



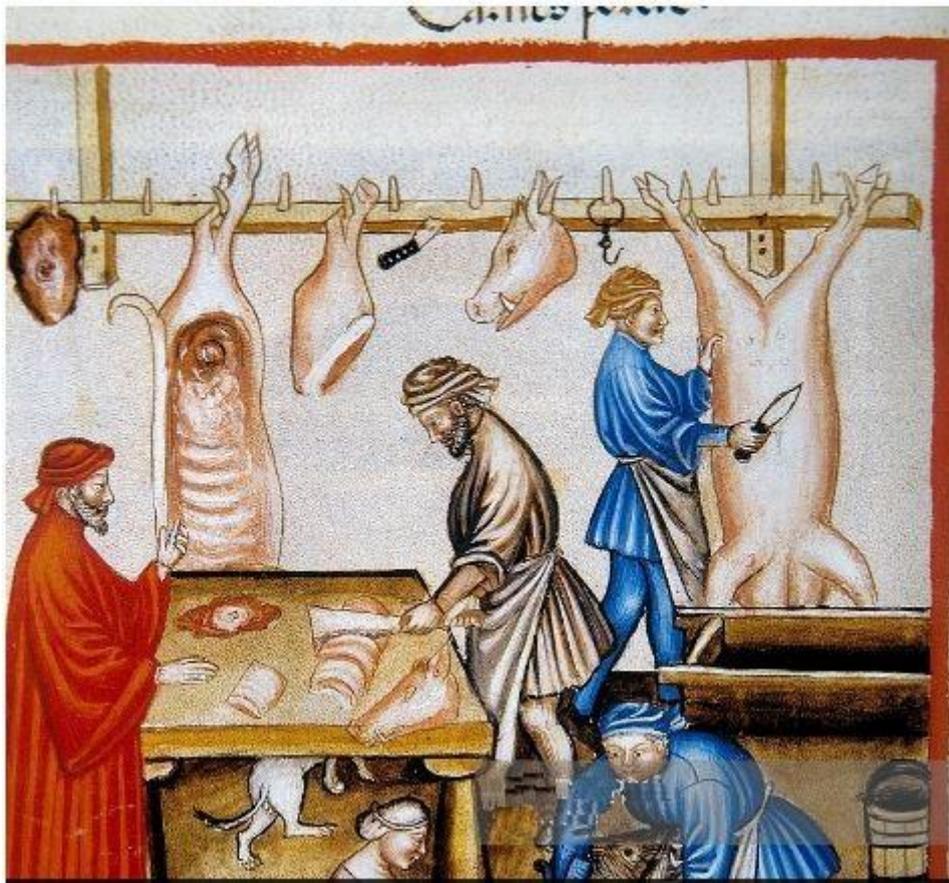
JEAN ARRACHART



www.arrachart.eu

En cours de rédaction

LES ARRACHART À ALBERT DU XVII^e AU XX^e SIÈCLE



Extrait du *Tacuinum sanitatis*, XIV^e siècle

Les premières générations sont dans les métiers dits : de bouche : Aubergiste, chaircuitier, boucher...

JE DÉDIE CE TRAVAIL À MON ÉPOUSE *ÉLISABETH*.

ELLE EST ALLÉE, BEAUCOUP TROP TÔT, REJOINDRE NOS ANCÊTRES.

JE DÉDIE ÉGALEMENT CE TRAVAIL À MON PÈRE DONT C'EST LA FAMILLE, QUI JE L'ESPÈRE, REGARDENT AVEC BIENVEILLANCE CE TRAVAIL, ET ME PARDONNENT LES ERREURS QUI ONT PU SE GLISSER ICI, OU LÀ. ILS ONT MAINTENANT LA RÉPONSE À TOUTES MES QUESTIONS.



Pour Solène, notre petite-fille : l'histoire n'est pas faite que, par les impératrices et les empereurs ; les reines et les rois ; les princesses et les princes, qui peuplent les contes, les légendes et les livres d'histoire; elle a été aussi, et surtout, faite par nos ancêtres, et maintenant par toi.

Cet ouvrage se veut avant tout un hommage à toutes celles et à tous ceux qui nous ont précédés, et à qui nous devons d'être ce que nous sommes, car « Une personne n'est réellement morte que quand plus personne ne pense à elle » Faisons donc ici revivre quelques-uns, des membres de notre famille.

Jusqu'aujourd'hui, mes travaux sur ma branche ARRACHART, me donnent une origine à Miraumont.

Mes recherches m'ont amenées plusieurs fois à Albert. J'ai tout d'abord cru qu'il s'agissait de personnes qui, au hasard de leurs déplacements, naissaient, se mariaient ou décédaient à Albert.

Puis je me suis rendu compte que ces éléments commençaient à faire quelque chose de cohérent. Aussi j'ai décidé de faire un point, aussi exhaustif que possible, sur cette branche.

Sur le registre des hypothèques du site des Archives Départementales il est précisé que l'on trouve mon patronyme avec les écritures suivantes :

- ✚ ARRACHART
- ✚ ARRACHARD
- ✚ ARACHARD
- ✚ HARACHARD
- ✚ HARRACHARD

Ceci pour les puristes qui prétendent que telle ou telle personne, n'est pas de leur famille car l'orthographe du patronyme n'est pas exactement la même.



Archives Départementales 3P1929/10 Section G – Cette référence est valable pour les extraits ci-dessous

Très tôt, alors que beaucoup de gens ne savaient pas écrire, les ARRACHART signent. L'on remarquera que beaucoup ont une belle signature, ce qui indique que ces personnes ont reçues une bonne éducation.

Les actes trouvés me permettent de faire une étude de ces signatures. Étude que vous trouverez tout le long de ce document. Je l'ai limitée aux ARRACHART.

Voici le résultat de mes travaux.

Lorsque cela ne nuit pas à la compréhension, j'ai respecté le plus possible l'orthographe des documents originaux.

Génération 1

Jacques Louis ARRACHART, marchand aubergiste

Naissance estimée vers 1700

Décédé avant le 22 juin 1752 (mariage de Gaspard Landry ARRACHART)

Marié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Marie Anne DUCHAUSSOY

Naissance estimée vers 1700

Décédée avant le 22 juin 1752 (mariage de Gaspard Landry ARRACHART)

Je leur connais 5 enfants

Louis Marc ARRACHART

Gaspard Landry ARRACHART

Antoine Magloire ARRACHART

Jacques Louis ARRACHART

Agnès Félicité ARRACHART

La naissance de leurs enfants est estimée ou calculée, dans la première moitié du XVIII^e siècle, à Albert.

Les informations les plus anciennes fournies par les Archives Départementales de la Somme, sont les Tables Décennales, à partir de 1792.

Peut-être qu'au hasard d'autres recherches ?

Génération 2

Louis Marc ARRACHART

Naissance estimée vers 1720

Je n'ai trouvé comme seule trace de son existence, que le fait qu'il est témoin au mariage de deux de ses frères :

- ✚ Gaspard Landry ARRACHART et Marie Anne GAMBIER, le jeudi 22 juin 1752 à Heilly
- ✚ Jacques Louis ARRACHART et Marie Louise TRICOT, le mardi 30 octobre 1770, à Fouilloy.

Sur le second acte mariage, il est indiqué qu'il est le frère du marié. Son âge n'est pas indiqué. Je n'ai trouvé aucune autre information sur lui.

Gaspard Landry ARRACHART, marchand chaircuitier*

Naissance calculée en 1730 (acte de mariage)

Décès le samedi 20 juillet 1793, à Albert (80300)

Marié le jeudi 22 juin 1752, à Heilly, avec

Marianne GAMBIER

Naissance calculée en 1726 (acte de mariage)

Fille de Charles GAMBIER et de Jeanne FASIE

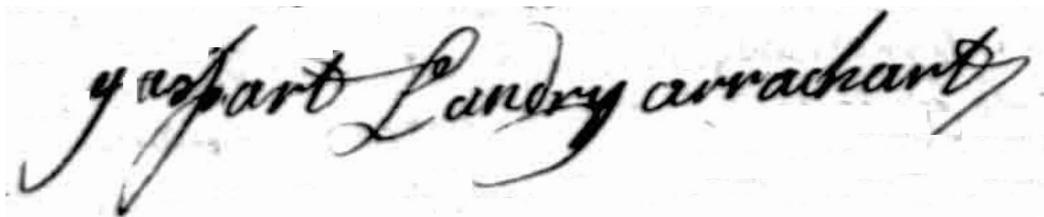
Note du rédacteur :

*Je retrouve cette profession sous les formes de :chaircuitier, chaircutier et sous la forme actuelle charcutier.

« Le premier et dernier banis publiés dans les paroisses d'Albert et d'Heilly, sans aucuns empeschement in opposition, dispense obtenue des deux autres, en date du dix neuf du sortant. je curé soussigné, après lez fiancailles célébrées; ay mariés solennellement **Gaspard Landry ARRACHART**, fils de feu Jacques Louis ARRACHART et de Marianne DUCHAUSSOY, de la paroisse d'Albert, agé d'environ vingt deux ans, du consentement de Nicolas BEAUFILS en tuteur, assoisté de Pierre Antoine ARRACHART et de Louis Marc ARRACHART d'Albert

Et **Marianne GAMBIER**, fille de feu Charle GAMBIER et Jeanne FASIE de cette paroisse agé d'environ vingt six ans asoisté d' Antoine GAMBIER son frère, et du sieur Nicolas LEVASSEUR notaire à Haily. Lesquels ont signé l acte sauf dudit GAMBIER Ce jourd hui ving deux juin mil sept cent cinquante deux, approuvé les nuls ratures nuls

Signe : Gaspard Landry ARRACHART ; Marie Anne GAMBIER ; illisible ; Le tuteur par acte du jour ; Marque Carles X Antoine GAMBIER, ; LEVASSEUR ; LEQUIEN »





Je leur connais 2 fils
Nicolas Landri ARRACHART
Jean Baptiste ARRACHART

Il ne m'a pas été possible de trouver l'acte de décès de Gaspard Landry ARRACHART. Pour Albert les actes ne commencent qu'en 1804. J'ai trouvé l'information du décès, d'abord sur les Tables Décennales qui, elles, commencent en 1792, et ensuite sur l'inventaire ci-dessous.

1 an, 9 mois et 2 jours après le décès de Gaspard Landry ARRACHART, il est réalisé un inventaire complet des biens de la communauté avec Marie Anne GAMBIER. Ces biens sont aussitôt inventoriés et vendus. C'est le détail de cet inventaire / vente que nous trouvons ci-dessous.

Note du rédacteur :

Ordinairement, afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté, lorsque je fais une citation, ou lorsque je retranscris un acte, je mets le texte entre guillemets et en italique. Vu la taille et la disposition du texte cela me pose beaucoup de problèmes, aussi je retranscris ici cet inventaire tel quel.

Procuration

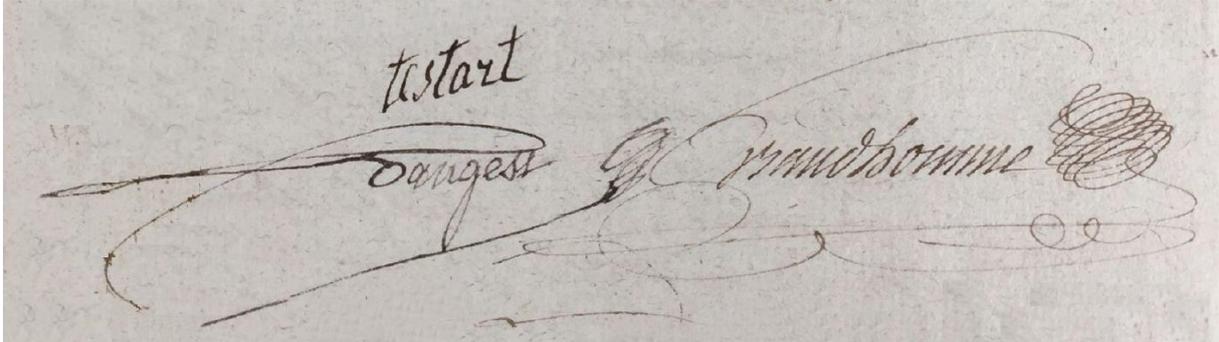
2 floréal an 3ème (mardi 21 avril 1795)

Pardevant les notaires publics du département de la Somme residant à Corbie soussignés fut présent le citoyen Etienne TESTART marchand cordonnier demeurant a la rue Desprez commune de Corbie district d'Amiens susdit département de la Somme.

Lequel a fait et sollicite la procuration générale et spéciale la personne de la citoyenne Marie Anne sa femme, et l'a en conséquence autorisée au dit effet au frais comparoche et stipule ses droits et intereste en inventaire qui doctassoit lieu en la maison mortuaire et sur les meubles et effets de la communauté d'entre feu Gaspard Landri ARRACHART décédé à Albert le vingt juillet mil sept cent quatre vingt treize et Marie Anne GAMBIER sa veuve pour et mere d'icelle Marie Anne ARRACHART ainsi que dans tous actes subséquente relatifs à la dite succession consente ou se pourvoie contre tout testament dudit defunt en tout ou partie dans les cas mentionnés en la loy du sept nivose 2ème (vendredi 27 decembre 1793) an républicain tracter et transiger ...tout provoquer et consentir à toute vente et partage ou celetation (?) des meubles de la dite succession relevoie ou payés aux noms collectifs dudit constetuant et de sa dite femme et en prendre ou donner quittance stipuler toutes clauses et garanties solidaire ensemble et avec les coheritiers dicelle Marie Anne ARRACHART au besoin nommé experte et arbitrés procedés devant eux où autrement à cet effet cele afin que plaider opposer elire domicile donner main levée d'opposition appeller et generalement faire en tous louslas publiées et imprévus et relativement alé au nom dudit citoyen constituant tout ce qui paroitra convenable à icelle citoyenne Marie Anne ARRACHART a laquelle

ledit constituant donne aussi pouvoir et l'autorise a substituer qui bon lui semblera tant pour lui que pour elle aux fins du contenu en les presentes promettance avoir le tout pour agréable et généralement ce promettant & obligeant.

fait et passé a Corbie en l'étude l'an trois (mardi 21 avril 1795) de la république française une et indivisible le deux floréal après midy et a signé après lecture.

A photograph of a handwritten document. At the top, the word "testart" is written in a cursive hand. Below it, the name "dangess" is written, followed by a large, elaborate flourish that extends across the width of the page. To the right of the flourish, the name "maudhomme" is written in a similar cursive hand.

Enregistré à Corbie le 2 floréal 3 (mardi 21 avril 1795)

Reçu une livre (10,33 €)

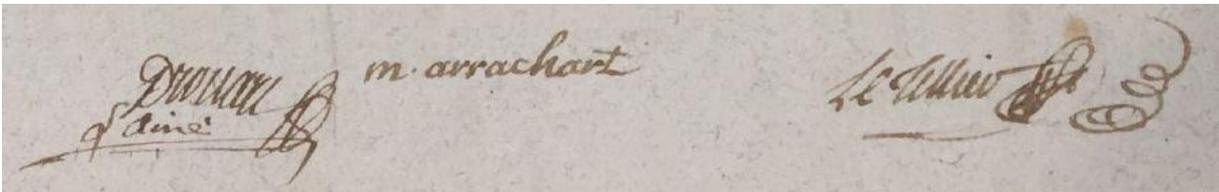
Signé:illisible

Mentions marginales:

Nota: Par acte du 16 vendemiaire 4ème an (jeudi 8 octobre 1795) enregistré le jour, il y a décharge de tous les articles non payés de cet inventaire devant LE TELLIER notaire

Certifié véritable par la citoyenne Marie Anne ARRACHART & énoncées aux présentes d'elle signe et sur la requisitionau désir de la suite de l'inventaire et vent de cejourd'hui par les notaires publics et soussignés resident à Albert district de Péronne département de la Somme.

A Albert le trois floréal troisième année(mardi 21 avril 1795) de la République française une et indivisible

A photograph of a handwritten document. On the left, there is a signature that appears to be "Marie Anne" with a flourish. In the center, the name "m. arrachart" is written in a simple, clear hand. On the right, there is a signature that appears to be "Le Tellier" with a flourish.

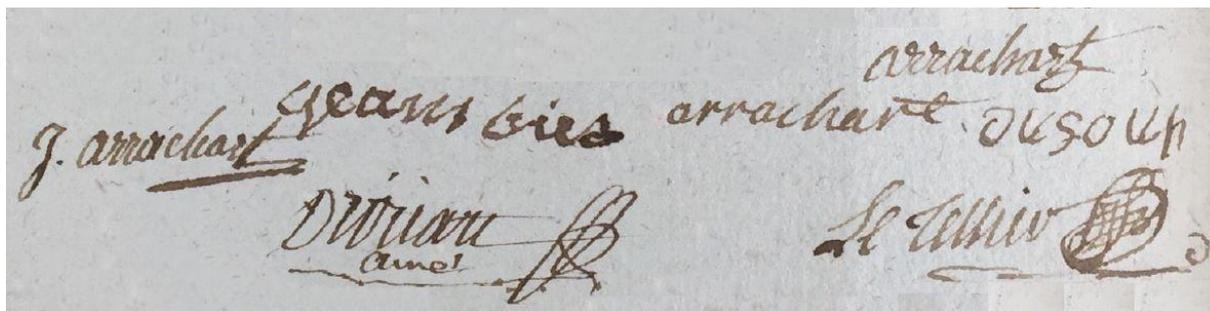
Il est à noter que, dans le document ci-dessus l'époux donne procuration, à son épouse pour que celle-ci puisse régler tous les problèmes liés à la succession de son propre père. À lire avec les yeux d'aujourd'hui cela parait inconcevable.

Etude de Maître L.Ant. Aug LETELLIER

Inventaire et vente mobilière en la maison de défunt Gaspard Landri ARRACHART décédé charcutier à Albert

Inventaire et vente faite en la commune d'Albert le deux floréal l'an troisième ([mardi 21 avril 1795](#)) de la République française une et indivisible, Pardevant les notaires publics et soussignés résident à Albert district de Péronne département de la Somme en la maison où est décédé le vingt juillet mil neuf cent quatre vingt treize le citoyen **Gaspard Landri ARRACHART** marchand charcutier demeurant en cette commune d'Albert, des meubles offerts et objets mobiliers qui composent la communauté et succession dudit défunt **Gaspard Landri ARRACHART** avec la citoyenne **Marie Anne GAMBIER** la veuve demeurant audit Albert et ce en exécution de la loi du dix sept nivose deuxième année, ([lundi 6 janvier 1794](#)) sauf néanmoins les droits et actions respectifs des parties intéressées, sur la réquisition de ladite citoyenne **veuve ARRACHART** au nom et comme commune en bien avec ledit défunt et comme ayant autres droits actions et qualités à exercer d'une part, et également sur la réquisition du citoyen **Nicolas Landri ARRACHART** marchand charcutier demeurant à Albert, du citoyen **Jean Baptiste ARRACHART** aussi marchand et serrurier demeurant audit Albert, et du citoyen **Joseph ARRACHART** marchand charcutier demeurant aussi à Albert tous trois au nom et comme stipulant et se faisant et portant ...du citoyen **Etienne TESTARD** cordonnier demeurant en la rue du prés à Corbie et de **Marie Anne ARRACHART** sa femme et lesdits **ARRACHART** tous quatre enfans et héritiers dudit défunt **Gaspard Landri ARRACHART**; lesdits **veuve ARRACHART**, **Nicolas Landry**, **Jean Baptiste** et **Joseph ARRACHART** audit noms présens, auquel inventaire et vente il a été procédé en conséquence du procès verbal de reconnaissance et main levée des scellés apposés à la requête de **Jean Baptiste ARRACHART** l'un desdits enfans sur les dits meubles et effets mobiliers selon le procès verbal d'opposition d'iceux par le juge de paix du canton en date du sept germinal dernier enregistré à Albert ledit jour, et ladit main levée et reconnaissance en date du premier floréal présent mois aussi enregistré à allure bail jour et ce a fur et mesure de la levée d'iceux scellés en ce qui concerne l'armoire mentionnée audit procès verbal d'appropriation d'iceux, et par la représentation d'ailleurs de tous lesdits meubles et effets faite par la dite citoyenne **Marie Anne GAMBIER** veuve dudit **Gaspard Landri ARRACHART**, qui en était gardienne et dépositaire, ladit veuve faite à la charge par les adjudicataires de payer comptant le prix des choses à eux adjudgées* es main du citoyen **LE TELLIER** notaire préposé à cet effet, a laquelle veuve il a été d'ailleurs procédé par la criée de voix du four lesquels crieurs ordinaires de la commune d'Albert y demeurent après les annonces ordinaires à son de tambour par ledit **DUFOUR** sergent aux lieux accoutumés et en la manière usitée, le tout ainsi qu'il suit, pour préjudice aus droits noms raisons actions et qualités des parties auxquels le présent intitulé d'inventaire et visite ne pourra nuire et préjudicier, et pour ladite réserve lesdites parties présentes et comparantes nous ont signé avec ledit notaire les jours et an que dessus.

* Rassemble le sol par livre ([0,52 € pour 10,33 €, soit 5,03%](#)) en sus du prix de leur adjudication, Le renvoi approuvé



Du deux floréal troisième année républicaine ([mardi 21 avril 1793](#)) neuf heures du matin

Page 1

Payé 1 Premièrement a été représenté par la dite **veuve ARRACHART** audit et dailleurs comme gardienne et depositaire desdits meubles et effets scellés, trois pots de terre et deux mauvaises bouteilles criées vendues adjudées et délivrées à Sophie DUCHAUSSOI fille majeure à Albert à quinze sols . 15. ([7,75 €](#))

Payé 2 item quatre autres pots de terre et six couvercles criés vendus adjudés et délivré au sieur GODBERT meunier à Albert à quinze sols" 15. " ([7,75 €](#))

1. 10. " ([15,50 €](#))

Page 2

3 Item trois couvercles de fer blanc criés adjudés et delivrés audit citoyen **Joseph ARRACHART** d'Albert et trente six sols cy 1. 16. " ([18,60 €](#))

4 Item une bouteille de verre créée adjudée délivrée audit citoyen **Joseph ARRACHART** à quinze sols cy ". 15. " ([7,75 €](#))

Payé 5 Item six assiettes de terre criées adjudées et délivrées à Pierre DUC menuisier à Albert à quarante sols cy 2. ". " ([20,66 €](#))

6 Item une jatte de terre créée adjudée et délivrée audit **Nicolas Landry ARRACHART** d'Albert à quarante six sols cy 2. 6. " ([23,76 €](#))

Payé 7 Item deux petites jattes de terre criées adjudées et délivrées à Sébastien CHEROI vitrier à Albert à quinze sols cy ". 15. " ([7,75 €](#))

Payé 8 Item deux autre jattes de terre criées adjudées et délivrées à Adrien MOREL maréchal à Albert à vingt sols cy 1. ". " ([10,33 €](#))

Payé 9 Item une autre jatte de terre avec un couvercle, créée adjudée et délivrée audit Adrien MOREL à cinquante sols cy 2. 10. " ([25,83 €](#))

Payé 10 Item cinq assiettes de terre criées adjudées et délivrées au sieur François MENAGE cultivateur à Albert à cinquante un sols cy 2. 11. " ([26,34 €](#))
lui est red. 1s. 3d ([0,65 €](#))

11 Item trois plats de terre criés adjudés et délivrés au citoyen **Landri Nicolas ARRACHART** à vingt un sols cy 1. 1. " ([10,85 €](#))

Payé 12 Item deux pots de fayance a confiture criés adjudés et délivrés à Rupert CARTELLIN serrurier à Albert a trente deux sols cy 1. 12. (16,33 €)

Payé 13 Item deux autres pots a confiture criés adjudés et délivrés au citoyen Henri CAJIER marchand à Albert à vingt-deux sols cy 1. 2. " (11,36 €)

Payé 14 Item un lacuier de fayance crié adjudé et délivré avec deux petits pots de terre a Cristophe POTELET garçon majeur à Albert à quarante cinq sols cy 2. 5. " (23,25 €)

15 Item de fayance criées adjudées et délivrées au citoyen Joseph ARRACHART à sept livres quinze sols cy 7. 15. " (80,07 €)

Payé 16 Item six autres assiettes de fayance criées adjudées et délivrées audit Rupert CARTELLIN à onze livres cinq sols cy 11. 5. (116,23 €)

17 Item deux autres assiettes de fayance criées adjudées et délivrées audit Joseph ARRACHART à quarante deux sols cy 2. 2. " (21,70 €)

Majoré de 13 sols

signé: ARRACHART 18 Item deux autres assiettes de fayance criées adjudées et délivrées au citoyen Louis BEAUVAL marchand de fayance à Albert à quarante cinq sols 2. 5. " (23,25 €)

43. 0. " (444,24 €)

Page 3

Payé 19 Item deux autres assiettes de fayance criées adjudées et délivrées audit Louis BEAUVAL marchand de fayance à Albert à trois livres un sol 3. 1. " (31,51 €)

Payé 20 Item trois assiettes de fayance criées adjudées et délivrées audit Adrien MOREL maréchal a Albert a la somme de trente sols 1. 10. " (15,50 €)

Payé 21 Item un plat de fayance crié adjudé et délivré au citoyen GODBERT meunier à Albert a la somme de cinquante cinq sols cy 2. 15. " (28,41 €)

22 Item un autre plat de fayance crié adjudé et délivré audit Joseph ARRACHART à la somme de cinquante cinq sols cy pour ledit Joseph ARRACHART 2. 15. " (28,41 €)

Payé 23 Item un saladier de fayance crié adjudé et délivré audit Jean Louis BEAUVAL fyncier à la somme de six livres cy 6. ". (61,99 €)

Payé 24 Item un autre saladier de fayance crié adjudé et délivré à Sébastien LASSAL jardinier à Albert à la somme de cinquante cinq sol cy 2. 10. " (28,41 €)

Payé 25 Item deux plats de fayance crié adjudé et délivré audit citoyen Henri CAZIER marchand à la somme de six livres dix sols cy 6. 10. " (67,15 €)

Payé 26 Item deux autres plats de fayance criés adjudés et délivrés à la citoyenne veuve VAILLANT d'Albert à la somme de cinquante sols cy 2. 10. " (25,83 €)

Payé 27 Item deux autres plats de fayance criés adjudés et délivrés audit Sébastien LASSAL jardinier à la somme de trente sols cy 1. 10. " (15,50 €)

Payé 28 Item deux autres plats de fayance criés adjudés et délivrés audit Rupert CATELLIN à trente un sols cy 1. 11. " (16,01 €)

Payé 29 Item un autre plat de fayance crié adjudé et délivré au citoyen DESJARDINS tonnelier à Albert à la somme de quarante cinq sols cy 2. 5. " (23,55 €)

Payé 30 Item une jatte avec son couvert crié adjudé et délivré à Berthumemi GUIBET chasse marée à Albert à la somme de quarante sols cy 2. ". " (20,66 €)

34. 17. " (360,04 €)

Page 4

31 Item une tourtiere et un passoir de fer blanc crié adjudé et délivré audit citoyen Nicolas Landry ARRACHART à la somme de trois livres six sols 3. 6. " (34,09 €)

Payé 32 Item un moulin à café crié adjudé et délivré au citoyen Louis BARBOT marchand à Albert à la somme de quarante cinq sols cy 2. 5. " (23,25 €)

Payé 33 Item une tourtière de cuivre rouge créée adjudée et délivrée au citoyen Augustin GRIFFON chaudronnier à Albert à la somme de sept livres cy 7. ". " (72,32 €)

Payé 34 Item une autre tourtiere de cuivre rouge crié adjudé et délivré au citoyen Augustin GRIFFON chaudronnier à Albert à la somme de sept livres cy 7. ". " (72,32 €)

Payé 35 Item une autre tourtiere et un entonnoir crié adjudé et délivré audit Ruper CASTELLIN à la somme de trente cinq sols cy 1. 15. " (18,08 €)

Payé 36 Item un poêle de fer à queue créée adjudée et délivrée au citoyen Romain ROUSSET de Beaumont à la somme de vingt livres dix sols cy 20. 10. " (211,79 €)

Payé 37 Item un réchaud de fer crié adjudé et délivré au citoyen Jean François du CHAUSSOY cultivateur à Albert à la somme de six livres cinq sols cy 6. 5. " (64,57 €)

38 Item une culiere en cuivre, une autre en bois et une fourche de fer crié adjudé et délivré audit Jean Baptiste ARRACHART à la somme de quatre livres cy 4. ". " (41,32 €)

Payé 39 Item deux pots de gré crié adjudé et délivré audit Ruper CASTELLIN à la somme de cinquante un sols cy 2. 11. " (26,34 €)

40 Item un chaufrette de cuivre crié adjudé et délivré à la dite citoyenne veuve Landry ARRACHART à la somme de neuf livres cy 9. ". " (412,86 €)

Payé 41 Item deux chandeliers mouchettés et porte mouchette et un martinet le tout de cuivre audit sieur GODBERT meunier à la somme de vingt livres dix sols cy 20. 10. " (940,41 €)

Payé 42 Item un poele ratissoire de cuivre jaune crié adjudgé et délivré au citoyen Charles VAST à la somme de vingt deux livres cy 22. ". " (92,98 €)

104. 7. " (1.078,05 €)

Page 5

Payé 43 Item une leche frite de fer crié adjudgé et délivré a Sébastien DARCOURT à la somme de 7 livres 10 sols cy 7. 10. " (77,48 €)
lui est red. 2s. 6d (1,29 €)

44 Item une broche à main crié adjudgé et délivré audit Joseph ARRACHART à la somme de trois livres 3. ". " (30,99 €)

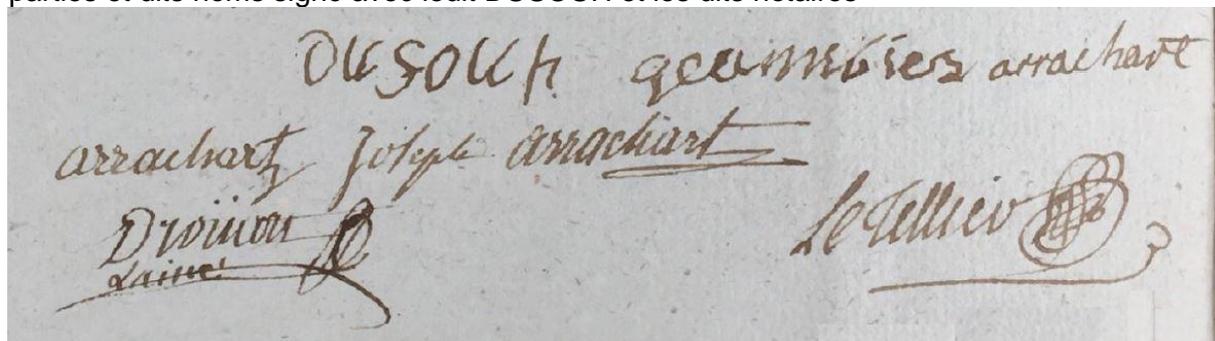
Payé 45 Item une vielle arrosoir et une plene et une rappa à la bac crié adjudgé et délivré à Adrien MOREL maréchal à la somme de vingt cinq sols 1. 5. " (12,91 €)

46 item Une bouteille de gré et une de verre crié vendu et délivré à Marie Anne ARRACHART femme TESTART de Corbie a vingt sols cy 1. ". " (10,33 €)

Payé 47 Item un fer à repasser crié adjudgé et délivré à Pierre DUCQ menuizier à Albert à la somme de trois livres cinq sols cy 3. 5. " (33,58 €)

48 Item huit verres à boire crié adjudgé et délivré audit Nicolas Landry ARRACHART à la somme de quarante trois sols cy 2. 3. " (22,21 €)

Et attendu qu'il est douze heures atteinte et sonnée la présente vacation a été cassée et la continuation dudit inventaire a été remise à cejourdhui deux heures de relevé et ont les parties et dits noms signé avec ledit DUSOUH et les dits notaires



The image shows a close-up of handwritten signatures and names in cursive script. The text is written in brown ink on a light-colored paper. The names are: 'DUSOUH', 'Joseph Arrachart', and 'Drouin'. There are also some illegible scribbles and a circular stamp or mark on the right side.

Le dit jour deux floréal troisième année républicaine deux heures de relevé, pardevant les dits notaires sur la requisition et en présence comme dessus, l'inventaire et vente dont sagit a été continué par la criée du dufit DUFOUR selon et ainsi qu'il suit.

49 Item un arrosoir de jardin crié vendu adjudgé et délivré au citoyen **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier à Albert à la somme de trente quatre sols cy 1. 14. " (17,56 €)

19. 17. " (205,07 €)

Page 6

Payé 50 Item une serviette, un panier et deux tableaux criés, adjudgés et délivrés à Adrien MOREL maréchal ferrant à Albert à seize sols cy ". 16. " (8,26 €)

Payé 51 Item six fourchettes de fer criées adjudgées audit Noël DUFOUR d'Albert à quinze sols cy ". 15. " (7,75 €)

Payé 52 Item un panier d'osier à anse crié adjudgé et délivré au sieur GODEBERT meunier à Albert à dix sept sols cy ". 17. " (8,78 €)

53 Item un autre panier crié adjudgé et délivré audit **Jean Batiste ARRACHART** serrurier à dix sols cy ". 10. " (5,17 €)

54 Item trois manucelottes à pain, crié adjudgé et délivré audit **Jean Baptiste ARRACHART** à quarante trois sols cy 2. 3. " (22,21 €)

Payé 55 Item un tamis dse oye un soufflet de bois et deux peles de bois crié, adjudgé et délivré au citoyen CROMPON marchand à Albert à douze sols cy " 12 ". (6,20 €)

Payé 56 Item une pele de fer, un fourgon de fer, et une pele criés adjudgés et délivrés audit citoyen CROMPON à trois livres douze sols cy 3. 12. " (37,19 €)
crié rev. 1s. 9d. (0,90 €)

Payé 1.12.57 Item un tamis de soye crié adjudgé et délivré à Firmin LASSAL cabaretier à Albert à trente un sol cy 1. 11. " (16,01 €)

58 Item un louchis et un crible à main crié adjudgé et délivré audit **Nicolas Landri ARRACHART** a sept livres quinze sols 7. 15. " (80,07 €)

59 Item une pele et des pincettes à feu de fer, criées adjudgées et délivrées audit **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier à la somme de cent sols cy 5. ". " (51,66 €)

Payé 60 Item une lampe à crochet crié adjudgé et délivré au citoyen GODBERT meunier à trente six sols cy 1. 16." (18,60 €)

61 Item un gril de fer crié adjudgé et delivré à ladite **VEUVE ARRACHART** à la somme de trois livres six sols cy 3. 6. " (34,09 €)

62 Item un grand gril de fer crié adjudgé et delivré audit **Nicolas Landri ARRACHART** à six livres dix neuf sols cy 6. 19. " (71,80 €)

Payé 63 Item un garde feu crié adjudgé et délivré à Jacques LEFEBVRE aide meunier à Albert dix sept livres cinq sols cy 17. 5 " (178,21 €)

64 Item une crémaillère créée adjudgée et delivrée audit citoyen Jean Baptiste ARRACHART serrurier à Albert à la somme de trente livres dix sols cy 30. 10. " (315,10 €)

83. 7. " (861,10 €)

Page 7

Payé 65 Item une grande marmite de fer, créée adjudgée et delivrées audit Adrien MOREL maréchal ferrant à Albert à la somme de vingt sept livres quinze sols cy 27. 15. " (286,69 €)

66 Item une paire de balances de bois et balanciers pareils crié adjudgé et délivré audit Nicolas Landri ARRACHART à huit livres cinq sols cy 8. 5. " (85,23 €)

67 Item quatre poids en fer et plomb criés adjudgés et delivrés audit Nicolas Landri ARRACHART à quatre livres dix huit sols cy 4. 18. " (50,62 €)

68 Item un poids de 25 en fer, crié adjudgé et délivré audit Jean Baptiste ARRACHART serrurier à six livres cy 6. ". ". (61,99 €)

69 Item un autre poids de 14 en fer, crié adjudgé et délivré audit Jean Baptiste ARRACHART serrurier a la somme de trois livres sept sols cy 3. 7. " (34,61 €)

70 Item un autre poids de 50 en fer, crié adjudgé et delivre audit Jean Baptiste ARRACHART à trente trois sols cy 1. 13. " (17,05 €)

71 Item six moules à chandelles criés adjudgés et delivrés audit Jean Baptiste ARRACHART serrurier à Albert à douze livres cinq sols cy 12. 5. " (126,56 €)

72 Item deux assiettes d'étain créées adjudgées et delivrées audit Jean Baptiste ARRACHART serrurier à Albert à la somme de six livres six sols cy 6. 6. " (65,09 €)

73 Item deux autres assiettes d'étain créées adjudgées et delivrées audit Jean Baptiste ARRACHART serrurier à Albert à la somme de six livres cy 6. ". ". (61,99 €)

74 Item une paire de chenit crié adjudgé et delivré audit Jean Baptiste ARRACHART serrurier à dix neuf livres quinze sols cy 19. 15. " (204,04 €)

Payé 75 Item uin quartier cerclé de bois crié adjudgé et delivré au citoyen Claude ELOI demeurant à Albert quatre livres dix huit sols cy 4. 18. " (50,62)

76 Item une paire de pieds à broche en fer criés adjudés et délivrés audit citoyen **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier a la somme de onze livres dix sols cy 11. 10. " (118,81 €)

Payé 77 Item deux assiettes d'étain, criées adjudées et delivrées au citoyen Louis BARBOT marchand à Albert à cent sols cy 5. ". " (51,66 €)

78 Item deux autres assiettes d'étain criés adjudés et délivrées audit **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier a la somme de cent quinze sols cy 5. 15. ". (59,40 €)

123. 11. " (1.276,41 €)

Page 8

79 Item deux autres assiettes d'étain criées adjudés et delivrés audit **Jean Baptiste ARRACHART** serurier à la somme de cinq livres dix sols cy 5. 10. " (56,82 €)

Payé 80 Item un plat d'étain crié adjudé et delivré audit Louis BARBOT a la somme de cent quinze sols cy 5. 15. " (59,40 €)

81 Item un autre plat d'etain crié adjudé et delivré audit **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier à quatre livres six sols cy 4. 6. " (44,42 €)

Payé 82 Item deux autres plats d'étain criés adjudés et delivrés audit Augustin GRIFFON chaudronnier à Albert à treize livres cinq sols cy 13. 5. " (136,89 €)

Payé 83 Item deux autres plats d'étain criés adjudés et delivrés audit citoyen Louis BARBOT à onze livres cy 11. ". " (113,64 €)

84 Item un autre plat détain crié adjudé et delivré audit **Jean Baptiste ARRACHART** à quatorze livres quinze sols cy 14. 15. " (152,38 €)

Payé 85 Item un autre plat d'étain créée adjudée et délivrée audit Louis BARBOT à huit livres quinze sols cy 8. 15. " (90,40 €)

Payé 86 Item une hache créée adjudée et delivrée audit Citoyen GODEBERT meunier à Albert a six livres cinq sols cy 6. 5. " (64,57 €)

Payé 87 item un couperet crié adjudé et delivré au citoyen Charles DUCHAUSSOY boucher à Albert a cent sols cy 5. ". " (51,66 €)

Payé 88 Item un autre couperet crié adjudé et delivré à Nicolas GOUBET boucher à Albert a la somme de vingt cinq livres cy 25. ". " (258,28 €)

Payé 89 Item une serpe créée adjudgée et delivrée audit Louis BARBOT a la somme de qaurante cinq sols cy 2. 5. " (23,25 €)

Payé 90 Item une petite table avec un pied crié adjudgé et délivré audit Charles DUCHAUSSOY boucher à Albert a trois livres cy 3. ". " (30,99 €)

Payé 91 Item quatre chaises à fond de paille criés adjudgés et délivrés audit Louis LE SUEUR maçon à Albert à cinquante sols cy 2. 10. " (25,83 €)

Payé 92 Item quatre autres chaises à fond de paille criés adjudgés et délivrés audit Louis LE SUEUR maçon à Albert à cinquante sols cy 2. 10. " (25,83 €)

Payé 93 Item Item une chaise à fond de paille crié adjudgé et delivré à Sébastien CLEROT vitrier à Albert à vingt sols cy 1. ". " (10,33 €)

Revoir 1er

Payé 94 Item deux autres chaises à fond de paille crié adjudgé et délivré à Charles GAQUINE tailleur d'habits à Albert à sept livres dix sols cy 7. 10. " (77,48 €)

118. 6. " (1.222,17 €)

Page 9

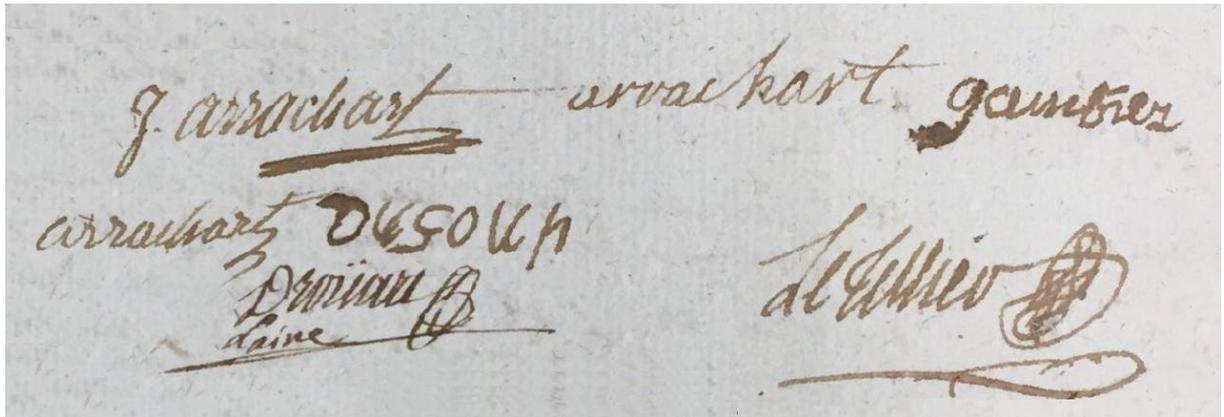
Payé 93bis Item deux autres chaises à fond de paille crié adjudgé et delivré audit Charles GAQUINE d'Albert à huit livres cy 8. ". " (82,65 €)

Payé 94bis Item un corbison et un bac crié adjudgé et delivré à Chales VAST pailloteur à Albert vingt cinq sols cy 1. 5. " (12,91 €)
lui est rev. 1s. 9d (1,90 €)

95 Item un mauvais coffre de bois crié adjudgé et delivré audit Joseph ARRACHART a la somme de cinquante un sols cy 2. 11. " (26,34 €)

Payé 96 Item une table et un cuvier criés adjudgés et delivrés a Pierre HURTEL manoeuvre à Albert à cinquante sols cy 2. 10. " (1,46 €)

Et attendu qu'il est plus de cinq heures du soir la présente vacation a été cessée et le continuation du présent inventaire a été remis du consentement des dites parties avec nous a demain neuf heures du matin, ont les parties et nous signé avec ledit DUFOUR et lesdits notaires.



Et cejourd'hui trois floréal susdite troisième année républicaine neuf heures du matin, pardevant lesdits notaires sur la réquisition des mêmes parties et encire vue la réquisition et en présence de la citoyenne Marie Anne ARRACHART femme du citoyen Etienne TESTART codonier demeurant à Corbie cy devant nommée fille et cohéritière du feu Gaspard Landri ARRACHART autorisée de son mari et fondé de la procuration générale et spéciale dressée devant GRANDHOMME et son confrère notaires à Corbie en date du jour d'hier enregistrée audit Corbie le même jour en brevet laquelle demeurera annexée à ces présentes après avoir été certifiée véritable par le dite citoyenne femme TESTART d'elle signée et sur la réquisition paraphée ue vactur par les notaires soussigné. adjudicataires et vente dont s'agit a été continuée par les criées dudit DUFOUR sergent crieur, selon et ainsi qu'il suit.

Payé 97 Item un sceau cerclé de fer crié adjudgé et delivré à Dominique LA SAUTE cabaretier à Albert à neuf livres cy 9. ". " (92,98 €)

98 Item une saline de bois créée adjudgée et delivrée a ladite citoyenne TESTARD à la somme de trente sept sols cy 1. 17. " (19,11 €)

25. 3. " (259,83 €)

Page 10

Payé 99 Item une saline de fayance, une poivrière et une secouette créée adjudgée et delivrée au citoyen Louis BARBOT marchand à Albert à trente cinq sols cy 1. 15. " (18,08 €)

Payé 100 Item une marmite et un petit cuvier crié adjudgé et delivré au citoyen Jacques Louis ARRACHART chaircutier à Albert a la somme de a quatre livres cy 4. ". " (41,32 €)

101 Item un ourdissoir avec le pot de bois criés adjudgés et delivrés au citoyen Joseph ARRACHART à huit livres cy 8. ". " (82,65 €)

Payé 102 Item une vieille porte de fer, deux couloirs, et quelques ferrailles créées adjudgées et delivrées au citoyen GODBERT serrurier à Albert a la somme de sept livres cy 7. ". " (72,32 €)

Payé 103 Item une armoire batte à deux battants fermante à clef créée adjudgée et délivrée au citoyen Pierre FRIOU marchand demeurant a Maricourt a la somme de dix livres cy 10. " " (103,31 €)

104 Item un buffet à deux battans criés adjudgés et delivrés a la **veuve de Gaspard Landri ARRACHART** a la somme de cinquante trois livres 53. " " (547,55 €)

Payé 105 Item une commode à trois tiroirs crié vendus adjudgés et delivrés audit Louis BARBOT à vingt une livres cy 21. " " (216,95 €)

Payé 106 Item une pendule avec la boite créée adjudgée et delivrée audit Louis BARBOT a la somme de soixante neuf livres cy 69. " " (712,85 €)

107 Item une couverture de laine créée adjudgée et delivrée a la dite **VEUVE ARRACHART** à dix neuf livres cinq sols cy 19. 5. " (198,87 €)

Payé 108 Item une courtepointe jaune créée adjudgée et delivrée à Adrien MOUT maréchal ferrant à Albert a vingt livres cy 20. " " (206,62 €)

Payé 109 Item un oreiller crié adjudgés et delivré à Pierre HUITET marchand à Albert à quatre livres cy 4. " " (41,32 €)

110 Item un crible à main et une passoire criés adjudgés et delivrés audit citoyen **Nicolas Landri ARRACHART** a la somme de trente deux sols cy 1. 12. " (16,53 €)

Payé 111 Item une mais à fasse pain avec son pied crié adjudgés et delivré avec la ratière au citoyen Henri CAZIER marchand à Albert à cinq sols cy 5. 5. " (54,24 €)

112 Item un bloc de lois crié adjudgés et delivré audit **Joseph ARRACHART** à trois livres cy 3. " " (30,99 €)

Payé 113 Item une potière de bois créée adjudgée et delivrée au citoyen Pierre DUC menuizier à la somme de cinquante neuf sols cy 2. 19. " (30,48 €)

229. 16. " (2.374,09 €)

Page 11

114 Item une armoire de bois blanc à deux battants créée adjudgée et delivrée audit citoyen **Nicolas Landri ARRACHART** à la somme de soixante deux livres cy 62. " " (640,53 €)

115 Item une table à quatre pieds crié adjudgés et delivré audit **Joseph ARRACHART** à la somme de six livres cy 6. " " (61,99 €)

Payé 116 Item un traversin de coutil garni de plumes crié adjudgé et delivré audit GODBERT meunier à la somme de vingt cinq livres cy 25. " " (258,28 €)

117 Item une couverture de laine criée adjudgée et delivré audit **Nicolas Landry ARRACHART** à la somme de Vingt cinq livres cy 25. " " (258,28 €)

118 Item un traversin de toile de courte paille crié adjudgé et delivré **Jean Baptiste ARRACHART** à la somme de huit livres quinze sols cy 8.15. " (90,40 €)

Payé 119 Item une paillasse de toile de courte paille criée adjudgée et delivrée audit BARBOT marchand à la somme de treize livres dix sols cy 13. 10. " (139,47 €)

120 Item une autre paillasse de toile à longue paille crié adjudgé et delivré a la dite **veuve Landry ARRACHART** à la somme de six livres cy 6. " " (61,99 €)

Payé 121 Item deux tableaux cadré crié adjudgé et delivré audit BARBOT marchand à la somme de vingt six sols cy 1. 6. " (13,43 €)

122 Item un petit petrain crié adjudgé et delivré à la dite **veuve Landry ARRACHART** à la somme de trente six sols cy 1. 16. " (18,60 €)

Payé 123 Item un chaudron de cuivre crié adjudgé et delivré audit BARBOT a la somme de vingt trois livres quinze sols cy 23. 15. " (245,36 €)

173. 2. " (1.788,32 €)

Page 12

124 Item un autre chaudron d'airain, crié adjudgé et delivré audit citoyen **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier à Albert a la somme de quarante six livres cinq sols cy 46. 5. " (477,81 €)

125 Item une courte pointe piquée criée adjudgée et delivrée à la dite **VEUVE ARRACHART** à la somme de vingt une livre dix sols cy 21. 10. " (222,12 €)

Payé 126 Item une paillasse criée adjudgée et delivrée à Louis d'HEUSSART cordonnier à Albert à vingt livres cy 20. " " (206,62 €)

Payé 127 Item une autre paillasse criée adjudgée et delivrée au citoyen Nicolas GAQUIER tailleur à la somme de huit livres cy 8. " " (82,65 €)

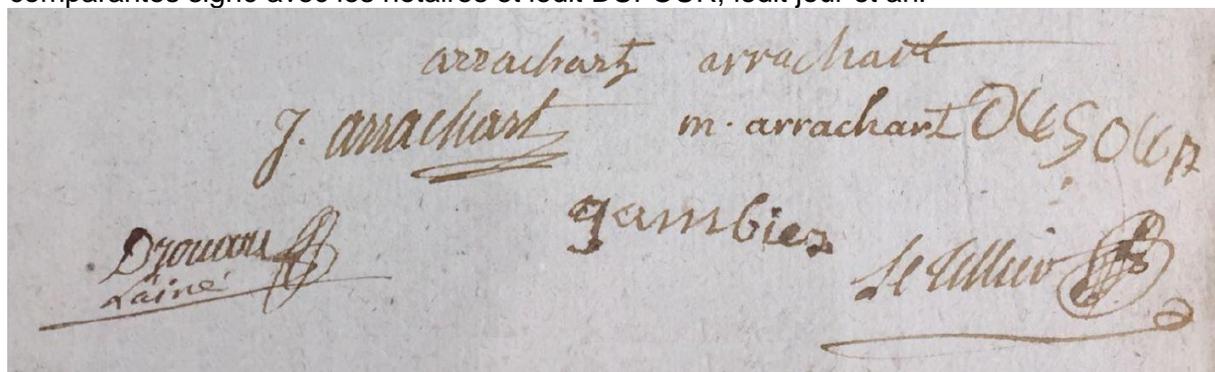
128 Item des rideaux de toile crié adjudgé et delivré avec deux verges de fer à la citoyenne **TESTARD** à la somme de vingt quatre livres quinze sols cy 24. 15. " (255,70 €)

Payé 129 Item un bois de lit en chesne, crié adjudgé et delivré audit citoyen Nicolas GAQUIER tailleur d'habits et garçon majeur à Albert a la somme de huit livres cinq sols cy 8. 5. " (85,23 €)

130 Item un autre bois de lit crié adjudgé et delivré à la dite **VEUVE ARRACHART** à huit livres cy 8. " " (82,65 €)

131 Item deux rideaux de coutil avec leurs verges de fer, crié adjudgé et delivré à ladite **veuve ARRACHART** à vingt livres cinq sols cy 20. 5. " (209,21 €)

Et attendu qu'il est heure de midi la present vacation a été cessée et la continuation du présent inventaire a été remise a cejourd'hui deux heures de relevé, et ont les parties comparantes signé avec les notaires et ledit DUFOR, ledit jour et an.



Et ledit trois floréal troisième année républicaine deux heures de relevé, pardevant lesdits notaires sur la requisition et en présence comme dessus l'inventaire et vente dont l'agit a été continuée sur les criées

157. 0. " (1.621,99 €)

Page 13

dudit Noel DUFOR lequel crieur, selon ainsi qu'il peut

132 Item un mauvais arrosoir et trois petits coins de fer criés ensemble adjudgés et delivrés audit **Nicolas Landry ARRACHART** à la somme de cent quinze sols cy 5. 15. " (59,40 €)

Payé 133 Item un cuvier crié adjudgé et delivré au citoyen Henri CAZIER marchand à la somme de quarante cinq livres cy 45. " " (464,90 €)

134 Item une brouette créée adjudgée et delivrée audit **Nicolas ARRACHART** à la somme de neuf livres quinze sols cy 9. 15. " (100,73 €)

Payé 135 Item une logue table de bois de chêne à quatre pieds créée adjudgée et delivrée à Félix DUFORMENTEL à la somme de dix livres cy 10. " " (103,31 €)

136 Item un bloc crié adjudgé et delivré audit **Jean Baptiste ARRACHART** serurier à la somme de sept livres cy 7. " " (72,32 €)

137 Item un tourne broche crié adjudgé et delivré audit **Nicolas Landry ARRACHART** à la somme de quatorze livres dix sols cy 14. 10. " (149,80 €)

138 Item un damier avec les pions crié adjudgé et délivré audit **Jean Baptiste ARRACHART** serurier à la somme de trois livres cy 3. " " (30,99 €)

Payé 139 Item une civiere crié adjudgé et delivré à Jacques Louis ARRACHART à la somme de cinq livres quinze sols cy 5. 15. " (59,40 €)

140 Item de balance deux poids de plomb et un alare de cuivre crié adjudgé et delivré audit **Joseph ARRACHART** à la somme de dix sept livres dix sols cy 17. 10. " (180,79 €)

141 Item trois couteaux à manche de bois un fusil et un etuit crié adjudgé et delivré audit **Joseph ARRACHART** à la somme de sept livres cinq sols cy 7. 5. " (74,90 €)

125. 10. " (1.296,56 €)

page 14

142 Item une potiere de bois nules crié adjudgé et delivré à la dite **VEUVE ARRACHART** à la somme de vingt et un sols cy 1. 1. " (10,85 €)

Payé 143 Item un moulinet garni de trois boulons de fer la poulie et la corde crié adjudgé et delivré audit **BARBOT** marchand à la somme de quatorze livres cy 14. ". " (144,64 €)

Payé 144 Item différentes pièces de bois criées adjudgées et delivrées à Jacques Louis ARRACHART chaircutier à Albert à cinquante cinq sols cy 2. 15. " (28,41 €)

Payé 145 Item une hôtée de bois de quelques solives et planetres en chesne crié vendu adjudgé et delivrée au citoyen **Guillaume CARON** marchand à Albert a la somme de dix huit livres cy 18. ". " (185,96 €)

Payé 146 Item un petit tas d'ardoise criés adjudgés et delivrés a **Mathieu DUFOUR** cordonnier à Albert à dix livres cinq sols cy 10. 5. " (105,89 €)

Payé 147 Item un petit tas de bois du bouts de planetins criés adjudgés et delivrés et délivrés à Jacques Louis ARRACHART chaircutier a Albert a trente cinq sols cy 1. 15. " (18,08 €)

Payé 148 Item un fleau et quelques morceaux de bois criés adjudgés et delivrés à **Noel DUFOUR** d'Albert à seize sols cy ". 16. " (8,26 €)

149 Item deux serviettes ouvrées criées adjudgées et delivrées audit **Joseph ARRACHART** a la somme de huit livres quinze sols cy 8. 15. " (90,40 €)

Payé 150 Item une nappe ouvrée créée adjudgée et delivrée a **Firmin LASSAL** cabaretier à Albert a la somme de neuf livres cy 9. ". " (92,98 €)

Payé 151 Item deux serviettes ouvrées criées adjudgées et délivrées a **Félix DARCOURT** mégissier à Albert à quatre livres cy 4. ". " (41,32 €)

Payé 152 Item deux autre serviettes criées adjudgées et délivrées audit Louis BARBOT à quatre livres deux sols cy 4. 2. " (42,36 €)

153 Item une nappe ouvrée créée adjudgée et délivrée audit Joseph ARRACHART à vingt cinq livres cinq sols cy 25. 5. " (260,86 €)

Payé 154 Item une autre nappe ouvrée créée adjudgée et delivrée à Sebastien LASSAL jardinier à Albert à cinquante cinq sols cy 2. 15. " (28,41 €)

Payé 155 Item Une autre nappe ouvrée créée adjudgée et délivrée audit Louis BARBOT a cinquante huit sols cy 2. 18. " (29,96 €)

105. 7. " (1.088,38 €)

Page 15

156 Item une autre nappe créée adjudgée et delivrée audit Joseph ARRACHART à la somme de trois livres quinze sols cy 3. 15. " (38,74 €)

Payé 157 Item une autre nappe ouvrée créée adjudgée et delivrée audit Louis BARBOT d'Albert a la somme de six livres douze sols cy 6. 12. " (68,19 €)

Payé 158 Item une autre nappe ouvrée créée adjudgée et delivrée à Louis BARBOT marchand à Albert marchand a cent cinq sols cy 5. 5. " (54,24 €)

Payé 159 Item une nappe unie créée adjudgée et delivrée à Louis d'HERISSART cordonnier à Albert à onze livres cy 11. ". " (113,64 €)

160 Item une autre nappe unie créée adjudgée et delivrée à la dite citoyenne TESTART à dix livres cy 10. ". " (103,31 €)

161 Item une autre nappe unie créée adjudgée et delivrée a la citoyenne TESTART à dix livres cy 10. ". " (103,31 €)

Payé 162 Item une autre nappe créée adjudgée et delivrée à Firmin LASSAL cabaretier à Albert à onze livres cy 11. ". " (113,64 €)

163 Item une autre nappe unie créée adjudgée et délivrée audit citoyen Joseph ARRACHART chaircutier à Albert à Albert à onze livres cinq sols pour le citoyen Joseph ARRACHART cy 11. 5. " (116,23 €)

164 Item une autre nappe unie créée adjudgée et délivrée a ladite citoyenne TESTART à quatorze livres cy 14. ". " (144,64 €)

Payé 165 Item une petite nappe ouvrée créée adjudgée et délivrée à Sophie DUCHAUSSOI d'Albert à la somme de cinquante sols cy 2. 10. " (25,83 €)

Payé 166 Item une autre nappe ouvrée créée adjudgée et délivrée à Louis BARBOT à vingt huit sols cy 1. 8. " (14,46 €)

167 Item une serviette ouvrée créée adjudgée et délivrée audit citoyen Joseph ARRACHART à quarante six sols cy 2. 6. " (23,76 €)

168 Item une paire de draps créée adjudgée et délivrée audit citoyen Joseph ARRACHART à la somme de trente neuf livres cy 39. ". " (402,91 €)

169 Item une autre paire de draps créée adjudgée et délivrée audit Nicolas Landry ARRACHART à la somme de quatre vingt livres cy 80. ". " (826,49 €)

170 Item un drap seul crie adjudgé et délivré audit Joseph ARRACHART à la somme de cinquante deux livres cy 52. ". " (537,22 €)

260. 1. " (2.686,61 €)

Page 16

171 Item une autre paire de drap crie adjudgé et delivré à ladite citoyenne veuve Landry ARRACHART à la somme de quatre vingt deux livres cy 82. ". " (847,15 €)

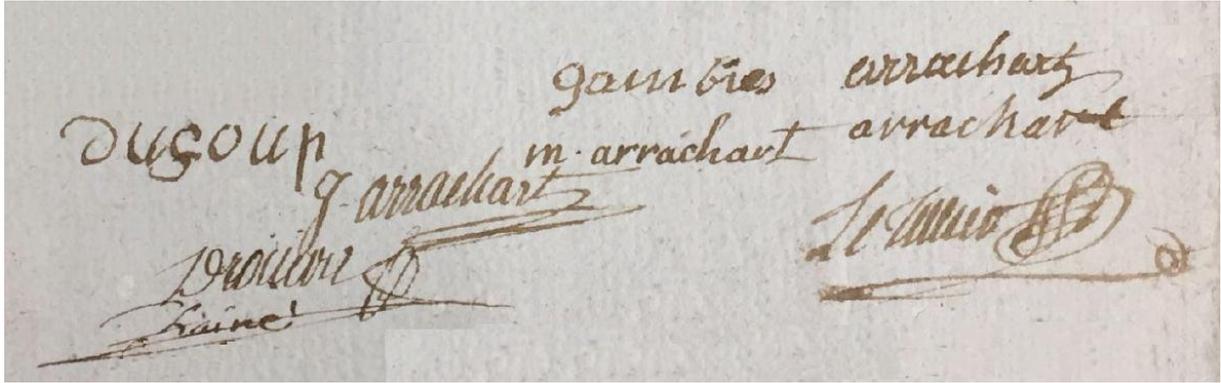
172 Item une autre paire de drap créée adjudgée et delivrée à ladite VEUVE Landry ARRACHART à la somme de quatre vingt livres cy 80. ". " (826,49 €)

173 Item une autre paire de drap créée adjudgée et delivrée à ladite VEUVE ARRACHART à la somme de quatre vingt quatre livres cy 84. ". " (867,82 €)

174 Item une autre paire de drap créée adjudgée et délivrée à ladite citoyenne TESTARD de Corbie à la somme de soixante une livres cy 61. ". " (630,20 €)

175 Item une autre paire de drap créée adjudgée et délivrée à la dite citoyenne TESTARD à la somme de quatre vingt trois livres cy 83. ". " (857,48 €)

Et attendu quil est plus de cinq heures du soir la présente vacation a été cessée et la continuation du dit inventaire à été remise à demain neuf heures du matin, et les dites parties signé avec le dit DUFOUR et lesdits notaires



Et cejourdhui quatre floréal susdite troisième année de la république française une et indivisible, pardevant lesdits notaires, sur la réquisition et la présence desdites parties etdits noms, à neuf heures du matin, l'inventaire et vente dot s'agit a été continué sur les criées

390. " " (4.029,14 €)

Page 17

dudit Noel DUFOUR sergent crieur, selon et ainsi qu'il suit

Payé 176 Item une boîte avec quelques ferraires criés vendus adjugés et délivrés au citoyen Sébastien DELANNOI le jeune aubergiste à Albert à la somme de vingt sols cy
1. " " (0,52 €)

Red. 1s.

177 Item trois petits pots de terre et près criés adjugés et délivrés à la dame citoyenne **veuve ARRACHART** à cinq sols cy ". 5. " (2,58 €)

178 Item deux autres plus grands pots criés adjugés et délivrés à ladite **veuve ARRACHART** à quarante huit sols cy 2. 8. " (24,79 €)

179 Item un pot au feu de terre crié adjugé et délivré à ladite **VEUVE ARRACHART** à vingt cinq sols cy 1. 5. " (12,91 €)

180 Item un poele à queue créée adjugée et délivrée à ladite **VEUVE ARRACHART** à cinquante un sols cy 2. 11. " (26,34 €)

181 Item une ecumoire et six culières d'étain et six fourchettes de fer, criés adjugés et delivrés à ladite **veuve ARRACHART** a quatre livres trois sols cy 4. 3. " (42,87 €)

Payé 182 Item un chaudron de fer criés adjugés et delivrés à François MOREL charpentier à Albert à sept livres cinq sols cy 7. 5. " (74,90 €)

lui rev. 2s 9

183 Item une petite marmite et une culière a pot criée adjudgée et délivrée à ladite **veuve ARRACHART** a la somme de cent dix sols cy 5. 10. " (56,82 €)

184 Item une jatte une assiette et une soupière de terre criés adjudgés et delivrés à ladite **veuve ARRACHART** a trois livres sept sols cy 3. 7. " (34,61 €)

185 Item trois assiettes de terre et une tourtière criés adjudgés et délivrés a ladite **veuve ARRACHART** à trente cinq sols cy 1. 15." (18,08 €)

186 item un pied de fer crié adjudgé et delivré a ladite **VEUVE ARRACHART** a trois livres cy 3. " " (30,99 €)

187 Item un fouloir de boucher crié adjudgé et délivré audit **Joseph ARRACHART** avec un soufflet, a la somme de douze livres cinq sols cy 12 5. " (126,56 €)

188 Item deux picotins d'après criés adjudgés et délivrés a ladite **VEUVE ARRACHART** a douze sols cy ". 12. " (6,20 €)

189 Item un saloir crié adjudgé et délivré à **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier à cinq livres cinq sols cy 5. 5. " (54,24 €)

190 Item une tinette cerclée de fer criée adjudgée ~~adjudgée~~ et délivrée audit **Jean Baptiste ARRACHART** serrurier à six livres un sol cy 6. 1. " (62,50 €)

56. 12. " (584,74 €)

Page 18

191 Item un sceau cerclé de fer crié adjudgé et délivré à ladite **VEUVE ARRACHART** a la somme de neuf livres cy 9. " " (92,98 €)

Payé 192 Item un ban à vaisselle crié adjudgé et délivré au sieur **Guillaume CARON** marchand à Albert à trente deux sols cy 1. 12." (16,53 €)

193 Item un traversin de courte paille de toile crié adjudgé et delivré a la citoyenne **TESTARD** à la somme de dix livres cinq sols cy 10. 5. " (105,89 €)

194 Item une paillasse de topille de courte paille criée adjudgée et delivrée à ladite **veuve ARRACHART** à la somme de quatre livres cinq sols cy 14. 5. " (147,22 €)

195 Item un petrin crie adjudgé et delivré à ladite **veuve ARRACHART** a la somme de vingt sols cy 1. ". " (10,33 €)

Payé 196 Item un marteau et des tenailles crié adjudgé et delivré au citoyen François MENAGER à la somme de trois livres seize sols cy 3. 16. " (39,26 €)

197 Item un bois de lit du bois mélé crié adjudgé et delivré à ladite VEUVE ARRACHART à la somme de cinq livres cinq sols cy 5. 5. " (54,24 €)

198 Item un cendrier crié adjudgé et délivré audit Jean Baptiste ARRACHART serrurier à la somme de quatre livres seize sols cy 4. 16. " (49,59 €)

Payé 199 Item un autre cendrier crié adjudgé et délivré audit François MENAGER cordonnier a la source de huit livres six sols cy 8. 6. " (85,75 €)

Payé 200 Item une table à pied pliant créée adjudgée et délivrée à la dite citoyenne veuve VAILLANT à la somme de cent quinze sols cy 5. 15. " (59,40 €)

Approuvé la surcharge du mot VAILLANT

201 Item une paire de drap crié adjudgé et delivré a ladite TESTARD à la somme de quatre vingt neuf livres cy 89. ". " (919,47 €)

153. 0. " (1.580,66 €)

Page 19

202 Item une autre paire de drap crié adjudgé et delivré a ladite VEUVE ARRACHART à la somme de soixante dix huit livres cy 78. ". " (805,83 €)

203 Item ~~une~~ une autre paire de drap créée adjudgée et delivrée audit citoyen François MENAGER a la somme de cent une livre cy 101. ". " (1.43,44 €)
Au compte de la veuve ARRACHART

204 Item une autre ~~autre~~ paire de drap crié adjudgé et délivré audit Jean Baptiste ARRACHART serurier à la somme de quatre vingt un livres cy 81. ". " (836,82 €)

205 Item un drap seul crié adjudgé et delivré à ladite TESTARD à la somme de cinquante une livre cy 51. ". " (526,89 €)

206 Item une nappe crié adjudgé et delivré audit citoyen Joseph ARRACHART à la somme de dix livres dix sols cy Bon pour dix livres dix sols 10. 10. " (108,48 €)

Payé 207 Item une autre nappe de toile créée adjudgée et delivrée à Jacques LEFEBVRE chasse marée à Albert à la somme de dix livres dix sols cy 10. 10. " (108,48 €)

Payé 208 Item deux essui mains crié adjudgé et délivré audit citoyen BARBOT marchand à la somme de trente six sols cy 1. 16. " (18,60 €)

Payé 209 Item deux tabliers crié adjudgé et delivré audit citoyen BARBOT marchand à la somme de quatre livres six sols cy 4. 6. " (44,42 €)

Payé 210 Item un petit tablier crié adjudgé et delivré audit citoyen BARBOT marchand à la somme de trente six sols cy 1. 16. (18,60 €)

211 Item trois essui mains crié adjudgé et delivré a la citoyenne TESTARD à la somme de douze livres quinze sols cy 12. 15. " (131,72 €)

212 Item quatre autres essui main crié adjudgé et delivré audit Nicolas Landry ARRACHART à la somme de cinq livres cinq sols cy 5. 5. " (54,24 €)

357. 18. " (3.697,51 €)

Page 20

213 Item deux autres torchons criés adjudgés et delivrés a ladite VEUVE Landry ARRACHART à la somme de cent sols cy 5. ". " (51,66 €)

214 Item une armoire de bois d'orme à deux battans fermante à clef criée adjudgée et délivrée à laditte veuve Gaspard Landry ARRACHART a la somme de cent quatre vingt cinq livres cy 185. ". " (1.911,26 €)

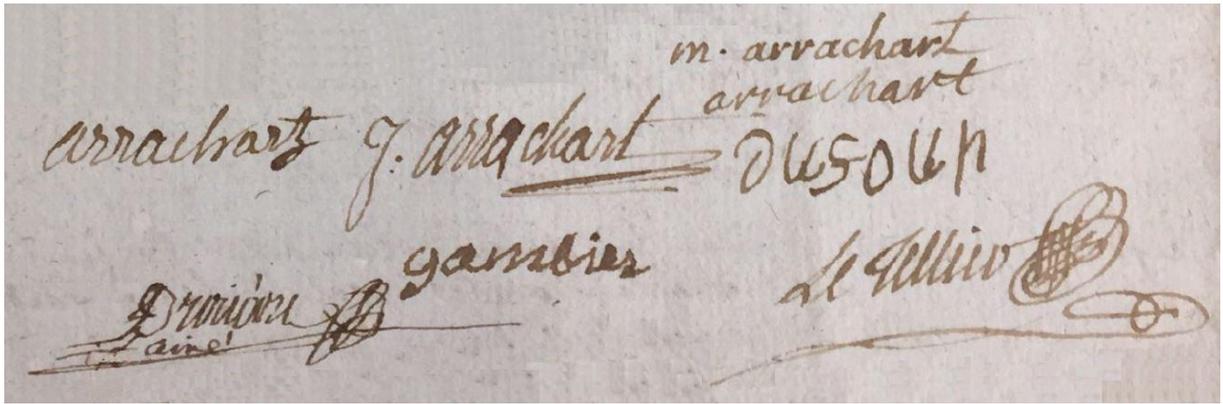
215 Item une table à pied créée adjudgée et délivrée à ladite VEUVE ARRACHART à la somme de cent cinq sols cy 5. 5. " (54,24 €)

216 Item une petite table à ourdissoir adjudgé et délivrée audit citoyen ARRACHART nommé Joseph ARRACHART à la somme de trente sols cy 1. 10. " (15,50 €)

217 Item un petit tas de tourbes crié adjudgé délivré a ladit citoyenne VEUVE ARRACHART a la somme de dix sept livres dix sols cy 17. 10. " (180,79 €)

218 Item un petit tas de bois crié adjudgé delivré à ladite VEUVE ARRACHART à la somme de vingt six sols cy 1. 6. " (13,43 €)

Et attendu qu'il est heure de midi la présente vacation a été cessée et la continuation de la présente vente et inventaire a été remise a cejourdhui deux heures de relevée et tout les parties signé avec ledit DUFOR et les dits notaires.



Et ledit jour quatre floréal susdit troisième année republicaine deux heures de relevée pardevant

215. 11. " (2.226,88 €)

Page 21

Lesdits notaires en présence desdites parties etdits noms l'inventaire et vente dont s'agit a été continuée sur les criées dudit DUFOR selon et ainsi qu'il suit

Payé 219 Item un saloir sans couvercle crié adjudgé et delivré à Charles DUCHAUSSOI boucher à Albert à cinq livres dix huit sols cy 5. 18. " (60,95 €)

suivent quelques bois et matériaux qui se sont trouvés en la petite maison commune de la rue de l'Hopital

220 Item un tas de feuillets de chesne crié adjudgé et delivré audit citoyen Joseph ARRACHART à neuf livres 9. ". " (92,98 €)

Payé 221 Item neuf planches de chesne criés adjudgés et délivrés a Louis Nicolas d'HERIPART cordonnier à Albert a douze livres cinq sols cy 12. 5. " (126,56 €)

Payé 222 Item quatre planches des chesne criés adjudgés et délivrés à Antoine ROUX d'Albert sept livres cinq sols cy 7. 5. " (74,90 €)

223 Item six solives de chesne criés adjudgés et délivrés audit Joseph ARRACHART a la somme de six livres cinq sols cy 6. 5. " (64,57 €)

Payé 224 Item six autres solives de chesne criés adjudgés et delivrés au citoyen Guillaume CARON marchand à Albert à la somme de cinq livres cinq sols cy 5. 5. " (54,24 €)

225 Item six autres chevrons de chesne criés adjudgés et délivrés audit Joseph ARRACHART à quatre livres dix sols cy 4. 10. " (46,49 €)

Payé 226 Item six autres solives de chesne criés adjudés et delivrés avec d'autres morceaux de bois audit citoyen Louis BARBOT à cent quinze sols cy 5. 15. "
(59,40 €)

Payé 227 Item six autres chevrons de chesne criés adjudés et delivrés a Sébastien de CAUNOY aubergiste à Albert a la somme de dix livres cy 10. ". " (103,31 €)

Payé 228 Item six autres chevrons de chesne criés adugés et delivrés audit Noel DUFOUR cordonnier à Albert à vingt sept livres cinq sols cy 27. 5. " (281,52 €)

229 Item six autres solives de chesne criés adjudés et delivrés audit Joseph ARRACHART a la somme de dix sept livres dix sols cy 17. 10. "
(180,79 €)

110. 18. " (1.145,72 €)

Page 22

Payé 230 Item six bottes de lattes criées adjudées et délivrées à Sébastien de LANNOI aubergiste à Albert a la somme de douze livres cy 12. ". " (123,97 €)

Payé 231 Item six autres bottes de lattes criées adjudées et delivrées à Adrien MOREL marechal a Albert à la somme de quatorze livres cy 14. ". " (144,64 €)

Payé 232 Item huit bottes de lattes criées adjudées et delivrées audit Adrien MOREL d'Albert a vingt livres quinze sols cy 20. 15. " (214,37 €)

Payé 233 Item un trépied crié adjudé et délivré audit Adrien MOREL a quarante sols cy 2. ". " (20,66 €)

234 Item une hottée de croutas et solives criées, adjudées et délivrés audit Joseph ARRACHART à cent quinze sols cy 5. 15. " (59,40 €)

Payé 235 Item une autre hottée de bois blanc crié adjudé et delivré audit Sébastien de LANNOY le jeune cabaretier à sept livres quinze sols cy 7. 15. " (80,07 €)

236 Item une autre hottée de bois blanc criée adjudée et delivré audit Joseph ARRACHART a douze livres cy 12. ". " (123,97€)

Payé 237 Item sept chevrons de chesne criés adjudés et délivrés avec quelques solives a Jacques LEFEBVRE aide meunier a Albert a vingt six livres dix sols cy 26. 10. " (273,77 €)

238 Item un tas de croutes et solives criés adjudés et delivrés audit Joseph ARRACHART à dix livres cinq sols cy 10. 5. " (105,89 €)

239 Item une feu à neant criée adjudgée et delivrée criée adjudgée et délivrée audit **Jean Baptiste ARRACHART** a six livres cinq sols cy 6. 5. " (64,57 €)

240 Item une fourche et une fourche criée adjudgée et delivrés audit **Jean Baptiste ARRACHART** à six livres quinze sols cy 6. 15. " (69,74 €)

241 Item un tas de brique criés adjudgés et delivrés au sieur **Nicolas Landri ARRACHART** a trente trois livres dix sols cy 33. 10. " (346,09 €)

242 Item un tas de moelons criés adjudgés et delivrés audit **ARRACHART (Nicolas)** à cinquante cinq sols cy 2. 15. " (28, 41 €)

160. 5. " (1.655,56 €)

Page 23

243 Item un petit chevre crié adjudgé et delivré audit citoyen **Nicolas Landri ARRACHART** à vingt quatre livres cy 24. ". " (247,95 €)

244 Item un lit composé de deux paillasses, deux matelas, deux traversins un de plume et un de paille une couverture et une contrepointe et une paire de draps le tout composant le lit plumier de la **veuve ARRACHART** et son mari, le tout avec huit chaises, une pele et les pincettes, crié adjudgé et delivré a ladite **veuve ARRACHART** à la somme de cinq cens livres cy 500. ". " (5.165,57 €)

245 Item les crémaillères de la grange de la petite maison avec les rateliers et auges et mangeoires criés adjudgés et delivrés à ladicte **veuve ARRACHART** à vingt livres cy 20. ". " (206,62 €)

246 Item un tas de cendres de tourbes dans la sasse crié adjudgé et délivré audit **Nicolas Landri ARRACHART** a la somme de quarante cinq livres cy 45. ". " (464,90 €)

Et attendu qu'il est cinq heures atteintes et sonnées et que dailleurs il ne reste plus rien à inventories en meubles et effets mobiliers la présente vacation a été cessée quant a la vente et la continuation du présent inventaire a été remise du consentement desdites parties esdites noms a demain cinq floréal neuf heures du matin, a l'effet de des déclarations de dettes actives et passives sil y eschet et de description des titres et papiers, aux fins de quoi la dite citoyenne **femme TESTARD** qui présage une absence de sa part à part les présentes, et en vertu des pouvoirs tant de son mari que d'elle contenus en la procuration sus datée et sus mentionnée substitue le citoyen **Nicolas Landri ARRACHART** son frere ainé pour les représenter tous deux par la suite desdites opérations et à toutes les fins d'icelle procuration. Et ont les dites parties etdits noms, ensemble ledit **DUFOUR** sergent crieur, signé avec lesdits notaires pour les reserves de leur droits et actions cy devant exprimées les jour et an que dessus ./.

J. Arrachart me: arrachart arrachart
DUSOY
Le Tellier

Et cejourd'hui cinq floréal susdite troisième année de la république française une et indivisible neuf heures du

589. ". " (6.085,04 €)

matin pardevant lesdits notaires par la requisition des parties comme dessus en ladite maison de la citoyenne **veuve ARRACHART** il a été procédé à la continuation dudit inventaire et description selon et ainsi qu'il suit.

Item a été pris connoissance par lesdites parties de différents papiers qui se sont trouvés avec des titres pour ledit scellés, la plupart desquels a celles parties ont supprimés comme papiers inutiles, et le reste de la séance a été employée à faire noter des dettes actives et passives, ainsi que les papiers des titres et papiers utiles à inventaire sur la séance suivante.

Et attendu qu'il est heure de midi la présente vacation a été cessée et la continuation dudit inventaire aux effets cy dessus a été du consentement desdites parties remise à cejourd'hui deux heures de relevée, et ont scellés parties fait leur droits respectifs signé avec ledit notaire ./.

arrachart J. Arrachart me: arrachart
DUSOY
Le Tellier

Et ledit jour cinq floréal deux heures de relevée pardevant lesdits notaires sur la requisition et en présence comme dessus, a été procédé à la continuation dudit inventaire description et déclaration selon et ainsi qu'il suit.

Dettes actives

A été déclaré par la dite citoyenne **veuve ARRACHART** qu'elle avoit connoissance qu'il étoit dû à la dite communauté par les particuliers cy après nommés les objets ci parès énoncés scavoir.

par Jean Batiste TOUZET blanchisseur a attent une somme de six livres seize sols pour fourniture de porc cy 6. 16. " (70,25 €)

par le nommé DRAPIER de Meaulte trente sols pour pareille fourniture de porc cy 1.10. " (15,5 €)

8. 6. " (85,75 €)

Par le nommé SOYER marchand à Albert une somme de douze livres inq sols pour la fourniture de porc et autres objets cy 12. 5. " (126,56 €)

Et par le citoyen **Jean Baptiste ARACHART** l'un de ses enfans une somme de six cens quatre vingt dix sept livres seize sols trois deniers selon compte de la main dudit défunt **Gaspard Landry ARRACHART** qui doit se trouver parmi les papiers à inventaire avec les pièces à l'appui dudit mémoire cy

697. 16. 3. (7.209,19 €)

Sur quoi celui citoyen **Jean Batiste ARRACHART** a observé que cette note pouvois n'être pas suite, et qu'il avois dailleurs fait des paqu..... en fourniture à compte.

D'après lesquelles considération l'inscription ci dessus ne sera considérée que comme mémoire pour servir aux parties à déduire, débattre et établir leurs droits et prétention respectives après le présent inventaire, à tout quoi elles n'entendent nuire ni préjudicier pas et presenter.

710. 1. 3. (7.209,19 €)

Dettes passives

A été déclaré par ladite citoyenne **veuve ARRACHART** et par lesdits enfans que les dettes passives dela dite communauté pour aient consulte en ce qui suit

Premièrement au citoyen PAYEN médecin a Albert une somme de quatre livres dix sols
(41,84 €)

Au citoyen DEBRYE officier de santé et droguiste à Albert une somme de vingt cinq livres pour restant dû de drogues fournies visites et médicaments envers ledit defunt **ARRACHART** (258,28 €)

Au citoyen VAUTIER aubergiste et marchand à Albert une somme de trente six livres pour fourniture par lui faite de une caffetière & (371,92 €)

Au citoyen **Joseph ARRACHART** l'un desdits enfans une somme de trente deux livres à lui restante dûe pour fourniture de biens tabac & (330,6 €)

Audit citoyen **Joseph ARRACHART** une somme de quatorze livres dix sols d'avances par lui faite pour le cout des procès verbaux d'apposition des cellés et main levée d'icelui, sauf le droit d'enregistrement du présent procès verbal. (149,80 €)

Au citoyen **Jean Baptiste ARRACHART** l'un desdits enfans une somme de quarante sols par lui avancée pour le droit d'enregistrement dudit procès verbal d'apposition de scélles. (20,66 €)

Audit citoyen **Nicolas Landri ARRACHART** l'un desdits enfans une somme de cent vingt huit livres cinq sols tant pour argent preté que pour fourniture de porc et de lait (291,85 €)

Audit citoyen **Nicolas Landri ARRACHART** une autre somme de vingt deux livres pour la supposition de ladite veuve ARRACHART et des biens de ladite succession, par lui avancée pour l'année 1792. (227,28 €)

Au nommé MARQUIS marchand de tourbes à ville pour Corbie une somme de seize livres pour restant dû reprise de tourbe. (165,30 €)

A François QUIGNON charon à Albert une somme dont le montant est ignoré pour le cercueil dudit défunt **ARRACHART** et metre main d'oeuvre, et sauf à compter avec lui

Au citoyen Joseph DUCHAUSSOI brasseur à Albert quelque restant dû et sauf à compter avec lui, pourquoi mémoire

Au citoyen TRINQUI berger à Albert quelque restant dû pour garde de bestiaux à laine et sauf aussi à compter avec lui.

Au citoyen Florimond MERLIER d'Amiens ou ayant caule une somme de vingt quatre livres ou environ de redevance pour une pièce de pré provenant de l'église d'Albert, et sauf à répéter indemnités et à compter avec lui (247,95 €)

Au citoyen Claude François Robert THOLONCEE de Paris une somme par lui prétendue de cinq cens soixante livres par billets reconnoissance et compter avec lui, sans néanmoins aucune approbation dudit objet par les parties et sauf à régler et terminer par la suite ledit objet entre elles (5.785,43 €)

Titres et Papiers

Item se sont trouvés sous les scellés et ont a le représenter par la citoyenne **VEUVE ARRACHART** les titres et papiers ci après inventoriés.

Premièrement une liasse de cinq pièces en expédition pour dattes du neuf janvier 1764, trois avril 1766, vingt mai 1775, six février 1777 et six octobre 1768, qui pour contracter d'acquisition passé devant notaire à Albert et dument controlés dans leur quinquance, du droit des frère et soeur dudit **défunt ARRACHART** a son profit dans trois quartier de terre y déclarés au terroir d'Albert, lesquelles pièces ont été numérotées cottées et paraphées de la main de LE TELLIER notaire soussigné ici et au dos des première et dernière sous la lettre A cy A

Item l'expédition d'un contrat d'acquisition au profit dudit **Gaspard Landri ARRACHART** d'une maison et heritage rue de l'hopital passé devant GORLIER notaire à Albert le premier avril 1757, contrôlé et jus. a Albert le treize aout, avec une muraille de ladite maison et héritage le tout en deux pièces et numérotées cottées et paraphées comme dessus ici et au dos sous la lettre B cy

B

Item une liasse de quatre pièces pour dattes des années 1763 1772 1776 et 1777 qui sont les reçus donnés par le citoyen **Magloire ARRACHART** audit defunt son frère sur les objets cy devant dus, lesquels pièces ont été numérotées cottées et paraphées comme dessus ici au dos sous la lettre C cy

C

Item une pièce une liasse de sept pièces qui concernent la ferme des trois quartiers de pré provenant de la fabrique d'Albert dont la première du vingt six mars 1789, contrôlé le sept avril suivant et un extrait du bail en faveur dudit **défunt ARRACHART** de ces trois quartiers de pré, payé devant GORLIER notaire à Albert; et les autres pièces de différentes dates pour des requisications respectueuses et des recus de redevance concernant ledit pré lesquelles sept pièces ont été numérotées cottées et paraphées comme dessus ici et faire sceller sous la lettre D cy

D

Item une liasse de quatre pièces qui sont brouillons et états de compte et memoires non signés, et dont la dernière seule pièce contient des recus du citoyen THOLOMEE de Paris et sa mère sans date des années 1788 et 1790, en faveur dudit feu ARRACHART à compte de ce qui leur pourvoit être dû, lesquelles pièces ont aussi été numérotées cotées et paraphées comme dessus ici et au dos sous la lettre E cy

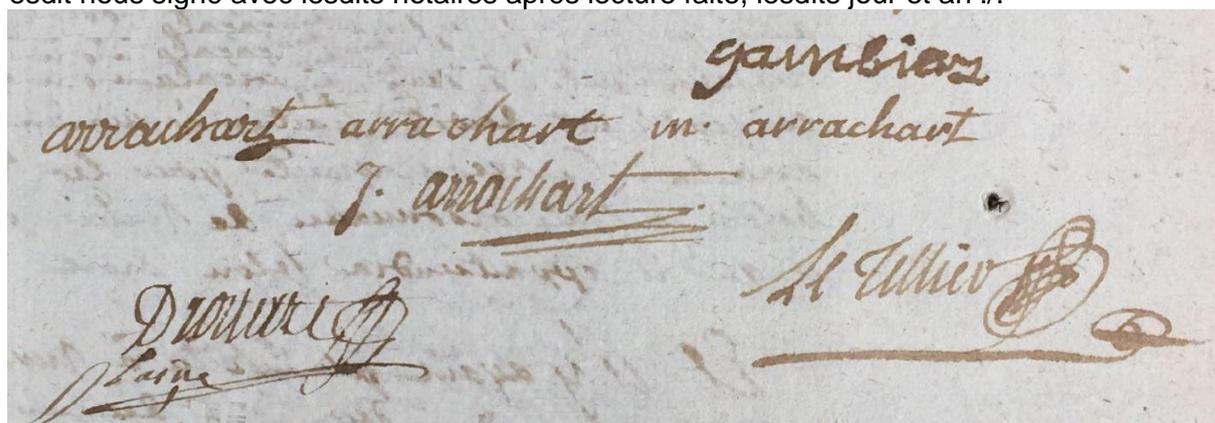
E

Item une liasse de de six pièces qui concernent la propriété de la maison ou demuroit ledis defunt **Gaspard Landri ARRACHART** sise à Albert grande rue dont la première du trente décembre 1761 est une acquisition en paiement de cinq cens livres pris le prix de cette maison, la troisième est une sentence de condamnation du dix huit janvier 1762, et les trois derniers sans dattes de année 1753 et dix huit juin 1775, sont des reçus des citoyens beau fils et le marchand pour le prix de ladite maison, lesquelles pièces ont été cottées et paraphées ici et au dos comme dessus sous la lettre F cy
(5.165,57 €)

F

Item une liasse de dix sept pièces dont la première sous datte du huit novembre mil sept cens

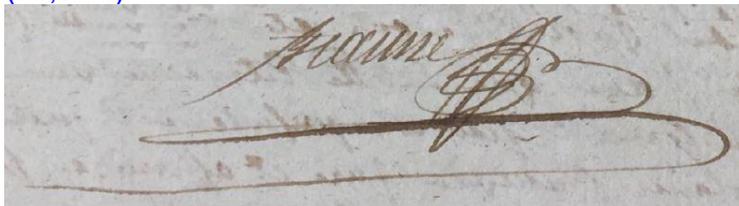
Inventorié à la suite du present inventaire tout ce qui, avoit pû y avoir été omis, et annexé chose en dépendance et non comprise, y avoir été oubliée et qu'elles parvinssent a la connoissance desdites parties aux offres aussi par elle **veuve ARRACHART** de réitérer le présent serment s'il y échoit qui il appartiendra. De tout quoi il a été accordé aux parties ce requerantes et dressé le présent acte par lesdits notaires pour devis et valoir ce que de raison, et le tout sous la réserve cy dessus mentionnée de tous les droits noms raisons qualité et prétentions respectives desdites parties esdit nous auxquels ces présentes ne pourrons nuire ny préjudicier. Et ont toutes lesdites parties comparantes esdit nous signé avec lesdits notaires après lecture faite, lesdits jour et an ./.



The image shows a close-up of a handwritten document in cursive script. At the top right, the word "gambians" is written. Below it, the name "arrachart" is written twice, followed by "m. arrachart". In the center, "J. arrachart" is written and underlined. To the right, there is a large, ornate signature that appears to be "St. Ulric". At the bottom left, there is another signature that is partially obscured and difficult to read, possibly starting with "Drouot".

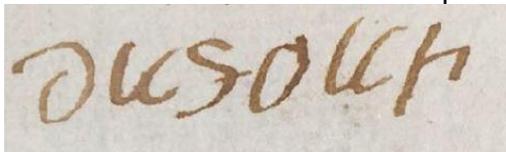
Enregistré à Albert folio 170 cahier 3. Ce six floréal troisième année de la république française une et indivisible ([samedi 25 avril 1795](#))

Reçu trente neuf livres pour la vente et quatre livres pour l'justice à la suite ([402,91 €](#)) et ([41,32 €](#))



Je soussigné Sergent crieur à Albert ai reçu du sieur LE TELLIER notaire à Albert la somme de vingt deux livres pour mes trois journées et sept annonces compris la veille pour la vente mobilière en la maison de la veuve Landri ARRACHART d'Albert du deux floréal et jour suivants.

A Albert le huit floréal 3ème an républicain ([227,28 €](#)) ([lundi 27 avril 1795](#))



Je soussigné Nicolas Landri ARRACHART demeurant à Albert au nom de cessionnaire de Marie Anne GAMBIER veuve de Gaspard Landri ARRACHART ma mère, et de mes frères et beau frère et aussi en mon nom par acte devant le sieur LE TELLIER notaire à Albert en date du seize vendémiaire présent mois reconnois avoir reçu dudit sieur LE TELLIER le somme de six cens vingt sept livres six sols six deniers ([6.480,98 €](#)) faisant avec celle de deux mille huit cens et sept livres six sols six deniers ([29.002,72 €](#)) nous recus par lui de ma dite mere de ... freres et de moi et avec celle de trois cens quatre vingt cinq livres trois sols ([3.979,04 €](#)) par lui retenu pour les frais duois judiciaire expeditaire expedition et vacation, celle de trois mille huit cent dix neuf livres seize sols ([39.462,85 €](#)) montant compris le sol pour livre ([0,52 € pour 10,33 €, soit 5,03%](#)) de l'inventaire et vendue faite sur notre requisition le deux floréal dernier et jours suivants, des effets de la communauté d'entre notre pere et notre dite mere dont le reste du recouvrement se trouve acquitté selon l'acte de cession susdatté. En conséquence de quoy je décharge ledit sieur LE TELLIER du total du montant dudit inventaire.

Fait à Albert le dix huit vendémiaire quatrième année républicaine ([samedi 10 octobre 1795](#))

approuvé lecriture si dessus ARRACHART

Récapitulatif des pages de cet inventaire

1ère page	1. 10. " (15,50 €)
2ème page	43. ". " (444,24 €)
3ème page	34. 17. " (360,04 €)
4ème page	104. 7. " (1.078,05 €)
5ème page	19. 17. " (205,07 €)
6ème page	83. 7. " (861,10 €)
7ème page	123. 11. " (1.276,41 €)
8ème page	118. 6. " (1.222,17 €)
9ème page	25. 3. " (259,83 €)
10ème page	229 .16. " (2.374,09 €)
11ème page	173. 2. " (1.788,32 €)
12ème page	157. ". " (1.621,99 €)
13ème page	125. 10. " (1.296,56 €)
14ème page	105. 7. " (1.088,38 €)
15ème page	260. 1. " (2.686,61 €)
16ème page	390. ". " (4.029,14 €)
17ème page	56. 12. " (584,74 €)
18ème page	153. ". " (1.580,66 €)
19ème page	357. 18. " (3.697,51 €)
20ème page	215. 11. " (2.226,88 €)
21ème page	110. 18. " (1.145,72 €)
22ème page	160. 5. " (1.655,56 €)
23ème page	589. ". " (6.085,04 €)
Vente	3637. 18. " (37.583,32 €)
illisible	181. 18. " (1.879,23 €)

Récapitulatif de l'inventaire chez la veuve ARRACHART

Au notaire vacations 4	120. ", " (1.239,14 €)
Au crieur	22. ". " (227,28 €)
Droits d'enregistrement	43. ". " (444,24 €)
8° V4 du recouvrement	127. 7. " (1.315,67 €)
Expedition	34. ". " (351,26 €)
Timbre	18. 16. " (194,23 €)
Vacation à la main levée	10. ". " (103,31 €)
Vacation de tribunal de famille	10. ". " (103,31 €)

385. 3. " (3.979,04 €)

Reçu

Par Nicolas ARRACHART	368. 5. 9. (3.804,83 €)
Par la veuve ARRACHART	1414. 6. 6 (14.611,58 €)
Par Joseph ARRACHART	311. 6. 6. (3.216,34 €)
Par Jean Baptiste ARRACHART	326. 7. " (3.371,56 €)
Par la femme TESTARD	387. ". 9 (3.998,54 €)

2807. 6. 6. (29.002,84 €)

3192. 9. 6. (32.981,88 €)

Inventaire	3819,16 " (39.462,85 €)
défalqué	3192. 9. 6. (32.981,88 €)

627. 6. 6. (6.480,98 €)

au citoyen PETIT	17. 10. " (180,79 €)
------------------	----------------------

609. 16. 6. (6.300,18 €)

Document antérieur trouvé dans l'inventaire après décès de Gaspard Landri ARRACHART.

1789

meutte

Extrait du rolle des ci devant privilégiés pour la paroisse

Rolle de meutte des pour les 6 derniers mois de 1789 vérifié le 13 mars 1790. vérifié le
~~13 mars~~ par M pincepré ainsi qu'il ensuit

M le premier d'Albert

10 journaux 50. de terre affermées	28 (290,42 €)
linpré et droits principaux	40 (414,89 €)
illisible	12 (124,47 €)
	80 (829,78 €)
illisible	5. 14 (59,12 €)
illisible	3. 10 (36,30 €)
illisible	3 .5. 6. (33,97 €)
	12. 9. 6. (129,39 €)

Délivré conforme à l'original par moi greffier soussigné à Péronne le 26 mai 1790 signé
PELACHE etourenté à Péronne signé BLONDEAU

Note du rédacteur

Je n'ai pas trouvé la liaison avec cet inventaire.

*J'ai recopié ce que j'ai lu, sans tout comprendre, je l'avoue. Cela permettra peut-être à
d'autres personnes d'avancer, dans leurs propres recherches.*

Analyse de cet inventaire/vente des biens de la communauté entre Gaspard Landry ARRACHART et Marie Anne GAMBIER

Il semble que tout ait été mis à l'encan. Les membres de la famille rachètent les objets. Mais je vais m'attarder un peu sur ce que rachète Marie Anne GAMBIER, dite « la veuve ».

1 chaufferette de cuivre	9 livres	(412,86 €)
1 gril de fer	3 livres ; 6 sols	(34,09 €)
1 couverture	19 livres ; 5 sols	(198,87 €)
1 paillasse de toile	6 livres	(61,99 €)
1 petit pétrin	1 livre ; 16 sols	(18,60 €)
1 courte pointe piquée	21 livres ; 10 sols	(222,12 €)
1 bois de lit	8 livres	(82,65 €)
2 rideaux de coutil avec leurs verges de fer	20 livres ; 5 sols	(209,21 €)
1 potière de bois nule (?)	1 livre ; 1 sol	(10,85 €)
1 paire de drap	82 livres	(847,15 €)
1 paire de drap	80 livres	(826,49 €)
1 paire de drap	84 livres	(867,82 €)
3 petits pots de terre	5 deniers	(2,58 €)
2 autres plus grands pots	2 livres ; 8 sols	(24,79 €)
1 pot au feu de terre	1 livre ; 5 sols	(12,91 €)
1 poêle à queue	2 livres ; 11 sols	(26,34 €)
1 écumoire, 6 cuillères d'étain, 6 fourchettes de fer	4 livres ; 3 sols	(42,87 €)
1 petite marmite, 1 cuillère à pot	5 livres ; 10 sols	(56,82 €)
1 jatte, 1 assiette, 1 soupière de terre	3 livres ; 7 sols	(34,61 €)
3 assiettes de terre, 1 tourtière	1 livre ; 15 sols	(18,08 €)
1 pied de fer	3 livres	(30,99 €)
2 picotins*	12 sols	(6,20 €)
1 seau cerclé de fer	9 livres	(92,98 €)
1 paillasse de toile	14 livres ; 5 sols	(147,22 €)
1 pétrin	1 livre	(10,33 €)
1 bois de lit de bois mêlé	5 livres ; 5 sols	(54,24 €)
1 paire de drap	78 livres	(805,83 €)
2 torchons	5 livres	(51,66 €)
1 armoire de bois d'orme à 2 battants à clef	185 livres	(1.911, 26 €)
1 table à pied	5 livres ; 5 sols	(54,24 €)
1 petit tas de tourbe	17 livres ; 10 sols	(180,79 €)
1 petit tas de bois	1 livre ; 6 sols	(13,43 €)
1 lit composé de deux paillasses, deux matelas, deux traversins un de plume et un de paille une couverture et une contrepoinde et une paire de draps le tout composant le lit plumier de la veuve ARRACHART et son mari, le tout avec huit chaises, une pele et les pincettes,	500 livres	(5.165,57 €)
Soit		(12.536,44 €)

Note du rédacteur

*récipient souvent en vannerie destiné à donner une certaine quantité d'aliment au bétail

La correspondance entre les Livres, les Sols, les Deniers et les Euros, est faite à partir du site « *Convertisseur de monnaies d'ancien régime* » de THOMAS FRESSIN, Doctorant en histoire moderne & humanités numériques. Pour l'année 1793.

<http://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/?Y=1600&E=&L=100&S=0&D=0>

Avec tous mes remerciements

Voici, ce qui me paraît étrange :

- ✚ Elle doit racheter tout ce qui lui est indispensable pour vivre.
- ✚ Le prix des draps, sur les 3 paires, pas une seule au-dessous de 800,00 €
- ✚ Le dernier achat : à plus de 5.000 €

Antoine Magloire ARRACHART, boucher

Né le dimanche 24 octobre 1734, à Albert

Décédé le sextidi 6 vendémiaire an VI, soit le mercredi 27 septembre 1797, Grand'Rue à Fontenay-Trésigny (77610)

Marié le quartidi 14 prairial an IV, soit le jeudi 2 juin 1796, à Fontenay-Trésigny, avec **Marie Jacqueline RANSENNE**

Née le mercredi 12 février 1744, à Dammartin-sur-Tigeaux (77163)

Fille de Hugues Joseph RANSENNE et de Marie Jacqueline CALLIER

Tous deux décédés lors du mariage de leur fille.

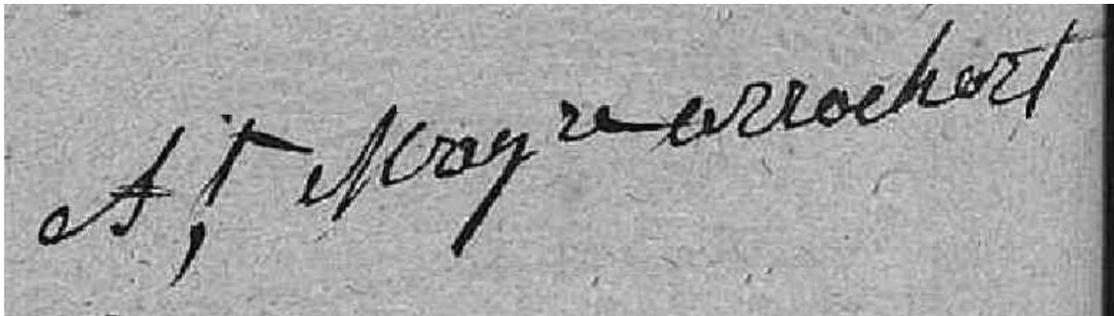
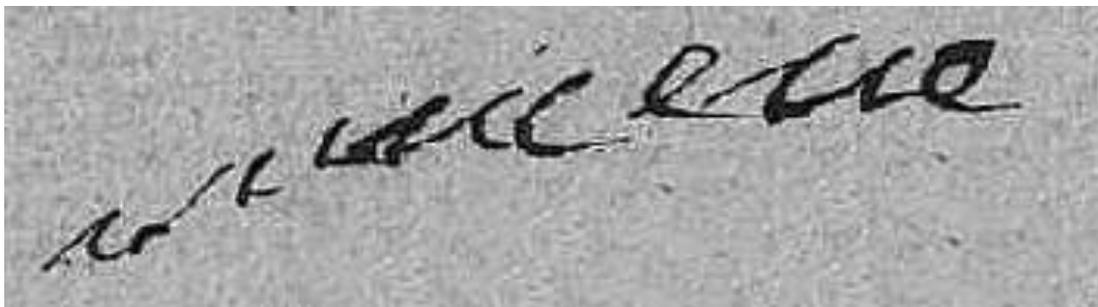
« ARRACHART & RANSENNE

Au jourdhuy quatorze prairial, l'an quatrième de la République française à sept heures du soir pardevant moy Joseph SIMON agent municipal de la commune de Fontenay et en ma qualité chargé de rédiger les actes de naissance, mariage & décès des citoyens sont comparu en la maison commune pour contracter mariage d'une part Antoine Magloire ARRACHART âgé de soixante un ans boucher, domicilié en cette commune garçon, fils de deffunt Jacques Louis ARRACHART en son vivant domicilié en la commune d'Albert département de la Somme & de deffunte Marie Anne DUCHAUSSOY son épouse d'autre part Marie Jacqueline RANSENNE âgée de cinquante deux ans cuisinière chez le citoyen HOURSART propriétaire au Limodin commune de La Houssaye département de Seine-et-Marne fille de deffunt Hugues Joseph RANSENNE en son vivant domicilié en la commune de Dammartin** département de Seine-et-Marne & de deffunte Marie Jacqueline CALLIER son épouse; lesquels futurs conjoints étaient accompagnés des citoyens Pierre Guillaume COQUILLARD âgé de soixante quinze ans maçon domicilié à Fontenay de Noel Doctrové COQUILLARD agé de quarante deux ans menuisier demeurant à Fontenay amis de l'époux de Pierre HOUDIN*** agé de trente sept ans boucher domicilié a La Houssaye de Jean Michel GOURDAUGEN agé de trente cinq ans marchand mercier domicilié à Marles Département de Seine-et-Marne amis de l'épouse moi Joseph SIMON après avoir fait lecture en présence des parties & de leurs témoins, 1° de l'acte de naissance de Antoine Magloire ARRACHART dressé en conformité de la Loy du quatorze septembre mil sept cent quatre vingt treize concernant les formalités à observer quand on ne peut représenter d'actes de naissance par le citoyen LAMOTTE notaire à Fontenoy en présence des citoyens Claude Jean Baptiste VERNIS patissier & Louis BEAUNIER instituteur tous deux demeurant à Fontenay sur l'attestation des citoyens Pierre Antoine MIRAULE serrurier Paul THIBAULE menuisier Joseph LUTEREAU maçon & Jean DESMART marchand tous domiciliés à Fontenay, lequel acte constate qu'il est né le vingt quatre octobre mil sept cent trente quatre en la commune d'Albert département de la Somme du légitime mariage de Jacques Louis ARRACHART & de Marie Anne DUCHAUSSOY ci-dessus dénommés; 2° de l'acte de naissance de Marie Jacqueline RANSENNE qui constate qu'elle est née le douze février mil sept cent quarante quatre en la commune de Dammartin département de Seine-et-Marne du légitime mariage entre Hugues Joseph RANSENNE & Marie*

Jacqueline CARLIER cy dessus dénommés; 3° de l'acte de publication de promesse de mariage entre les futurs conjoints dressé par moy Joseph SIMON le onze du présent mois de Prairial et affiché le même jour à la porte de la maison commune de Fontenay, de pareil acte de publication de promesse de mariage entre lesdits futurs conjoints dressé par le citoyen agent municipal de la la commune de La Houssaye le onze prairial par moi & affiché le même jour à la porte de la maison commune de La Houssaye, après aussy que Antoine Magloire ARRACHART & Marie Jacqueline RANSENNE ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé au nom de la Loy que Antoine Magloire ARRACHART et Marie Jacqueline RANSENNE sont unis en mariage & jen ai dressé le présent acte que les parties & les témoins ont signé avec moy.

Fait en la maison commune de Fontenay le jour mois & an cy dessus

Signé: Antoine Magloire ARRACHART ; RANSENNE ; AUDENT*** ; GOURDANGE ; COQUILLARD ; COQUILLARD ; SIMON »

A close-up photograph of a handwritten signature in black ink on a light-colored paper. The signature is written in a cursive, somewhat slanted style and reads "A. Magloire Arrachart".A close-up photograph of a handwritten signature in black ink on a light-colored paper. The signature is written in a cursive, somewhat slanted style and reads "M. J. Ransenne".

Notes du rédacteur

* Manoir du Limodin

** La proximité avec les autres lieux, fait que j'opte pour Dammartin-sur-Tigeaux (77163)

*** A comparer à la signature HOUDIN-AUDENT

Je me suis étonné de l'âge des mariés 61 ans pour lui et 52 ans pour elle.

L'acte ne fait référence à aucune union préalable, ni pour l'un, ni pour l'autre.

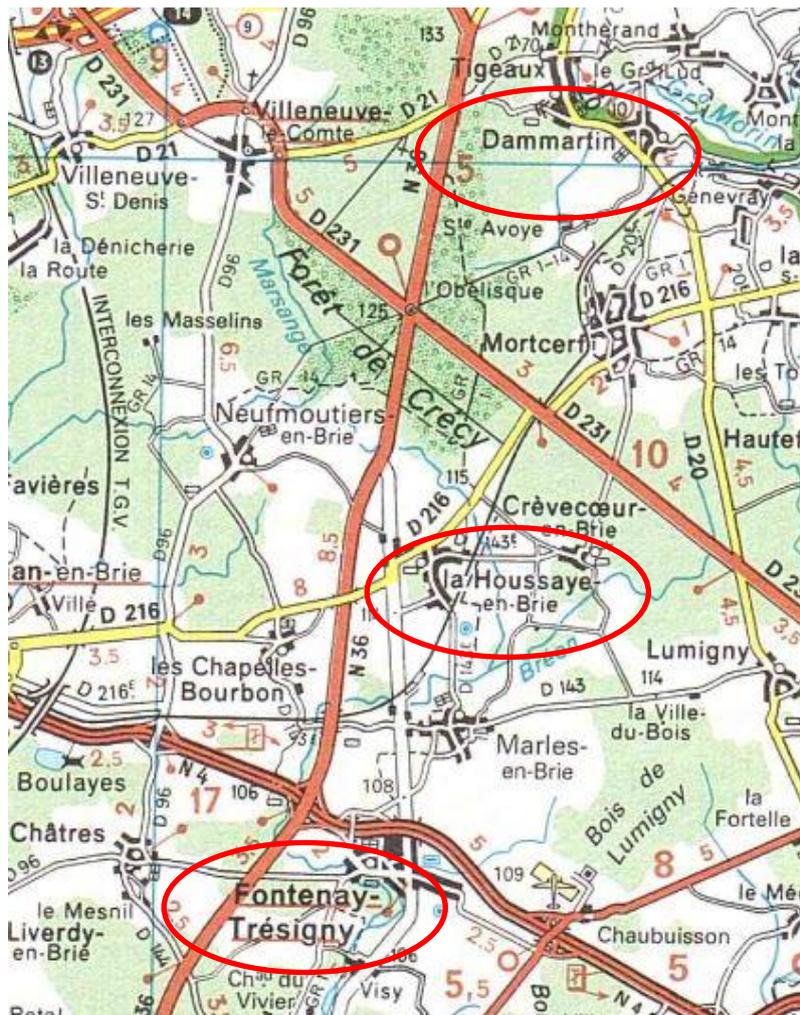
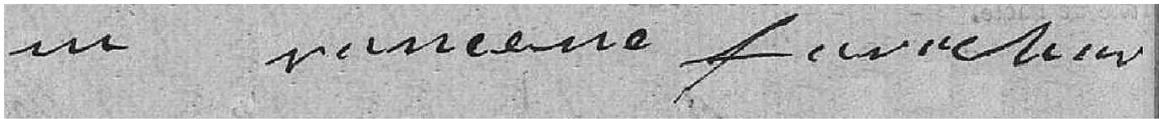
Lui décède 1 an, 3 mois et 23 jours après son mariage. S'agit-il de laisser l'héritage à celle qui est devenue son épouse et héritière.

« ARRACHART

Aujourd'hui sept vendémiaire l'an sixième de la République française à huit heures du matin pardevant moi Pierre Ambroise MIRAULT agent municipal de la commune de Fontenay et en cette qualité chargé de rédiger les actes de naissance mariage et décès des citoyens sont comparus en la maison commune Marie Jacqueline RANSENNE agée de cinquante trois ans domiciliée à Fontenay et Noël Doctrové COQUILLARD âgé de trente six ans menuisier domicilié à Fontenay; la première épouse de Antoine Magloire ARRACHART, le second son voisin lesquels nous ont déclaré que ledit Antoine Magloire ARRACHART agé de soixante trois ans vivant boucher domicilié à Fontenay est mort hier six vendémiaire à onze heures du soir dans sa maisons située à Fontenay dans la grand'ruie daprès cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès dudit Antoine Magloire ARRACHART et jen ai dressé le présent acte que Marie Jacqueline RANSENNE Noël Doctrové COQUILLARD ont signé avec moi.

Fait à Fontenay les jour mois et an cidessus

Signé: M. Jacqueline RANSENNE ; N. D. COQUILLARD ; MIRAULT »





La Houssaye-en-Brie ; Manoir du Limodin, où est cuisinière Marie Jacqueline RANSENNE au moment de son mariage.

Marie Jacqueline RANSENNE se remarie 8 mois et 5 jours après son veuvage :
Le 14 prairial an VI, (soit le 2 juin 1798), à Chaumes-en-Brie (77390) avec
Nicolas LAMBEQUIN vigneron.

Soit à environ 5 km de Fontenay-Trésigny

Sur son acte de mariage **Antoine Magloire ARRACHART** est dit « *garçon* » ce qui signifie célibataire. Pour **Marie Jacqueline RANSENNE**, il n'est fait état d'aucun mariage antérieur.

Je ne leur connais aucun enfant qu'ils auraient pu avoir antérieurement à ce mariage.

C'est le quatrième mariage de **Nicolas LAMBEQUIN**. Il a 74 ans et 7 jours et est veuf depuis 3 mois et 11 jours. **Marie Jacqueline** a 54 ans, 3 mois et 19 jours.

Je ne connais aucune descendance, de ces multiples mariages.

Jacques Louis ARRACHART, charcutier
Naissance calculée en 1737 (actes de mariage et de décès)
Décédé le dimanche 27 juillet 1827, à Albert
Marié le mardi 30 octobre 1770, à Fouilloy (80800), avec
Marie Louise TRICOT, domestique
Naissance calculée en 1741 (acte de mariage)
La date et le lieu du décès me sont inconnus

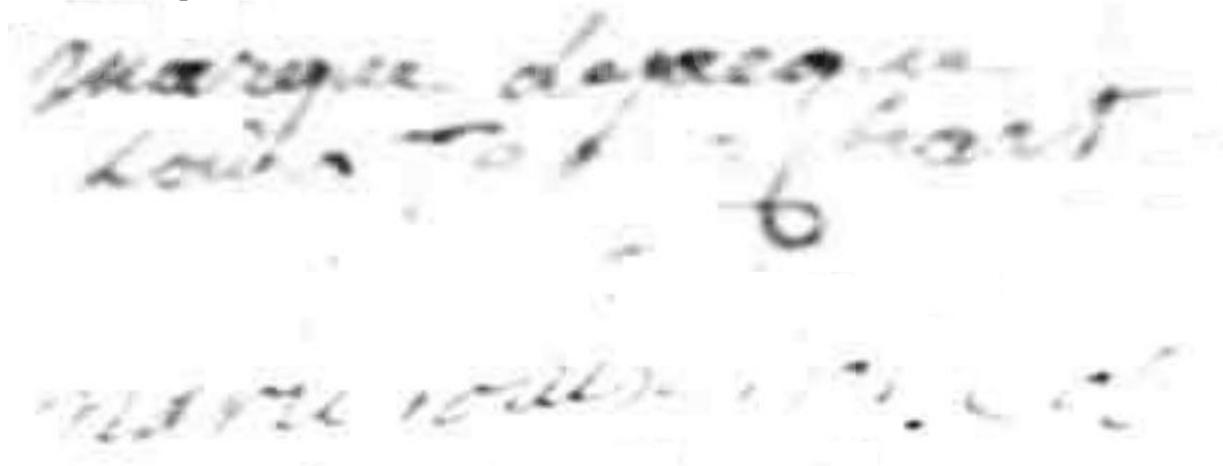
Fille de Joseph TRICOT et de Marie Catherine GOULIEN

Je ne connais pas de descendance pour ce couple

« Le trentième jour d'octobre mil sept cent soixante dix après trois publications de bans a la messe paroissiale de Rosay diocèse de Rouen sans opposition et empchement siuivant certificat de monsieur le curé dudit Rosay en datte du vingt deux du présent mois et an que dessus signé LE SAGE curé de Rosay avec paraphe resté entre nos mains, et a la notre selon la pratique de leglise aussi sans opposition et empchement, et après que les fiancailles ont été hier célébrées en notre eglise Jacques Louïs ARACHART maréchal de profession garçon agé d'environ trente trois ans demeurant depuis plusieurs années en la dite paroisse de Rosay, fils de feu Jacques Louïs ARACHART marchand aubergiste, et de feffunte Marie Anne DUCHAUSSOY de la paroisse d'Albert de nôtre dioceze d'une part; et Marie Louïse TRICOT en condition depuis plusieurs années en notre paroisse agée denviron vingt neuf ans fille de feu Joseph TRICOT maître cordonnier et de deffunte Marie Catherine GOULIEN aussi de la dite paroisse d'Albert d'autre part, ont été par nous chanoine curé soussigné mariés en nôtre eglise en presence de François MARTIN tailleur d'habits beau frere de Louïs Marc ARRACHART, Landry ARRACHART ses frères, de Vincent Joseph TRICOT maître perruquier a Amiens frere de la contractante d'Hierosme DU BOIS chantre de notre chapitre comme temoins pris en cette occasion qui ont signéz et fait leurs marque ordinaire avec les contractants au présent acte les dits jours et an que dessus.

Signé: Marque de Jacques Louis ARRACHART ; Marie Louise TRICOT ; ARRACHART ; Vincent Joseph TRICOT ; Landry ARRACHART.

Les autres signatures sont illisibles »

The image shows two handwritten signatures in cursive script. The top signature is 'Jacques Louis Arrachart' and the bottom signature is 'Marie Louise Tricot'. The ink is dark and the handwriting is somewhat slanted and dense.

Même si les signatures sont difficiles à lire, l'on remarque que sur cet acte, c'est l'épouse qui signe, l'époux ne fait que mettre sa marque. C'est assez inhabituel, car, si dans un couple un seul sait écrire, c'est majoritairement l'homme.

Remarié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Marie Anne Françoise ROQUET

Naissance calculée en septembre 1759 (acte de décès)

Décédée le mercredi 29 mars 1826, à Albert

J'ai connaissance de ce mariage, par l'acte de décès de Jacques Louis ARRACHART.

Dont un fils

Pierre Jacques Louis ARRACHART

Né le quartidi (angélique) 4 prairial an IX, soit le 24 mai 1801

Décédé le dimanche 21 mai 1809, à Albert

Il décède à 7 ans, 11 mois et 28 jours

Il n'y a que la Table Décennales pour attester de sa naissance car les actes ne commencent, pour cette commune, qu'en 1833.

Agnès Félicité ARRACHART

Naissance calculée en 1740 (acte de décès)

Décédée le vendredi 28 avril 1820, à Fouilloy

Mariée avant 1760, en un lieu non connu, avec

François MARTIN, tailleur d'habits

Naissance estimée vers 1740

Décédé avant le 28 avril 1820

Dont

Marie Agnès Euphrosine MARTIN

Marie Françoise Augustine MARTIN

Née le lundi 9 mars 1761, à Fouilloy

Décédée le dimanche 4 janvier 1778, à Fouilloy

Elle décède à 16 ans, 9 mois et 26 jours

Jacques François MARTIN

Né le 15 décembre 1762, à Fouilloy

Je n'ai pas plus d'information sur cette personne

Je n'approfondis pas cette branche qui diverge des ARRACHART à Albert

Génération 3

NOUS RETROUVONS LES 4 ENFANTS DE GASPARD LANDRI ARRACHART ET MARIE ANNE GAMBIER, QUE NOUS AVONS VU DANS L'INVENTAIRE/VENTE, APRÈS LE DÉCÈS DE CELUI-CI, DANS LA GÉNÉRATION PRÉCÉDENTE.

Nicolas Landri ARRACHART, charcutier

Né le jeudi 15 novembre 1753, à Albert

Décédé le dimanche 5 février 1823, à Albert

Premières noces le jeudi 23 avril 1778, à Heilly (80113), avec

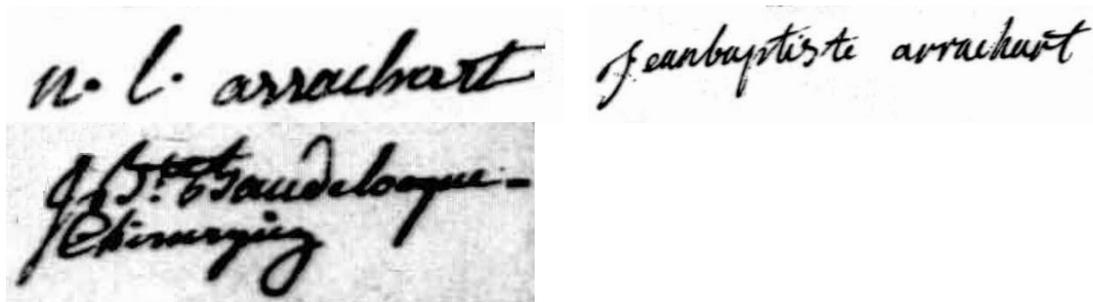
Marie Geneviève BAUDELOCQUE

Née le jeudi 17 juin 1851, à Heilly

Décédé le lundi 12 juin 1815, à Albert

« Le vingt trois avril* après bans publiés par trois jours de dimanches, et fêtes en cette paroisse et en celle d'Albert, après fiancailles célébrées, et dispense du tems obtenue**, je curé d'Heilly soussigné ai marié solennellement **Nicolas Landry ARRACHART** fils de Gaspard Landry ARRACHART et de Marie Anne GAMBIER de la paroisse d'Albert, et **Marie Geneviève BAUDELOCQUE** fille d'Antoine BAUDELOCQUE et de feu Marie Anne BARBIER de la paroisse d'Heilly, en présence de Gaspard Landry ARRACHART pere du contractant, de Jean Baptiste ARRACHART son frère, François MARTIN, Claude ARRACHART, Jean Baptiste DUCHAUSSOY, Adrien DUCHAUSSOY, Claude THOLOMEE, et Antoine BAUDELOCQUE pere de la contractante Jean Baptiste et Antoine BAUDELOCQUE frères, Jean Baptiste BAUDELOCQUE chirurgien, Jean Baptiste CRAMPON, François LARNELLE, Joseph BAUDELOCQUE qui ont signé avec nous les jours et ans susdits

Signé: N.L. ARRACHART ; Marie G. BAUDELOCQUE ; ARRACHART ; Jean Baptiste ARRACHART ; B. DUCHAUSSOY ; Joseph ARRACHART ; DUCHAUSSOY ; THOLOMEE Claude ARRACHART ; Antoine BAUDELOCQUE ; J.B. BAUDELOCQUE ; J.B. BAUDELOCQUE ; CHIRMAGIEZ ; Charles Antoine BAUDELOCQUE ; Joseph BAUDELOCQUE ; CRAMPON ; FOURNIER curé »



The image shows three handwritten signatures in cursive script. The top left signature reads 'n. l. arrachart'. The top right signature reads 'Jeanbaptiste arrachart'. The bottom signature, which is larger and more prominent, reads 'J.B. Baudelocque - Chirurgien'.

Note du rédacteur

* l'an 1778, l'année n'est indiquée que sur le premier acte de celle-ci.

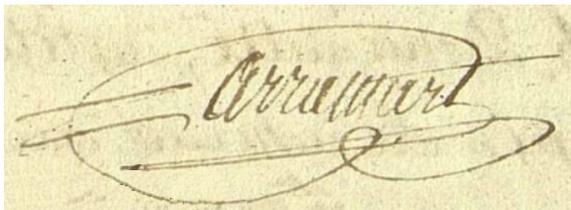
** Cette année 1778, Pâque est le 19 avril. C'est entre Mardi-gras et Pâques, c'est-à-dire pendant le carême, que le mariage est interdit ?

Je n'ai pas trouvé le Claude ARRACHART, cité comme témoin et qui signe.

Je connais 4 enfants du premier mariage :
Charles François Joseph ARRACHART
Louis Nicolas Joseph ARRACHART
Louise Geneviève Agnès ARRACHART
Thérèse Monique ARRACHART

« L'an mil huit cent vingt six le quatre février est décédé Nicolas Landri ARRACHART agé de soixante douze ans veuf en première noces de Marie Geneviève BAUDELOQUE et époux en secondes noces de Marie Anne BAUDOUIN, de cette ville, et le lendemain son corps a été inhumé au cimetière de cette paroisse par nous Curé-Doyen et Chanoine soussigné en présence des sieurs Louis Nicolas Joseph ARRACHART son fils et Louis François WABLE son gendre soussigné avec nous
Signé: ARRACHART ; WABLE ; CODEVELLE »

Cet acte de décès est signé par



Louis Nicolas Joseph ARRACHART, son fils
Agnès ARRACHART, son gendre



Louis François WABLE époux de Louise Geneviève

Secondes noces (pour les deux) le mercredi 27 septembre 1815, à Authuille (80300),
avec

Marie Anne BAUDOUIN, fileuse*
Née le lundi 11 août 1755, à Cély (77930)

Elle est veuve en premières noces de :
Pierre Philippe LEFEVRE
Né vers 1750
Décédé le jeudi 16 septembre 1813, à Albert

Je ne connais pas d'enfants de ce mariage

Note du rédacteur

*Personne qui fabrique du fil avec une matière textile (Larousse)

L'acte de ce second mariage est une copie, et ne contient donc pas de signatures, seulement la liste des personnes qui ont signé l'acte.

BAUDELOCQUE

Je souhaite faire une digression, à la suite du mariage avec **Marie Geneviève BAUDELOCQUE**, avant de reprendre l'histoire des ARRACHART à Albert.

Les informations ci-dessous sont extraites de l'étude de Marie France GOURDAIN-MALTZKORN, (détails dans les remerciements en fin de document).

Génération 1

Robert BAUDELOCQUE, charron et questeur de la confrérie de la Sainte Vierge

Né le mardi 1^{er} septembre 1676, à Heilly

Décédé le mercredi 17 juin 1750, à Heilly

Marié le vendredi 6 novembre 1696, à Heilly, avec

Jeanne DARRAS

Naissance estimée en 1674

Décédée le samedi 23 septembre 1732 à Heilly

Dont

Geneviève BAUDELOCQUE (1^{er} décembre 1697- 4 janvier 1787)

Robert BAUDELOCQUE (1^{er} juin 1702-24 mars 1777)

Marie Antoinette BAUDELOCQUE (naissance estimée en 1705)

Angélique BAUDELOCQUE (24 octobre 1707-28 octobre 1784)

Antoine BAUDELOCQUE voir ci-après

Jean Baptiste BAUDELOCQUE voir ci-après

Extrait de la génération 2

Antoine BAUDELOCQUE, charron*

Né le samedi 6 février 1712, à Heilly

Décédé le mercredi 21 avril 1790, à Heilly

Marié le mardi 22 février 1735, à Heilly, avec

Marie Anne BARBIER

Née lundi 11 avril 1712, à Sauvillers-Mongival (80110)

Décédée le mercredi 13 août 1777, à Heilly

Note du rédacteur

*Fabricant de chars, charrettes, tombereaux, brouettes et autres moyens de transport (www.vieuxmétiers.org)

Dont

Nicolas Benoît BAUDELOCQUE (16 novembre 1736-estimé 1807)

Marie Madeleine BAUDELOCQUE (13 avril 1738-13 mai 1780)

Marie Antoinette BAUDELOCQUE (22 janvier 1740-2 février 1740)

Charles Antoine BAUDELOCQUE (18 septembre 1741-15 octobre 1807)

Jean Baptiste BAUDELOCQUE (1 juin 1743- ?)

Marie Ursule BAUDELOCQUE (2 avril 1745-4 mai 1761)

Marianne BAUDELOCQUE (10 avril 1749-21 février 1833)

Marie Geneviève BAUDELOCQUE

Jean Baptiste BAUDELOCQUE, maître en chirurgie

Né le vendredi 8 avril 1718, à Heilly

Décédé le dimanche 5 juin 1785, à Heilly

Marié le samedi 12 août 1741, à Heilly, avec

Anne LEVASSEUR

Naissance estimée en 1716

Décédée le samedi 1^{er} mai 1784, à Heilly

Dont

Marie Anne Joseph Clotaire BAUDELOCQUE (19 mars 1743- ?)

Félix Honoré BAUDELOCQUE (3 mai 1744-23 mai 1794)

Jean Baptiste BAUDELOCQUE (7 novembre 1745- ?)

Jean Louis BAUDELOCQUE voir ci-après



Jean Louis BAUDELOCQUE

Né le mardi 30 novembre 1745, à Heilly

Décédé le mercredi 2 mai 1810, rue Jacob 16, Paris VI^o arrondissement

Inhumé au cimetière de l'Ouest de Vaugirard, il est transféré le 17 août 1839 au Père Lachaise, du fait du percement du boulevard Pasteur actuel.

Premier mariage le dimanche 6 avril 1777, à Paris, avec

André de RULLIE

Décédé le jeudi 4 janvier 1787

Second mariage en septembre 1788, en un lieu non connu, avec

Marie Catherine Rose LAURENT

Naissance estimée en 1758

Inhumée le dimanche 4 août 1839 à Paris XX^o arrondissement.

Cette étude ne fait état de descendance, que pour le second lit.

Médecin accoucheur

Professeur d'obstétrique

Académicien

Il fut le médecin accoucheur des reines d'Espagne, de Hollande, de Naples et des dames de la cour.

Il est l'auteur d'un ouvrage "L'art de l'accouchement".

Atteint d'une congestion cérébrale, il ne put mettre au monde le Roi de Rome.

Bauvelocque



Plaque apposée, à Heilly, sur la maison où il vécut.

J'ai eu l'honneur de naître le samedi 11 avril 1942 à 12h30, à la maternité de l'hôpital Port Royal – BAUVELOCQUE dans le XIV^e arrondissement de Paris, qui fut fondée par la Convention en 1795.



En conclusion

Marie Geneviève BAUVELOCQUE épouse de Nicolas Landry ARRACHART est cousine germaine de **Jean Louis BAUVELOCQUE**. Nous venons de voir que les deux pères sont frères.

Fin de la parenthèse des BAUVELOCQUE.

Jean Baptiste ARRACHART

Né vers 1770

Décédé entre le 13 octobre 1819 et le 1^o décembre 1820, à Albert (80300)

Marié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Marie Catherine DUCHAUSSOY

Née vers 1770

Décédé après le 13 octobre 1819 (mariage de Laurent Frédéric ARRACHART)

Dont 9 enfants :

Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART

Marie Anne Catherine Augustine ARRACHART

Laurent Frédéric ARRACHART

Charles Alexandre ARRACHART

Marie Madeleine Françoise ARRACHART

Gertrude ARRACHART

Sophie ARRACHART

Victor Landry Benjamin ARRACHART

Alexandrine Opportune ARRACHART

Pour la petite histoire, avec leurs 9 enfants, je leur ai retrouvé 45 petits-enfants...

Marie Anne Louise ARRACHART

Naissance calculée en 1762, à Albert (acte de décès)

Décédée le mardi 25 septembre 1832, à Corbie (80800)

Mariée, à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Etienne TESTART, couvreur en chaume

Estimée en 1760, rue des Près, commune de Corbie (acte de décès)

Décédé le décadi (cuve) 10 vendémiaire an XIII, soit le mardi 2 octobre 1804 à 14h00, rue des Près, commune de Corbie.

Fils d'Etienne TESTART et de Marguerite MARCILLE

Dont une fille

Marie Anne Louise TESTART

Née le mardi 19 juillet 1783, à Corbie

Décédée le jeudi 26 décembre 1880, à Corbie

Mariée le mardi 30 juin 1807, à Corbie, avec

Louis HUE

Naissance estimée en 1785

Décès estimé en 1840

Dont 14 enfants:

Louis Antoine Henri HUE (1807-1808)

Louis Charles Maxime HUE (1808-1809)

Louis Constant HUE (1809-1810)

Marie Anne Colette HUE (1811-1878)

Louis François Célestin HUE (1812-1812)

Louis Célestin HUE (1813-1826)

Florentine HUE (1814-1814)

Joséphine Catherine Adèle HUE (1815-1817)

Pierre François HUE (1817-1892)

Jean Baptiste Emmanuel HUE (1818-1818)

Marie Louise HUE (1820-1820)

Marie Thérèse HUE (1821-1821)

Marie Louise Geneviève Émélie HUE (1824-1849)

Fulgence Adolphe (1826-1826)

(Source Généanet) Je n'ai pas vérifié ces données

Sur 14 enfants seuls 4 dépasseront l'âge de 10 ans.

Je n'approfondis pas cette branche, pour rester centré sur les ARRACHART à Albert.

Charles François Joseph ARRACHART, tourneur en bois*

Naissance calculée en avril 1763, (probablement à Albert, acte de décès)

Décédé le jeudi 5 octobre 1820, à 57 ans ½, à Albert

Contrat de mariage le 17 octobre 1790 (3^E7119), à Albert, avec

Marie Thérèse Catherine QUIGNON

Naissance estimée en 1770

Décédée le 24 août 1818, à 62 ans, à Albert

Fille de Jacques QUIGNON et de Françoise CLEROT

Note du rédacteur

*Celui qui fabrique des pieds de table, de chaises.....

Je n'ai pas trouvé leur acte de mariage mais leur contrat de mariage :

« 17 8bre 1790

Mariage entre sieur Charles François Joseph ARRACHART serrurier à Albert et Catherine Thérèse QUIGNON dudit lieu

Pardevant les notaires royaux au bailliage et gouvernement de Péronne resident à Albert soussignés.

Furent présent sieur Charles François Joseph ARRACHART garçon agé de vingt sept ans environ fils du sieur Gaspard Landri ARRACHART chaircutier demeurant à Albert et de Marie Anne GAMBIER ses pere et mere étant à marier stipulant pour lui même assisté héautement de ses dits pere et mere, du sieur Nicolas Landri ARRACHART chaircutier demeurant audit Albert son frere, du sieur Jean Baptiste ARRACHART maître serrurier audit Albert aussi son frere, tous presens comparans et soussigné d'une part

Demoiselle Catherine Thérèse QUIGNON fille majeure demeurant à Albert de defunts Jacques QUIGNON charon audit lieu et Françoise CLEROT ses pere et mere étant aussi à marier stipulant pour elle même assistée néanmoins du sieur François QUIGNON charon demeurant à Albert son frère, du sieur Nicolas Toussaint QUIGNON aussi charon demeurant à Albert son oncle du fils de Vienne maître charpentier à Albert son oncle à cause de Marie Gabrielle QUIGNON sa femme de M. Philippe Joseph Xavier de VERDIERE chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis capitaine d'infanterie demeurant à Albert son protecteur, du sieur Charles de VAUX laboureur demeurant à Albert son ami, du sieur Sieur Joseph DUCHAUSSOY aussi laboureur à Albert son ami, tous aussi presens comparans et soussignés d'autre part

Lesquels sieur Charles François Joseph ARRACHART et Catherine Thérèse QUIGNON ont dit devoir se prendre incessamment l'un l'autre par nom et loi de mariage en face de l'église mais auparavant la célébration d'icelui lesdites parties ont de l'avis compris et consentement de leur pere mere parens et amis sus nommés fais et font par ces présentes en considération dudit mariage les traités accords conventions et stipulations qui suivent

Premièrement de la part dudit sieur Charles François Joseph ARRACHART futur époux, lesdits sieur Gaspard Landri ARRACHART et Marie Anne GAMBIER ses pere et mere icelle GAMBIER dument autorisée de son mari à l'effet de présenter ont déclaré donner en faveur de mariage a leurdit fils futur époux avec promesse solidairement l'un pour l'autre par eux de lui fournir et payer au jour de la célébration de son mariage, et ce acceptant ledit futur époux, une valeur de trois cents livres (3.111,67 €) tant en effets mobiliers qu'en argent comptant, de laquelle somme de trois cent livres, celle de cent livres (1.037,22 €) entrera en la future communauté et le surplus tiendra nature de propre au dit futur époux et aux siens de son estoc et signe.

Et de la part de ladite demoiselle Catherine Thérèse QUIGNON future épouse, il a été déclaré parelle que ses biens consisteront en une somme de sept cens livres (7.260,57 €) de laquelle il en entrera la somme de cent livres (1.037,22 €) en la future communauté, et dont le surplus tiendra nature en propre à icelle future épouse et aux biens de son estoc coté et lique, même sera employée aux premières acquisitions d'immeubles que les contractans pourront faire, pour iceux immeubles et jusque à due concurrence sortir la dite nature de propre à ladite future épouse comme dessus.

Et pour clauses et conditions dudit futur mariage il a été convenu et accordé que les futurs époux seront uns et communs en bien meubles et couverts immeubles au désir de la coutume du gouvernement de Péronne qui régira la future communauté

Qu'arrivant la dissolution de la dite communauté par le prédécès de l'un ou l'autre des futurs conjoints, le survivant d'eux soit qu'il ait enfans ou non procréés dudit mariage retirera franchement et pour charge de dettes de ladite communauté les habits et linges servans à son corps, son lit garni et un coffre ou armoire à choisir, et en autre la future épouse ses bagues et joyaux, et sera ladite future épouse donée du douaire coutunier au ca que douaire ait lieu.

Sous lesquelles clauses et condisions les parties ont dit être d'accord et contentes sans lesquelles ledit futur mariage n'eut pas perfection.

Et généralement promettant & obligeant & consentans & renouant.

Fait et passé à Albert es etudes l'an mil sept cens quatre vingt dix le dix septième jour de octobre de rellevée, et ont les comparans signé avec les notaires après lecture faite, le controlle notifié.

Signé: ARRACHART ; ARRACHART ; C.F.J. ARRACHART ; QUIGNON ; QUIGNON ; illisible ; DUCHAUSSOY ; QUIGNON ; DEVAUX ; GAMBIER ; Jean Baptiste ARRACHART ; GAMBIER ; DEVERDIERE ; LE TILLIER

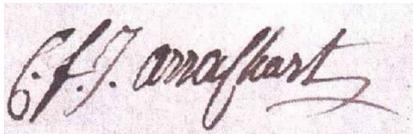
Mention marginale

Donné à Albert le 28 8bre 1790

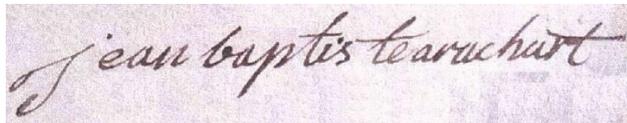
Reçu huit livres cinq sols (85,57 €)

Signé: DUBOURET »

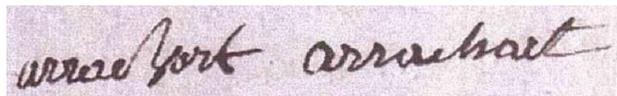
Correspondance avec les Euros avec <http://convertisseur-monnaie-ancienne.fr>



Charles François Joseph ARRACHART le marié



Jean Baptiste ARRACHART son frère



Gaspard Landry ARRACHART, son père & Nicolas Landry ARRACHART, son frère, signatures que je n'ai pas su différencier

Dont :

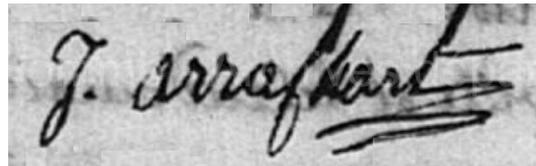
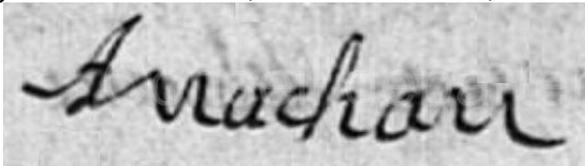
Louis Joseph ARRACHART

Marguerite Joséphine ARRACHART

Madeleine Clarisse ARRACHART

« L'an mil huit cent dix huit le vingt quatre aout est décédée Marie Thérèse Catherine QUIGNON agée de soixante deux ans epouse de Charles Joseph ARRACHART tourneur en bois en cette ville et le lendemain son corps a été inhumé au cimetière de cette paroisse par curé soussigné en présence dudit ARRACHART son mari et de **Louis Joseph ARRACHART son fils** soussigné avec nous

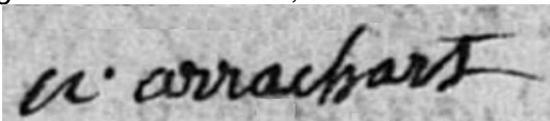
Signé: ARRACHART ; J. ARRACHART ; HAREUX curé »



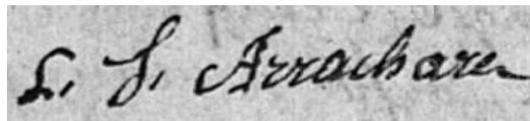
Charles François Joseph ARRACHART - son mari Louis Joseph ARRACHART - son fils

« L'an mil huit cent vingt le cinq octobre est décédé Charles François Joseph ARRACHART agé de cinquante sept ans et demi, tourneur en bois, veuf de Marie Catherine Thérèse QUIGNON, de cette ville, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moi curé soussigné en présence de **Joseph ARRACHART son fils** et de Nicolas Landry ARRACHART son pere soussigné avec nous

Signé: N. ARRACHART ; L.J. ARRACHART ; HAREUX curé »



Nicolas Landry ARRACHART – son père



Louis Joseph ARRACHART – son fils

ENFANTS DE AGNÈS FÉLICITÉ ARRACHART ET FRANÇOIS MARTIN

Marie Agnès Euphrosine MARTIN

Née le jeudi 12 juin 1760, à Fouilloy (acte de décès)

Décédée le mardi 13 juillet 1841, à 80 ans, 6 mois et 1 jour, rue de Villers, à Fouilloy chez son gendre Jean Baptiste Nicolas DESOULIS.

Premier mariage le mercredi 6 février 1782, à Fouilloy, avec
Pierre CAILLEUX, ouvrier cordonnier

Naissance estimée en 1757 (acte de décès)

Décédé le lundi 1^{er} avril 1782, à Fouilloy

Fils de Charles CAILLEUX et de Marie Antoinette CONTE

Il décède 1 mois et 23 jours après son mariage.

« Le premier jour d'avril vers les deux heures du matin mil sept cent quatre vingt deux est décédé agé d'environ vingt cinq ans, **Pierre CAILLEUX** ouvrier cordonnier en cette paroisse époux de Marie Agnès Euphrosine MARTIN et a la fin du meme jour a cause de putréfaction a été inhumé dans notre cimetière par moy chanoine curé soussigné en présence de ses plus proches parents tous temoins qui ont signé au present act les dits jour et an que dessus.

Signé: MARTIN ; ARRACHART ; Nicolas ARRACHART ; Honoré DUBOIS ; POTEZ M. CH.
Curé »



Devenue veuve très jeune **Marie Agnès Euphrosine**, se remarie

Le 27 septembre 1785, à Fouilloy, avec

Charles PETIT

Naissance estimée en 1763 (acte de mariage)

Les enfants ci-dessous, sont issus du second lit :

Jean Baptiste Timothée PETIT (calculée en 1790- ?)

Une fille épouse de Jean Baptiste Nicolas DESOULIS

Thomas PETIT (1801-1849)

(J'ai retrouvé ces informations dans mon logiciel, mais pas l'origine. Les prendre avec précaution, car je n'ai pas fait de recherches particulières)

« N°8 décès de Dame Marie Agnès Euphrosine MARTIN

L'an mil huit cent quarante et un, le mardy treize juillet à huit heures du matin, Devant nous, Louis Armand BAILLET maire, officier de l'état civil de la commune de Fouilloy, canton de Corbie, département de la Somme; sont comparus les sieurs Jean Baptiste Thimothé PETIT fabricant de coton agé de cinquante un ans demeurant à Fouilloy rue de la Chaussée fils de la défunte, et le sieurs Thomas PETIT ouvrier en tricot agé de quarante ans demeurant à Corbie rue du Pont des Prêtres aussi fils de la défunte, lesquels nous ont déclaré que cejourd'huy mardy treize du courant à une heure du matin, est décédé dans la maison du sieur Jean Baptiste Nicolas DESOULIS beau fils de la défunte, située à Fouilloy rue de Villiers, la dame Marie Agnès Euphrosine MARTIN, sans profession agée de quatre vingt un ans, six mois et un jour, étant née à Fouilloy y demeurante, veuve en premières noces de Pierre CAILLEUX et en seconde noces de Charles PETIT; fille de feu François MARTIN, et de feue Agnès ARRACHART tous deux demeurants à Fouilloy; et les déclarants ont signés avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été donné lecture ./.
Signé: T. PETIT ; Thomas PETIT ; Armand BAILLET »

Les autres ont été traités dans la génération précédente.

Je n'ai pas cherché à approfondir mes recherches sur cette branche qui n'a plus rien à voir, ni avec les ARRACHART, ni avec Albert.

Génération 4

ENFANTS DE NICOLAS LANDRY ARRACHART ET MARIE GENEVIÈVE BAUDELLOCQUE

Louis Nicolas Joseph ARRACHART, propriétaire, receveur à vie des contributions directes, rentier

Né le jeudi 19 avril 1781, à Albert

Décédé le lundi 9 octobre 1854, Albert

Marié le mercredi 6 décembre 1809, à Albert, avec

Marie Louise Vincente Adélaïde SAROT, sans profession

Née le jeudi 23 janvier 1783, à Albert

Décédée le dimanche 25 décembre 1859, à Albert

Fille d'André SAROT et de Marie Barbe PERNAUT

Dont

Louise ARRACHART

Théodore ARRACHART

Louis Édouard ARRACHART

Louise Geneviève Agnès ARRACHART

Naissance calculée en 1783, à Albert (son acte de mariage)

Décédée après le 8 juin 1840 (acte de mariage de sa fille Louise)

Mariée le 5 juillet 1809, à Albert, avec

Louis François WABLE, propriétaire, Membre du Conseil municipal d'Albert

Naissance calculée en 1781, à Mailly-Millet (son acte de mariage)

Décédé après le 8 juin 1840 (acte de mariage de sa fille Louise)

Dont

Louis WABLE, charcutier

Naissance calculée en 1810 (acte de décès de sa tante Thérèse Monique ARRACHART)

Louise WABLE, sans profession

Née le lundi 11 janvier 1813, à Albert

Mariée le lundi 8 juin 1847, à Albert, avec

Jean Baptiste René THOMAS, marchand charcutier

Né le samedi 17 août 1811, à Méry-sur-Seine (10170)

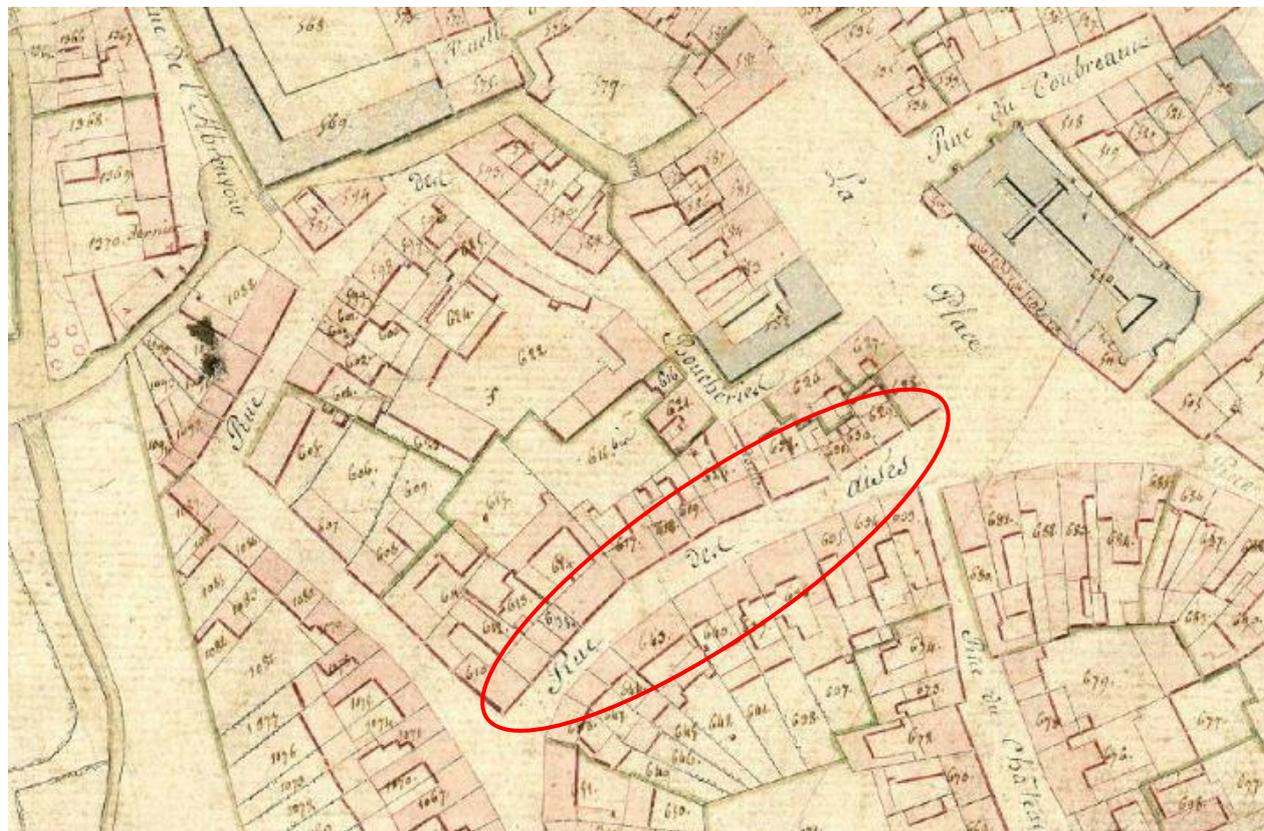
Je ne connais de descendance pour aucun de ces 2 enfants.

Thérèse Monique ARRACHART, propriétaire

Naissance calculée le 3 mai 1784, à Albert (acte de décès)

Décédée le 16 juin 1845, à 9h00, rue dite des Aisés, commune d'Albert

Elle est dit célibataire sur son acte de décès. À cette époque, cela implique, généralement, qu'elle n'a pas d'enfant.



Rue des Aisés à Albert

ENFANTS DE JEAN BAPTISTE ARRACHART ET MARIE CATHERINE DUCHAUSSOY

Louis Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART, taillandier*

Naissance calculée le lundi 12 mai 1779, à Albert (à partir de l'acte de décès)

Décédé le lundi 22 octobre 1838 à 1 heure, à l'âge de 59 ans, 3 mois et 10 jours, à Albert

Marié le décadi (serpette) 20 pluviôse an XI, soit le mercredi 9 février 1803, à Albert, avec

Marie Jeanne Antoinette FROY, ménagère

Naissance calculée le 5 août 1781, à Paris (à partir de l'acte de décès)

Décédée le 29 novembre 1849 à midi, à l'âge de 68 ans, 3 mois et 24 jours, en la maison de l'hospice civil d'Albert

Fille de Charles FROY et de Marie Charlotte TROUSSEL

Note du rédacteur :

*Souvent appelé maréchal-taillandier, ce forgeron particulier fabriquait et réparait les outils de l'agriculture tels que pèles, bêches, haches... (www.vieuxmétiers.org)



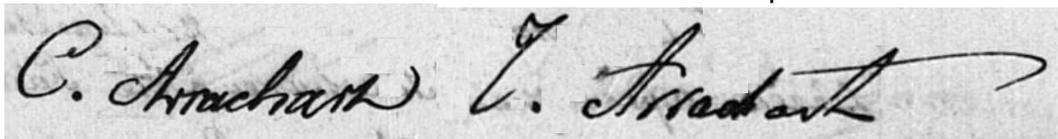
Hôpital-Hospice d'Albert

Le décès de **Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART** est déclaré par ses fils :

Louis Frédéric ARRACHART

Charles Alexandre ARRACHART

Le décès de **Marie Jeanne Antoinette FROY** est déclaré par ses fils :



Charles Alexandre ARRACHART

Théodore ARRACHART

Dont 11 enfants :

Joséphine Opportune ARRACHART

Naissance calculée en octobre 1803, à Albert (acte de décès)

Décédée le samedi 26 décembre 1807, à Albert

Elle décède à 4 ans et 2 mois et est inhumée le lendemain

Louis Marie Hippolyte ARRACHART

Né le samedi (asaret) 6 ventôse an XIII, soit le lundi 25 février 1805, à Albert

Décédé le dimanche 28 juin 1807, à Albert

Il décède à 2 ans, 3 mois et 5 jours

Louis Frédéric Alexandre ARRACHART

Charles Alexandre ARRACHART

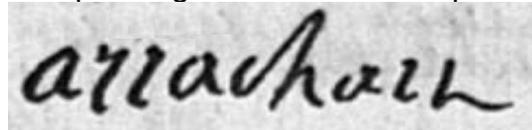
Louis ARRACHART

Édouard Victor ARRACHART

Né le lundi 15 février 1813, à Albert

Baptisé le mercredi 17 février 1813, à Saint Protais à Albert

Son père signe sur l'acte de baptême. Je n'ai pas d'acte de naissance



Louis Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART

Je n'ai pas trouvé d'autres informations le concernant.

Charles ARRACHART

Théodore ARRACHART

Eugène ARRACHART

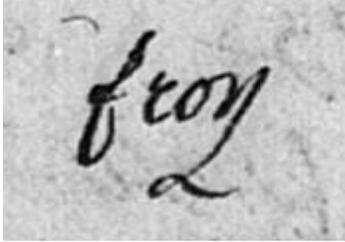
Né le jeudi 9 novembre 1820, à Albert

Baptisé le même jour à Saint-Protais

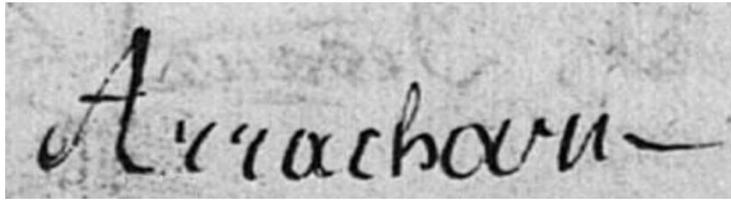
Décédé le 12 novembre 1821, à Albert

Inhumé le lendemain, à Albert

Ses, marraine et parrain sont :

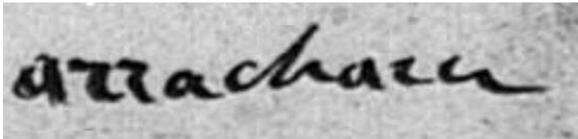


Béatrix FROY sa tante

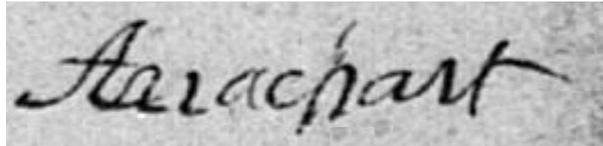


Louis Frédéric Alexandre ARRACHART son frère

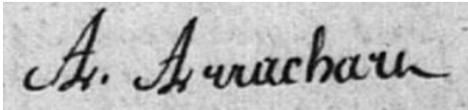
Sont présents à son inhumation :



Louis Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART, son père



Charles Alexandre ARRACHART son frère



Je n'ai pas pu identifier ce signataire qui ne figure pas sur l'acte

Florentine ARRACHART

Née le lundi 17 février 1823, à Albert

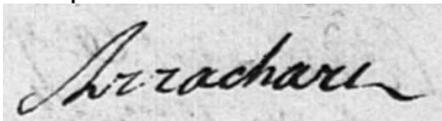
Baptisée le même jour

Décédée le mercredi 2 juin 1824, à Albert

Inhumée le lendemain

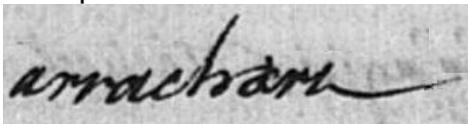
Elle vit 1 an, 3 mois et 13 jours

Son parrain est

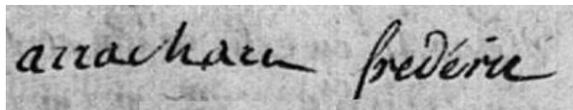


Louis Frédéric Alexandre ARRACHART son frère

Sont présents à son inhumation :



Louis Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART



Louis Frédéric Alexandre ARRACHART son frère et parrain

Louise Octavie ARRACHART

Née le dimanche 31 juillet 1825, à Albert

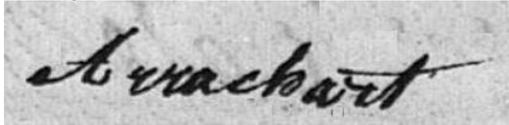
Baptisée le même jour

Décédée le jeudi 23 avril 1829, à Albert

Inhumée le lendemain

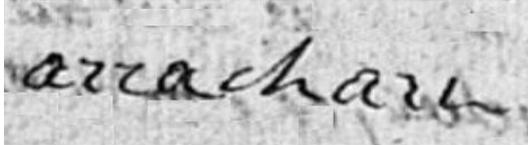
Elle vit 3 ans, 8 mois et 23 jours

Son parrain est

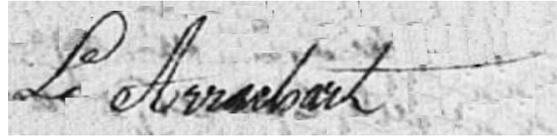


Louis ARRACHART son frère

Sont présents à son inhumation



Louis Jean Baptiste Hypolite ARRACHART son père



Louis ARRACHART son frère et parrain

Marie Anne Catherine Augustine ARRACHART

Née le vendredi 2 février 1781, à Albert (acte de décès)

Décédée le mercredi 12 juin 1861, à 1 heure, à 80 ans et 4 mois, rue de Trairies, commune d'Albert

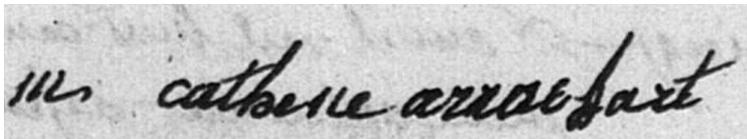
Mariée le 10 mai 1808, à Albert, avec

Nicolas Christophe BERNARD

Naissance calculée en 1774 (acte de mariage)

Décédé avant le 12 juin 1861

Fils de Joseph BERNARD et de Françoise GERGETTE



sur son acte de mariage

Le marié, ainsi que son frère Dominique BERNARD, sont indiqués comme ayant signé. Leur signature ne figure pas au bas de l'acte.

Idem pour Charles Alexandre ARRACHART témoin de la mariée.

L'acte de mariage religieux assez succinct, ne donne aucune information sur le lieu de naissance du marié.

Fils de feu Joseph BERNARD et de vivante Françoise GERGETTE

Je ne leur connais pas de descendance

Laurent Frédéric ARRACHART, serrurier, taillandier

Naissance calculée le dimanche 11 août 1782 (acte de décès)

Décédé le dimanche 28 juillet 1844, à 23 heures, à 61 ans, 11 mois et 17 jours, place de la mairie, à Albert

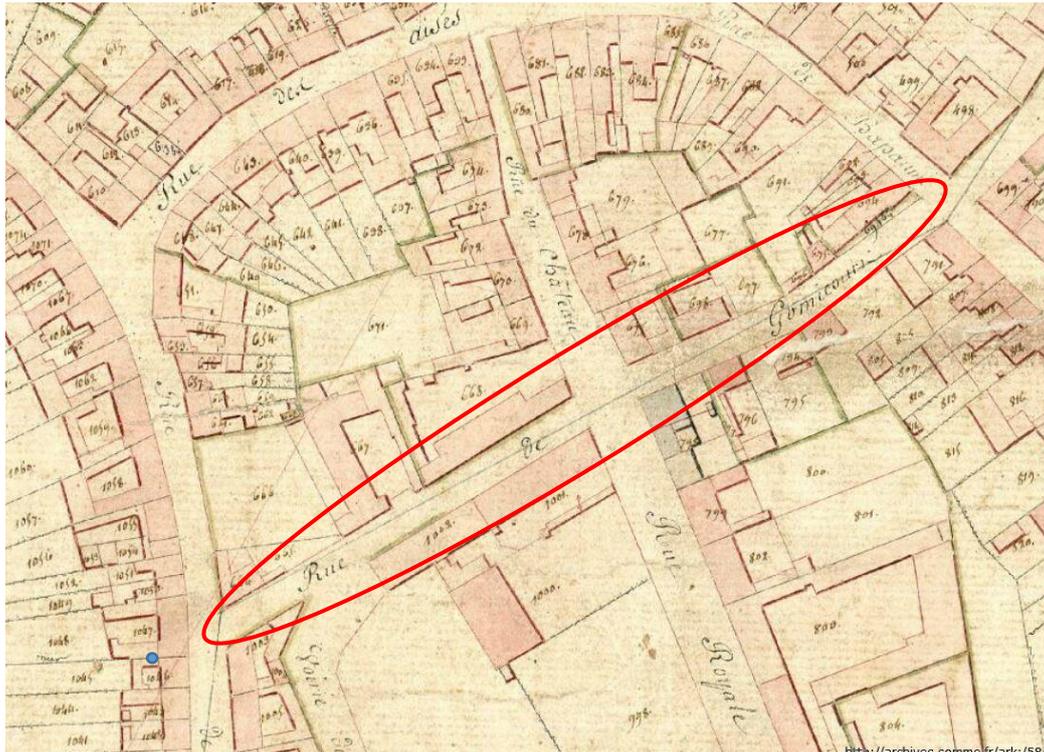
Marié le mercredi 13 octobre 1819, à Baizieux (80300), avec

Marie Angélique DEGOND, marchande de fers

Naissance calculée en avril 1789 (acte de mariage)

Décédée le mardi 28 août 1866, rue Gomicourt, à Albert

Fille de Jean Baptiste DEGOND et de Clotilde RIVIERE



Rue Gomicourt AD Somme 3P1929/10 Plan du cadastre napoléonien



La rue Gomicourt à Albert, aujourd'hui (Google Earth)

Le décès de **Laurent Frédéric ARRACHART** est déclaré par son neveu :



Laurent Frédéric ARRACHART

C'est aussi lui qui déclare de décès de son père Louis Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART, ci-dessus

Dont 10 enfants

Frédéric ARRACHART

Né le jeudi 7 septembre 1820, à Albert

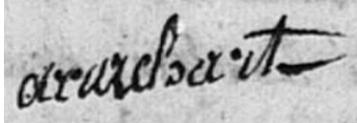
Baptisé le lendemain

Décédé le lundi 2 juillet 1821, à Albert

Inhumé le lendemain

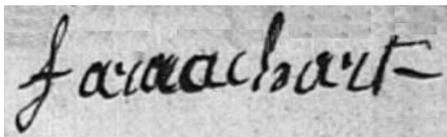
Il vit 9 mois et 25 jours

Est présent à son baptême :

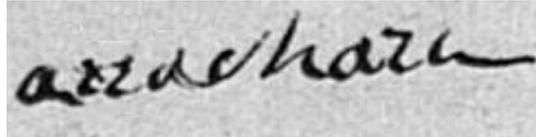


Laurent Frédéric ARRACHART son père

Sont présents à son inhumation :



Laurent Frédéric ARRACHART, son père



Louis Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART son oncle

Angélique ARRACHART

Jean Baptiste ARRACHART

Jules ARRACHART

Honorine ARRACHART

Laurent Henri ARRACHART

Né le jeudi 5 février 1829, à Albert

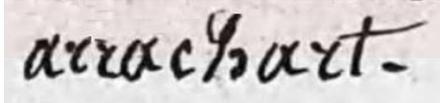
Baptisé le même jour

Décédé vendredi le 20 mai 1831, à Albert

Inhumé le lendemain

Il vit 2 ans, 3 mois et 15 jours

Est présent à son inhumation :



Laurent Frédéric ARRACHART, son père

Eugène ARRACHART

Laurent Frédéric ARRACHART

Clotilde ARRACHART

Marie Anastasie ARRACHART

Charles Alexandre ARRACHART, taillandier, ménager*

Naissance calculée le 20 février 1784, à midi, en la maison de l'hospice civil d'Albert

Décédé le 27 août 1843, à Albert

Mariage religieux le 4 mai 1809, à Albert

Marie Catherine Augustine LASSALLE

Naissance calculée le samedi 30 avril 1785, à Albert (acte de décès)

Décédée le mercredi 25 janvier 1860, à 7h00, à 74 ans, 8 mois et 25 jours, à l'hôpital-hospice d'Albert

Fille de Firmin LASSALLE et de Marie Thérèse MORTIER

Note du rédacteur

*Ménager : Agriculteur, petit propriétaire (www.vieuxmétiers.org)

Dont 7 enfants

Louise ARRACHART

Augustine ARRACHART

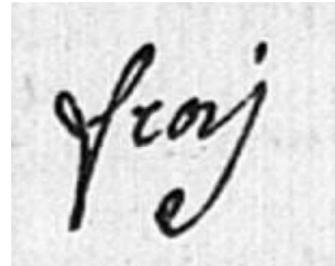
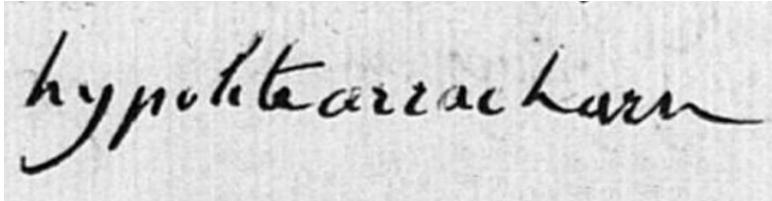
Née le 1^{er} mai 1810, à Albert

Baptisée le lendemain

Décédée le 2 juin 1810, à Albert

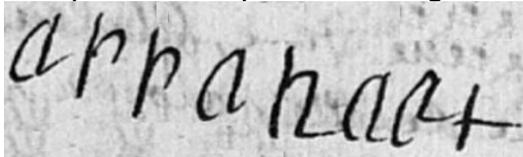
Inhumée le lendemain

Ses, parrain et marraine signent l'acte de baptême

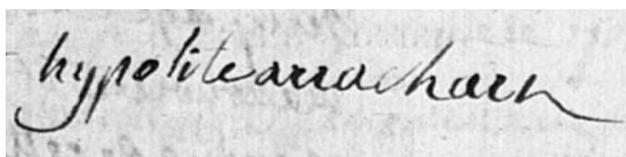


Louis Jean Baptiste Hypolite ARRACHART & Marie Jeanne Antoinette FROY ses oncle & tante, parrain & marraine

Son père et son parrain ont signé l'acte de décès



Charles Alexandre ARRACHART son père



Louis Jean Baptiste Hypolite ARRACHART

Mélanie ARRACHART

Elle est citée le jeudi 12 janvier 1826, comme marraine de sa sœur **Victoire Mélanie ARRACHART**.

Je ne retrouve pas trace de sa naissance. Peut-être n'est-elle pas née à Albert, mais alors où ? Et quand ?

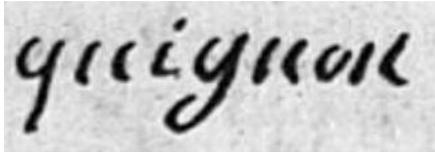
C'est pour cela qu'en fonction de la naissance de ses sœurs, je situe sa naissance entre celle d'Augustine en 1810 et celle de Flavie en 1816. J'ai fixé arbitrairement 1812. Ce qui lui donne 12 ans, au baptême de sa sœur.

Alexandre ARRACHART

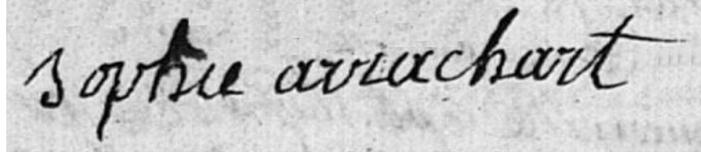
Né le mardi 18 août 1812, à Albert

Baptisé le lendemain

Ses parrain et marraine sont des oncle et tante du côté ARRACHART



Louis QUIGON époux de Gertrude ARRACHART



Sophie ARRACHART

Je ne lui connais aucune descendance

Flavie ARRACHART

Augustine Sophie ARRACHART

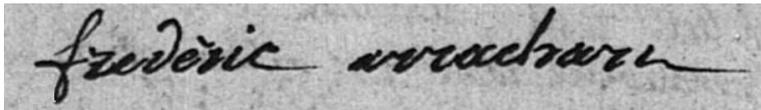
Victoire Mélanie ARRACHART

Née le mercredi 11 janvier 1826, à Albert

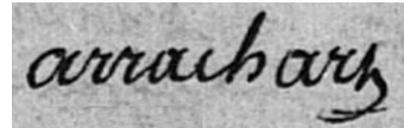
Décédée le samedi 21 janvier 1826, à Albert

Inhumée le dimanche 22 janvier 1826, à Albert

Ont signé son acte de baptême



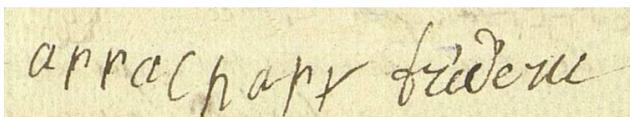
Laurent Frédéric Alexandre ARRACHART son cousin, parrain



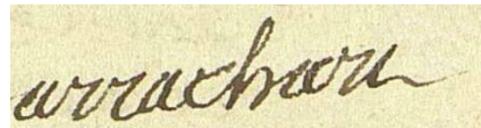
Mélanie ARRACHART sa sœur, marraine ?

Pour la seconde signature, j'ai hésité avec Charles Alexandre ARRACHART, son père, mais les signatures que je possède ne correspondent pas. Alors j'é mets l'hypothèse que ce soit sa sœur. Mon hypothèse, citée plus haut, est qu'elle aurait eu une douzaine d'année à ce moment.

Ont signé son acte d'inhumation



Laurent Frédéric Alexandre ARRACHART son cousin, parrain



Charles Alexandre ARRACHART son père

Marie Madeleine Françoise ARRACHART

Naissance calculée en 1785, à Albert (actes de mariage & de décès)

Décédée le vendredi 25 novembre 1864, à 17 heures, à 78 ans, à Riencourt-lez-Bapaume (62450)

Mariage religieux le 18 octobre 1813, à Albert, avec

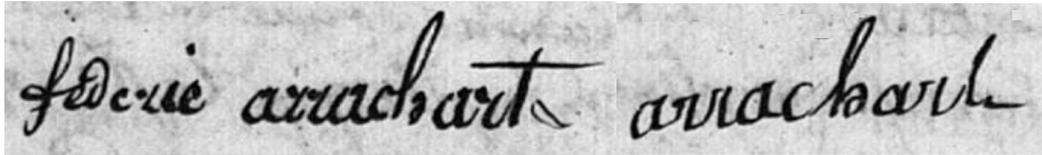
Pierre François CAUDROY, tisseur en coton

Né le dimanche 3 février 1788, à Riencourt-lez-Bapaume

Décédé le dimanche 26 novembre 1843, à 22 heures, à 58 ans, à Riencourt-lez-Bapaume

Fils de Jean François CAUDROY et de Marie Anne DARTUS

Il y a 2 signatures ARRACHART au bas de leur acte de mariage. Seul Laurent Frédéric ARRACHART, frère de la mariée, est indiqué, comme témoin, qui est l'autre ?



Laurent Frédéric ARRACHART

Marie madeleine Françoise ARRACHART

Dont :

Pierre Joseph CAUDROY (11 avril 1815-27 avril 1815)

Pétronille Oportine Justine Josèphe CAUDROY (30 juillet 1818-14 septembre 1902)

Jean Baptiste Victor CAUDROY (21 octobre 1818-15 octobre 1870)

Aimé Désiré Joseph CAUDROY (16 avril 1822-2 décembre 1871)

Hypolite Joseph CAUDROY (1^{er} juillet 1824- ?)

Aimable Virginie Josèphe CAUDROY (22 janvier 1828- ?)

(Source Généanet) Je n'ai pas vérifié ces données.

Marie Madeleine ARRACHART, a suivi son mari, à un vingtaine de kilomètres d'Albert, et toute la famille est restée sur place.

Pierre François CAUDROY est tisseur en coton*, et ses enfants le sont aussi.

Note du rédacteur :

Effectivement le travail de tisseur de coton mais aussi de lin se faisait à domicile, le plus souvent dans la cave, pour l'humidité.

Ils sont nombreux en Artois et en Picardie, le tisseur de lin est appelé musquinier (mulquinier).

(Source Martine SAVARY)

Gertrude ARRACHART, rentière

Née le mardi 17 juillet 1787, à Albert (acte de décès)

Décédée le jeudi 18 juin 1868, à 23 heures, à 80 ans, 11 mois et 1 jour, rue de Nemours à Albert

Mariée le lundi 14 janvier 1811, à Albert, avec

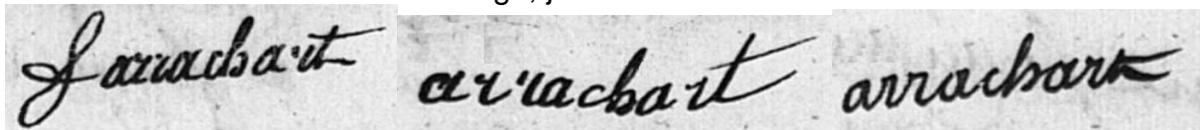
Louis QUIGNON, charron

Naissance calculée en 1781 (acte de mariage)

Décédé avant le 18 juin 1868 (Acte de décès, ci-dessus)

Fils de François QUIGNON et de Marie Anne BRARD

L'acte de mariage indique comme témoins deux de ses frères Laurent Frédéric ARRACHART et Landry Victor ARRACHART, or il y a 3 signatures. Seul Laurent Frédéric indique l'initiale de son second prénom. Après étude de la signature de Landry Victor au bas de son acte de mariage, je les attribue comme suit.

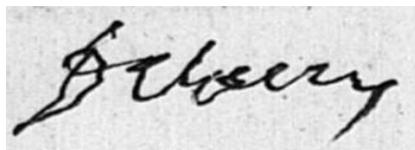


Laurent Frédéric ARRACHART

Gertrude ARRACHART

Landry Victor ARRACHART

Il est indiqué que sa mère **Marie Catherine DUCHAUSSOY** est présente, et que tous savent signer. Je pense, après étude des autres signatures au bas de l'acte, que sa signature est celle-ci :



Elle est née vers 1760, peu de personnes savent signer à cette époque, surtout les femmes

Dont 4 enfants :

Clémentine QUIGNON (11 février 1813-9 août 1875) x le 21 janvier 1838 avec Etienne Louis BELLARD, à Albert

Alphonse QUIGNON (11 février 1813- ?)

Victor QUIGNON (8 août 1816- ?)

Sophie QUIGNON (8 mai 1823- ?)

(Source Généanet) Je n'ai pas vérifié ces données.

Sophie ARRACHART, fileuse*

Naissance calculée en 1792, à Albert (Acte de mariage)

Décédée le 8 février 1861, à Fricourt (80300) (Acte de décès reconstitué)

Premier mariage le 18 novembre 1813, à Albert, avec

Louis Auguste TOULET

Naissance calculée en mai 1787, à Fricourt (Acte de décès)

Décédé le 11 mars 1831, à Fricourt (Tables Décennales)

Inhumé le 12 mars 1831, à Fricourt, à 44 ans

Fils de Jean Hippolyte TOULET et de Marie Louise Victoire ROUSSEL

Note du rédacteur :

*Personne qui travaille les filasses de textile pour en faire des fils, et les mettre en pelote.

Après le décès de son époux, elle a un enfant. L'acte de naissance ne fait aucune mention du père :

Frédéric ARRACHART

Né le mardi 28 octobre 1834, à 10 heures, rue du faubourg de Boulan à Albert

Décédé le mercredi 29 octobre 1834, à 18 heures, rue du faubourg de Boulan à Albert.



Rue du faubourg de Boulan

Les actes de naissance et de décès indiquent qu'il est né et décédé chez **Bernard ARRACHART**, vacher, demeurant rue du faubourg de Boulan. L'acte de naissance indique qu'il est beau-frère de **Sophie ARRACHART**. Je n'ai pas trouvé ce **Bernard ARRACHART**. Je ne sais pas comment se fait cette parenté.

Le décès est déclaré par son oncle Laurent Frédéric ARRACHART.

Sophie se remarie le 8 mai 1850, à Fricourt, avec
Jean Baptiste JAQUIN

Naissance estimée en 1790

Il est veuf de Florentine FOURNIER

Sophie ARRACHART signe son acte de mariage

Je ne connais de descendance, pour aucune de ces deux unions.

Victor Landry Benjamin ARRACHART, taillandier

Naissance calculée le jeudi 5 juillet 1792 (acte de décès)

Décès le dimanche 16 juin 1839, à 1 heure, à 46 ans, 11 mois et 11 jours, rue dite du Grenier à Sel à Albert.

Mariage le jeudi 30 novembre 1820, à Albert, avec

Marie Louise Charlotte MENAGER

Naissance calculée le dimanche 2 février 1794, à Albert

Décédée le dimanche 17 octobre 1841, à 17 heures, à 47 ans, 8 mois et 15 jours, rue dite du Grenier-à-Sel à Albert

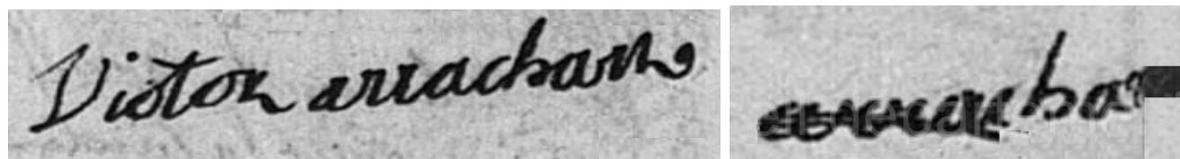
Fille de François Raymond MENAGER et de Marie Marguerite Louise POTELET

« L'an mil huit cent quatre vingt le premier decembre après les bans publiés sans opposition, les fiancailles célébrées pardevant nous curé soussigné, se sont joints en mariage et ont de nous reçu la benediction nuptiale selon le rit de la ste eglise catholique apostolique et romaine **Victor Landry Benjamin ARRACHART** garcon majeur agé de vingt huit ans fils legitime de defunt Jean Baptiste ARRACHART et de vivante Catherine DUCHAUSSOY ses père et mère d'une part et **Marie Louise Charlotte MENAGER** fille majeure agée de vingt six ans et legitime de François Raimond MENAGER et de Marie Marguerite Louise POTELET ses pere et mere d'autre part tous deux de cette paroisse, en presence de Jean Baptiste Joseph HOCHEDÉ cousin du mariant et Frédéric ARRACHART son neveu*, aussi en présence et du consentement dudit MENAGER pere de la mariante de d'Henri DEVAUX son cousin ainsi que plusieurs autres parents et aussi soussigné avec nous

Signé : Victor ARRACHART ; HOCHEDÉ ; HAREUX curé ; MENAGER Frédéric ; DEVAUX ; ARRACHART ; DUFOUR Auguste »

Note du rédacteur:

* Je ne lui connais pas de neveu prénommé Frédéric qui soit né en 1820. Je pense que ce doit être son frère Laurent Frédéric ARRACHART. La seconde signature a beaucoup de ressemblances avec les signatures de Laurent Frédéric dans d'autres actes.



« Cejourd'hui dix huit octobre mil huit cent quarante un, neuf heures du matin. Pardevant Nous François Charles Maximilien LEFEUVRE Maire de la ville d'Albert, arrondissement de Péronne, département de la Somme, Membre du Conseil général de ce département.

Sont comparus

Les sieurs Charles Alexandre ARRACHART âgé de cinquante huit ans, taillandier, et Julien Edouard GUERLE-BOUTAR, âgé de quarante trois ans, marchand corroyeur*, domicilié tous deux en la ville d'Albert, le premier beau-frère, et le second ami et voisin de la décédée cy après nommée.

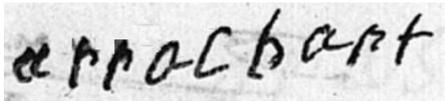
Lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à cinq heures de relevé, est décédée en cette ville d'Albert, en sa demeure sise rue dite du Grenier à Sel, la nommée **Marie Louise Charlotte MENAGER** âgée de quarante sept ans, huit mois, quinze jours, ménagère, née et domiciliée à Albert, veuve de feu Victor Landry Benjamin ARRACHART décédé à Albert, fille de feu François Raymond MENAGER, et de vivante Marguerite Louise POTELET ménagère domiciliée audit Albert ses père et mère, et les comparans ont signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite .//.

Signé: ARRACHART, GUERLE-BOUTAR, LEFEUVRE »

Note du rédacteur :

*Le corroyeur est un artisan qui transforme la peau travaillée par les tanneurs en cuir pour lui donner les façons nécessaires pour être en état de servir aux cordonniers, selliers, carrossiers, bourrelliers, matelassiers, gainiers ou relieurs.

(source : www.vieuxmetiers.org)



Charles Alexandre ARRACHART

Ils ont 7 enfants

Hyppolite ARRACHART

Louise ARRACHART

Flavie ARRACHART

Victor Louis ARRACHART

Charles Jean Baptiste ARRACHART

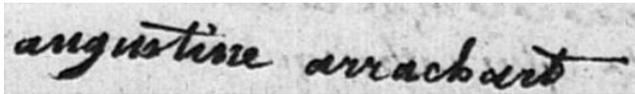
Catherine Opportune ARRACHART

Née le samedi 19 septembre 1829, à Albert

Baptisée le lendemain

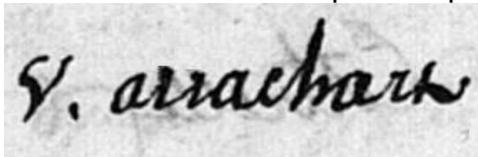
Décédée le dimanche 9 mars 1834, à Albert

Sa marraine est sa cousine

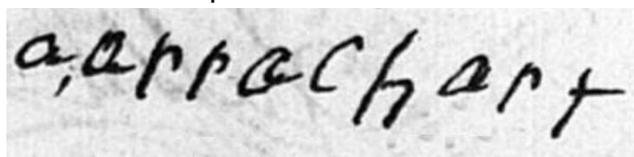


Augustine ARRACHART

Son décès est déclaré par son père et son oncle paternel



Victor Landry Benjamin ARRACHART



Charles Alexandre ARRACHART

Théodore ARRACHART

Alexandrine Opportune ARRACHART, sans profession

Née le octidi (nerprun) 18 fructidor an II, soit le jeudi 4 septembre 1794.

Décédée le jeudi 10 mai 1855, à 16 heures, à 60 ans, 8 mois et 6 jours, rue de Bray à Albert

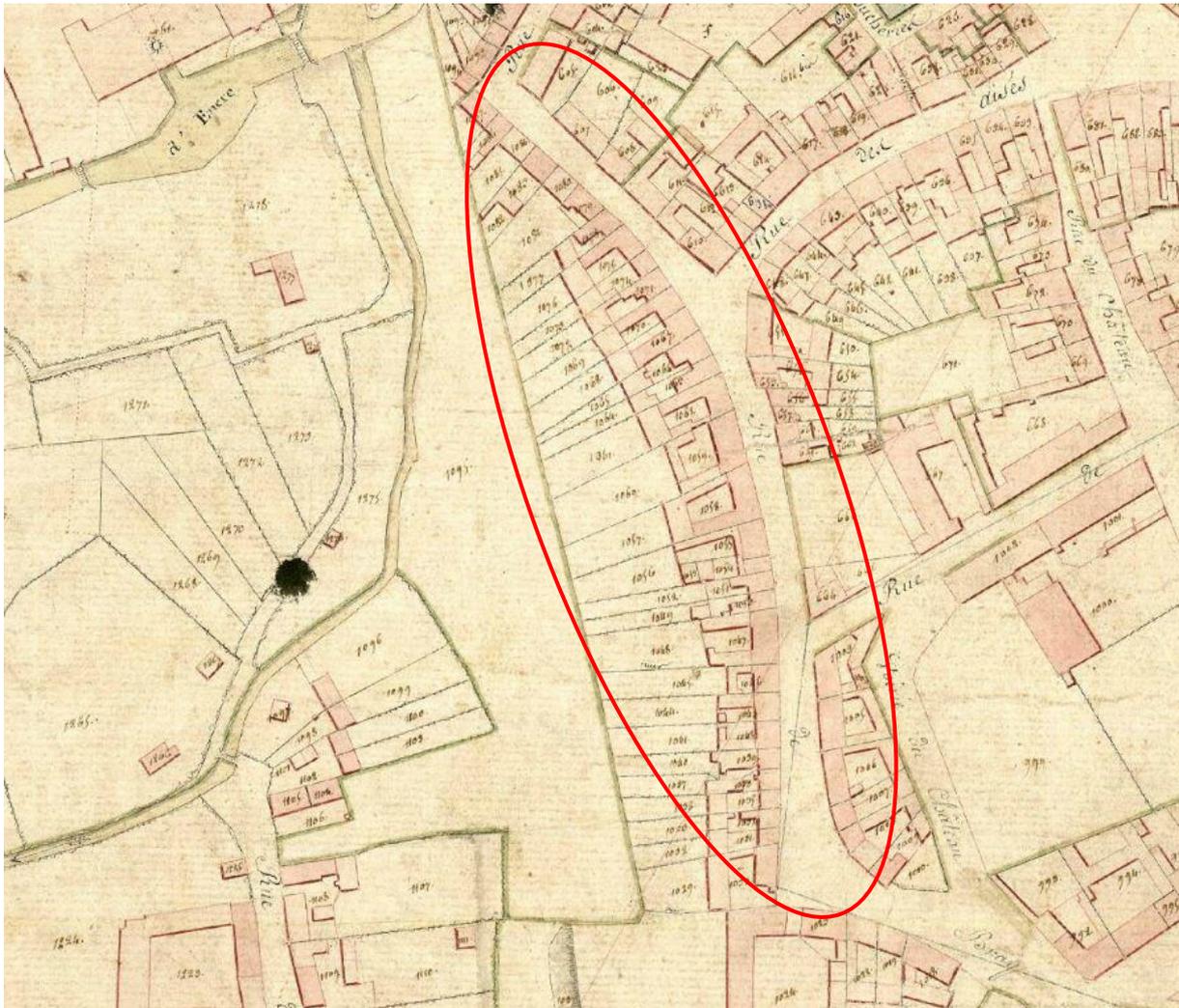
Mariée le mercredi 4 février 1818, à Albert, avec

Joseph Henri Toussaint DENOYERS

Naissance calculée en 1791

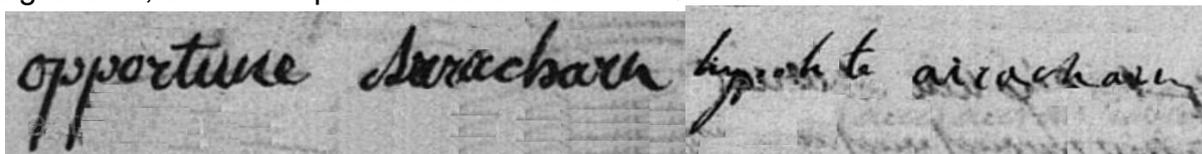
Décédé le 30 octobre 1845, rue des Aisés à Albert.

Fils de Joseph DENOYERS et d'Agnès Marie Catherine ROUSSEL



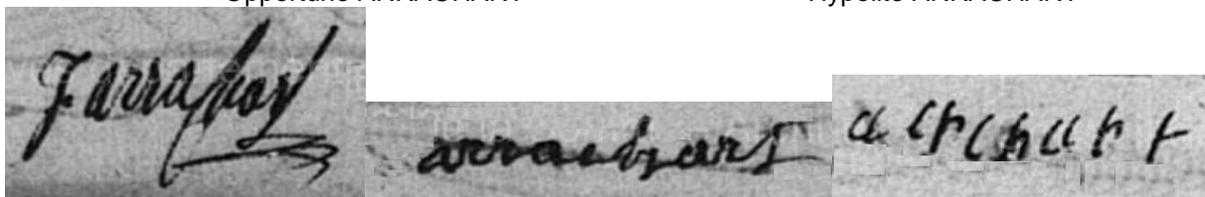
Rue de Bray

L'acte de mariage indique que Jean Baptiste Hypolite et Alexandre ARRACHART, frères de la mariée sont témoins, or il y a 5 signatures. A qui sont les 4^{ème} et 5^{ème} signatures, si l'on compte celle de la mariée ? Qui est J. ARRACHART ?



Opportune ARRACHART

Hypolite ARRACHART



Jean baptiste Hypolite ARRACHART

Alexandre ARRACHART

Charles ARRACHART

L'acte de décès de Henry Toussaint DENOYERS indique qu'ils étaient domiciliés, et qu'il est décédé, rue des Aisés.

Dont

Opportune (8 novembre 1818 à Albert- ?)

Joséphine DENOYERS (22 janvier 1822 à Albert- ?) mariée en 1821, avec Henri Pierre
LINE

Louise DENOYERS (?- ?)

(Source Généanet) Je n'ai pas vérifié ces données

ENFANTS DE CHARLES FRANÇOIS JOSEPH ARRACHART MARIE THÉRÈSE
CATHERINE QUIGNON

Louis Joseph ARRACHART, taillandier, tourneur en bois

Né le jeudi 6 septembre 1792, à Albert (acte de décès)

Décédé le lundi 15 juillet 1858, à 65 ans, 10 mois et 9 jours, rue de Bray à Albert

Contrat de mariage en 1790, avec

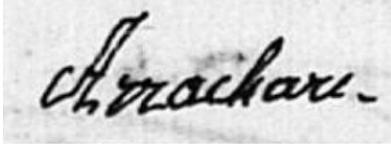
Marie Madeleine BERNARD

Naissance calculée le 31 mars 1786, Albert (acte de décès)

Décédée le 10 juin 1849, à 14 heures, rue de Péronne à Albert

Fille de NON DENOMME et de Marie Anne BERNARD

Son mari déclare son décès



Louis Joseph ARRACHART

Fille de Marie Anne BERNARD et père non dénommé, selon son acte de décès.

Dont

Auguste ARRACHART

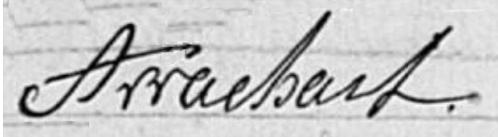
Louis ARRACHART

Marguerite Joséphine ARRACHART, rentière

Née le quintidi (caille) 15 prairial an III, soit mercredi 3 juin 1795, à Albert (acte de décès)

Décédée le mardi 4 novembre 1879, à 15 heures, à 84 ans, 5 mois et 1 jour, rue de Bray à Albert

Son décès est déclaré par son cousin



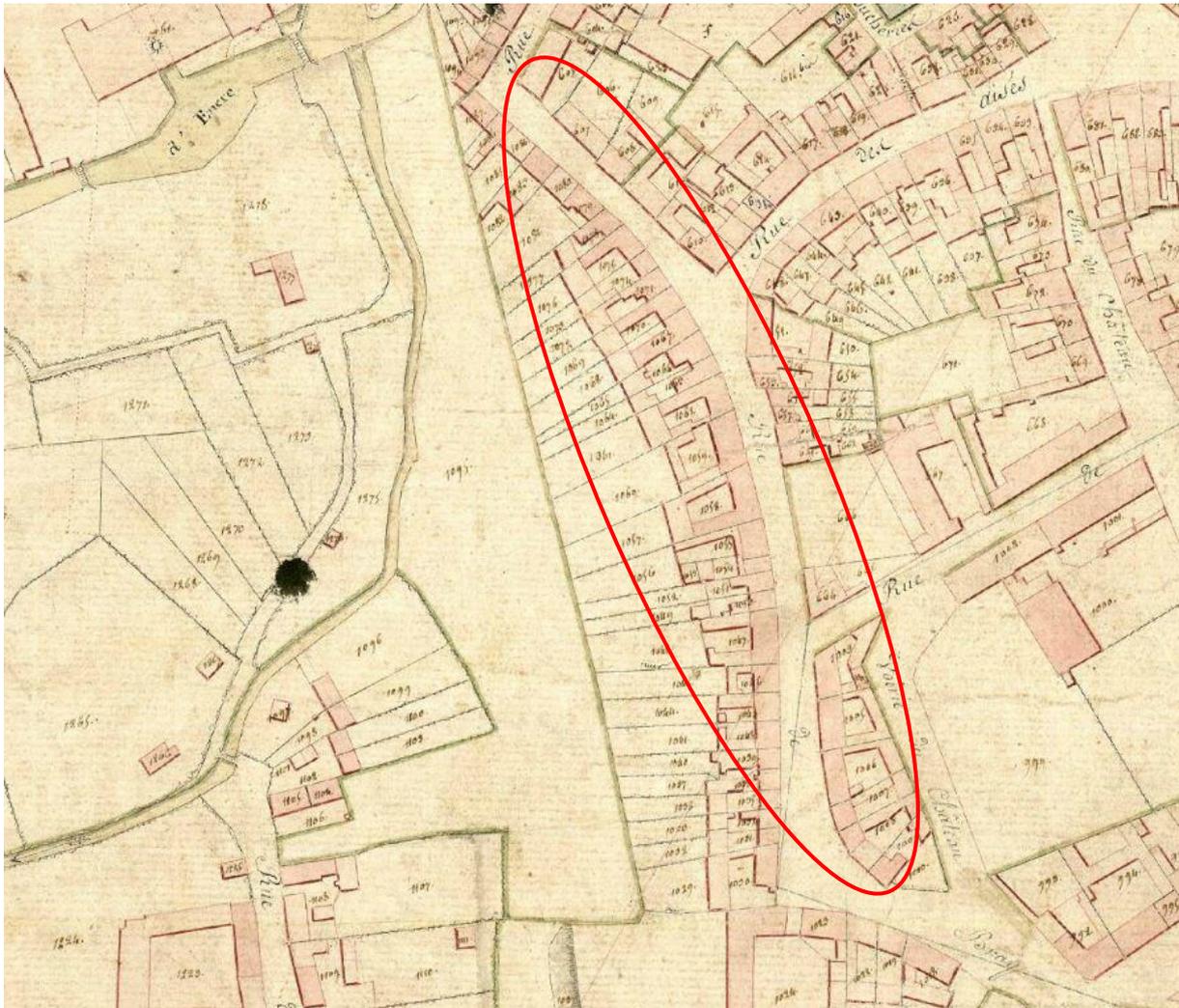
Théodore ARRACHART

Dont

Joseph ARRACHART

Louis ARRACHART

Tous deux déclarés fils naturels



Rue de Bray

Madeleine Clarisse ARRACHART

Née le tridi (abricot) 13 thermidor an IV, soit le dimanche 31 juillet 1796, à Albert (TD)

Décédée le vendredi 22 avril 1864, à 3 heures, rue des Carmes 5 à Paris V°

Mariée le samedi 5 août 1843, à Paris IV°, (acte de mariage reconstitué) avec

Louis François LEVAULT, couvreur

Naissance calculée en 1796 (acte de décès de son épouse)

Son acte de décès indique qu'elle a 58 ans, ce qui la fait naître en 1806.

Les TD de 1803 à 1812 n'indiquent aucune Madeleine Clarisse, ni prénom approchant, née pendant cette période.

L'âge sur l'acte de décès est donc faux, car elle avait, comme son mari, 68 ans.

Son décès est déclaré par Philippe Louis LEVRAULT beau fils de la défunte. Peut-être est-il né d'une précédente union. L'absence d'acte de mariage empêche de résoudre ce problème.

Je ne connais pas de descendance pour ce couple

Génération 5

ENFANTS DE LOUIS NICOLAS JOSEPH ARRACHART ET MARIE LOUISE VINCENTE ADÉLAÏDE SAROT

Louise ARRACHART, sans profession

Née le samedi 11 août 1810, à Albert

Décédée le jeudi 6 février 1845, place de la ville à Albert

Mariée le lundi 21 septembre 1840, à Albert, avec

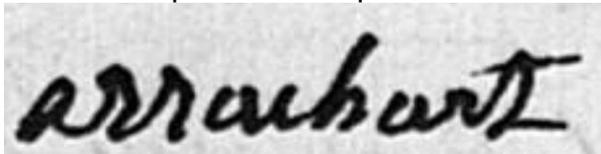
Natalis BOULLET, cultivateur, marchand épicier

Né le jeudi 30 décembre 1813, à 2 heures à Amiens

Décédé le mercredi 21 novembre 1894, à 14 heures 30, à 80 ans, 10 mois et 21 jours, rue d'Amiens 15 à Albert.

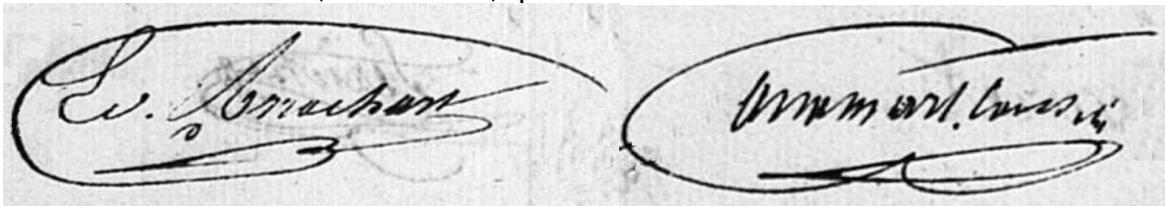
Fils de Jean Baptiste Joseph BOULLET et de Marie Eugénie Florentine CAZIES

Son Grand-père est son parrain



Nicolas Landry ARRACHART

Ce sont ses deux frères, ci-dessous, qui déclarent son décès



Louis Édouard ARRACHART

Théodore ARRACHART

Dont

Louis Léon BOULET

Il se remarie le dimanche 31 janvier 1847, à 17 heures, à Lamotte-en Sangterre aujourd'hui Lamotte-Warfusée (80700), avec

Amélie MONTREUIL, sans profession

Née le vendredi 12 janvier 1816, à Lamotte-en-Sangterre

Décédée avant le 21 novembre 1894 (acte de décès de son époux)

Fille de Armand MONTREUIL et de Marie Anne Clotilde SERPETTE

Dont

Alfred Armand BOULLET, propriétaire

Dont

Jules Louis BOULLET, étudiant en médecine

Natalis est veuf de ses deux mariages lors de son décès. Les deux personnes ci-dessus déclarent le décès de leur père et grand-père.

Théodore ARRACHART, marchand brasseur

Né le mercredi 17 février 1813, à Albert

Décédé le mardi 2 juin 1874, à 15 heures, à 60 ans, 3 mois et 15 jours, rue des Aisés à Albert

Marié le mardi 20 août 1839, à Mesnil-Martinsart (80300), avec

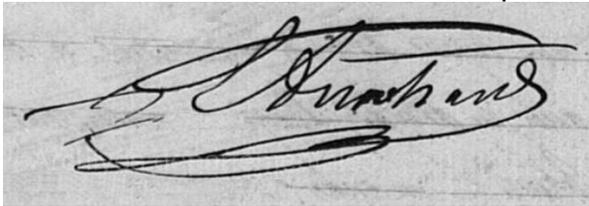
Lucie Eugénie CAUSSIN

Née dimanche le 9 avril 1820, à Mesnil-Martinsart

Décédée après le 20 mai 1866 (assiste au mariage de son fils)

Fille de Pierre CAUSSIN et de Marie Anne Pétronille HERLET

Le décès de Théodore est déclaré par son frère

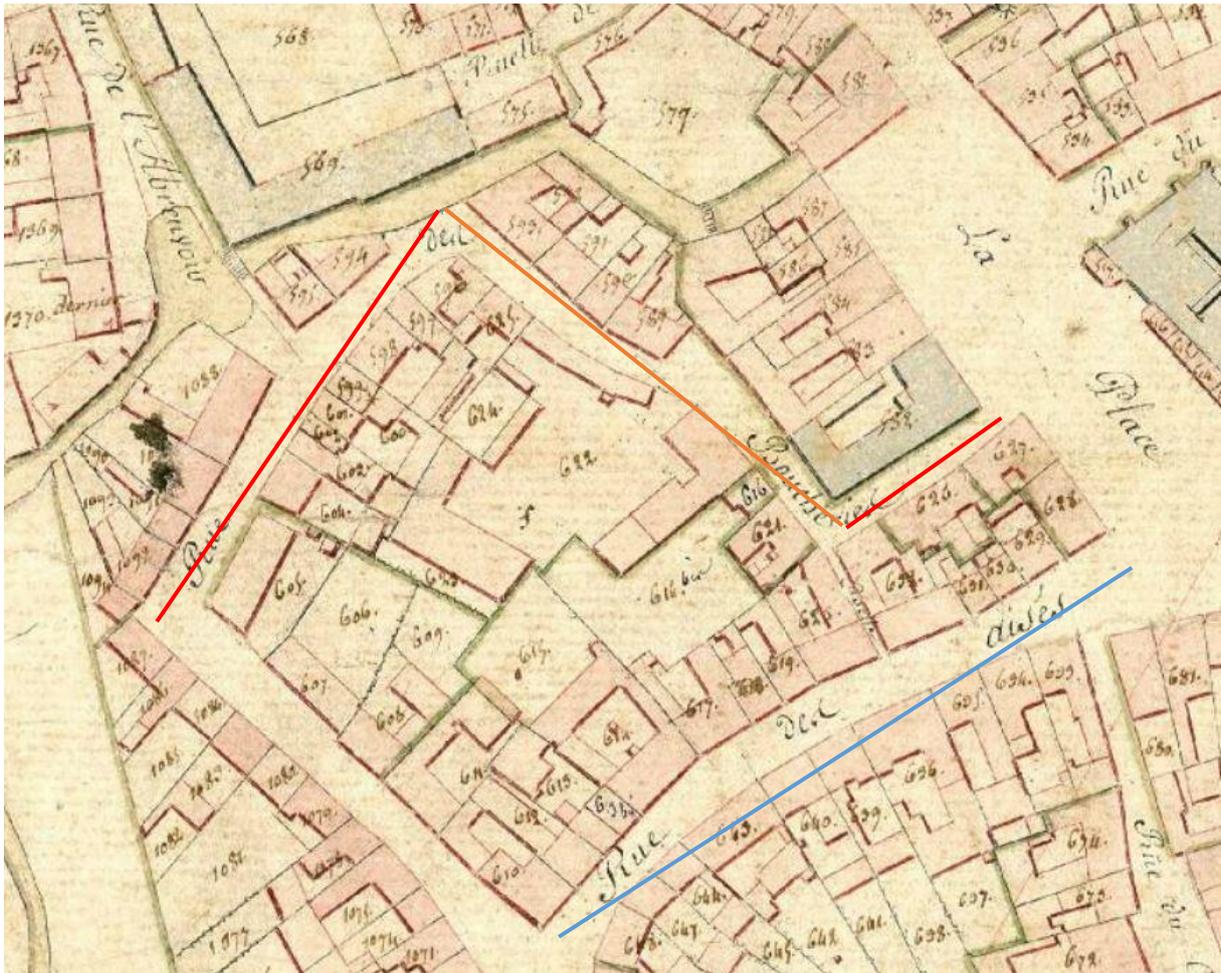


Louis Édouard ARRACHART

Dont

Gustave ARRACHART

Enfant sans vie né et décédé le 9 janvier 1844 à 8 heures, rue des Boucheries à Albert



Rues des Boucheries & des Aisés à Albert

Louis Édouard ARRACHART, briquetier, propriétaire

Né le mardi 3 septembre 1822, à Albert

Décédé le mardi 9 juin 1885, à 9 heures de demie, à 62 ans 9 mois et 6 jours, rue du Chemin de Fer 52 à Albert

Marié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Élisabeth Séraphine BOULAN

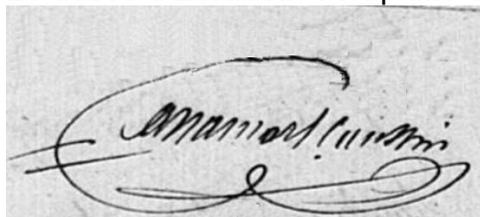
Née le lundi 12 mai 1828, à Mesnil-Martinsart, baptisée le lendemain.

Décédé le dimanche 11 novembre 1855, à 8 heures, à 27 ans, 6 mois et 1 jour, place d'Armes à Albert

Fille de Jean Baptiste BOULAN et de Marie Thérèse Séraphine RIMBAUT

Elle décède 14 jours après la naissance de sa fille. Il est difficile de ne pas y voir un lien.

Le décès d'Élisabeth Séraphine est déclaré par son beau-frère.

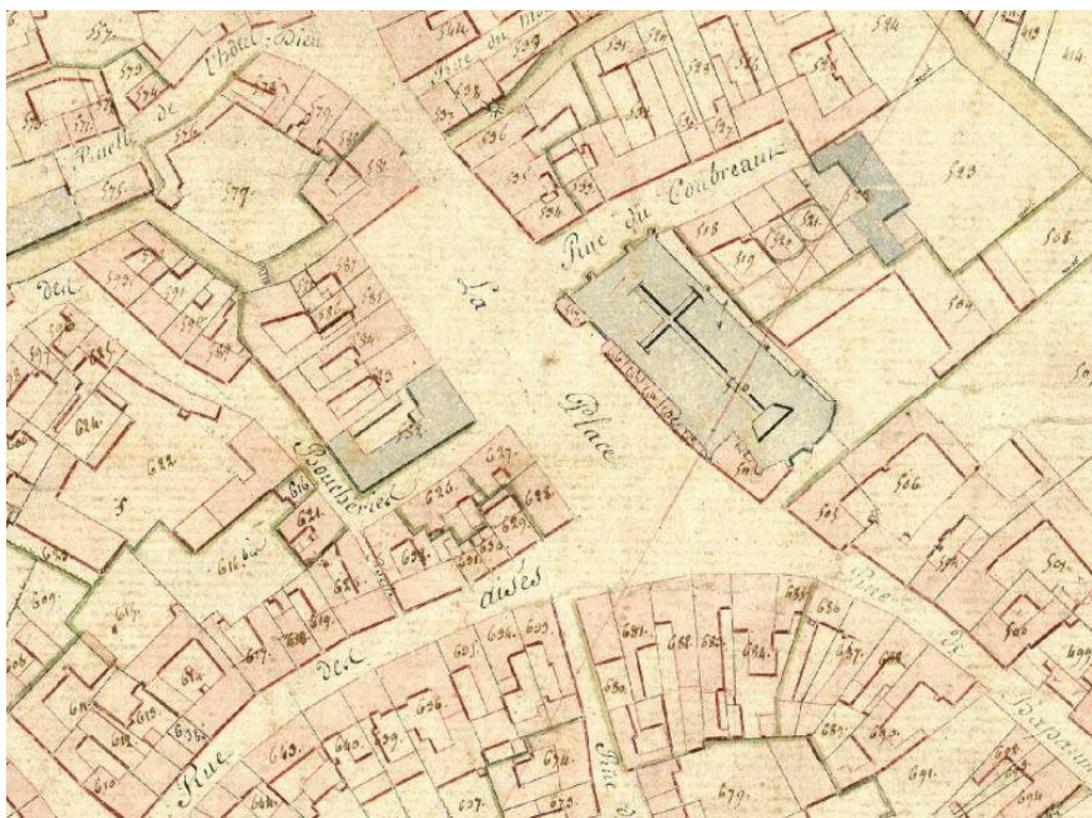


Théodore ARRACHART

Fille de Jean Baptiste BOULAN et de Séraphine RIMBAUT

Dont

Louise Eugénie ARRACHART



Place d'Armes à Albert

ENFANTS DE LOUIS JEAN BAPTISTE HIPPOLYTE ARRACHART ET MARIE
JEANNE ANTOINETTE FROY

Louis Frédéric Alexandre ARRACHART, Charcutier, marchand-boucher, cabaretier
Né le jeudi 12 mars 1807, à Albert (acte de mariage)

Décédé le lundi 22 avril 1867, à 6 heures, à 60 ans, 2 mois et 10 jours, rue du Calvaire
à Albert

Marié le jeudi 27 juin 1833, à Albert, avec

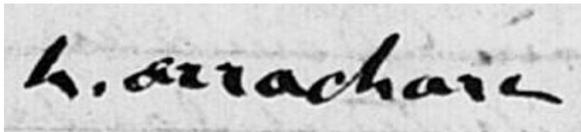
Félicité Antoinette SOUFFLET, fileuse

Née le quartidi (acacia) 14 prairial an XIII, soit le lundi 3 juin 1805, à Albert (acte de
décès)

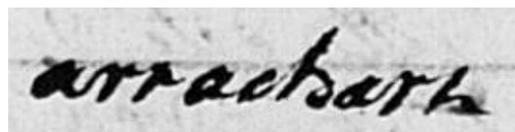
Décédée le jeudi 11 octobre 1849, à 11 heures, à 44 ans, 4 mois et 8 jours, rue dite
du Grand Calvaire à Albert

Fille de Antoine Nicolas Joseph SOUFFLET et de Marie Catherine Félicité MORIEN

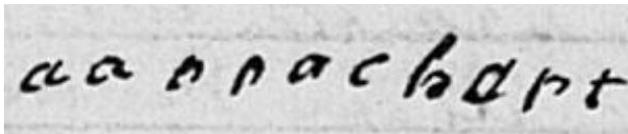
Sur l'acte de mariage, il est indiqué comme signataires : Louis Frédéric ARRACHART,
le marié ; Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART, son père et Charles Alexandre
ARRACHART, oncle paternel du marié.



Louis Frédéric Alexandre ARRACHART

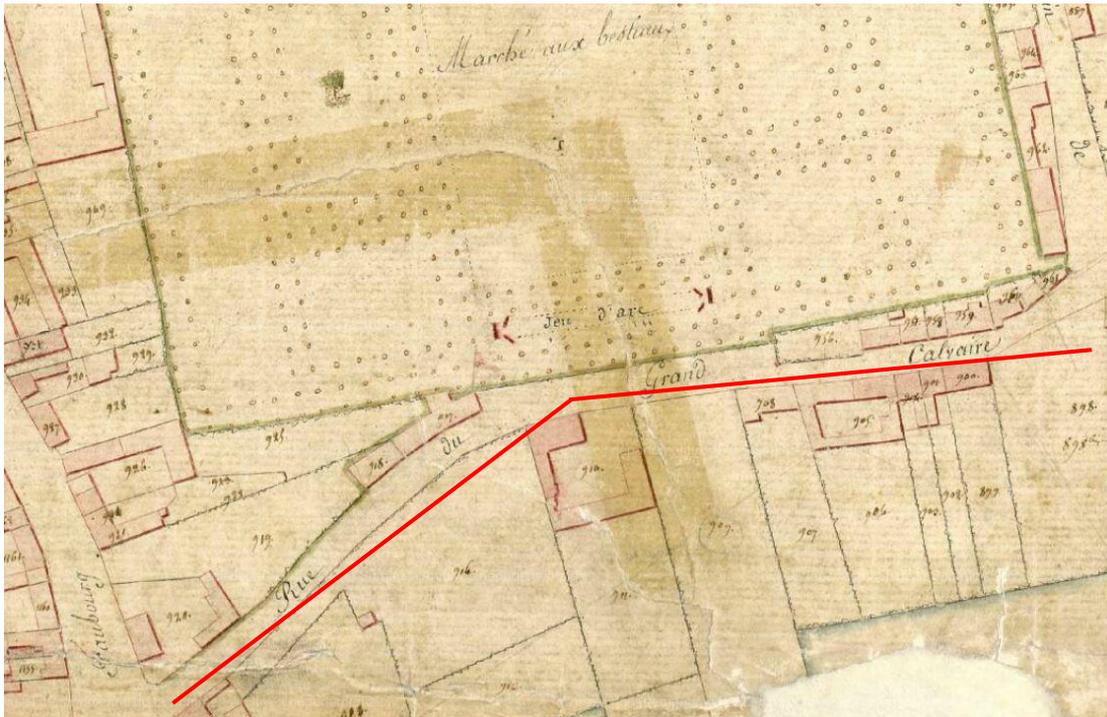


Louis Jean Baptiste Hippolyte ARRACHART



Charles Alexandre ARRACHART

La comparaison avec les signatures des mêmes personnes, sur d'autres actes, m'a aidé à les attribuer.



Rue du Grand Calvaire à Albert

Fille de Antoine Nicolas Joseph SOUFFLET et de Marie Catherine Félicité MORIEN
 Dont
 Théodore ARRACHART
 Frédéric ARRACHART

Charles Alexandre ARRACHART, taillandier, serrurier

Né le mardi 7 février 1809, à Albert

Décédé le jeudi 22 avril 1858, à 19 heures, à 50 ans, rue de Justice 7 à Arras

Marié le jeudi 11 juin 1840, à Albert, avec

Louise BANCE, ménagère, ouvrière, journalière

Née le lundi 26 octobre 1818, rue de la Bourbe 3, ancien XII^e arrondissement, (Acte reconstitué), actuellement rue Port Royal, Maternité BAUDELOCQUE-Hôpital Port-Royal à Paris XIV^e arrondissement

Baptisée le mardi 27 octobre 1818, à Saint Eustache (75001)

Décédée après le 1^{er} décembre 1866 (acte de mariage de sa fille Marie Joséphine)

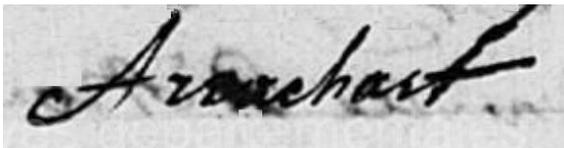
Fille de Louis Baptiste BANCE et de Marie Anne Élisabeth MARECHAL

La naissance de **Charles Alexandre** est attestée par son acte baptême, à Saint Protais le 8 janvier, avec une naissance, la veille, soit le 7. Cet acte est inscrit entre deux autres actes de baptême du 8 et du 11 février. Aucune mention n'est faite d'un retard, juste d'un mois.

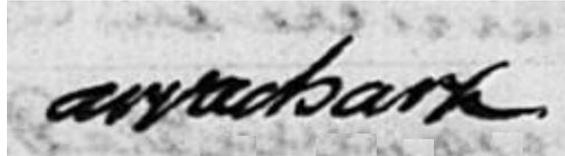
Pour moi, il s'agit d'une erreur d'écriture : Il est né au mois de février.

L'acte de naissance n'est pas disponible.

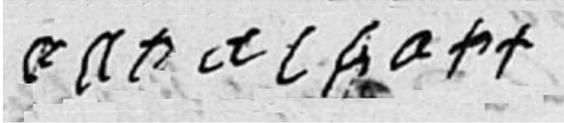
À leur mariage signent comme ARRACHART



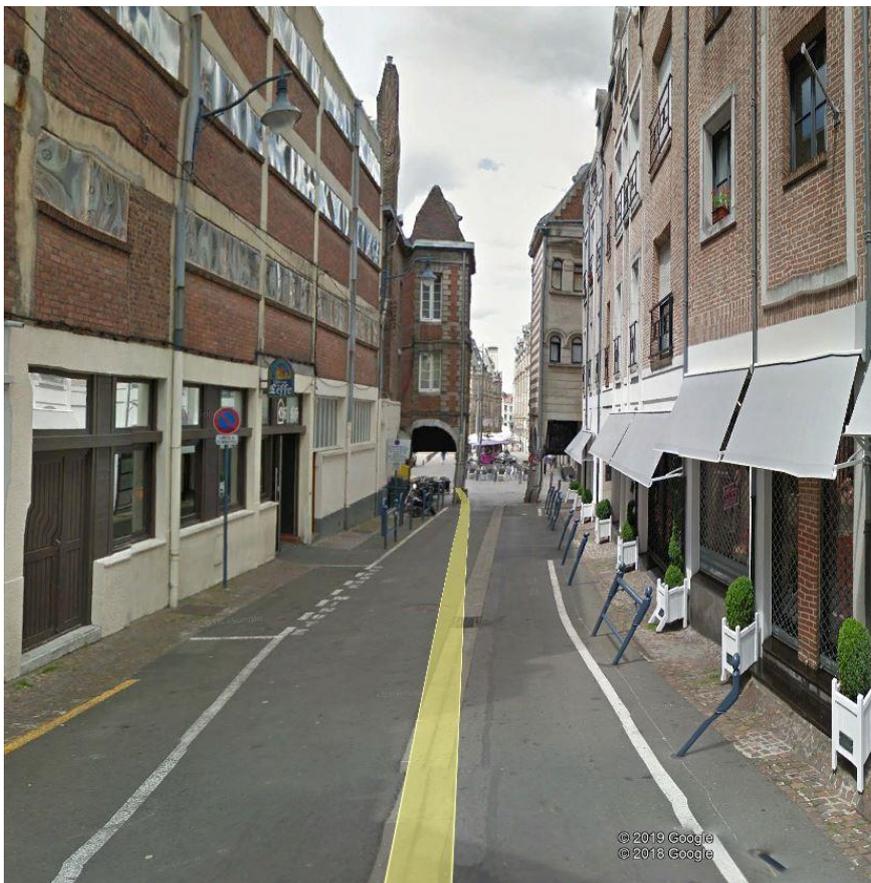
Charles Alexandre ARRACHART, marié



Louis Frédéric Alexandre ARRACHART, frère

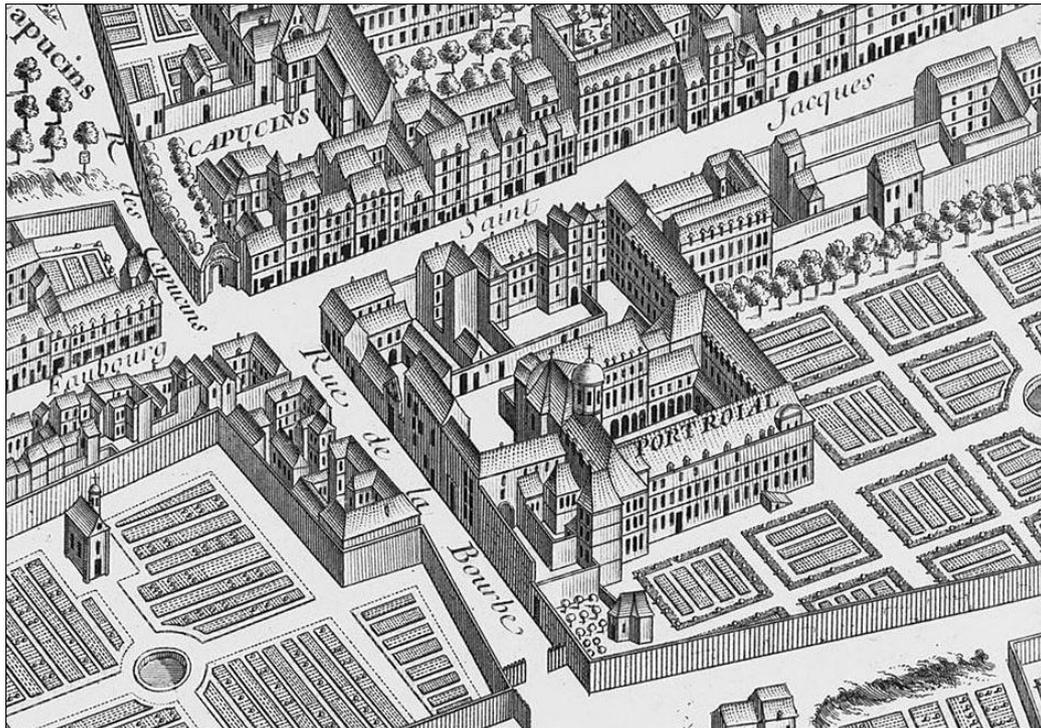


Charles Alexandre ARRACHART, oncle paternel



Rue de Justice à Arras, aujourd'hui, le côté impair est à droite (les numéros ne sont pas visibles)

La collection aux AD, des plans cadastraux napoléoniens d'Arras, est très vaste. Une recherche sur la « rue de Justice » serait chronophage.



Rue de la Bourbe, actuellement rue Port-Royal Paris XIV^e arrondissement-Plan TURGOT (source Wikipédia)

Le fait qu'elle naisse à Paris, et se marie dans la Somme, est assez semblable au cas d'une de mes arrières arrière-grands-mères, « *enfant trouvée* » à Paris en 1834, elle a été mise en nourrice dans la Somme où elle rencontre mon arrière arrière-grand-père.

Puisque l'on connaît son lieu de naissance, peut-être a-t-elle été abandonnée à la naissance ?

Dont

Charles Alexandre ARRACHART
Louis Jean Baptiste ARRACHART
Louise Alexandrine ARRACHART

Thérèse Élisabete ARRACHART

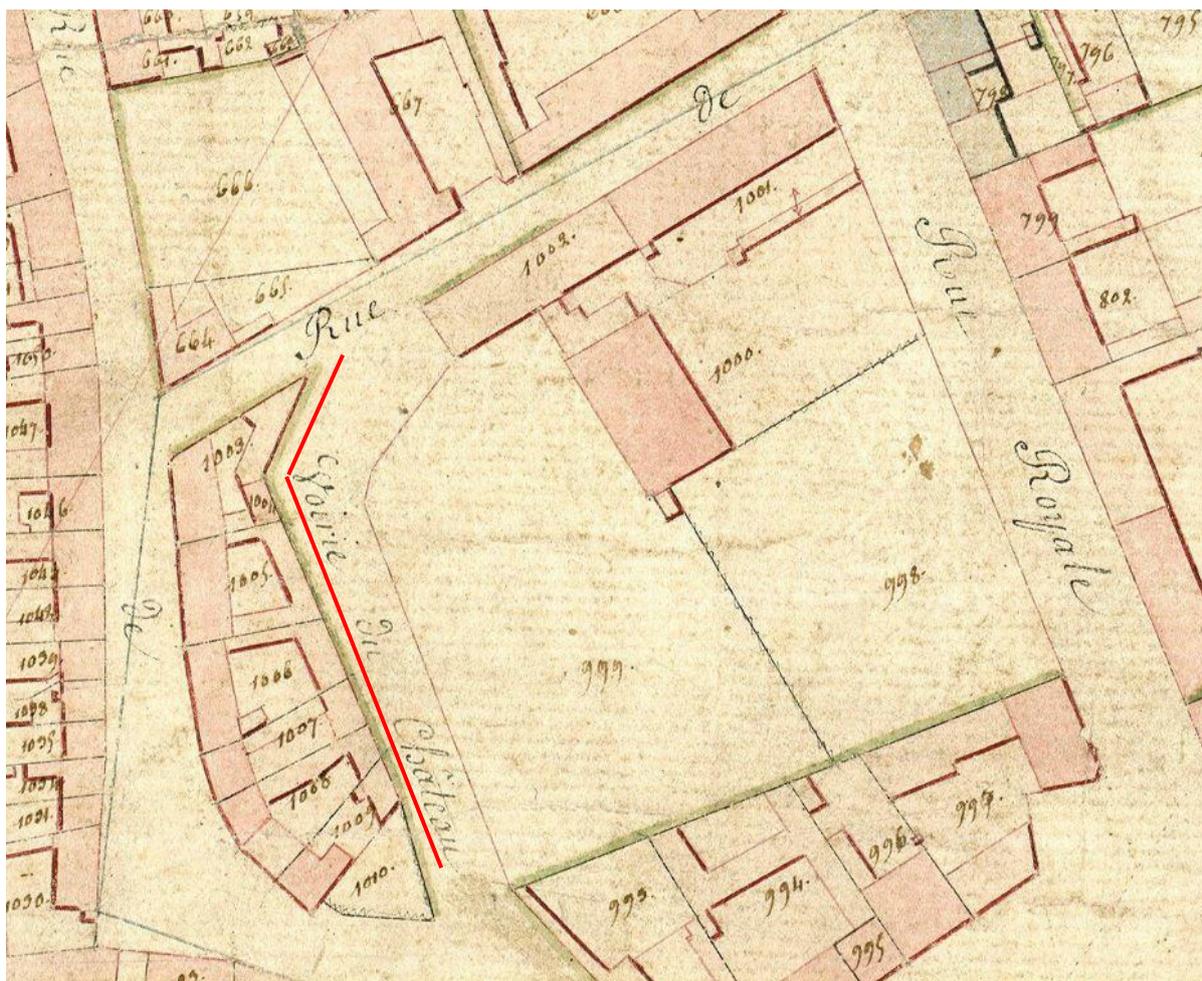
Née le lundi 21 septembre 1846, à 22 heures, faubourg dit de Miraumont à Albert
Décédée le mercredi 17 novembre 1847, à 8 heures, rue de l'ancienne voirie du château à Albert

Son père déclare sa naissance

Charles Alexandre ARRACHART

Et son décès. Elle vit 1 an, 1 mois et 26 jours

Charles Alexandre ARRACHART



Voirie du château à Albert

Je n'ai pas trouvé le « *faubourg dit de Miraumont* », où elle est née, peut-être a-t-il un autre nom sur le plan

Marie Joséphine ARRACHART

Louis ARRACHART, forgeron, taillandier, serrurier, mécanicien

Né le samedi 15 décembre 1810, à Albert

Décédé le lundi 7 mars 1870, à Albert

Marié le mercredi 20 mai 1840, à Albert, avec

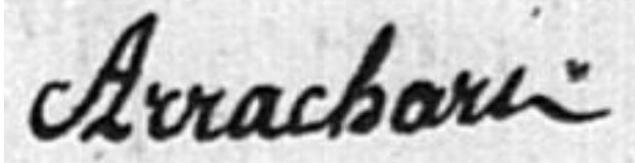
Clémentine MATIFFAS, fileuse, journalière

Naissance calculée en 1819 (Acte de mariage de Louis Jean Baptiste ARRACHART)

Décédée après le 18 juin 1887 (mariage de sa fille Virginie)

Fille de Louis Charles MATIFFAS et de Marie Rose ENGRAMER

Le parrain de Louis est Louis Joseph ARRACHART son cousin. Ils sont tous deux issus du couple ARRACHART-DUCHAUSSOY (Gen3).

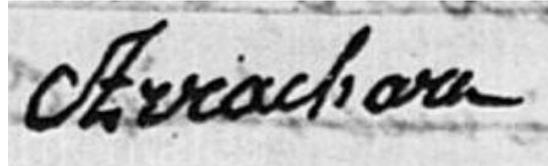


Louis Joseph ARRACHART

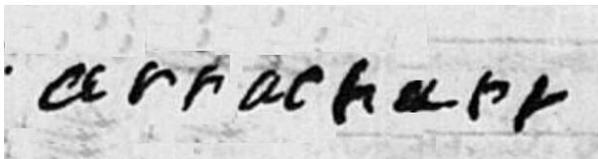
Il est également témoin à son mariage civil, avec Charles Alexandre ARRACHART son oncle paternel



Louis ARRACHART, le marié

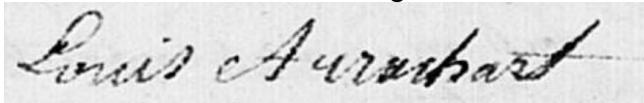


Louis Joseph ARRACHART parrain et cousin

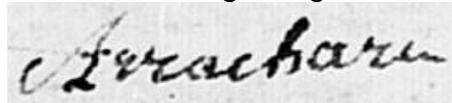


Charles Alexandre ARRACHART

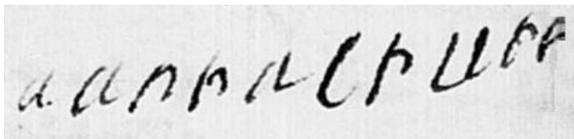
L'on retrouve les mêmes signatures au bas de l'acte de mariage religieux



Louis ARRACHART le marié



Louis Joseph ARRACHART



Charles Alexandre ARRACHART

Dont 16 enfants

Louise Opportune ARRACHART

Julie Marie Jeanne ARRACHART

Marie ARRACHART

Louis Hyppolite ARRACHART

Né le jeudi 7 mai 1846, à Albert

Décédé le mercredi 20 mai 1846, à Albert

Il ne vit que 14 jours

Joseph Frédéric ARRACHART

Né le jeudi 7 mai 1846, à Albert

Décédé le samedi 16 mai 1846, à Albert

Il ne vit que 9 jours

Éléonore ARRACHART

Louis ARRACHART

Né le lundi 14 mai 1849, à Albert
Décédé le vendredi 25 mai 1849, à Albert
Il ne vit que 11 jours

Virginie ARRACHART

Octavie ARRACHART

Auguste ARRACHART

Né le 1^{er} juin 1852, à Albert
Décédé le 21 août 1852, à Albert
Il ne vit que 2 mois et 20 jours

Virginie ARRACHART

Paul ARRACHART

Né le vendredi 22 septembre 1854
Décédé le samedi 21 octobre 1854
Il ne vit que 29 jours

Alphonse ARRACHART

Né le samedi 4 avril 1857, à Albert
Décédé le mercredi 22 avril 1857, à Albert
Il ne vit que 18 jours

Gertrude Lucienne ARRACHART

Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART

Charles Louis ARRACHART

Sur 16 enfants, 6 décèdent avant l'âge de 3 mois. J'ai jugé plus simple de donner toutes les informations sur ces enfants décédés en bas âge, plutôt que de les traiter dans la génération 6, où ils n'apportent rien.

Charles ARRACHART, voiturier, journalier

Né le dimanche 21 mai 1815, à Albert

Décédé le dimanche 25 décembre 1864 à 5 heures, à 49 ans, 7 mois et 4 jours à l'hôpital-hospice à Albert. Ce sont deux agents de police de la ville qui déclarent son décès.

Marié le mercredi 7 octobre 1846, à Albert, avec

Clarisse CAZIER, fileuse en coton

Née le mardi 18 avril 1826, à Albert

Baptisée le lendemain, paroisse Saint Protais à Albert

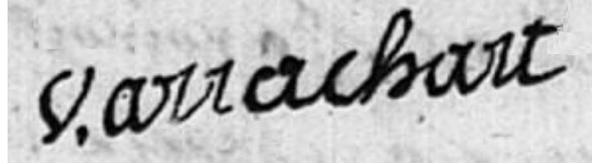
Décédée le 19 septembre 1888, rue d'Amiens 76 à Albert

Fille d'Auguste Firmin CAZIER et de Florence Alexandrine ENGRAMER

La marraine et le parrain de Charles sont :



Alexandrine Opportune ARRACHART sa tante

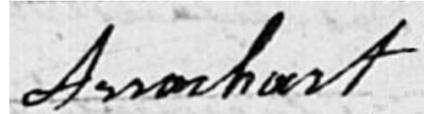


Victor Landry ARRACHART son oncle

Ont signé au bas de l'acte de mariage



Charles ARRACHART le marié



Charles Alexandre ARRACHART son frère

Dont

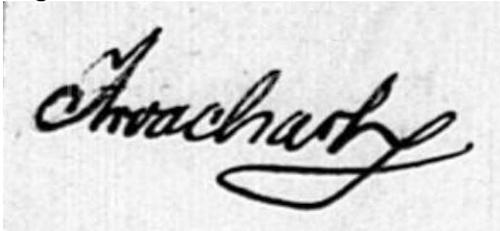
Léocadie Zélia ARRACHART

Née le lundi 18 septembre 1848, rue d'Amiens à Albert

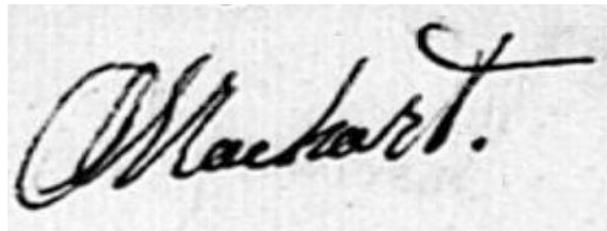
Décédée le 13 octobre 1848, rue d'Amiens à Albert

Elle décède à 25 jours

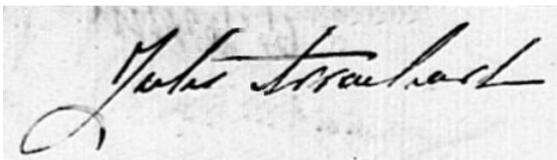
Signent son acte de naissance :



Charles ARRACHART son père



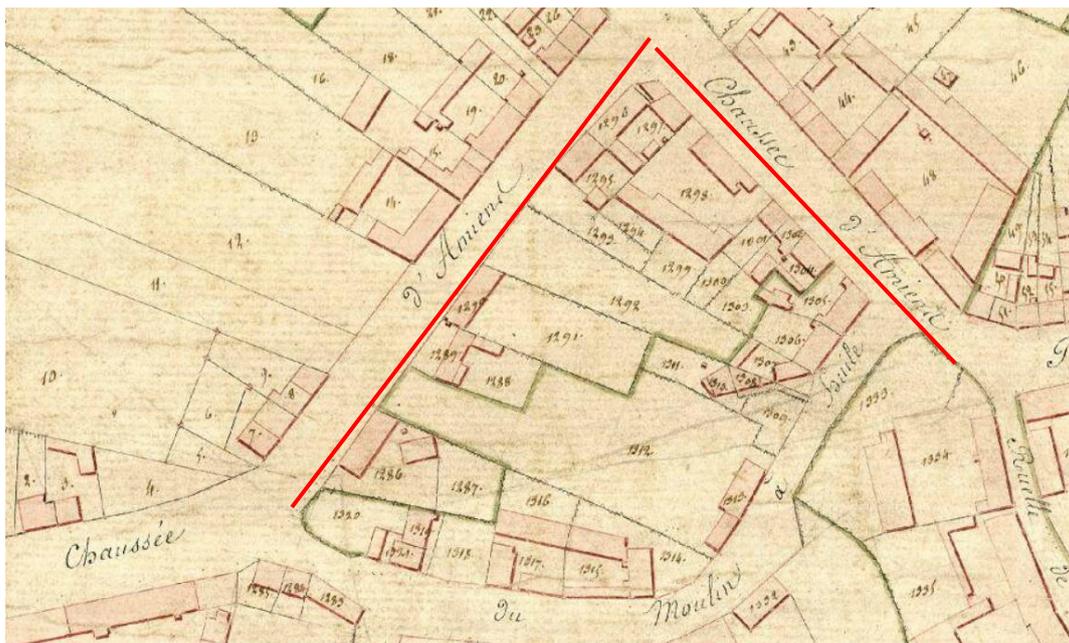
Jean Baptiste ARRACHART



Jules ARRACHART

Pour Jean Baptiste et Jules qui ont respectivement 25 et 23 ans, il n'est pas précisé le lien de parenté. Ce ne sont pas des frères du père, des cousins ?

Je ne leur connais aucune autre descendance



Chaussée d'Amiens à Albert

Théodore ARRACHART, taillandier, journalier, manouvrier, ménager

Né le mardi 26 août 1817, à Albert

Baptisé le lendemain à Saint-Protais

Décédé le mardi 30 juillet 1889, à Albert

Marié le mercredi 26 juillet 1843, à Albert, avec

Émélie Constance, Françoise NOLLEVEAUX dite Baclia, fille de confiance

Née le mercredi 17 avril 1822, à Paris III°

Décédée le samedi 20 octobre 1849, à Albert

C'est son frère de 10 ans qui est le parrain de **Théodore**.

Louis Frédéric Alexandre ARRACHART

La vie d'**Émélie Constance Françoise** est plus complexe.

Son acte de naissance est reconstitué dans les termes suivants, par la Commission de reconstitution des actes de l'état civil dans sa séance du 27 août 1877, suite la destruction des archives pendant la « semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871.

« Reconstitution des actes de l'état civil. Déclaration (exécution de la loi du 12 février 1872)

Nom: **NOLLEVEAUX**
Prénoms: **Emilie Constance Françoise**
Née le: 17 avril 1822
3° Arrondissement ancien
Greffe de Péronne

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE
ACTE DE NAISSANCE

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872, par le 1ère section de la Commission dans sa séance du 27 août 1877

3° ARRONDISSEMENT DE PARIS - ANNEE 1822
17 avril 1822

NOLLEVEAUX Emilie Constance Françoise

L'an mil huit cent vingt-deux, le dix sept avril, est née à Paris, et a été inscrite le dix-huit avril au troisième arrondissement **Emélie Constance Françoise**, du sexe féminin, fille de **Emélie Constance NOLLEVEAUX**, femme de chambre, née à Bouillon, Ardennes*, et de père non dénommé

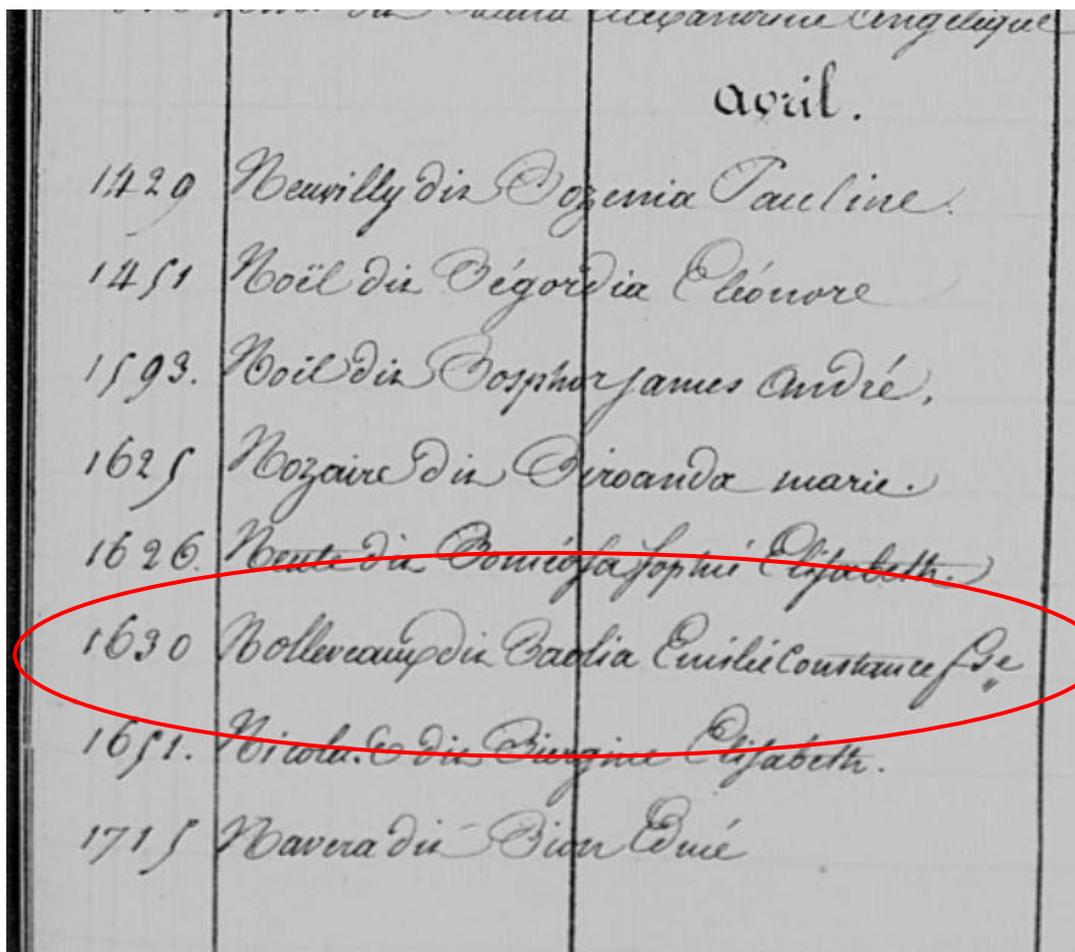
Le membre de la commission ./ Signé: illisible »

Note du rédacteur

Il s'agit de la commune de Bouillon dans la province belge du Luxembourg.

Elle est abandonnée par sa mère.

Je la retrouve dans le répertoire d'admission des enfants trouvés.



Archives ville de Paris - Enfants trouvés 1822 - D2HET 58 - page 98/139

Il existe plusieurs dénominations selon le statut de l'enfant et l'époque.

- Les **Enfants trouvés** (qui deviennent **Enfants assistés** à partir de 1859) accueillent tous les enfants trouvés, abandonnés et orphelins de Paris.
- Les **Enfants en dépôt** (créés en 1841) sont les enfants admis provisoirement qui peuvent être repris par leurs parents à tout moment. C'est notamment le cas pour les enfants dont l'un des parents est hospitalisé. À partir de 1859, les registres d'Enfants en dépôt sont également un point de passage obligé pour tous les enfants admis comme enfants assistés, moralement abandonnés ou pupilles de l'Assistance.
- Les **Enfants moralement abandonnés** regroupent, à partir de 1881, les enfants âgés de 12 à 16 ans et ceux dont les parents ne peuvent assurer l'éducation. Ceux-ci sont réunis avec les enfants assistés sous le nom de **Pupilles de l'assistance** à partir de 1907.
- Les **Enfants secourus**, à partir de 1873, sont des enfants dont les parents sont aidés financièrement pour assurer leur éducation.

Source : <https://www.aupresdenosracines.com>

Le fait qu'elle soit enregistrée sous son identité indique qu'elle a été « abandonnée ».



Hospice des enfants assistés ; anciennement rue d'Enfer
Hôpital Saint-Vincent de Paul ; 74, rue Denfert-Rochereau, Paris XIV^e arrondissement

Le certificat d'origine ci-dessous donne des informations précises sur le fonctionnement de cette institution.

(Séan. F.,—Mairie n° 50.)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES HOPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS.

HOSPICE DES ENFANTS-TROUVÉS ET ORPHELINS.

CERTIFICAT D'ORIGINE.

Observations.

L'Administration ne délivrant point d'acte de naissance, mais seulement des Certificats d'origine, les Elèves qui auront besoin de leur acte de naissance s'adresseront, savoir : ceux qui sont nés à Paris, au Chef de l'Etat-Civil, aux Archives du Palais de Justice, à Paris ; aux autres qui sont nés hors Paris et dans les départements, au Maire ou à l'Adjoint du lieu de leur naissance.

Les Elèves auront soin d'adresser directement par la poste, aux personnes ci-dessus désignées, la valeur des frais d'actes, et d'acquiescer toutes les lettres relatives à cet objet.

Mariage.

La tutelle de l'Administration sur les Elèves étant assimilée à la puissance paternelle, ceux-ci ne peuvent se marier sans en avoir obtenu le consentement du Membre de la Commission administrative des Hospices civils de Paris chargé de la tutelle.

Ils doivent s'adresser, pour l'obtenir, au Membre de la Commission administrative chargé de la surveillance de l'hospice des Enfants-Trouvés et de celui des Orphelins, rue Notre-Dame, n° 2, à Paris, et joindre, à l'appui de leur demande :

1° Un Certificat du Maire de leur commune constatant leurs bonnes vie et mœurs ;

2° Un Certificat du Maire de la Commune où demeure la personne qu'ils se proposent d'épouser, constatant ses nom, prénoms, âge, profession et moralité, ainsi que les renseignements nécessaires sur l'état et la fortune de ses père et mère.

3° Le futur époux devra justifier qu'il a satisfait au service militaire, ou faire connaître les motifs qui ne lui permettraient pas d'attendre sa libération.

Recrutement.

Les mineurs ayant pour domicile légal celui de leurs pères, les Elèves des Hospices civils de Paris spécialement, pour le recrutement, au contingent à fournir par la ville de Paris.

Il sont, en conséquence, inscrits d'office, sur la requête de l'Administration, à la Mairie du IX^e Arrondissement de Paris, sur lequel se trouve situé le chef-lieu de cette Administration.

Les Elèves ne sont point obligés de se rendre à Paris pour le tirage, il y est procédé en leur nom par le Maire du IX^e Arrondissement, lequel donne connaissance du nombre des Elèves à l'Administration, qui en fait présentement assistés ces Elèves, et adresse par l'intermédiaire des préfets, dès qu'ils lui sont parvenus, les certificats de libération à ceux qui ne font pas partie du contingent militaire.

Dans le cas où un Elève des Hospices, mineur de 20 ans, voudrait contracter un engagement volontaire, il en adressera la demande au préfet de son arrondissement, en indiquant les motifs de sa détermination, pour être le tout transmis à l'Administrateur de la 1^{re} division, afin d'obtenir le consentement exigé par la loi.

Vu par le Membre de la Commission administrative, chargé de la surveillance spéciale du service de l'hospice des Enfants-Trouvés et de celui des Orphelins,

Je, soussigné, Directeur de l'hospice des Enfants-Trouvés et des Orphelins de Paris, certifie que le nommé

Hollereaux Emile Constant François

201 Paulus, est Elève, qu'il y a été reçu le *15 avril 1882* et enregistré sous le N° *1930* du Registre *111* qu'il y a été apporté de *Paris*.

et que, d'après les papiers concernant son origine, déposé aux Archives dudit hospice *le 15 avril 1882* après avoir eu lieu, aux vingt-cinq ans, qu'il est fils de *Emile Constant Hollereaux*, femme *de Chambo, native de Bouillon (Ardennes)*, Domicile *son indigène, et de son père de naissance*.

La présente est inscrite au registre *de Paris* le *15 avril 1882*.

En foi de quoi, j'ai délivré le présent pour lui servir et valoir ce que de raison.

A Paris, ce *19 Juin* 188*2*.

Archives de la ville de Paris

La devise autour du portrait de Saint-Vincent-de-Paul est :
« PATER MEUS ET MATER MEA DERELIQUERUNT ET DOMINUS SUCEPTIT ME »
« MON PÈRE ET MA MÈRE M'ONT ABANDONNÉ LE SEIGNEUR M'A SOUTENU »

« HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS ET ORPHELINS

OBSERVATIONS

L'Administration ne délivrant point d'acte de naissance, mais seulement des Certificats d'origine, les Élèves qui auront besoin de leur acte de naissance s'adresseront, savoir, ceux qui sont nés à Paris, au Chef de l'État-civil, au Archives du Palais de Justice, à Paris; et ceux qui sont nés hors Paris et dans les départements, au Maire ou à l'Adjoint de leur lieu de naissance.

Les Élèves auront soin d'adresser directement par la poste, aux personnes ci-dessus dénommées, la valeur des frais d'actes, et d'affranchir toutes les lettres relatives à cet objet.

MARIAGE

La tutelle de l'Administration sur les Élèves étant assimilée à la puissance paternelle, ceux-ci ne peuvent se marier sans en avoir obtenu le consentement du Membre de la Commission administrative chargé de la surveillance de l'hospice des Enfants-Trouvés et de celui des Orphelins, rue Notre Dame, N°2 à Paris, et joindre à l'appui de leur demande:

1° Un certificat du Maire de leur commune constatant les bonnes vie et mœurs.

2° Un certificat du Maire de la commune où demeure la personne qu'ils se proposent d'épouser, constatant ses nom, prénoms, âge, profession et moralité, ainsi que les renseignements nécessaires sur l'état et la fortune de ses père et mère.

3° Le futur époux devra justifier qu'il a satisfait au service militaire, ou fait connaître les motifs qui ne lui permettraient pas d'attendre sa libération.

RECRUTEMENT

Les mineurs ayant pour domicile légal celui de leurs tuteurs, les Élèves des Hospices civils de Paris appartiennent, pour leur recrutement, au contingent à fournir par la ville De Paris.

Ils sont en conséquence, inscrits d'office, à la requête de l'Administration, à la mairie du IX° Arrondissement de Paris, sur lequel se trouve situé le chef-lieu de cette administration.

Les Élèves ne sont point obligés de se rendre à Paris pour le tirage, il y est procédé en leur nom par le Maire du IX° Arrondissement, lequel donne connaissance du numéro échu aux Élèves de l'Administration, qui en fait aussitôt prévenir les Élèves, et adresse par l'intermédiaire du préposé, dès qu'ils sont parvenus, les certificats de libération à ceux qui ne font pas partie du contingent militaire.

Dans le cas où un Élève des Hospices, mineur de 20 ans, voudrait contracter un engagement volontaire, il en adressera la demande au préposé de son arrondissement, en indiquant le motifs de sa détermination, pour être le tout transmis à l'Administration de la 4ème division, afin d'obtenir le consentement requis par la loi. »

« ADMINISTRATION GENERALE DES HOPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS
HOSPICES DES ENFANTS-TROUVES ET ORPHELINS
CERTIFICAT D'ORIGINE

Je, soussigné, Directeur de l'Hospice des Enfants-Trouvés et des Orphelins de Paris, certifie que la nommée **NOLLEVEAUX Émilie Constance Françoise** dite Baclia est Élève, qu'elle y a été reçue le 18 avril 1822 et enregistré sous le numéro 1630 du registre 118 qu'elle y a été apportée de Paris, et que, d'après les papiers concernant son origine, déposé aux archives dudit hospice cette élève est née le dix sept avril mil huit cent vingt deux; qu'elle est fille de Émilie Constance NOLLEVEAUX, femme de chambre, native de Bouillon (Ardennes) domicile non indiqué, et de père non dénommé.

Ladite élève ci susnommée avoir été inscrite sur le registre de l'état civil du 3^o arrondissement de Paris, le 18 avril 1822.

En foi de quoi, j'ai délivré le présent pour lui servir et valoir ce que de raison.

À Paris, ce 29 juin 1843

Signé: illisible

Vu par la membre de la Commission administrative, chargé de la surveillance spéciale du service de l'hospice des Enfants-Trouvés et de celui des Orphelins

Signé: illisible »

Ces règles de fonctionnement indiquées dans la première partie de ce Certificat, montre l'évolution dans le fonctionnement de notre vie sociale en moins de 2 siècles.

Son acte de mariage ouvre des pistes sur ce que fut sa vie.

« N°17

Ce jour d'hui vingt six juillet mil huit cent quarante trois, neuf heures de demie du matin.

Pardevant Nous François Charles Maximilien LEFEUVRE Maire de la ville d'Albert, arrondissement de Péronne, département de la Somme, Membre du Conseil général de ce département.

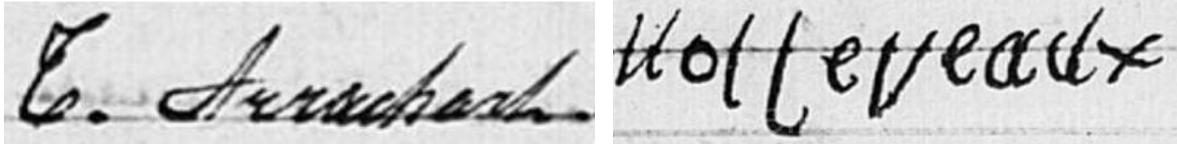
*Sont comparus en l'hôtel de la mairie le sieur **Théodore ARRACHART** âgé de vingt cinq ans, onze mois, étant né à Albert le vingt six août mil huit cent dix sept, ouvrier taillandier domicilié audit Albert, jeune homme exempté de la classe mil huit cent trente sept du canton d'Albert, fils majeur de feu Louis Jean Baptiste Hypolite ARRACHART décédé à Albert le vingt deux octobre mil huit cent trente huit, et de vivante Marie Jeanne Antoinette FROY sa veuve, ménagère domiciliée à Albert, présente et consentante; d'une part*

*Et demoiselle **Emélie Constance Françoise NOLLEVEAUX** dite Baclia, âgée de vingt un ans, trois mois, neuf jours, étant née à Paris, troisième arrondissement, le dix sept avril mil huit cent vingt deux, ainsi qu'il appert du certificat d'origine a elle délivré le vingt neuf juin mil huit cent quarante trois, par Monsieur le directeur de l'hospice des enfants trouvés & des orphelins de Paris lequel certificat d'origine a nous présenté et cy annexé, fille de confiance domiciliée à Albert, élève de l'hospice des enfants trouvés de Paris, fille de Emilie Constance NOLLEVEAUX alors femme de chambre à Paris, et de père non dénommé. La susnommée Emélie Constance Françoise NOVELLEAUX autorisée à contracter mariage avec le sieur Théodore ARRACHART cy devant nommé, ainsi qu'il résulte du consentement délivré sous la date du premier juillet mil huit cent quarante-trois par M. Jacques Maurice DUPLAY membre de la commission administrative des hospices civils de Paris, tuteur des mineurs orphelins dépendans des établissements charitables de cette ville, lequel consentement à nous représenté en bonne forme demeurera annexé au présent acte du mariage, d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux, et ont les publications ont été faites devant la porte extérieure de la Mairie d'Albert savoir la première le dimanche seize juillet mil huit cent quarante trois, heure de midi, et la seconde le dimanche suivant, vingt trois juillet à le même heure.*

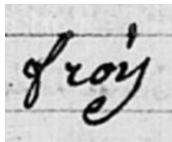
*Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture du chapitre six, du titre du code civil intitulé du Mariage, avons reçu de chaque partie l'une après l'autre la déclaration qu'elles veulent se prendre pour mari & femme, nous avons prononcé au nom de la Loi que le sieur **Théodore ARRACHART**, et demoiselle **Emélie Constance Françoise NOLLEVEAUX**, sont unis par le mariage.*

De tout ce que nous avons dressé acte en présence des sieurs Louis Frédéric Alexandre ARRACHART âgé de trente six ans, charcutier, frère germain & parein du contractant, Jean François Joseph DUBOIS âgé de cinquante cinq ans, boulanger, bel oncle maternel dudit contractant; Noël François DUFOUR âgé de soixante six ans, propriétaire, et Noël Jean Baptiste DHERISSART âgé de vingt deux ans, ménager, tous deux amis la contractante, tous quatre domiciliés à Albert, témoins au présent mariage. Fait en l'hôtel de la mairie à Albert les jours, mois et an susdits, et les contractans mère du contractant et témoins, ont signé avec nous le présent acte de mariage, après que lecture leur en a été faite .//.

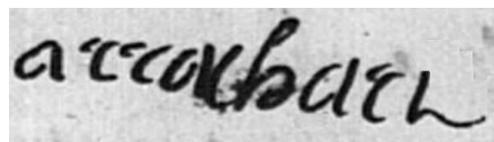
Signé: T. ARRACHART ; NOLLEVEAUX ; FROY ; ARRACHART ; DUBOIS ; DHEISSANT ; DUFOUR ; LEFEUVRE »



Théodore ARRACHART & Émélie Constance Françoise NOLLEVEAUX les mariés



Marie Jeanne Antoinette FROY mère du marié



Louis Frédéric Alexandre ARRACHART son frère

L'on remarque la différence d'écriture entre les deux frères.

Elle y est dite : « *Fille de confiance* »

Le site <http://www.vieuxmetiers.org> donne comme définition :

« *Gouvernante ; servante attirée ; aussi nommée dame de confiance ou demoiselle de confiance* »

Le site <https://fr.geneawiki.com> donne une définition en des termes identiques.

L'on peut déduire des informations contenues dans son acte de mariage, qu'elle est mise en nourrice, sinon à Albert, tout le moins dans les environs, puisqu'elle y trouve du travail et un mari.

L'acte de naissance de sa mère indique qu'elle est bien née en Belgique. A Bouillon (6830) Province de Luxembourg en Wallonie.

« *Le douze novembre mil sept cent quatre vingt dix est née et le treize a été baptisée Amelie Constance fille légitime de Jean Baptiste NOLEVAU et d'Elisabeth CAPOT sa femme, le sieur Henry CAPOT et dame Constance Joseph DUEZ son épouse parrain et marraine qui ont signé avec moi vicaire de cette paroisse.*

Signé: Henry CAPOT ; Contance Joseph DUEZ ; DAMILOT vicaire »

Il faut remarquer de cet acte date de la fin du XVIII^e siècle, que les parrain et marraine savent écrire. La famille est donc au minimum, aisée.

Pourquoi est-elle venue à Paris comme « *femme de chambre* » ?

Cela permet de mieux comprendre sa détresse quand elle retrouve enceinte, sans mari, sans famille, à Paris.

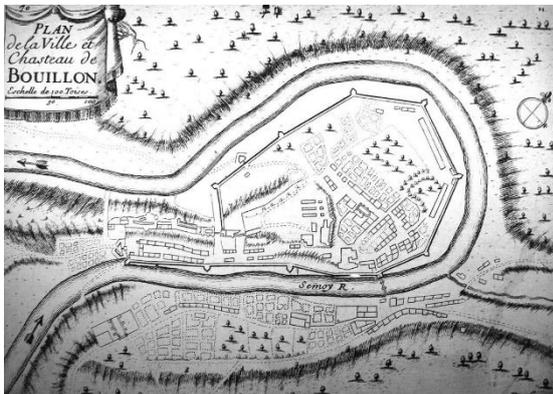
PETIT APARTÉ POUR DÉCOUVRIR BOUILLON



Situation de Bouillon sur la carte de Belgique



Armes de la ville : « De gueule à la fasce d'argent »



Plan ancien de la ville fortifiée



Château de Godefroy de Bouillon

Le 20 octobre 1849, **Émélie Constance Françoise** décède 17 jours après **Émélie Léonie Léocadie** (ci-dessous). Son décès est déclaré par :

Théodore ARRACHART son mari

Louis Édouard ARRACHART son cousin par alliance

Dont :

Hippolyte Théodore ARRACHART (légitimé sur l'acte de mariage de ses parents)

Émélie Léonie Léocadie ARRACHART

Née le vendredi 3 décembre 1847 à 7 heures, rue des Trairies, à Albert

Décédée le mercredi 3 octobre 1849 à 23 heures, rue Morel à Albert

Théodore se remarie le jeudi 12 juillet 1855, à Albert, avec
Aimable Eucarice Adélaïde SALLART, domestique
Née le lundi 20 décembre 1824, à 7 heures, à Hédauville (80560)
Décédée le mardi 17 avril 1900, à 16 heures, rue des Boucheries 8 à Albert

Fille de Jean Baptiste SALLART et de Célestine Aimable BOULANT

Lors de son mariage, celle-ci a déjà un fils de père « *non dénommé* » : Jean Baptiste Ernest SALLART, né le samedi 30 septembre 1848, à Paris III^o arrondissement.
Il semble qu'elle soit revenue, avec son fils, dans la Somme, où elle rencontre Théodore ARRACHART.
Je n'approfondis pas cette recherche.

ENFANTS DE LAURENT FRÉDÉRIC ARRACHART ET DE MARIE ANGÉLIQUE DEGOND

Angélique ARRACHART, Marchande fer

Née le vendredi 8 mars 1822, à Albert

Décédée le mercredi 27 juin 1894, à 12 heures ½, à 72 ans, 3 mois et 19 jours, à Bray-sur-Somme

Mariée le jeudi 17 avril 1845, à Bray-sur-Somme, avec

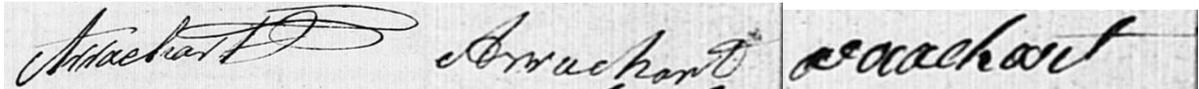
Pierre Nicolas LECOCQ, marchand de fer, propriétaire

Né le vendredi 21 mai 1808, à Bray-sur-Somme

Fils de Louis LECOCQ et de Marie Madeleine LEJEUNE

Sur leur acte de mariage, il n'est fait état que d'un seul ARRACHART : Cléophas Jean Baptiste, son frère, comme témoin, puisque son père est décédé.

Or il y a 3 signatures sans, à ma connaissance, qu'il soit possible de les attribuer avec certitude.



L'acte de décès d'Angélique, indique par erreur, qu'elle est née à Bray-sur-Somme. Il est étonnant que son fils, qui déclare le décès, n'ait pas vu cette erreur en relisant l'acte.

Dont

Jules Alfred LECOCQ, marchand de fers

Naissance calculée en 1848 (acte de décès de sa mère, dont il est le déclarant)

Je n'approfondis pas cette branche

Jean Baptiste ARRACHART dit Cléophas, marchand quincaillier, serrurier, taillandier

Né le 24 août 1823, à Albert

Baptisé le 28 août 1823 à Saint-Protais

Décédé le mardi 7 février 1899, à 19 heures, rue Jeanne d'Harcourt 10, à Albert

Marié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Zoé Céline CRAMPON, marchande quincaillier

Naissance calculée en 1831

Dont

Eugénie ARRACHART

Eugène ARRACHART

Blanche Armande ARRACHART

Gustave Léon Camille ARRACHART



Rue Jeanne d'Harcourt 10, à Albert

Jules ARRACHART, ouvrier taillandier, serrurier, marchand de fers, quincaillier, rentier

Né le jeudi 28 juillet 1825, à Albert

Baptisé le lendemain

Décédé le jeudi 3 mai 1900, 17 heures, à 74 ans, place d'Armes 5 à Albert

Marié le lundi 11 février 1861, à Chuignolles, avec

Amélie Zélie DOLLE, sans profession

Née le samedi 29 octobre 1836, à Chuignolles

Décédée avant le 18 avril 1894

Fille de Norbert DOLLE et de Marie Gabrielle Émélie GARIN

Dont

Julia ARRACHART

Née le dimanche 4 octobre 1863, à 16 heures, place d'Armes à Albert

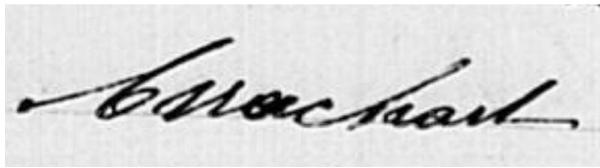
Décédée le dimanche 17 avril 1864, à 6 heures, place d'Armes à Albert

Elle vit 6 mois et 13 jours

Sa naissance est déclarée par :



Jules ARRACHART, son père



Eugène ARRACHART, son oncle

Ernest ARRACHART

Honorine ARRACHART, sans profession

Née le jeudi 1^{er} mars 1827, à Albert

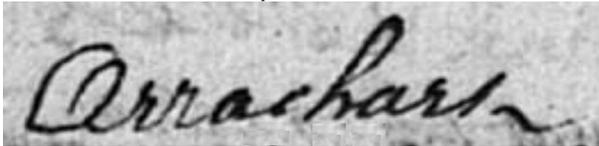
Mariée le lundi 28 juin 1848, à Albert, avec

Joseph Jean Baptiste Nicolas HERBET, serrurier quincaillier

Né le vendredi 9 juin 1815, à Mesnil-Martinsart (acte de mariage)

Fils de Jean Baptiste HERBET et de Marie Marguerite Hélène LECLERCQ

C'est sa cousine qui est sa marraine



Louise ARRACHART

Je ne leur connais pas de descendance

Eugène ARRACHART, ferblantier*

Né le 4 février 1831, à Albert (actes de mariage et de décès)

Décédé le mercredi 19 février 1902, à Albert

Contrat de mariage passé, devant Maître Eugène DUJARDIN le vendredi 2 octobre 1857, à Mailly-Maillet.

Marié le lundi 12 octobre 1857, à Mailly-Maillet (80560), avec

Marie Eugénie ANCELIN, sans profession

Née le vendredi 2 novembre 1838, à Mailly-Maillet

Décédé avant le 19 février 1902

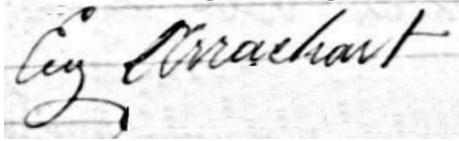
Fille de Louis Auguste ANCELIN et de Catherine Françoise Joachime MOLLET

Note du rédacteur :

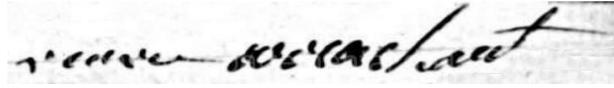
Ferblantier : Fabricant d'outils et ustensiles, souvent ménagers tels que casseroles, bassines, assiettes, lanternes par exemples ; en fer recouvert d'une fine couche d'étain (fer blanc).

(Source : <http://www.vieuxmetiers.org>)

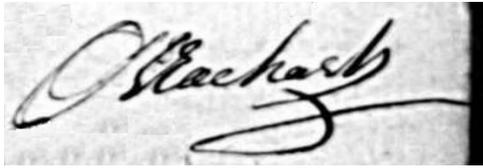
Lors du mariage ont signé :



Eugène ARRACHART le marié



Marie Angélique DEGOND sa mère



Jean Baptiste ARRACHART frère du marié

Dont

Émile Eugène ARRACHART

Laurent Frédéric ARRACHART, fondateur de métaux, quincaillier, cafetier-épiciers

Né le dimanche 4 novembre 1832, à Albert

Décédé le dimanche 23 décembre 1900, à Albert

Marié le lundi 19 août 1861, à Albert, avec

Flore Eugénie PERNAUT, sans profession

Née le samedi 11 mars 1843, à Albert

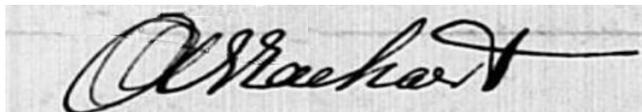
Décédée le mercredi 10 juin 1868, à Albert

Elle décède à 25 ans, 2 mois et 30 jours, soit après 6 ans, 9 mois et 22 jours de mariage.

Ce mariage est signé par :



Laurent Frédéric ARRACHART le marié



Jean Baptiste ARRACHART son frère

Dont

Louis Frédéric

Un enfant mort-né le 16 juillet 1867 à 19 heures, à Albert

Laurent Frédéric se remarie le 18 octobre 1877, à Occoches (80600), avec

Sophie Marie Rose FRANCOIS, sans profession

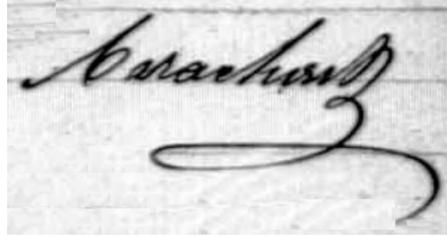
Naissance calculée en 1848

Décédée après le 25 mai 1912

Ce mariage est signé par



Laurent Frédéric ARRACHART le marié



Eugène ARRACHART son frère



Jules ARRACHART son frère

Dont

Frédéric Omer ARRACHART

Louis Léon ARRACHART

Laurent Frédéric ARRACHART

Né le jeudi 10 août 1882, à 14 heures ½, rue Mazagran 10 à Albert

Décédé le mercredi 22 novembre 1882, à 11 heures ½, rue Mazagran 10 à Albert

Il vit 3 mois et 12 jours

Laurent Frédéric ARRACHART

Henri ARRACHART

Clotilde ARRACHART, sans profession, rentière

Née le 5 novembre 1834, à Albert

Décédée le 28 novembre 1893, à Albert

Mariée le 23 septembre 1861, à Albert, avec

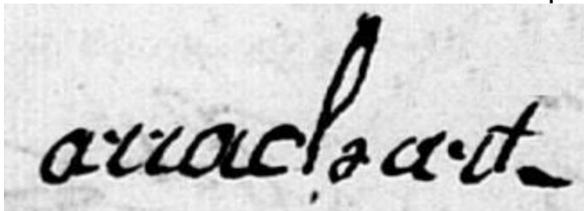
Charles Ferdinand DUFOURMANTELLE, marchand de bois

Naissance calculée le 10 juillet 1821, à Millencourt (80300)

Décédé avant le 28 novembre 1893

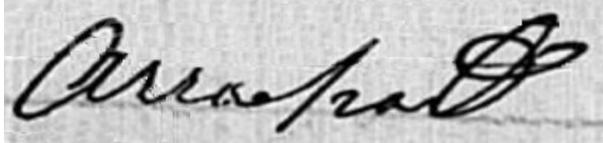
Fils de Louis Théodore DUFOURMANTELLE et de Thérèse CAUSSIN

La naissance de Clotilde est déclarée par son père :

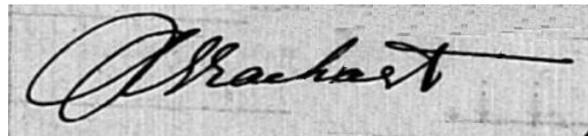


Laurent Frédéric ARRACHART

Ont signé au bas de l'acte de mariage :



Clotilde ARRACHART la mariée



Jean Baptiste ARRACHART son frère

Je ne leur connais pas de descendance

Marie Anastasie ARRACHART, sans profession

Née le dimanche 28 mai 1837, à Albert

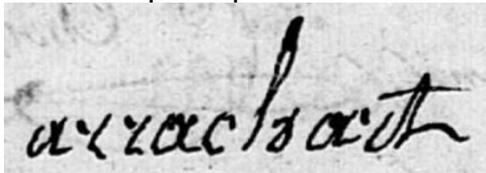
Mariée le lundi 4 mai 1857, à Albert, avec

Michel Alphonse TOULET, charpentier

Né le mercredi 5 juillet 1837, à Albert

Fils de Michel Albert TOULET et de Catherine Félicité PERNAUT

C'est son père qui déclare la naissance d'Anastasie :

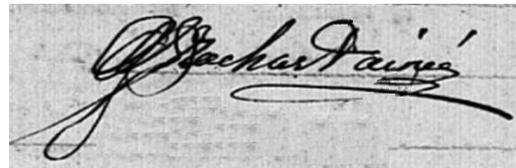


Laurent Frédéric ARRACHART

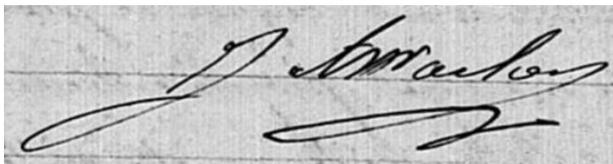
Ont signé au bas de l'acte de mariage :



Anastasie ARRACHART la mariée



Jean Baptiste ARRACHART son frère



Jules ARRACHART

L'on retrouve la signature de Jules ARRACHART sur l'acte de remariage de son frère Laurent Frédéric avec Sophie Marie Rose FRANCOIS. Ce qui permet d'en déduire que c'est Jean Baptiste qui signe « l'ainé ». Il est d'ailleurs plus âgé que Jules.

L'on retrouve, avec moins de fioritures, la signature de Jean Baptiste au bas de l'acte de mariage de sa sœur Clotilde.

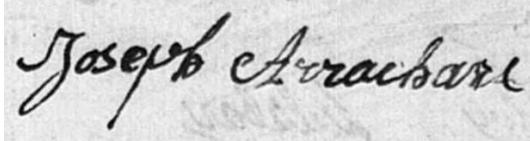
Je ne leur connais pas de descendance

ENFANTS DE CHARLES ALEXANDRE ARRACHART ET MARIE CATHERINE
AUGUSTINE LASSALLE

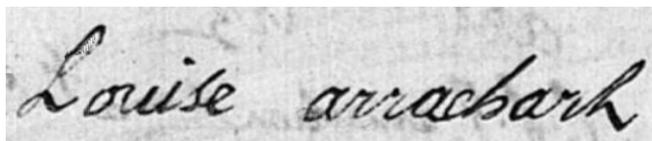
Louise ARRACHART

Née le 12 mai 1809, à Albert

Ses, parrain et marraine



Louis Joseph ARRACHART, cousin, parrain



& Louise Geneviève Agnès ARRACHART, cousine, marraine

Je n'ai pas trouvé d'autres informations.

Flavie ARRACHART

Née le vendredi 12 janvier 1816, à Albert

Baptisée le même jour

Mariée le samedi 16 juillet 1836, à Paris, avec

Fidèle DANJOU

Naissance estimée en 1810

Je ne leur connais aucune descendance. Je n'ai pas retrouvé l'origine de l'information sur ce mariage, que je n'ai pas notée au moment de sa rédaction. Mes recherches sur Paris sont restées vaines. Il semble qu'elle se soit installée à Paris et y ait fait sa vie.

Augustine Sophie ARRACHART

Née le lundi 8 septembre 1817, à Albert

Décédée le samedi 18 novembre 1899, à Albert

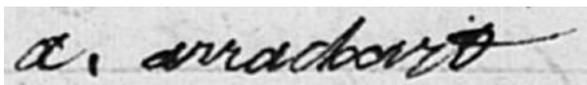
Mariée le lundi 5 décembre 1836, à Albert, avec

Henry Marc THUILLIER

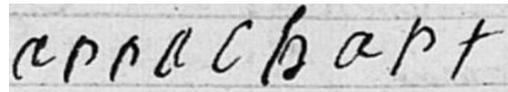
Né le 25 avril 1812, à Franvillers (80800)

Décédé le jeudi 27 février 1873, à Loos (59120)

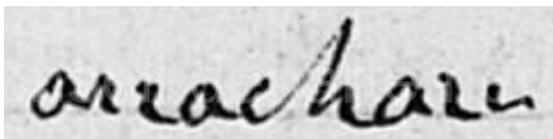
Ont signé au bas de l'acte de mariage :



Augustine Sophie ARRACHART la mariée



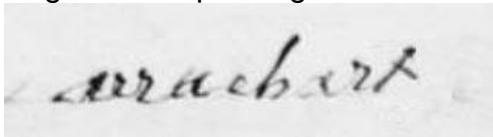
Charles Alexandre ARRACHART son père



Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART son oncle

Augustine Sophie se remarie le mardi 10 février 1874, à Paris XVIII° (75018), avec
Jean Édouard CARON, maître d'hôtel meublé
Né le jeudi 4 novembre 1830, à Ovillers-la-Boisselle (80300)

Augustine Sophie signe son acte de mariage

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored paper. The signature is written in a cursive style and reads "arrachart".

Augustine Sophie ARRACHART la mariée

Aucun autre membre de la famille ARRACHART n'est présent.
Je n'ai trouvé de descendance, pour aucune de ces deux unions.

ENFANTS DE VICTOR LANDRY ARRACHART ET MARIE LOUISE CHARLOTTE MENAGER

Hyppolite ARRACHART, taillandier, mécanicien

Né le vendredi 16 février 1821, à Albert

Décédé le lundi 22 avril 1867, à Albert

Marié le mercredi 21 mai 1845, à Albert, avec,

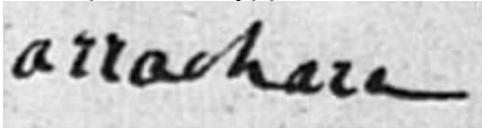
Octavie VAST, ménagère

Née le lundi 01 décembre 1817, à Albert

Décédée après le 08 juillet 1867

Fille de Jean Louis Frédéric Sébastien VAST et de Constance Catherine Rosalie Augustine VAILLANT

Au baptême d'Hyppolite, son oncle et parrain signe



Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART

Octavie et Hyppolite signent leur acte de mariage



Octavie VAST et Hyppolite ARRACHART les mariés

Dont

Victor ARRACHART

Octavie ARRACHART

Louise ARRACHART

Née le 4 septembre 1822, à Albert

Elle est baptisée le même jour

Son parrain est Frédéric ARRACHART

Je n'ai pas plus d'informations sur cette personne

Flavie ARRACHART

Née le 21 décembre 1824, à Albert

Elle est baptisée le même jour

Son parrain est Alexandre ARRACHART

Je n'ai pas plus d'informations sur cette personne

Victor Louis ARRACHART, mécanicien

Né le dimanche 19 février 1826, à Albert

Décédé le mercredi 10 mai 1876, à 9 heures, à 50 ans, 2 mois et 21 jours, rue d'Amiens à Albert

Marié le mercredi 21 novembre 1855, à Albert, avec

Clémentine Armande DEBERLY

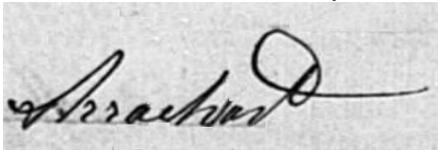
Née le lundi 21 mai 1832, à Albert

Décédée samedi 13 octobre 1860, à minuit, à 28 ans, 4 mois et 21 jours, rue d'Amiens à Albert

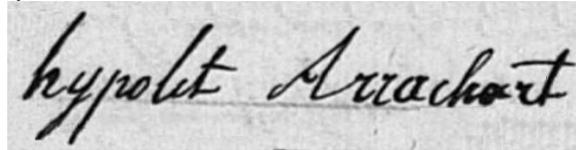
Fille de Louis François Vincent DEBERLY et d'Alexandrine Appoline CARON

Elle décède 28 ans, 4 mois et 23 jours.

Son décès est déclaré par son époux et son beau-frère

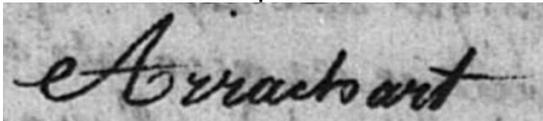


Victor Louis ARRACHART



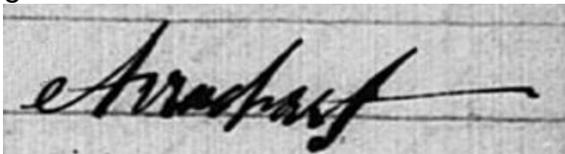
Hyppolite ARRACHART

Son cousin est le parrain de Victor Louis

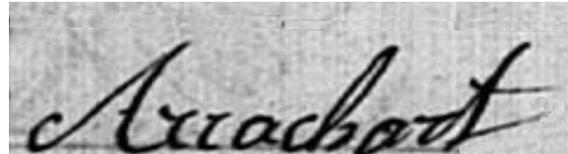


Louis ARRACHART

Sur l'acte de mariage signent pour le marié, son frère-germain Hyppolite et son cousin-germain Louis

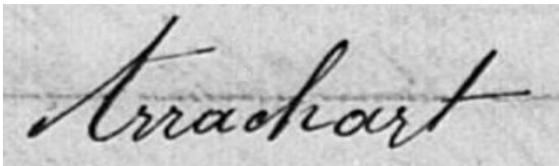


Hyppolite ARRACHART



Louis ARRACHART

Son neveu déclare le décès de Victor Louis



Victor ARRACHART

Dont

Charles ARRACHART

Né le mercredi 18 juin 1856, à Albert

Décédé le jeudi 23 décembre 1858, Albert

Il vit 2 ans, 6 mois et 5 jours

Camille Anna ARRACHART

Née le 17 octobre 1858, à Albert
Décédée le 6 avril 1862, à Albert
Elle vit 3 ans, 5 mois et 20 jours

Anna ARRACHART

Née le 4 octobre 1860, à Albert
Décédée le 11 mars 1861, Albert
Elle vit 5 mois et 7 jours

Clémentine Armande décède 9 jours après la naissance d'**Anna**. Il est difficile de n'y voir qu'une coïncidence.

Les 3 enfants de ce couple décèdent en bas âge.

Victor Louis se remarie le jeudi 21 novembre 1861, à Albert, avec
Laure Rosa Héloïse SAWITSKY

Née le jeudi 8 décembre 1842, à 1 heure, rue d'Amiens à Albert
Décédée le lundi 24 avril 1876, à 11 heures, à 33 ans, 6 mois et 16 jours, rue d'Amiens à Albert

Fille de Jean Pierre SAWITSKY et d'Aldegonde LEFEVRE

L'on voit que son époux ne lui a survécu que 16 jours, une épidémie ?

Dont

Victor Arthur ARRACHART, coutelier

Né le dimanche 16 août 1863, rue d'Amiens à Albert
Décédé le dimanche 17 février 1889, à 21 heures ½, à 25 ans, 6 mois et un jour, rue d'Amiens 56 à Albert
Son acte de décès le déclare célibataire.

Camille Georges ARRACHART

Né le vendredi 7 avril 1865, à 7 heures, rue d'Amiens à Albert
Décédé le jeudi 9 novembre 1865, à 17 heures, à 7 mois et 2 jours, rue d'Amiens à Albert

Jeanne Laure Eugénie ARRACHART

Née le mardi 8 juillet 1873, à 11 heures, rue d'Amiens à Albert
Décédée le mercredi 3 septembre 1873, à 11 heures, à 1 mois et 25 jours, rue d'Amiens à Albert

Alfred Louis Hyppolite ARRACHART

Né le mardi 19 octobre 1875, à 1 heure 45, rue d'Amiens à Albert

Décédé le samedi 5 février 1876, à 5 heures ½, rue d'Amiens à Albert

Il vit 3 mois et 17 jours

Dans ce couple, bien qu'il décède très jeune. **Victor Arthur** est le seul à dépasser le stade de l'adolescence. Les autres enfants, des deux mariages de **Victor Louis**, sont décédés en bas âge.

Charles Jean Baptiste ARRACHART, taillandier

Né le mardi 30 octobre 1827, à Albert

Baptisée le même jour

Décédé le vendredi 16 juin 1848, à 7 heures, à 20 ans, 7 mois et seize jours, Faubourg d'Amiens à Albert.

Son acte de décès le dit célibataire.

Théodore ARRACHART, mécanicien

Né le mercredi 1^{er} août 1832, à Albert (acte de mariage)

Décédé le mercredi 2 septembre 1896, à 16 heures, à 64 ans, 1 mois et 1 jour, rue d'Amiens 40^{bis} à Albert

Marié le mercredi 28 juillet 1858, à Albert, avec

Flore Céleste LEMAIRE, couturière

Naissance calculée le dimanche 7 mai 1837, à Albert (acte de mariage)

Il n'est fait mention de son épouse que parce que c'est Théodore LEMAIRE, son beau-frère qui déclare le décès. Est-elle vivante ou décédée à ce moment ?

Fille de Théodore LEMAIRE et de Marguerite THUILLIER

Je n'ai pas trouvé son décès. Je ne leur connais pas de descendance

ENFANTS DE LOUIS JOSEPH ARRACHART ET MARIE MADELEINE BERNARD

Auguste ARRACHART, tourneur en bois

Né le samedi 3 mai 1817, à Albert

Baptisé le lendemain

Décédé après le 7 novembre 1881 (mariage de sa fille)

Marié le 26 août 1846, à Albert, avec

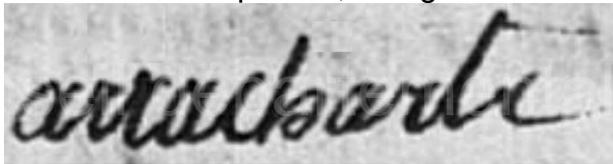
Augustine SUEUR, sans profession

Née le mercredi 31 décembre 1817, à Albert (son acte de mariage)

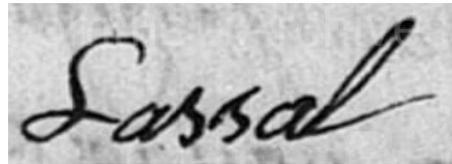
Décédée après le 7 novembre 1881

Fille de Jacques SUEUR et de Marie Françoise Pacifique DARCOURT

Les marraine et parrain, d'Auguste sont :

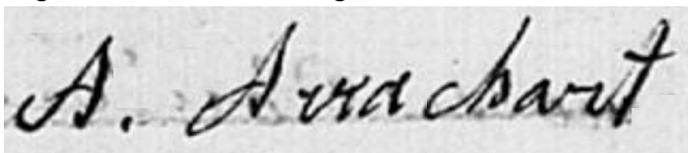


Marguerite Joséphine ARRACHART, sa tante

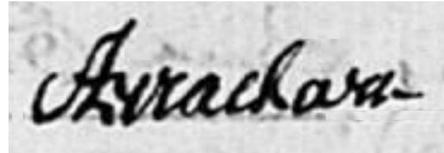


Auguste LAVAL

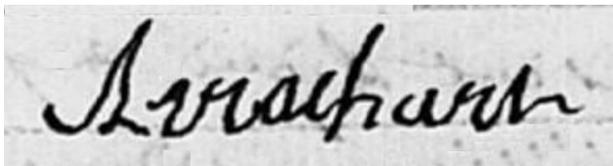
Signent l'acte de mariage



Auguste ARRACHART le marié



Louis Joseph ARRACHART



Louis ARRACHART frère du marié

Dont

Marie Joséphine Augustine ARRACHART

Louis ARRACHART, tourneur en bois

Né le lundi 6 juillet 1818, à Albert

Décédé mardi 5 septembre 1876, à Albert

Non marié avec

Julienne MALPART, fileuse

Née le lundi 1820, à Albert

Décédée le lundi 17 juin 1839, à 10 heures, à l'hospice civil d'Albert

Elle vit 19 ans, 5 mois et 7 jours.

Fille de Jean Baptiste Auguste MALPART et de Marie Françoise Clotilde Marguerite LORiot

L'acte de naissance de leur fille Louise Justine apporte des précisions sur leur situation matrimoniale.

« Cejourd'hui six janvier l'an mil huit cent trente neuf, quatre heures de relevé.
Pardevant Nous Jean Baptiste Etienne CHOQUET Maire de la ville d'Albert, chef lieu de canton, département de la Somme.

Est comparû

Le sieur Louis ARRACHART âgé de vingt ans et demi, tourneur en bois, domicilié en cette ville d'Albert.

Lequel nous à déclaré que cejourd'hui à trois heures du matin, il est né en la maison du sieur Jean Baptiste Auguste MALPART ouvrier papetier, sise en cette ville d'Albert, rue du faubourg dit du Boulan, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, *et auquel enfant le dit ARRACHART à déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Justine.*

Se reconnaissant pour être le père de cet enfant, et l'avoir eu de Julienne MALPART âgée de dix neuf ans, fileuse, non mariés, domicilié en cette ville d'Albert, fille du susnommé Jean Baptiste Auguste MALPART.

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Dame Flavie CHAMPALBERT âgée de trente quatre ans, accoucheuse à ... et du sieur Jacques Christophe LECLABART âgé de soixante dix ans laboureur, tous deux domiciliés en cette ville d'Albert, et lesdits CHAMPALBERT et LECLABART, témoins et ledit sieur Louis ARRACHART père de l'enfant, ont signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture leur en a été faite .//.

Signé : CHAMPALBERT ; LECLABART ; Louis ARRACHART ; CHOQUET »

Louis ARRACHART

Il semble qu'elle ne se soit pas remise de son accouchement. Elle décède, à l'hôpital, 5 mois et 11 jours après la naissance de son fils. Depuis combien de temps y est-elle hospitalisée ? L'acte de décès indique toujours « *non mariée* ».

Dont

Louis Julien ARRACHART

Louis se remarie le 28 juillet 1858, à Albert, avec.

Louise Hortense SALLART

Née le vendredi 1^{er} octobre 1830, à Hédauville

Décédée après le 16 octobre 1889 (mariage de son fils Louis Julien Hyppolite)

Fille de Jean baptiste SALLART et de Célestine Aimable BOULANT

L'on remarque que Louis ARRACHART se remarie 19 ans, 1 mois et 19 jours après le décès de sa « *première épouse* ».

Dont

Julien Eloy Joseph ARRACHART

Né le samedi 25 juin 1859, à 8 heures $\frac{1}{2}$, rue de Bray à Albert

Décédé le mercredi 4 septembre 1861, à 2 heures $\frac{1}{2}$, rue de Bray 2, à Albert

Il vit 2 ans, 2 mois et 8 jours.

Louis Julien Hyppolite ARRACHART

ENFANTS DE MARGUERITE JOSÉPHINE ARRACHART ET DE PÈRE NON DENOMME

Joseph ARRACHART, secrétaire de la maire d'Albert

Né le lundi 3 août 1818, à Albert

Baptisé le même jour

Décédé le lundi 11 avril 1853, à 20 heures, à 34 ans, 8 mois et 9 jours, rue de Bray à Albert

Son acte de décès, ne fait pas mention qu'il soit célibataire, mais il ne mentionne pas, non plus, d'épouse.

Louis ARRACHART

Né le 23 avril 1821, à Albert

Baptisé le même jour

Je n'ai pas d'autre information sur Louis.

Comme nous l'avons vu plus haut, leur mère qui décède le 4 novembre 1879 à 84 ans, 5 mois et 1 jour est mentionnée « *célibataire* » sur son acte de décès. Plusieurs questions :

✚ Ont-ils le même père ?

✚ Pourquoi les parents n'ont pas « *régularisé* » pas leur situation matrimoniale ?

Ces questions resteront sans aucun doute, sans réponse.

Génération 6

ENFANT DE LOUISE ARRACHART ET NATALIS BOULLET

Louis Léon BOULLET, cultivateur, marchand épicier

Né le lundi 21 juin 1841, à Albert

Décédé le lundi 26 janvier 1885, à Albert

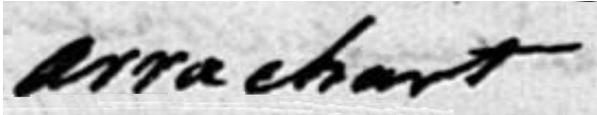
Marié le mercredi 19 octobre 1864, à Albert, avec

Bathilde Louise Élise Maria BAUDELOCQUE

Née le vendredi 5 septembre 1845, à Albert

Fille de Casimir Etienne BAUDELOCQUE et de Bathilde BOUCHET

L'oncle le **Louis Léon** est témoin lors de la déclaration de sa naissance.

A handwritten signature in black ink on a light background. The signature is written in a cursive style and reads 'Arrachart'.

Théodore ARRACHART

Je ne leur connais pas de descendance.

ENFANT DE THÉODORE ARRACHART ET LUCIE EUGÉNIE CAUSSIN

Gustave ARRACHART

Né le samedi 3 octobre 1840, à Albert

Décédé le mardi 23 février 1886, à Albert

Marié le mercredi 2 mai 1866, à Warloy-Baillon (80300), avec

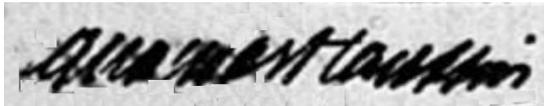
Palmire Céline Félicie PAVIE

Née le jeudi 9 septembre 1841, à Warloy-Baillon

Décédée après le 26 septembre 1927 (mariage de son fils)

Fille de Constantin PAVIE et de Thérèse Adélaïde ROUILLARD

La naissance de Gustave est déclarée par :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Théodore Arrachart', written over a light-colored rectangular background.

Théodore ARRACHART, père

Il est intéressant de noter qu'il signe « *ARRACHART CAUSSIN* ». Il associe son épouse qui ne peut être présente.

Dont

Ernest Paul ARRACHART

ENFANTS DE LOUIS ÉDOUARD ARRACHART ET ÉLISABETH SÉRAPHINE BOULAN

Louise Eugénie ARRACHART

Née le dimanche 28 octobre 1855, à Albert

Décédée après le 3 septembre 1907 (mariage de leur fille)

Mariée le lundi 7 février 1876, à Albert, avec

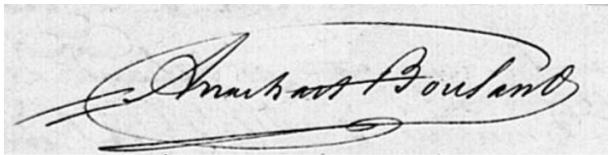
Achille Marcel VAST, chimiste, marchand briquetier, Maire d'Albert

Né le mercredi 17 mars 1847, Grande-rue-d'Amiens, à Albert

Décédé après le 3 septembre 1907

Fils de Jules VAST et de Stéphanie Honorine RIFFET

La naissance de **Louise Eugénie** est déclarée par :



Louis Édouard ARRACHART, père



Jules ARRACHART

Comme sur la page précédente, l'on remarque le père signe en ajoutant le patronyme de son épouse.

Dont

Jules Édouard VAST

Né le samedi 18 janvier 1879, à Albert

Décédé le vendredi 2 mars 1900, à Albert

Il vit 21 ans, 1 mois et 15 jours

Son acte de décès indique « *sans profession* » et « *célibataire* ».

Sans profession à 21 ans, est peu courant. Est-il malade ? Handicapé ?

Jeanne Louise Hermine VAST

Je n'approfondis pas mes recherches sur cette branche, qui s'éloigne des ARRACHART.

ENFANTS DE LOUIS FRÉDÉRIC ALEXANDRE ARRACHART ET FÉLICITÉ ANTOINETTE SOUFFLET

Frédéric ARRACHART, charcutier, ménager

Né le jeudi 3 avril 1834, rue conduisant au faubourg de Bray à Albert

Décédé avant le 9 juillet 1908 (mariage de son fils Benoît Émile)

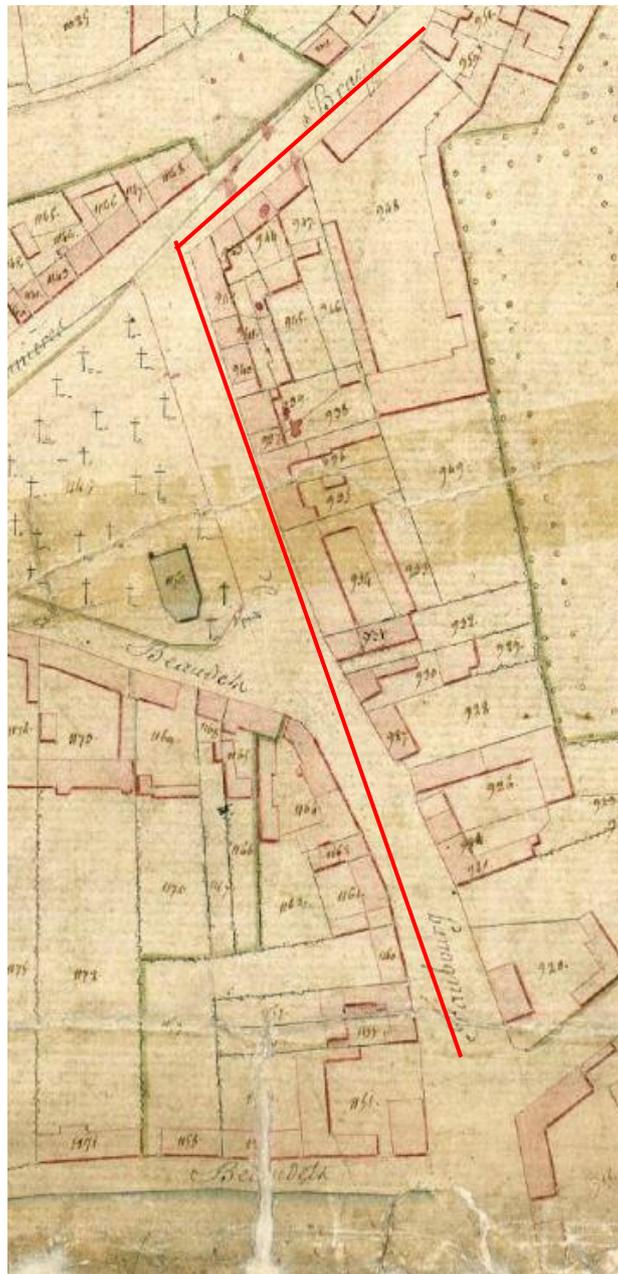
Marié le mardi 6 juillet 1869, à Mesnil-Martinsart, avec

Hortance Céline HERBET

Née le vendredi 25 avril 1834, à Albert (acte de mariage)

Décédée après le 9 juillet 1908 (mariage de son fils Benoît Émile)

Fille de Louis Zacharie HERBET et de Leudivine BLANCHARD



Faubourg de Bray à Albert

Signent sur l'acte de mariage :



Frédéric ARRACHART, le marié



Louis ARRACHART, oncle

Ils divorcent le vendredi 7 février 1890 par jugement du tribunal civil de Péronne, après 20 ans, 7 mois et un jour de mariage.

Je n'ai pu me procurer copie de ce jugement, pour connaître les raisons de ce divorce.

Je n'ai plus aucune autre informations sur eux deux.

Dont

Léon Marie Frédéric ARRACHART

Né le 18 avril 1870, à 16 heures, rue Mazagran à Albert

Décédé le lundi 13 février 1871, à midi, à Mesnil-Martinsart

Il vit 9 mois et 25 jours

Sur son acte de décès, il est indiqué domicilié, et décédé, chez son grand-père Louis Zacharie HERBET, qui déclare son décès. Y est-il en nourrice ?

Léon Frédéric Fuscien ARRACHART

Né le mardi 12 décembre 1871, à 21 heures, rue Mazagran à Albert

Décédé le vendredi 27 septembre 1872, à 15 heures, rue Mazagran à Albert

Il vit 9 mois et 15 jours

Joseph Frédéric ARRACHART

Né le 24 mai 1874, à 18 heures, rue Mazagran à Albert

Décédé le lundi 24 août 1874, à 4 heures, à Méaulte

Il vit 3 mois

Sur cet acte de décès, Siméon ROYER, est indiqué comme étant le père nourricier de l'enfant. C'est lui qui déclare le décès. Celui-ci est donc en nourrice dans la famille ROYER à Méaulte.

Benoît Émile ARRACHART

Théodore ARRACHART, journalier, marchand de légumes

Né le mercredi 7 août 1839, à Albert

Décédé après le 8 décembre 1900 (mariage de son fils Théodore Louis)

Marié le mercredi 27 juillet 1870, à Albert, avec

Marie Rosalie ARRACHART, journalière, marchande de légumes

Née le samedi 31 août 1844, à Corbie (80800)

Décédée après le 8 décembre 1900 (mariage de son fils Théodore Louis)

Son père déclare la naissance de **Marie Rosalie**

Louis ARRACHART

Marie Rosalie a, à 20 ans, 3 mois et 1 jour, une enfant de père non dénommé, avant d'épouser **Théodore** plusieurs années plus tard.

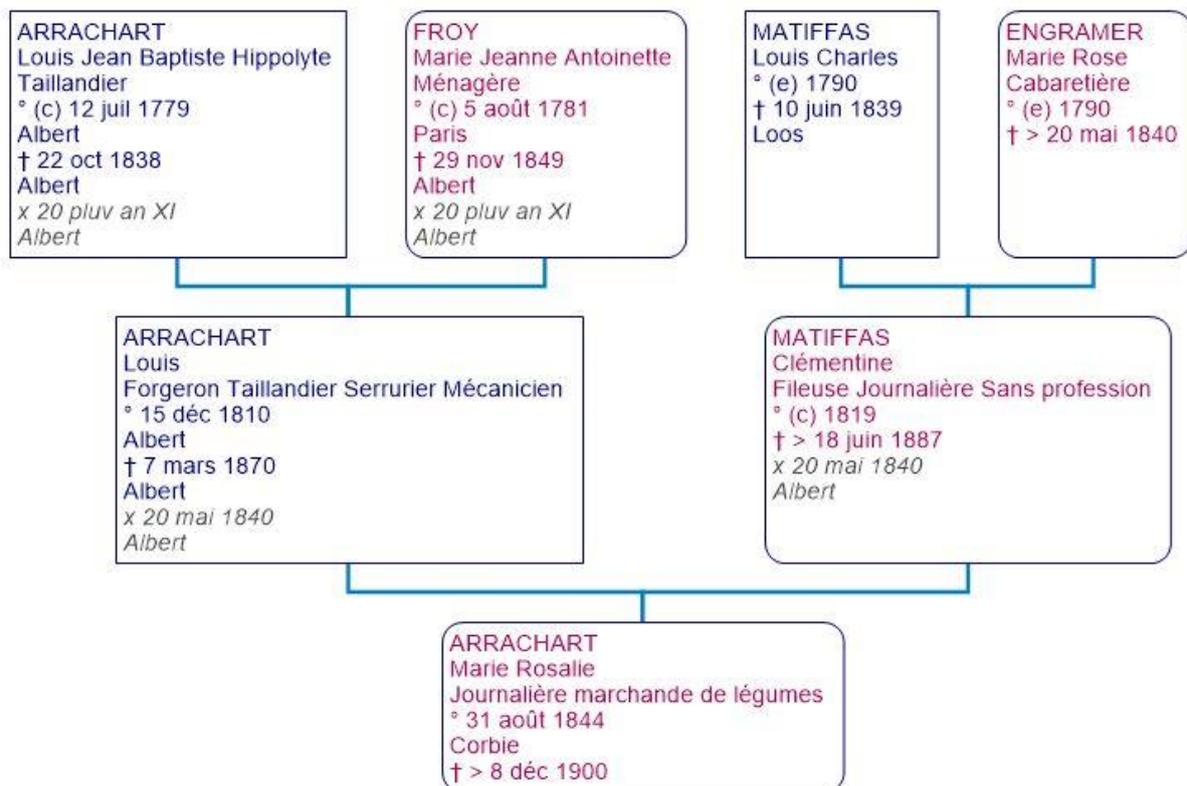
Marie Eugénie ARRACHART

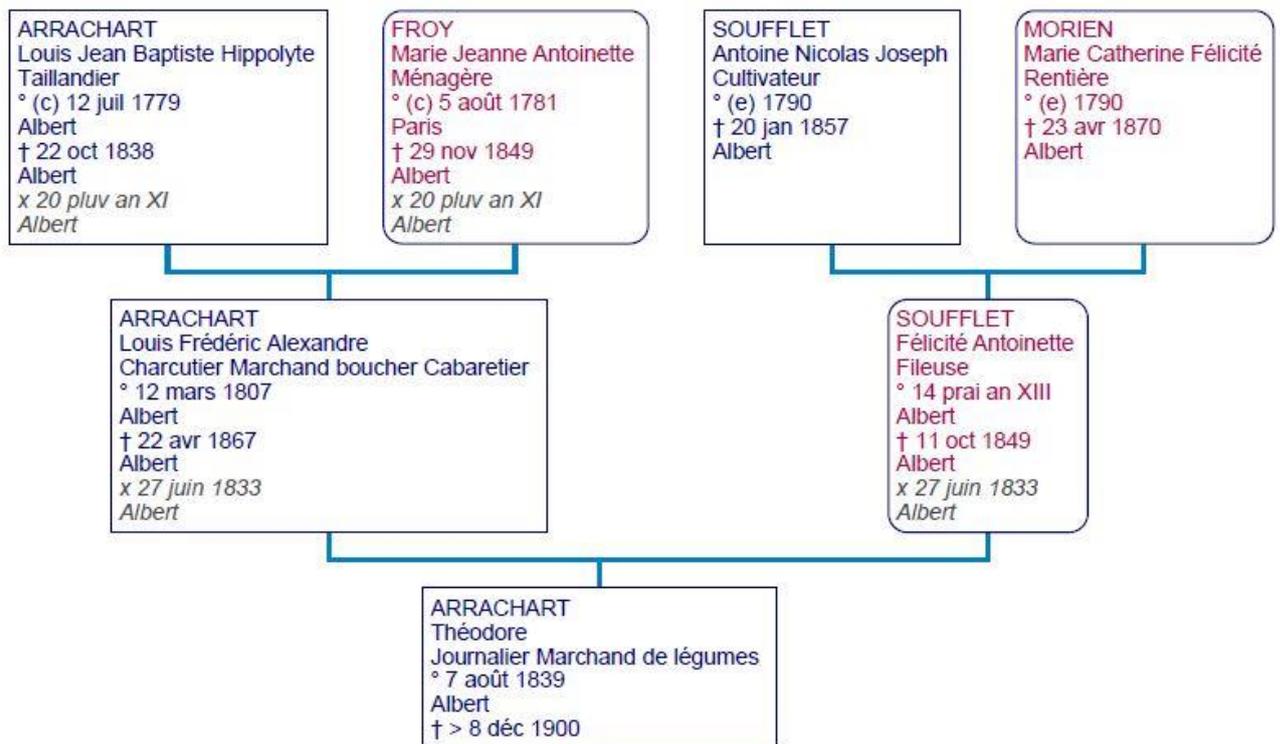
Née le jeudi 2 mars 1865, à 11 heures, rue de Nemours à Albert

Décédée le lundi 10 avril 1865, à 7 heures, rue de Nemours à Albert

Elle vit, 1 mois et 8 jours. Sur l'acte de décès elle est déclarée vivre chez ses grands-parents.

Marie Rosalie & Théodore sont cousins-germains. Leurs pères son frères.





De ce couple 3 enfants :
 Marie Appoline ARRACHART
 Théodore Louis ARRACHART

Octavie ARRACHART

Née le dimanche 29 février 1880, à 19 heures ½, rue de Boulan à Albert
 Décédée le mardi 18 mai 1880, à 2 heures, à Albert
 Elle vit 2 mois et 19 jours

ENFANTS DE CHARLES ALEXANDRE ARRACHART ET LOUISE BANCE

Charles Alexandre ARRACHART

Né le jeudi 23 juillet 1840, à 22 heures, rue du faubourg dit de Corbie à Albert

Je n'ai pas trouvé d'autre information

Louis Jean Baptiste ARRACHART

Né le mercredi 31 août 1842, à 8 heures, rue du faubourg dit de Corbie à Albert

Décédé le jeudi 29 octobre 1891, rue Saint Sauveur 99 à Lille

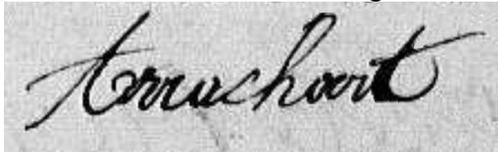
Marié le lundi 13 novembre 1865, à Lille, avec

Adèle DECARNIN

Née le mardi 23 novembre 1847, La Madeleine-lez-Lille (59000) (acte de mariage)

Fille d'Auguste DECARNIN et de Sophie TILLE

Au bas de l'acte de mariage :



Louis Jean Baptiste ARRACHART

Le fait que ce soit 2 infirmiers (qui ne savent ni lire, ni écrire ?) qui déclarent le décès de **Louis Jean Baptiste**, qu'il soit indiqué qu'il décède *rue Saint-Sauveur 99*, alors qu'il aussi indiqué qu'il est domicilié *rue des Etagues 10*, laisse penser qu'il est décédé à l'Hôpital, et que ce sont deux membres du personnels, déclarés « infirmiers » par l'officier de l'état-civil, qui ont déclarés le décès.

Je n'ai pas trouvé d'éléments qui confirment cette thèse.

Louise Alexandrine ARRACHART, lingère

Née le samedi 29 mars 1845, à 16 heures, faubourg dit de Corbie à Albert

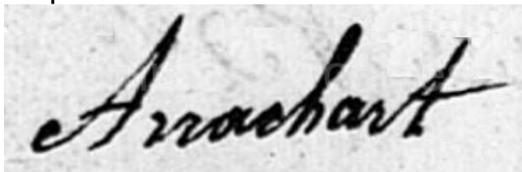
Mariée le jeudi 6 juillet 1865, à 11 heures, à Arras, avec

Florent GAUTHIER, menuisier

Né le jeudi 17 février 1842, à Arras (acte de mariage)

Fils de François Joseph GAUTHIER et de Rosalie Aldegonde DUPIRE

Le père déclare la naissance de Louise Alexandrine



Charles Alexandre ARRACHART

Elle signe au bas de son acte de mariage



Louise Alexandrine ARRACHART, la mariée

Je ne leur ai pas trouvé de descendance

Marie Joséphine ARRACHART, domestique, journalière

Née le mardi 22 février 1848, à Albert

Baptisée le même jour

Décédée le jeudi 19 avril 1883, à Aubervilliers (93300)

Mariée le samedi 1^{er} décembre 1866, à Arras, avec

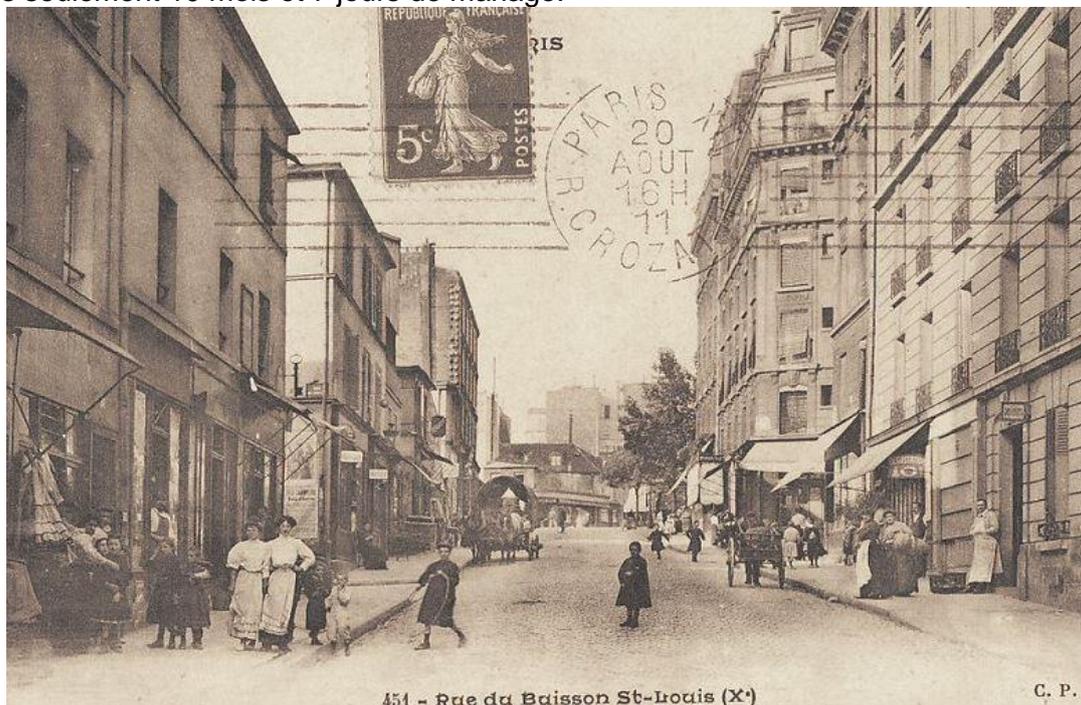
Pierre Joseph ARNAUD, cartonnier

Né le samedi 12 décembre 1840, à Arras

Décédé le mardi 8 octobre 1867, rue du Buisson-Saint-Louis 22 à Paris X°

Fils de François Joseph ARNAUD et de Joséphite BESSON

Il décède à 26 ans, 9 mois et 27 jours. Marie Joséphine est veuve à 19 ans, 7 mois et 15 jours, après seulement 10 mois et 7 jours de mariage.



Je ne leur connais pas de descendance. Je ne lui ai pas trouvé de remariage.
Marie Joséphine a 2 enfants, de père non dénommé, pendant son veuvage.

Marie Joséphine ARRACHART

Née le jeudi 20 juin 1878, à 10 heures, rue de l'Orillon 27 à Paris XI°



Rue de l'Orillon à Paris

Je n'ai trouvé aucune autre information

Henri Louis Alexandre ARRACHART

Né le jeudi 8 septembre 1881, à 1 heure, rue du Sénégal 2 à Paris XX°

Décédé le mercredi 28 septembre 1881, à 4 heures, rue du Sénégal 2 à Paris XX°



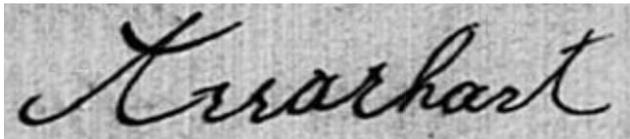
Une boutique dans la rue du Sénégal à Paris

ENFANTS DE LOUIS ARRACHART ET DE CLÉMENTINE MATIFFAS

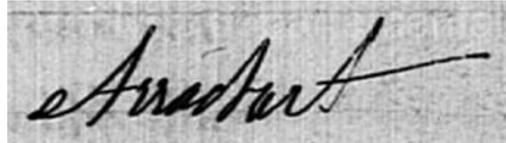
Louise Opportune ARRACHART, ouvrière en coton
Née le mardi 20 octobre 1840, rue du faubourg dit de Corbie à Albert
Mariée le lundi 12 novembre 1860, à Albert, avec
Jean Baptiste Alexandre RAUX, ouvrier mécanicien
Né le lundi 11 septembre 1837, à Albert

Fils d'André Joseph RAUX et de Flore Joséphine LANGUEBIEN

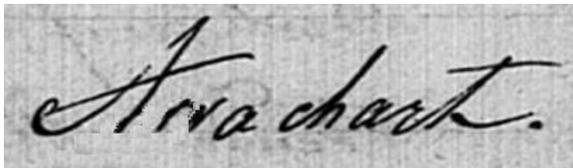
Au mariage signent



Louise Opportune ARRACHART, la mariée



Louis ARRACHART, le père



Théodore ARRACHART, témoin

Dont

Charles Louis RAUX (1861- ?) marié le 12 novembre 1887, avec Bérodié Marie TOUZET

Louis Jean Baptiste RAUX (1863- ?)

Louise Marie RAUX (samedi 20 février 1869- ?)

René Joseph RAUX (1873- ?) marié le 11 août 1900, avec Anne Louise LASALLE
(Source : <https://www.geneanet.org>) Informations non vérifiées, excepté pour **Louise Marie**.

Je n'ai pas approfondi cette branche.

Julie Marie Jeanne ARRACHART, journalière

Née le jeudi 19 janvier 1843, à Corbie

Mariée le 22 novembre 1865, à Albert, avec

Benjamin CLIQUET, journalier

Né le lundi 22 janvier 1844, à Authuille (80300)

Fils d'Abraham CLIQUET et de Claris LESSERTISSEUX

Dont

Pauline Joséphine CLIQUET (25 février 1884, à Albert - ?) Mariée le 8 décembre 1910, à Aveluy, avec Alfred Théodore DELANNOY

(Source : <https://www.filae.com>) Je n'ai pas vérifié ces informations.

Je n'ai pas approfondi cette branche

Marie ARRACHART épouse de **Théodore ARRACHART**, voir pages 116 et suivantes

Éléonore ARRACHART, journalière
Née le dimanche 18 juillet 1847, à Albert
Mariée le mercredi 7 août 1867, à Albert, avec
Ernest Alphonse DELOUARD, journalier
Né le jeudi 8 juin 1846, à Morlancourt (80300)

Fils de Pascal Alphonse DELOUARD et de Rosalie MARCEL

Dont

Jules (DELOUARD (vendredi 11 octobre 1872, à Albert- ?)

Je n'ai pas approfondi cette branche, qui quittent les ARRACHART

Virginie ARRACHART

Née mercredi le 19 septembre 1850, à Albert
Mariée samedi le 18 juin 1887, à Albert, avec
Julien Dominique POLLET, domestique
Né le lundi 26 octobre 1840, à Albert

Fils de Dominique Julien POLLET et de Florentine SOUFFLET

Julien Dominique POLLET est par sa mère, *cousin-germain* avec Frédéric ARRACHART époux de Hortance Céline HERBET et de son frère Théodore ARRACHART époux de Marie Rosalie ARRACHART, qui sont issus du couple Louis Frédéric Alexandre ARRACHART et **Félicité Antoinette SOUFFLET**, sœur de Florentine SOUFFLET, cités plus haut.

Virginie ARRACHART a pour tante par alliance, Félicité Antoinette SOUFFLET épouse de son oncle Louis Frédéric Alexandre ARRACHART, cités plus haut.

C'est plus simple en lisant l'arbre généalogique. Mais même sur peu de générations, il est trop vaste pour être reproduit ici.

Julien Dominique POLLET est veuf de

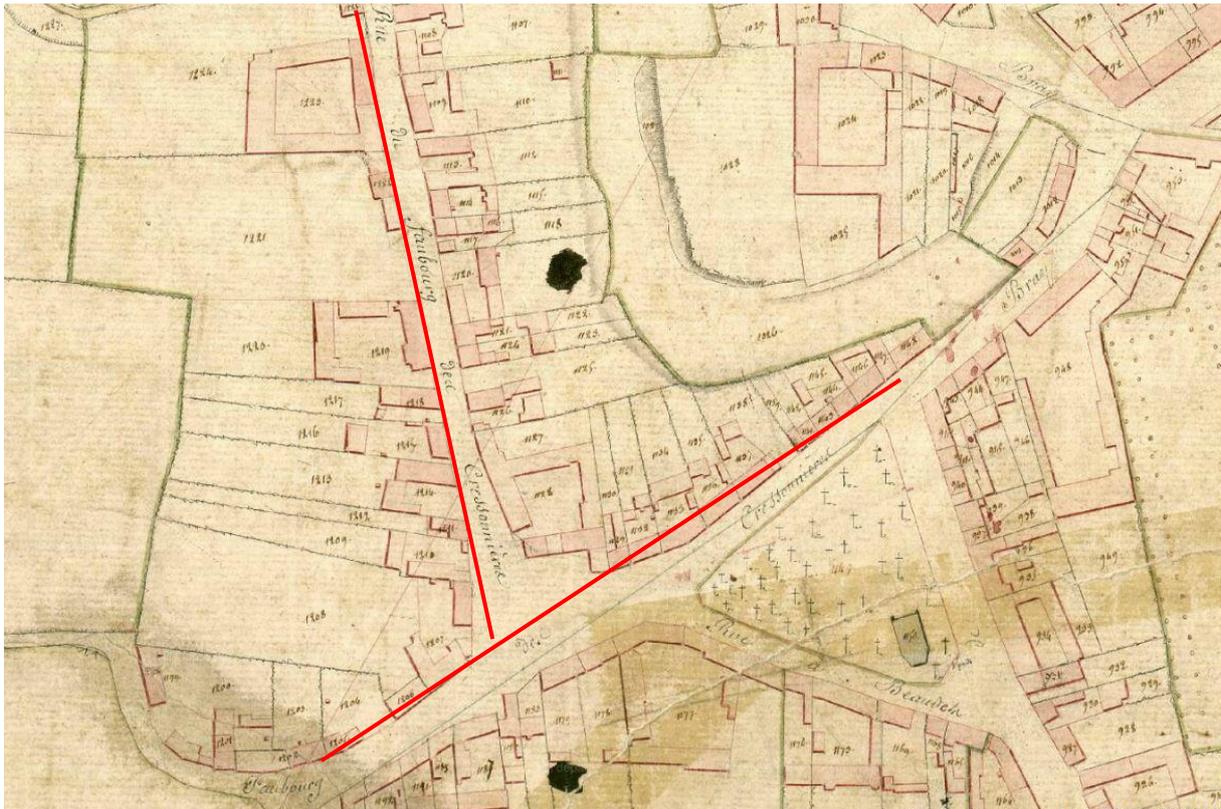
Olympe Marie THUILLIER

Née le mardi 22 décembre 1840, à Albert (acte de décès)

Décédée le samedi 7 mars 1868, à 23 heures ½, rue des Cressonnières à Albert

Elle vit 27 ans, 2 mois et 16 jours

Fille d'Auguste Théophile THUILLIER et d'Adélaïde LORiot



Rues de la Cressonnière à Albert

Je n'ai de descendance pour aucun de ces deux couples.

Octavie ARRACHART, couturière, domestique

Née le mardi 1^{er} juin 1852, à Albert

Décédée le samedi 20 décembre 1873, à 5 heures, à l'hôpital Lariboisière, rue Ambroise Parée 2 à Paris X^e

Elle vit 21 ans, 6 mois et 19 jours

Son père déclare sa naissance

Louis ARRACHART

Elle a un fils de père « *non dénommé* »

Louis Octave ARRACHART

Né le vendredi 12 décembre 1873, à 9 heures, à l'hôpital Lariboisière, rue Ambroise Parée 2 à Paris X^e

Décédé le mercredi 17 décembre 1873, à 8 heures ; à l'hôpital Lariboisière, rue Ambroise Parée 2 à Paris X^e

Octavie décède 8 jours après la naissance de son fils. Il est difficile de ne pas y voir un lien.



Hôpital Lariboisière à Paris

« Malheureusement les décès étaient fréquents à ce moment-là pour l'enfant. Les conditions d'hygiène et d'aseptise faisaient que les médecins ou sages-femmes transmettaient des microbes tels que staphylocoques dorés, car ils se souciaient peu des conseils fabuleux des découvertes de Louis PASTEUR.

Le seul fait d'utiliser de l'eau bouillie, de se laver les mains au savon de Marseille, aurait suffi à diminuer la mortalité infantile de plus de la moitié. Une autre erreur médicale consistait à garder les femmes qui venaient d'accoucher dans le lit, pendant au moins 8 jours et quand elles se levaient pour la première fois à la suite de l'accouchement, elles décédaient d'une embolie pulmonaire, si elles n'étaient pas mortes d'une fièvre puerpérale!!!! C'était effectivement mieux avant!

Pourquoi les femmes devaient rester coucher? Peut-être pour éviter les descentes d'organes, pour éviter les malaises liés à une anémie provoquée par l'accouchement ou les mauvaises conditions de vie pendant la grossesse et avant; et peut-être aussi sur le plan religieux, les femmes étant impures à la suite de l'accouchement (voir la cérémonie des relevailles). Il ne fallait pas que l'homme soit en contact avec elles, ou autres sornettes inventées par notre curie romaine fait d'hommes sensibilisés par la tradition judéo chrétienne.

Un avis médical »

Virginie ARRACHART

Née le vendredi 22 septembre 1854, à Albert

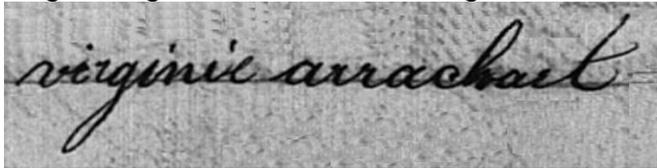
Mariée le mardi 3 octobre 1876, à Albert, avec

Jules Victor Rustique LASSAL

Né le jeudi 3 novembre 1853, à Albert

Fils de Victor LASSAL et d'Alexandrine Charlotte PATTE

Virginie signe son acte de mariage



Virginie ARRACHART, la mariée

Dont

Jules Désiré LASSAL (1878- ?)

Juliette Léonie LASSAL (1879- ?)

Julie Eugénie LASSAL (1881-1885)

Julien LASSAL (1883- ?)

Léon Jules LASSAL (1884- ?)

Julien Gustave LASSAL (1885- ?)

Virginie LASSAL (1886-?)

Paul LASSAL (1886-?)

Alfred Victor LASSAL (1889-1963)

Virginie Rosa LASSAL (1893-?)

Jules Louis LASSAL (1894-1956)

Marie LASSAL (1896-1897)

Charles Louis LASSAL (1899-1963)

Sources : <https://gw.geneanet.org> Je n'ai pas vérifié ces informations.

Je n'ai pas approfondit cette branche

Gertrude Lucienne ARRACHART, sans profession

Née le samedi 4 avril 1857, à Albert

Décédée le jeudi 4 novembre 1940, à 14 heures, Hôpital Saint-Jacques, rue Saint-Jacques 85 à Nantes (44000)

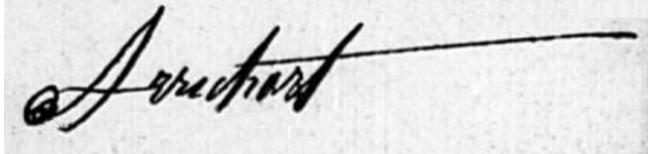
Mariée le lundi 6 novembre 1879, à Albert, avec

Florimond Ernest DESSEIN

Né le lundi 6 juin 1854, à Senlis-le-Sec (80300)

Décédé avant le 4 novembre 1940

Son père déclare la naissance de **Gertrude Lucienne**

A handwritten signature in black ink, reading 'Arrachart', with a long horizontal flourish extending to the right.

Louis ARRACHART, père

Signe également, en qualité de témoin, au bas de l'acte de mariage de sa nièce

A handwritten signature in black ink, reading 'Louis Arrachart', in a cursive style.

Louis Jean Baptiste Hypolite ARRACHART

Dont

Ernest DESSEIN

Né le samedi 24 août 1878, à Albert (reconnu sur l'acte de mariage)

Décédé le vendredi 25 septembre 1959, à 1 heure, rue Tien Tsin à l'hôpital d'Albert

Marié le samedi 2 novembre 1901, à Albert, avec (mention acte de naissance du marié)

Catherine Anna CHOQUET

Naissance estimée vers 1880

Décédée après le 25 septembre 1959

L'acte de décès de **Gertrude Lucienne**, indique qu'elle réside rue Flot-Ferre 27 à Albert. Il indique également en mention marginale « évacuée ». Elle est donc partie en exode.

Elle décède à 83 ans et 7 mois. C'est un âge avancé pour faire un voyage de plus de 500 km, dans les conditions décrites ci-dessous.

« ...En somme, dès le 14 ou le 15 mai (1940), la crainte commença un peu partout à se répandre d'être contraint de partir trop tard. Personne, à ce moment, n'envisage la possibilité de rester. C'est là le fait psychologique essentiel, qui n'avait pas joué en 1870 et fort peu en 1914. On peut l'attribuer aux souvenirs de la guerre 1914-1918 : Enfin, les attaques aériennes sur les villes situées en arrière du front provoquaient un autre mouvement de départ, pour fuir, non plus dans ce cas, l'arrivée immédiate des allemands, mais les bombardements et les nuits d'alerte...

...Le 15 mai, Namur, Anvers, la région d'Hirson et de Maubeuge commencent à se mettre en mouvement. Le 16, les Bruxellois qui disposent d'une auto, partent précipitamment. **Le 17, Landrecies, Péronne, Saint-Quentin se vident** : Lille et Amiens s'inquiètent. Et déjà, la ligne directe Lille-Paris est coupée : les réfugiés passent par Arras-Saint-Pol...

...L'itinéraire suivi contribua à la lenteur générale du trajet. Il est certain que l'on essaya de dégager les grandes lignes, nécessaires aux transports militaires. Aussi la plupart des gens du Nord arrivèrent par Abbeville, Le Tréport, Rouen, Caen, Laval. D'autres furent acheminés par Paris. Mais, toujours sur les petites ou des grandes lignes, les trajets étaient marqués par des arrêts de plusieurs heures, dont on peut critiquer le principe même, car il diminuait singulièrement le rythme de rotation des locomotives et des wagons. Ainsi l'on mit :

- ✚ 7 jours de Lille à Morlaix
- ✚ 5 jours du Havre à Brest
- ✚ 4 jours de Paris à Brest
- ✚ 4 jours de Lisieux à Brest
- ✚ 3 jours d'Alençon à Landerneau
- ✚ 5 jours de Reims à Nantes

Étant donné cette lenteur, la question du ravitaillement et des soins médicaux se posa de façon aiguë... »

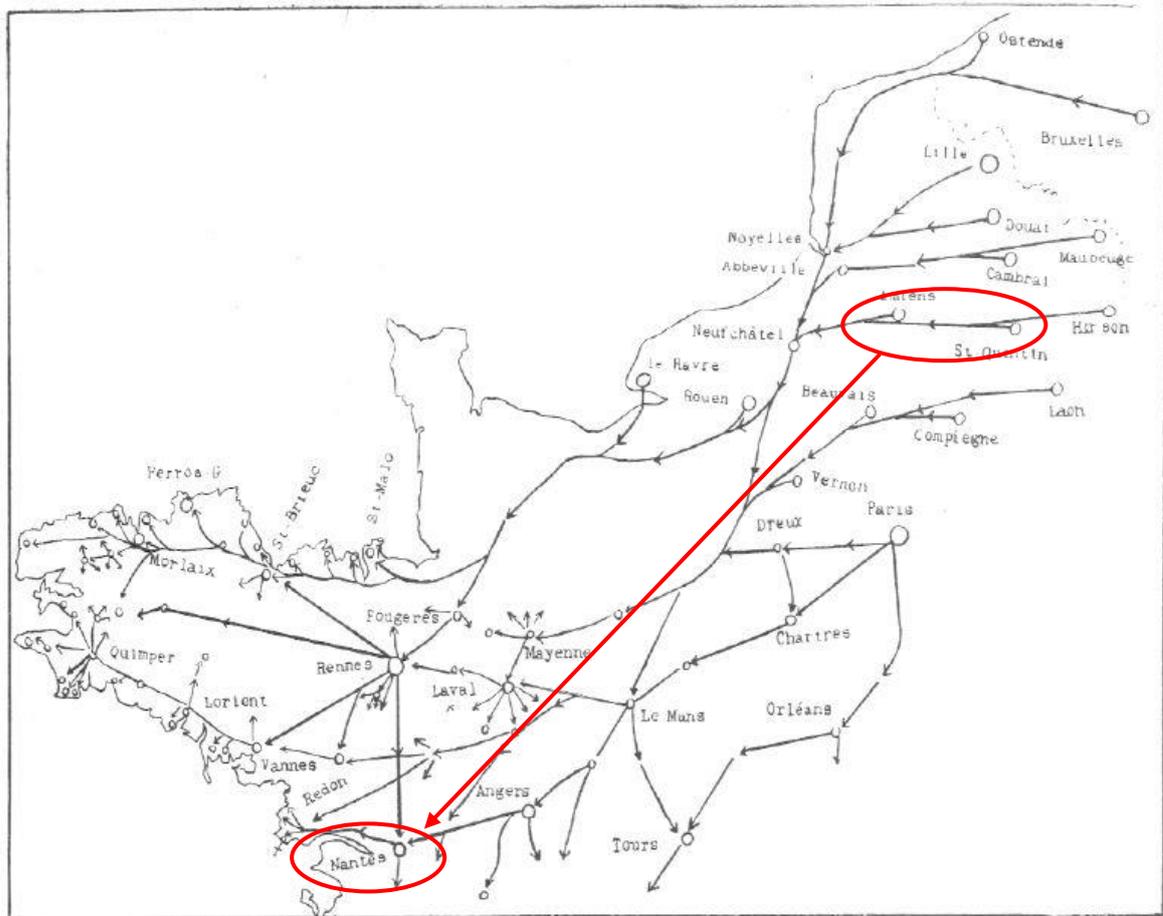


FIGURE 4. — Grands itinéraires routiers suivis par les réfugiés. Cette carte, forcément très simplifiée permet de voir :
 1° Comment l'Ouest n'a pour ainsi dire pas reçu de réfugiés de l'Est par route;
 2° Comment une grande partie des réfugiés du Nord et la majeure partie des réfugiés de la région parisienne ont bifurqué vers les pays situés au sud de la Loire avant d'atteindre la Bretagne;
 3° Comment certaines villes ont pu avoir une surcharge de réfugiés de passage par suite de la convergence de certains itinéraires routiers (Saint-Brieuc, Rennes, Vannes, Redon, Nantes);
 4° Comment les grands itinéraires contribuèrent à l'« accumulation de pointe » sur les rivages bretons;
 5° Le rôle de dispersion vers les campagnes voisines joué par certaines villes.

MEYNIER André. Les déplacements de la population vers la Bretagne en 1939-1940 (Travaux du Laboratoire de Géographie n° 14). In: Annales de Bretagne. Tome 55, numéro 1, 1948. pp. 129-155;
<https://doi.org/10.3406/abpo.1948.1861>
https://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1948_num_55_1_1861

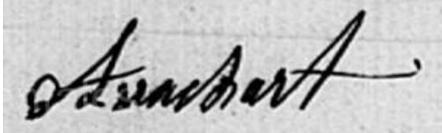
Il est donc probable que c'est vers la mi-mai que **Gertrude** est partie d'Albert vers la Bretagne.

Je n'ai pas approfondi mes recherches sur cette branche.

Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART, mécanicien
Né le mardi 2 août 1859, à 20 heures, rue d'Amiens à Albert
Décédé après le 27 avril 1925 (recherche impossible, date trop proche)
Marié le jeudi 18 novembre 1880, à Albert, avec
Augustine Marie Irma FERRIERE, ménagère
Née le mardi 8 mars 1859, à 17 heures, rue de Millencourt à Albert
Décédée le lundi 27 avril 1925, à 15heures, rue de Millencourt 6, à Albert

Fille d'Adolphe Frédéric FERRIERE et d'Augustine QUESNEL

C'est son père qui déclare la naissance de **Louis Jean Baptiste Hyppolite** :

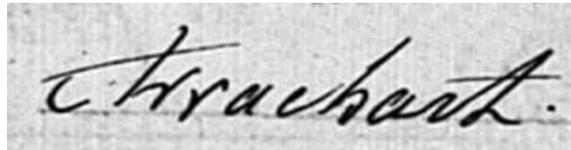


Louis ARRACHART, père

Signent au bas de l'acte de mariage :



Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART, marié



Théodore ARRACHART, oncle

Le décès d'**Augustine Marie Irma FERRIERE** est déclaré par son époux



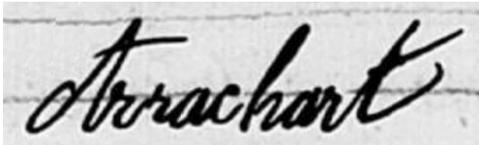
Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART

Dont

Maria Julia ARRACHART

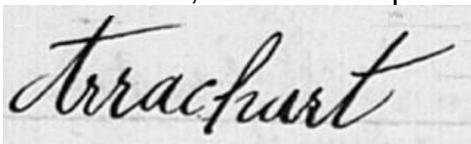
Née le mercredi 15 septembre 1880, à midi, chez sa grand-mère maternelle, rue Millencourt 8, à Albert
Légitimée le 18 novembre 1880, par le mariage de ses parents
Décédée le samedi 24 septembre 1881, à 15 heures, rue de Millencourt à Albert
Elle vit 1 an et 9 jours

Sa naissance



Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART, père

Et son décès, sont déclaré par



Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART, père

Léonie Maria ARRACHART

Née le mercredi 19 juillet 1882, à 11 heures, rue de Millencourt 6 à Albert
Décédée le lundi 3 mai 1886, à 17 heures, impasse Drouart 7 à Albert
Elle vit 3 ans, 9 mois et 14 jours

Sa naissance est déclarée par

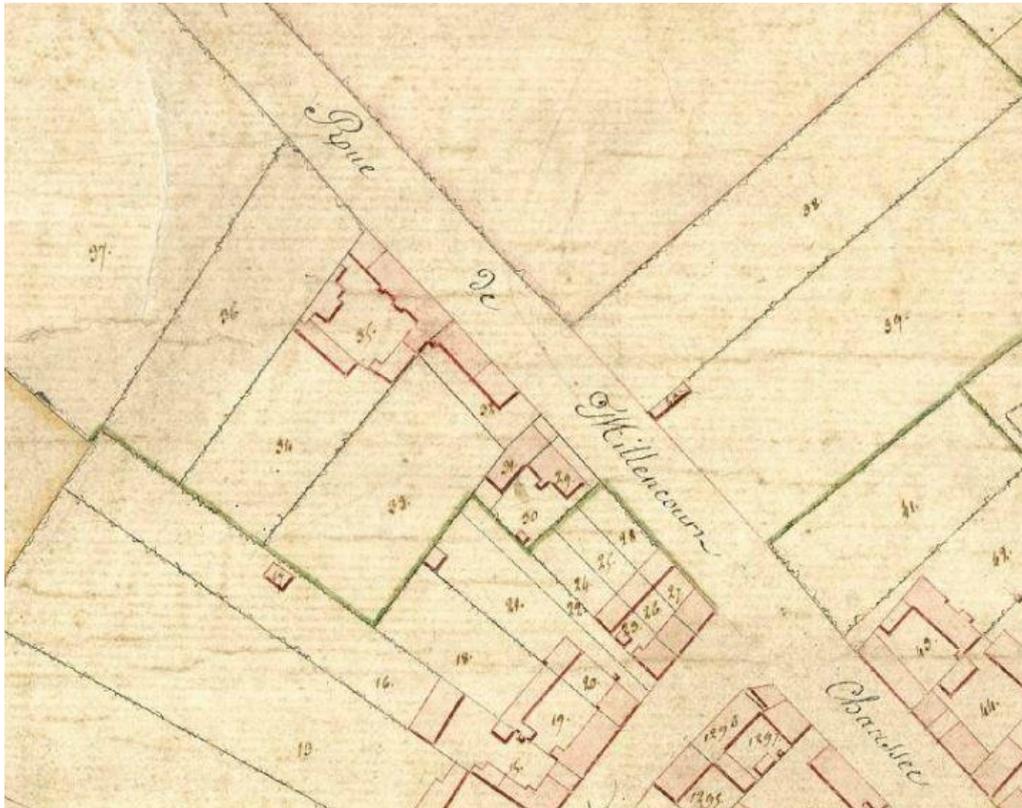


Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART, père

Angèle Céline ARRACHART

Aline Berthe ARRACHART

Née le mercredi 20 juillet 1887, à 15 heures, cité Darcourt 7 à Albert
Décédée le samedi 14 février 1891, à 13 heures, rue de Millencourt 4 à Albert
Elle vit 3 ans, 6 mois et 15 jours



Rue de Millencourt à Albert

Louis Alfred ARRACHART

Né le lundi 11 janvier 1897, à 19heures, rue de Millencourt à Albert

Je n'ai pas d'autre information sur cette personne.

Entre le samedi 24 septembre 1881 (décès de Maria Julia) et le lundi 11 janvier 1897 (naissance de Louis Alfred). **Louis Jean Baptiste Hyppolite** et **Augustine Marie Irma** ont été domiciliés :

- ✚ Rue de Millencourt (sans précisions), en 1881
- ✚ Rue de Millencourt 6, en 1882 – surement identique à celle de 1881.
- ✚ Impasse Drouart 7, en 1886
- ✚ Cité Darcourt 7, en 1887
- ✚ Rue de Millencourt 4, en 1891
- ✚ Rue de Millencourt 8, en 1897

5 adresses en 16 ans, un déménagement presque tous les 3 ans.

Charles Louis ARRACHART, mécanicien

Né le vendredi 19 juin 1863, à 22 heures, rue de Nemours 5 à Albert

Marié le 11 décembre 1889, à Fricourt (80300), (acte de mariage reconstitué), avec

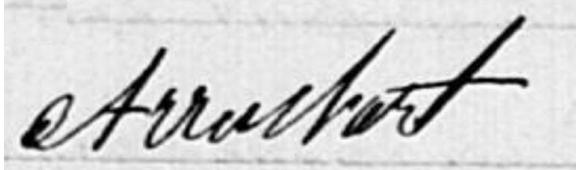
Marie Juliette Adèle FOLLY

Née le lundi 16 juillet 1866, à Fricourt (acte de mariage reconstitué)

Fille de

Eugène Désiré FOLLY et Marie Agnès Opportune TOULET (acte de mariage reconstitué de leur fille)

Déclare la naissance de Charles Louis :



Louis Jean Baptiste Hyppolite ARRACHART, père

Dont

Eugène Louis Charles ARRACHART

ENFANT DE THÉODORE ARRACHART ET ÉMÉLIE CONSTANCE FRANÇOISE NOLLEVEAUX DITE BACLIA

Hyppolite Théodore ARRACHART, plafonneur, plâtrier

Né le 30 juillet 1844, à 11 :00, rue du faubourg dit de Bouzincourt à Albert

Décédé le samedi 4 juin 1892, à Millencourt (80300) (acte de mariage de son fils Baudouin Théophile Adolphe)

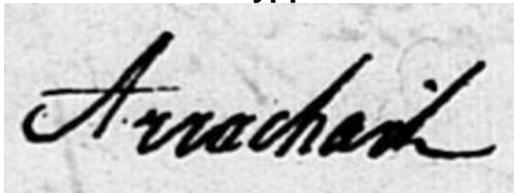
Marié le 18 octobre 1882, à Albert, avec

Marie Félicie DOTTIN

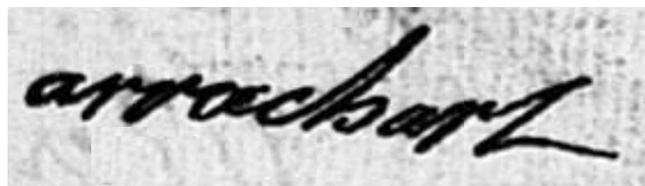
Née le dimanche 8 mars 1857, à Ribemont-sur-Ancre (80113)

Fille de Jacques DOTTIN et de Félicie JOLY

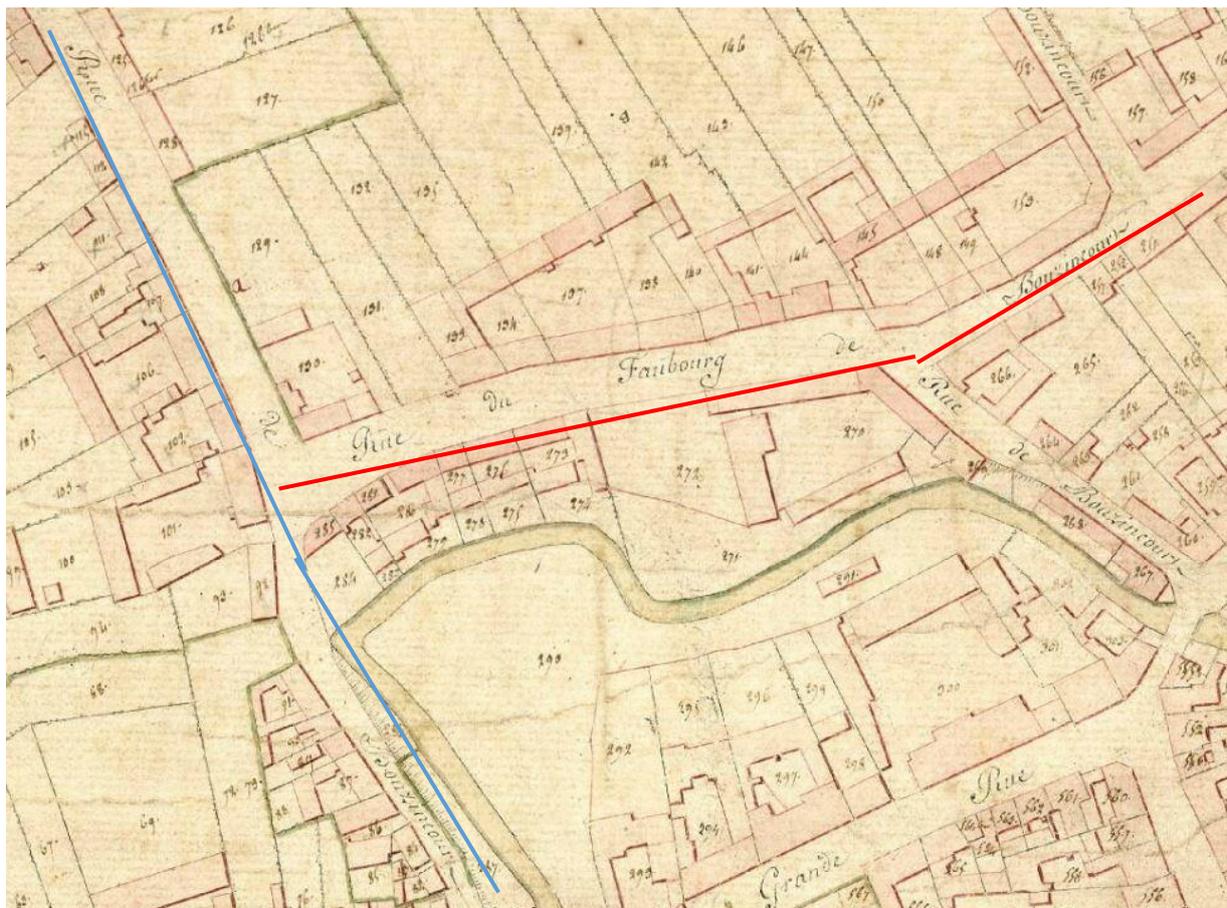
La naissance d'**Hyppolite Théodore** est déclarée par :



Théodore ARRACHART, père



Louis Frédéric Alexandre ARRACHART, oncle



Rue de Bouzincourt et Rue du faubourg de Bouzincourt à Albert

Dont

Baudouin Théophile Adolphe ARRACHART

ENFANTS DE JEAN BAPTISTE ARRACHART ET DE ZOÉ CÉLINA CRAMPON

Eugénie ARRACHART, sans profession

Née le mardi 19 mars 1853, à 7 heures, rue du faubourg dit de Bouzincourt à Albert

Mariée le mercredi 18 juillet 1870, à Albert, avec

Marie Louis Philippe VILETTE, peintre en bâtiment

Né le dimanche 8 mars 1857, à Ribemont-sur-Ancre

Fils de Marie Chrisostome Désiré VILETTE et de Pauline Aurélie BERLANCOURT

Je ne leur connais pas de descendance.

Eugène ARRACHART, serrurier

Né le dimanche 9 septembre 1855, à Albert

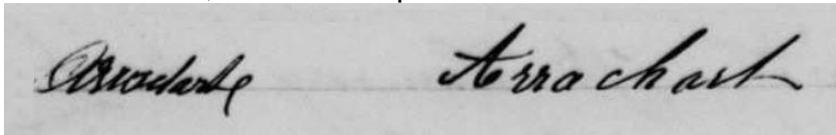
Marié le samedi 18 septembre 1886, à 10 heures 50, à Paris XVIII°, avec

Eugénie COUDERT, cuisinière

Née le lundi 4 février 1867, à Saint-Amant-Tallende (63450)

Fille de Jean COUDERT et de Marie TARASSE

Au bas de l'acte de mariage il y deux signatures ARRACHART. L'une est surement celle du marié, l'autre n'est pas mentionnée dans l'acte :



Eugène ARRACHART & ?

Les parents ne sont pas présents, puisqu'ils ont donné leur accord au mariage par acte notarié.

Au moment du mariage, lui est domicilié, passage Duhesme 34 Paris XVIII°



Elle est domiciliée : 38 rue de la Charbonnière Paris XVIII°



Je n'ai pas plus d'information sur eux. Je ne leur connais pas de descendance.

Blanche Armande ARRACHART, sans profession

Née le jeudi 26 janvier 1860, à 14 heures, rue Napoléon à Albert

Décédée le vendredi 31 mai 1889, à 19 heures, rue Jeanne d'Harcourt 9 à Albert

Elle vit 29 ans, 4 mois et 6 jours. Son acte de décès la dit « *célibataire* ».

Sa naissance est déclarée par :

A handwritten signature in cursive script, reading "Arrachart".

Jean Baptiste ARRACHART, père

Je n'ai pas d'autre information sur elle.

Gustave Léon Camille ARRACHART, serrurier

Né le jeudi 15 février 1866, à 23 heures, rue Napoléon à Albert

Décédé le 14 mai 1913, à 3 heures, à l'hôpital BEAUJON, 208 rue du faubourg Saint-Honoré, Paris VIII°



Hôpital Beaujon à Paris VIII°

Son acte de décès indique qu'il est célibataire et domicilié, rue Poncelet 20, Paris XVII°



Rue Poncelet à Paris

Fiche matricule

Nom: ARRACHART

Prénom: Gustave Léon Camille

Numéro matricule du recrutement 854

Classe de mobilisation *

État civil

né le 15 février 1866, à Albert, canton du dit, département de la Somme, résidant à Paris, canton du dit, département de la Seine, profession d'employé de commerce.

Fils de Jean Baptiste et de Céline Zoé CRAMPON, domiciliés à Albert, canton du dit, département de la Somme.

N° 29 de tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux et sourcils blonds

yeux roux, front découvert

menton rond, visage ovale

Taille 1m 64 cent. Taille rectifiée 1m...cent.

Degré d'instruction générale 2

Décision du Conseil de révision et motifs

Bon

Compris dans la 1e partie de la liste de recrutement cantonal

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée active

22e régiment de Dragons

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Régiment d'artillerie divisionnaire stationnée à La Fère

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Groupe territorial 17e régiment d'artillerie La Fère N° 5153

Détail des services et mutations diverses

Dans l'armée active

Parti de Péronne le 3 octobre 1887 pour le 22e régiment de Dragons comme appelé

Arrivé au corps le 3 octobre 1887. Immatriculé sous le N° 2.657

Envoyé en congé le 2 octobre 1890 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er novembre 1890

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

A accompli une 1ère période d'exercices dans le 17 régiment d'artillerie du 1er au 28 octobre 1894

A accompli une 2e période d'exercices dans le 17 régiment d'artillerie du 4 au 31 8bre 1897

Placé dans l'armée territoriale le 1e novembre 1900

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

[Condamné par jugement contradictoire du tribunal correctionnel de Péronne, le 14 août 1902, à huit mois d'emprisonnement avec sursis à l'exécution pour délit de complicité d'escroquerie par aide d'assistance](#)

A accompli une période d'exercices dans le 17^e régiment d'artillerie du 22 7bre au 11 8bre 1902

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1 octobre 1906

Libéré du service militaire le 1^{er} octobre 1912

Localité successives habitées *

Époque à laquelle l'homme doit passer dans
La réserve de l'armée active

~~1^{er} juillet 1892~~

1^{er} 9bre 1890

L'armée territoriale

1 juillet 1896

~~1^{er} 9bre 1897~~

1900

La réserve de l'armée territoriale

~~1^{er} juillet 1904~~

~~1^{er} 9bre 1903~~

1^{er} 8bre 1906

Date de la libération du service militaire

~~1^{er} juillet 1907~~

~~1^{er} 9bre 1912~~

1^{er} 8bre

Note du rédacteur

** rubriques non remplies sur le document*

ENFANT DE JULES ARRACHART ET AMÉLIE ZÉLIE DOLLE

Ernest ARRACHART, Quincaillier

Né le vendredi 27 octobre 1865, à Albert

Décédé le mardi 7 juillet 1903, à 19 heures, place d'Armes 5, à Albert

Marié le mercredi 18 avril 1894 ; à Albert, avec

Noémie Berthe Blanche BRUGAIT, sans profession

Née le mercredi 4 mai 1870, à Mesnil-Martinsart

Décédée le vendredi 26 avril 1901, à 4 heures, place d'Armes 5, à Albert

La naissance d'**Ernest** est déclarée par

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is cursive and appears to read 'J. Arrachart'.

Jules ARRACHART, père

Ils décèdent :

Ernest à 37 ans, 8 mois et 11 jours

Noémie Berthe Blanche à 30 ans, 6 mois et 22 jours. Elle décède 10 jours après la naissance de son fils. Il est difficile de ne pas y voir un lien de cause à effet

Dont

Lucie Ernestine Anne ARRACHART

Maurice Jules Ernest ARRACHART

Fiche matricule

Nom: **ARRACHART**

Prénoms: **Ernest**

Numéro matricule du recrutement: 745

Classe de mobilisation: 1884

État civil

Né le 27 octobre 1865, à Albert, canton du dit, département de la Somme, résidant à Albert, canton du dit, département de la Somme, profession de quincailler
fils de Jules et de DOLLE Zélie, domiciliés à Albert, canton du dit, département de la Somme.
N° 43 de tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux et, sourcils châtain-foncé
yeux gris, front ordinaire
nez moyen, bouche moyenne
menton à fossette, visage ovale
Taille: 1m 73 cent, Taille rectifiée: 1m...cent
Degré d'instruction générale: 3

Décision du conseil de révision et motifs

Bon

[engagé conditionnel](#)

Compris dans la 3e partie de la liste de recrutement cantonal.

Indications des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée active

72e régiment d'infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Régiment d'infanterie stationné à Péronne

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve *

Détail des services et mutations diverses

Dans l'armée active

[Engagé conditionnel d'un an le 29 octobre 1885, à la mairie d'Amiens pour le 72e régiment d'infanterie](#)

Arrivé au corps le 12 novembre 1885, immatriculé sous le n° 4530, soldat de 2ème classe
Envoyé le 11 novembre 1886 en disponibilité en attendant son passage dans la réserve de l'armée active

A obtenu la mention: Bien.

Passé dans la réserve de l'armée active le 29 octobre 1890

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Nommé sous-lieutenant de réserve au 127e régiment d'Infanterie par décret du 11 mars 1892
au 327e Régiment d'infanterie décision du général commandant le 1er corps du 21 mars 1893
A accompli une 1er période d'exercices dans le 327e Régiment d'infanterie de réserve du 5 au 30 7bre 1893

A accompli une 2e période d'exercices dans le 327e Régiment d'infanterie de réserve du 30 7bre au 27 8bre 1895

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Passé dans l'armée territoriale et affecté au 21^e régiment territorial d'infanterie par décision ministérielle N° 29/12 98

Décédé à Albert le sept juillet 1903

Localités successives habitées *

Époque à laquelle l'homme passe dans la réserve de l'armée active

29 8bre 1891

l'armée territoriale

19 8bre ~~1894~~

~~1896~~

1899

La réserve de l'armée territoriale

29 8bre ~~1899~~

~~1901~~

1904

Date de la libération du service militaire

29 8bre ~~1905~~

1910

Note du rédacteur

* Rubrique non remplie

Extrait du

CODE DU VOLONTARIAT D'UN AN

BUT DE L'ENGAGEMENT CONDITIONNEL OU VOLONTARIAT D'UN AN.

L'obligation du service militaire personnel pour tous les Français, proclamée par l'article 1^{er} de la loi du 27 juillet 1872, devait avoir, pour effet d'introduire dans notre législation l'institution du volontariat d'un an, admise par toutes les nations qui ont inscrit dans leurs lois le principe du service obligatoire.

L'engagement conditionnel d'un an, ou volontariat d'un an, a pour but d'offrir aux jeunes gens, sans les détourner des carrières tant libérales que commerciales ou industrielles qu'ils ont embrassées, un moyen d'acquérir des connaissances militaires suffisantes, de les dispenser en temps de paix d'une partie de leur service militaire, et de leur permettre de satisfaire aux exigences de la carrière qu'ils veulent suivre en accomplissant leurs devoirs militaires dans un temps plus court et dans des conditions spéciales.

Au lieu de courir la chance du tirage au sort qui peut le placer dans la première partie du contingent et l'astreindre à cinq années de service, le volontaire d'un an est rendu à la vie civile, si, après avoir passé une année sous les drapeaux, il subit un examen de sortie prouvant qu'il a l'instruction militaire suffisante.

(Code du volontariat par M. ROGER avocat à la cour d'appel, l'un des auteurs des codes et lois usuels – Paris – GARNIER frères, libraires éditeurs – 6 rue des Saints-Pères et Palais-Royal 215)

ENFANT D'EUGÈNE ARRACHART ET DE MARIE EUGÉNIE ANCELIN

Émile Eugène ARRACHART, quincailler

Né le jeudi 5 juin 1862, à Albert

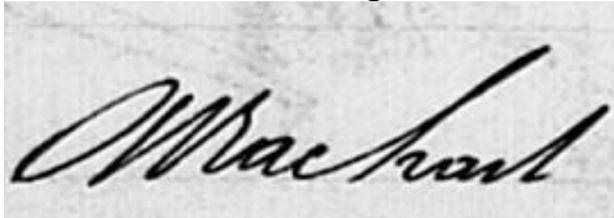
Décédé le vendredi 24 juin 1941, à 4 heures 40, rue de Birmingham à Albert
X à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Émelie Françoise DUFOURMANTELLE, sans profession

Née vendredi 6 avril 1855 à Paris VIII^o arrondissement (ancienne numérotation)*

Fille de Louis Charles Auguste DUFOURMANTELLE et Anna Lazaret VOISENET

La naissance d'**Émile Eugène** est déclarée par :



Eugène ARRACHART, père

Note du rédacteur :

*La destruction de l'état civil pendant la « semaine sanglante » du 21 au 27 mai 1871, empêche d'avoir plus de précision sur le lieu de naissance d'**Émelie Françoise** et donc de connaître, l'actuel arrondissement de cette naissance.*

Émelie Françoise est divorcée d'un premier mariage :

Mariée le mardi 10 mai 1881, à Paris IV^o, avec

Dominique Antoine Moïse TOGNOLA

Mention marginale sur l'acte de mariage

Par jugement du tribunal civil de la Seine en date du 24 juin 1893 transmit à la mairie du 4^o arrondissement le 28 août 1894 le mariage des époux TOGNOLA-DUFOURMANTELLE est dissous par le divorce

Paris le 30 août 1894

Ce couple n'a pas eu, à ma connaissance, d'enfant.

Dont pour le couple ARRACHART-DUFOURMANTELLE

Eugène Jean Marie ARRACHART

ENFANT DE LAURENT FRÉDÉRIC ARRACHART ET FLORE EUGÉNIE PERNAUT

Louis Frédéric ARRACHART, mécanicien

Né le vendredi 3 juillet 1863, à 9 heures, rue de Nemours à Albert

Décédé le lundi 28 avril 1941, à 21 heures 15, place du Docteur-Alfred-Fournier 2, Hôpital SAINT-LOUIS, Paris X°

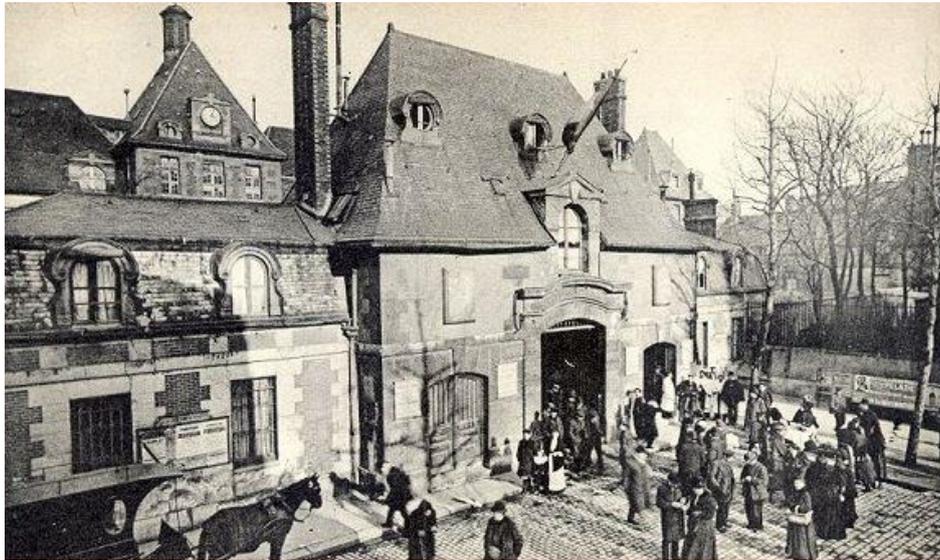
Contrat de mariage signé le 17 décembre, Étude de Maître WATELAIN, à Albert

Marié le lundi 19 décembre 1892, à Albert, avec

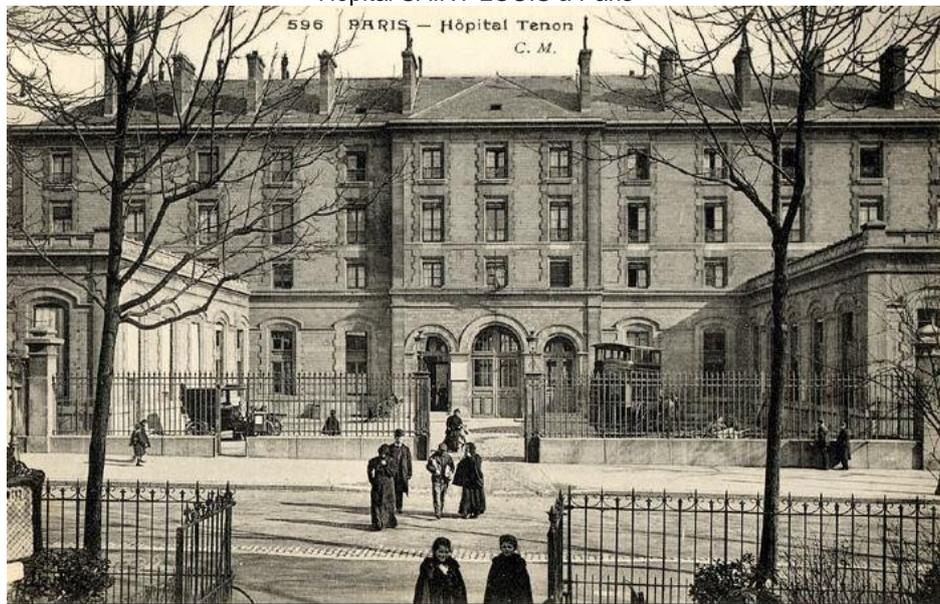
Appoline Henriette Sylvie LEFEBURE, sans profession

Née le lundi 2 septembre 1878, à Mesnil-Martinsart

Décédée le vendredi 7 août 1942, à 16 heures 50, rue de la Chine 4, Hôpital TENON, Paris XX°



Hôpital SAINT-LOUIS à Paris



Hôpital TENON à Paris

Dont :

Madeleine Flore Élisabeth ARRACHART

ENFANTS DE LAURENT FRÉDÉRIC ARRACHART ET SOPHIE MARIE ROSE FRANCOIS

Frédéric Omer ARRACHART, employé au chemin de fer

Né le mercredi 9 octobre 1878, à Albert

Décédé le mardi 11 décembre 1962, à Salignac-Eyvigues (24590)

Marié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Marie BARLINGE

Née le 1^{er} juillet 1866, à 19 heures, village d'Eybène, commune d'Eyvignes, actuellement Salignac-Eyvignes

Décédée le mardi 21 mai 1957 à 11 heures, à Cazoulès (24320)

Fille de François BARLINGE et Antoinette LACOMBE

Son acte de décès me pose des questions :

« Le vingt un mai mil neuf cent cinquante-sept à onze heures **Marie BARLINGE** (sans profession) née le deux juillet mil huit cent soixante-six à Eybenne commune d'Eyvignes* Dordogne fille de François BARLINGE, et de Antoinette LACOMBE, [veuve de Nicolas](#), est décédée en son domicile du Cayrefour.

Dressé le vingt un mai mil neuf cent cinquante-sept à quinze heures, sur déclaration de François MAURY, parent de la défunte qui lecture faite, à signé avec nous Henri VERMEIL Maire de la commune de Cazoulès.

Signé: Maury, VERMEIL »

Note du rédacteur : *Nom actuel Salignac-Eyvignes. Cayrefour, village de la commune.

Elle est dite « [Veuve de Nicolas](#) », qui est ce Nicolas ? Est-ce un nom, un prénom ? Il est étrange qu'il ne soit pas question de **Frédéric Omer ARRACHART**, son époux toujours vivant. Je ne peux trouver leur acte de mariage, la période, trop proche, ne permet pas de recherche sur les sites des Archives Départementales.

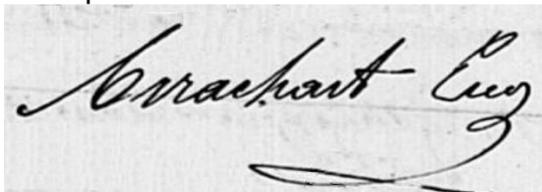
Seul l'acte de décès de **Frédéric Omer ARRACHART** fait état de ce mariage.

La naissance de **Frédéric Omer** est déclarée par :

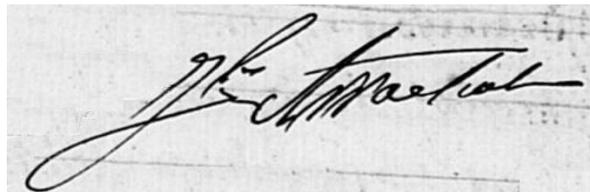


Laurent Frédéric ARRACHART, père

Avec pour témoins :



Eugène ARRACHART, oncle



les ARRACHART, oncle

Je ne leur connais pas de descendance

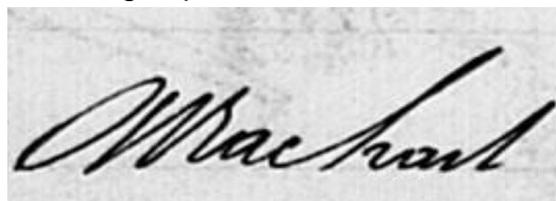
Louis Léon ARRACHART, employé de commerce, louageur* encaisseur
Né le samedi 5 février 1881, à Albert
Décédé le mercredi 10 mars 1943, à 21 heures, avenue Wilson 26, à Saint-Denis (93200) (domicile conjugal)
Marié le mardi 2 août 1904, à Gouy-Saint-André, avec
Marie Stéphanie HERCHIN, négociante
Née le samedi 28 février 1880, à 17 heures, chez Florentin SALIDOT, rue du Fort-Mahon à Gouy-Saint-André (62870)
Décédée le jeudi 11 décembre 1913, à Abbeville (acte de mariage ARRACHART-LOGEL)
Enfant naturelle légitimée sur l'acte de naissance, car déclarée par son père.

Fille de Louis Constantin HERCHIN et Léonie SALIDOT

L'acte de naissance de **Louis Léon** est signé par :



Laurent Frédéric ARRACHART, père



Jules ARRACHART, oncle

Il signe au bas de son acte de mariage



Louis Léon ARRACHART, le marié

Note du rédacteur

**personne louant des chevaux et des carrioles.*

(Source : <http://www.vieuxmetiers.org>)

Il se remarie le mardi 9 avril 1918, à 11 heures, à Saint-Denis, avec
Élisa LOGEL, journalière
Née mercredi le 27 février 1884, à 2 heures, place aux Gueldres à Saint Denis
Décédée le mardi 12 février 1974, à 3 heures, rue Gaston-Philippe à Saint Denis

Fille de Michel LOGEL et Thérèse MAPPS*

Note du rédacteur

**Orthographié MABS sur l'acte de mariage de sa fille*

Je ne connais de descendance pour aucun de ces deux couples.

Louis Léon ARRACHART, son frère Frédéric Omer ; Elisa LOGEL, ses parents, sa sœur et son beau-frère Etienne CLEMENT, sont tous domiciliés avenue de Paris 69 à Saint-Denis, au moment du mariage.
Cela fait beaucoup de monde à la même adresse.

Ont signé l'acte de mariage de Louis Léon ARRACHART et Elisa LOGEL

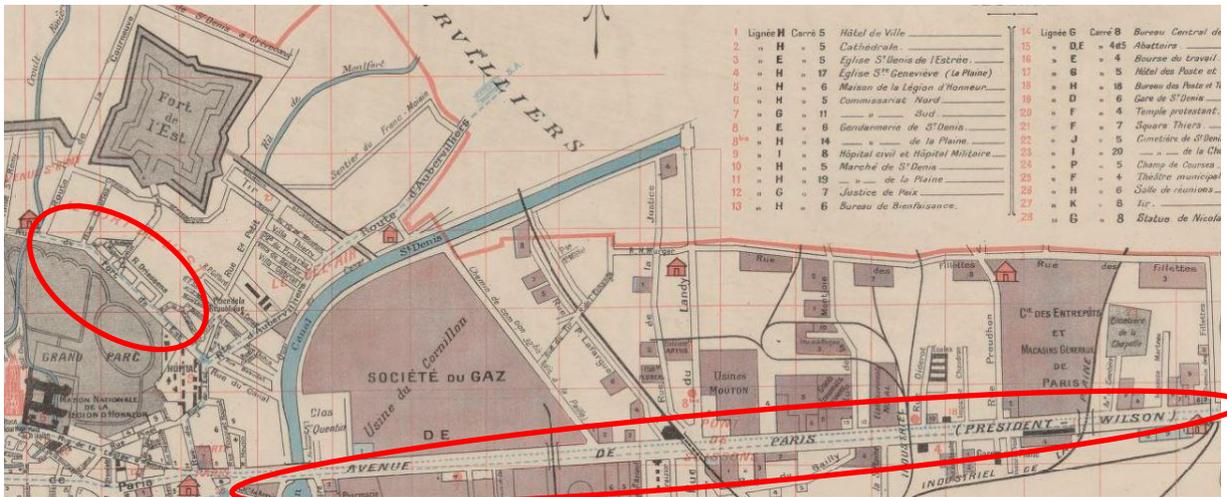
Louis Léon ARRACHART

Elisa LOGEL

Frédéric Omer ARRACHART frère du marié

C'est son épouse qui déclare le décès de Louis Léon ARRACHART

Elisa LOGEL



Rue du fort de l'Est

L'avenue de Paris est devenue la rue Gabriel Péri + l'avenue du Président Wilson

Laurent Frédéric ARRACHART, houilleur*
Né le dimanche 29 mars 1885, à Albert
Décédé dimanche le 30 janvier 1966, à Falaise (14700)
Marié le samedi 25 février 1911, à Barlin (62620), avec
Sophie Julienne Marie Joseph GODART, ménagère
Née le lundi 23 mars 1891, à Barlin

Fille d'Alcide GODART et Clary HOLLAIN

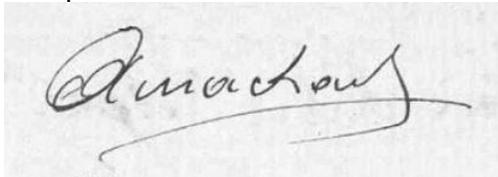
Note du rédacteur

**C'est ainsi qu'on appelait autrefois les mineurs de houille.*

Dont :

Maurice Alcide Désiré ARRACHART

Né le vendredi 13 octobre 1911, à midi, rue Kaulhart 10, à Barlin
Son père déclare sa naissance

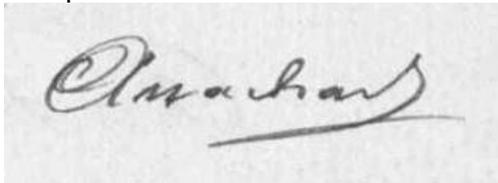


Marié le samedi 11 mai 1940 à Potigny (14420), avec
Marija VRECER

Je ne leur connais pas de descendance

Marcel Frédéric Laurent ARRACHART

Né le mercredi 23 avril 1913, à 14 heures, rue Sakaroff 3, à Barlin
Son père déclare sa naissance



Marié le lundi 12 avril 1937, à Paris XVIII^e, avec
Suzanne Adrienne Marguerite GARBARINI

Il était capitaine au 208^{ème} Régiment d'Infanterie et a été fait prisonnier lors de la seconde guerre mondiale

Je ne leur connais pas de descendance

Odette Thérèse Charlotte ARRACHART

Née le lundi 28 janvier 1918, à Barlin
Décédée le dimanche 12 mars 1939 à ?
Elle décède à 21 ans, 1 mois et 15 jours

Je ne lui connais pas de descendance

Marius ARRACHART

Né le mardi 16 décembre 1919 à Barlin
Décédé le 29 août 2006, à Falaise (14700)
Marié le samedi 18 avril 1942, à ?, avec
Sophie HURAS

Je ne leur connais pas de descendance

Henri ARRACHART

Né le mercredi 13 avril 1887, à 8 heures, rue de Mazagran 1, à Albert
Décédé le jeudi 6 novembre 1952, à 9 heures ½, boulevard de la République 21, à Abbeville

Marié le samedi 25 mai 1912, à Abbeville, avec

Jeanne Antoinette MENNERET

Née le jeudi 2 octobre 1890, à 18 heures, impasse Coq-Héru 19 à Abbeville
Décédée à une date non connue (pas de recherche possible, date trop proche)

Mariage dissous suivant jugement du tribunal civil de première instance de l'arrondissement d'Abbeville en date du mercredi 10 juillet 1918.

Transcrit sur les registres aux actes de mariage de la ville d'Abbeville le samedi 12 juillet 1919.

Remarié, après le 10 juillet 1918, (divorce de la première union), en un lieu non connu (pas de recherche possible, date trop proche), avec

Charlotte Albertine Pauline ROHAUT

Née le samedi 1^{er} mars 1884, à Beaucamps-le-Jeune (80430)
Décédée le lundi 11 janvier 1965, à 80 ans, 10 mois et 11 jours, à 8 heures 15, boulevard de la République 21^{bis}, à Abbeville

Fille de Jean Baptiste Jules Eugène ROHANT et Marie Émélie Eugénie BENOIT

Je ne connais de descendance pour aucun de ces 2 couples.

ENFANTS D'HYPPOLITE ARRACHART ET OCTAVIE VAST

Victor ARRACHART

Né le dimanche 19 octobre 1845, à 6 heures, faubourg dit de Corbie à Albert

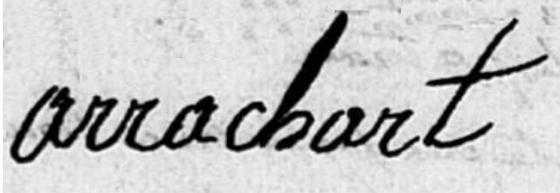
Marié le mardi 28 décembre 1869, à 10 heures, à Albert, avec

Hortense Louise LASSAL, couturière

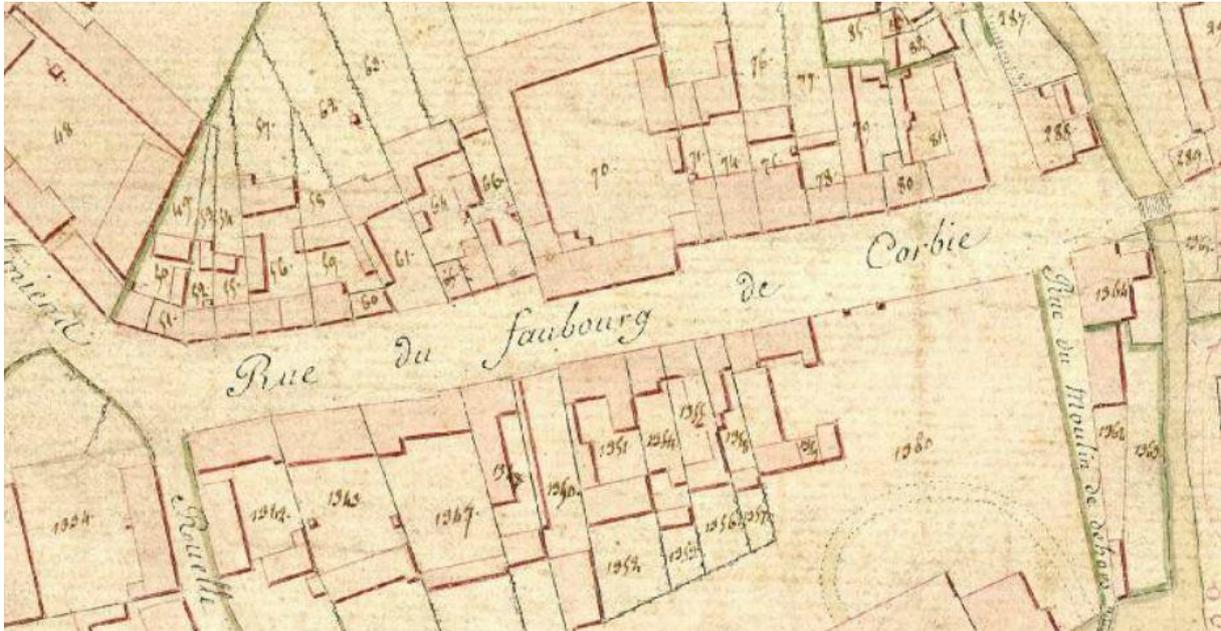
Née le samedi 13 mars 1847, à Albert

Fille de Désiré LASSAL et Hortense Euphrosine Noémie PHILIPPE

La naissance de Victor est déclarée par :



Hyppolite ARRACHART, père



Rue du faubourg de Corbie, Albert

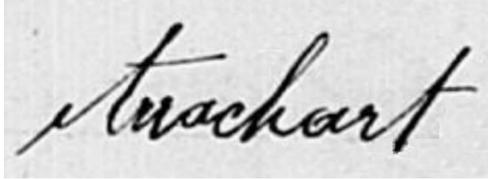
Dont

Octave Hyppolite Désiré ARRACHART

Noémie ARRACHART

Née le mercredi 31 janvier 1872, à 20 heures ½, rue d'Amiens à Albert
Décédée le jeudi 9 mars 1876, à 21 heures ½, rue de Doullens, à Albert
Elle vit 4 ans, 1 mois et 9 jours

Sa naissance est déclarée par :

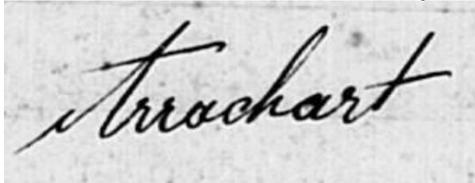


Hippolyte ARRACHART, père

Fernand Victor ARRACHART

Né le lundi 18 janvier 1875, à 21 heures ½, rue d'Amiens à Albert
Décédé le lundi 22 février 1875, à 11 heures, rue d'Amiens à Albert
Il vit 1 mois et 4 jours

Sa naissance a été déclarée par :



Hippolyte ARRACHART, père

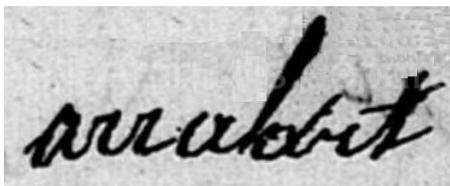
Marie Berthe ARRACHART
Camille Victor ARRACHART
Léonce ARRACHART

Octavie ARRACHART

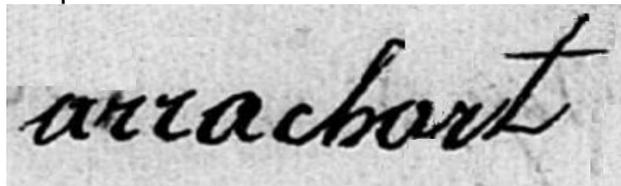
Née le vendredi 13 août 1847, à Albert
Décédée le mercredi 07 février 1883, à Albert
Mariée le lundi 08 juillet 1867, à Albert, avec
Louis DERLY, constructeur mécanicien
Né le lundi 22 juin 1846, à Péronne (80200)

Fils de Nicolas DERLY et de Félicité Joseph BOILET

La naissance d'**Octavie** est déclarée par :



Hippolyte ARRACHART ; père



Victor Landry Benjamin ARRACHART, grand-père

La présence du grand-père n'est pas indiquée sur l'acte, mais je l'ai retrouvé par sa signature sur d'autres actes.

Il se remarie le samedi 20 octobre 1883, à Albert, avec
Juliette Pauline Philomène SAPELIER
Née le mardi 16 février 1858, à Bergues (59380)

Je ne connais de descendance pour aucune de ces deux unions

ENFANT D'AUGUSTE ARRACHART ET AUGUSTINE SUEUR

Marie Joséphine Augustine ARRACHART

Née le jeudi 5 juin 1862, à 17heures, rue de Bapaume à Albert

Décédée le mardi 25 juin 1901, à 15h00, rue Ambroise-Paré 2 à Paris X° - Hôpital Lariboisière

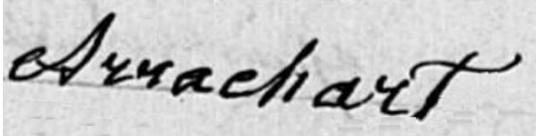
Mariée le lundi 7 novembre 1881, à Albert, avec

Eugène Joseph ANDRIEU, dessinateur

Né le mardi 15 mars 1855, à Bayonvillers (80170)

Fils de Henri Joseph ANDRIEU et Marie Charlotte Adolphine Désirée GUILLEMOND

La naissance de **Marie Joséphine Augustine** est déclarée par :



Auguste ARRACHART, père

Je ne connais pas de descendance pour ce couple



Hôpital Lariboisière à Paris

Ils étaient domiciliés impasse Lancry 2, dans le X^e arrondissement de Paris. Les impasses Lancry et Sainte Opportune sont devenues la rue Legouvé et maintenant la rue Lucien-Sampaix (Journaliste communiste français fusillé par les nazis le 15 décembre 1941)



Rue Legouvé devenue Lucien-Sampaix à Paris

ENFANT DE LOUIS ARRACHART ET JULIENNE MALPART
PREMIÈRES NOCES DE LOUIS ARRACHART

Louis Julien ARRACHART, journalier

Né le dimanche 6 janvier 1839, à 3 heures, rue du faubourg dit du Boulan à Albert

Décédé le vendredi 4 août 1865, à 16 heures, chez son père à Albert

La naissance de Louis Julien est déclarée par :

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script, which reads "arrachart". The signature is written in dark ink on a light-colored, slightly textured paper.

Louis ARRACHART père

Il vit 27 ans, 6 mois et 29 jours.

Il décède surement célibataire. Ce n'est pas précisé sur l'acte de décès, mais il n'est pas fait mention d'épouse, non plus, de plus il décède chez son père. Malade, et seul il a dû retourner chez ses parents se faire soigner.

ENFANT DE LOUIS ARRACHART ET LOUISE HORTENSE SALLART
SECONDES NOCES DE LOUIS ARRACHART

Louis Julien Hyppolite ARRACHART, principal clerc de notaire

Né le mercredi 23 mai 1866, à 8 heures, rue de Bray à Albert

Marié le mercredi 16 octobre 1889, à Albert, avec

Adrienne Jeanne DELANNOY

Née le mardi 24 janvier 1871, à 23 heures, rue d'Amiens à Albert

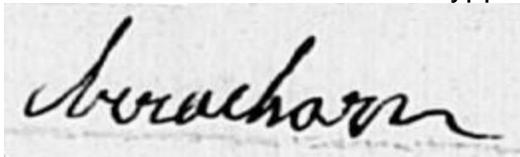
Décédée le dimanche 21 juin 1891, à 14 heures 45, rue de Gray 42, à Albert

Elle vit 20 ans, 5 mois et 27 jours.

Ils ont été mariés 1 an, 8 mois et 5 jours.

Fille de Jean Baptiste DELANNOY et Albertine DUFOUR

La naissance de Louis Julien Hyppolite est déclarée par :



Louis ARRACHART, père

Fiche matricule

Nom: ARRACHART

Prénoms: Louis Julien Hypolite

Numéro matricule au recrutement: 901

Classe de mobilisation: *

État civil

Né le 23 mai 1866, à Albert, canton du dit, département de la Somme, résidant à Albert, canton du dit, département de la Somme, profession de clerc de notaire

fils de feu Louis et de Louise Hortense SALLART, domiciliée à Albert, canton du dit, département de la Somme

N° 88 de tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux et sourcils châtons

yeux châtons, front haut

menton à fossette, visage ovale

Taille: 1m 65 cm. Taille rectifiée: 1m....cent.

Degré d'instruction générale 3

Décision du Conseil de révision et motifs

Dispensé

Fils unique de veuve

Compris dans la 2e partie de la liste de recrutement cantonal

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée active *

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active
Régiment d'infanterie stationné à Péronne

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve
16e régiment d'Infanterie, N°5048

Détail des services et mutations diverses

A accompli une 1ère période d'exercices dans le 120e régiment d'infanterie du 3 novembre au 30 décembre 1887

A accompli une 2ème période d'exercices dans le 120e régiment d'infanterie du 1er octobre au 15 novembre 1890

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er novembre 1890

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

A accompli une 1ère période d'exercices dans le 120e régiment d'infanterie du 1er octobre au 28 octobre 1894

A accompli une 2ème période d'exercices dans le 120e régiment d'infanterie du 4 au 31 8bre 1897

Passé dans l'armée territoriale le 1er novembre 1900

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

A accompli une période d'exercices dans le 16ème régiment territorial d'Infanterie du 30 juin au 12 juillet 1902

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1 octobre 1906

Libéré du service militaire le 1er octobre 1912

Localités successives habitées *

Époque à laquelle l'homme passe dans la réserve de l'armée active

~~1er juillet 1892~~

1er 9bre 1890

L'armée territoriale

1er juillet 1895

1er 9bre ~~1897~~

1900

La réserve de l'armée territoriale

~~1er juillet 1904~~

~~1er 9bre 1903~~

1er 9bre 1906

Date de la libération du service militaire

~~1er juillet 1907~~

~~4er 9bre 1912~~

1er 8bre

Note du rédacteur:

* rubriques non remplies sur l'imprimé.

Je ne connais pas de descendance pour ce couple

Je n'ai pas trouvé de raison pour le décès d'**Adrienne Jeanne**, dans les tables d'actes (naissance difficile, par exemple). Pas de naissance, ni de décès ARRACHART en 1891.

Je n'ai pas trouvé trace d'un éventuel remariage de **Louis Julien Hyppolite**.

Sa fiche matricule indique qu'il est fils unique, et qu'à ce moment sa mère est veuve.

L'on peut remarquer dans cette génération qui se termine, pratiquement en même temps que le XIX^e siècle, le nombre de personnes qui sont parties à Paris, pour chercher du travail. Ils s'y installent, et y font souche. Peu retournent dans la Somme pour y finir leur vie.

Génération 7

Déjà à partir de la génération précédente, mais surtout à partir de cette génération, de plus en plus d'éléments sont manquants. Pour Albert, les actes en ligne sur le site des Archives Départementales vont jusque 1902.

Il est possible de demander, dans le cadre des dispositions de l'article L 213-2 du chapitre III de la loi 2008-696 du 15 juillet 2008, « Relative aux archives », des copies d'actes aux mairies. Mais encore faut-il en connaître la date exacte. Les mairies ne font pas, ce qui est logique, de recherches.

Dans ce cas les sources principales, pour ne pas dire uniques, sont les mentions marginales sur les actes de naissance.

ENFANT DE GUSTAVE ARRACHART ET PALMIRE CÉLINE FÉLICIE PAVIE

Ernest Paul ARRACHART, cultivateur

Né le vendredi 19 février 1869, à Albert

Décédé le mardi 2 novembre 1954, à Warloy-Baillon (80300)

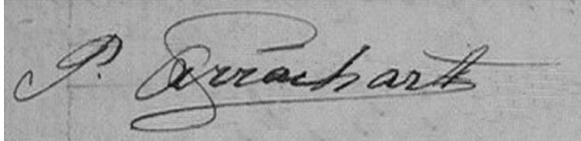
Marié, le mardi 5 juillet 1892 à 11 heures, à Saint-Just-des-Marais, actuellement Beauvais (60000), avec

Emilienne Marie REBOURS

Née le mercredi 27 janvier 1875, à Saint-Just-des-Marais.

Décédée le mardi 6 décembre 1892 (acte du second mariage, le lieu n'est pas précisé)

Ernest Paul signe au bas de ce premier acte de mariage :

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'P. Arrachart', written on a light-colored paper background.

Ernest Paul ARRACHART, marié

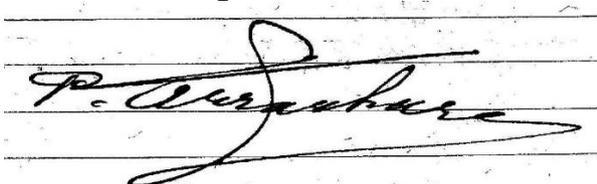
Ernest Paul se remarie le lundi 26 septembre 1927, à Amiens, avec

Marie Aline PLET

Née le samedi 13 janvier 1883, à Amiens

Décédée après le 2 novembre 1954 (Décès de son mari, recherche impossible, date trop proche)

Ernest Paul signe au bas de ce second acte de mariage :

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'P. Arrachart', written on a light-colored paper background with horizontal lines above and below the signature.

Ernest Paul ARRACHART, marié

Fiche matricule

Nom: **ARRACHART**

Prénoms: **Ernest Paul**

Numéro matricule du recrutement: 752

Classe de mobilisation: *

État civil

Né le 19 février 1869, à Albert, canton du dit, département de la Somme, résidant à Albert, canton du dit, département de la Somme, profession de brasseur

Fils de feu Gustave et de Palmyre PAVIE, domiciliée à Albert, canton du dit, département de la Somme.

N° 121 du tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux et sourcils bruns

Yeux châains clairs, front haut

nez long, bouche moyenne

menton long, visage ovale

Taille: 1m 68 cent. Taille rectifiée: 1m....cent.

Degré d'instruction générale: 3

Décision du Conseil de révision

Dispensé

Fils unique de veuve

Compris dans la 2e partie de la liste de recrutement cantonal

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée active

120e régiment d'infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Régiment d'infanterie stationné à Péronne

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

16e territorial d'infanterie

2e section de commission.....

Détail des services et mutations diverses

Dans l'armée active

Parti de Péronne le 11 novembre 1890 pour le 120e régiment d'infanterie de ligne comme appelé

Arrivé au corps le 11 novembre 1890, immatriculé sous le numéro 2399

Soldat de 2e classe le 11 novembre 1890

Envoyé en congé le 29 septembre 1891 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er novembre 1893

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Vélocipédiste

A accompli une 1re période d'exercices dans le 320e d'infanterie du 30 7bre au 24 8bre 1895

A accompli une 2e période d'exercices dans le 120e d'infanterie du 24 avril au 21 mai 1899

Passé dans l'armée territoriale le 1 novembre 1903

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Promu caporal le 11 mars 1913 par décision du général commandant la 3^e division d'infanterie
Rappelé à l'activité par décret portant ordre de mobilisation générale du 1^{er} août 1914
A rejoint le service des GVC (ligne Arras-Longueau) le 1^{er} août 1914
Renvoyé provisoirement dans ses foyers le 28 août 1914
Rappelé à nouveau à l'activité (décision ministérielle 4510 1/11 du 26 mars 1915)
A rejoint le dépôt des GVC d'Abbeville le 22 septembre 1914
Affecté au GVC d'Amiens le 1^{er} octobre 1914
Nommé sergent le 5 juillet 1915
Détaché aux travaux agricoles (catégorie B) le 28 février 1917 (décision ministérielle 706 1/11 du 12 janvier 1917)
Passé à la 2^e section de commis ouvriers d'artillerie le 10 novembre 1917 (application de la circulaire ministérielle n°24416 1/11 du 22 octobre 1917)
Maintenu détaché aux travaux agricoles
Libéré définitivement de toute obligation militaire le 30-11-1918
Se retire à Albert (Somme)
A accompli une période d'exercice dans le 16^e régiment territorial d'infanterie du 18 au 3 janvier 1904
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1 octobre 1909

Époque à laquelle l'homme passe dans
La réserve de l'armée active

1^{er} 9bre 1893

L'armée territoriale

1^{er} 9bre 1900
1903

La réserve de l'armée territoriale

~~1^{er} 9bre 1906~~
1^{er} 8bre 1909

Date de la libération du service militaire

~~1^{er} 9bre 1915~~
1^{er} 8bre

Note du rédacteur

* *rubrique non remplie*

Je ne connais de descendance pour aucun de ces deux couples.
Ernest Paul est bien fils unique

ENFANT DE FRÉDÉRIC ARRACHART ET HORTANCE CÉLINA HERBET

Benoît Émile ARRACHART

Né le dimanche 24 mai 1874, rue Mazagran à Albert

Marié le jeudi 9 juillet 1908, à Albert, avec

Antonie Charlotte Fernande Marthe ROCHE

Née le dimanche 18 juin 1876, à 19 heures, à Warfusée-Abancourt, actuellement Lamotte-Warfusée (80720)

Fille de Charles Auguste ROCHE et Antonie Alphonsine Marie DENGREVILLE

Je ne sais pas où Benoît Émile a passé son Conseil de révision car je ne trouve pas sa fiche matricule.

Je ne connais pas de descendance pour ce couple.

ENFANTS DE THÉODORE ARRACHART ET MARIE ROSALIE ARRACHART

Marie Appoline ARRACHART

Née le lundi 14 octobre 1872, à Albert

Décédée lundi le 25 mai 1936, à Albert

Mariée le lundi 12 janvier 1891, à Albert, avec

Hyacinthe Charles CAMELIN, mécanicien, cafetier

Né le dimanche 12 décembre 1869, à 22 heures, rue Saint Leu - Hôtel-Dieu à Amiens

Il est reconnu par sa mère, par acte en la mairie d'Amiens, le jeudi 23 décembre 1869, à midi.

Décédé après le 25 mai 1936

Fils naturel de **Catherine Marie Félicie CAMELIN**

Je ne connais pas de descendance pour ce couple

Théodore Louis ARRACHART, mécanicien

Né le samedi 5 février 1876, à 6 heures, rue de Boulan à Albert

Décédé le vendredi 17 janvier 1964, à 10 heures, rue de Tien-Tsin – Hôpital à Albert*

Marié le samedi 8 décembre 1900, à Albert, avec

Palmyre Alphonsine HUBERT, repasseuse

Née le samedi 29 juin 1878, à Albert

Décédée avant le 17 janvier 1964

Fille d'Alphonse Constant HUBERT et Eugénie Victoire LINE

La naissance de **Théodore Louis** est déclarée par :



Théodore ARRACHART, père

*Cet hôpital fut certainement détruit pendant le premier conflit mondial. À plusieurs reprises, tout le long du conflit, Albert a été le centre de durs combats.

L'hôpital actuel, qui doit être rénové prochainement, a été inauguré en 1932, peu de temps après la première guerre.

Fiche matricule :

Nom: **ARRACHART**

Prénoms: **Théodore Louis**

Numéro matricule du recrutement: 566

Classe de mobilisation: 1896

État civil

Né le 5 février 1876, à Albert, canton du dit, département de la Somme, résidant à Albert, canton du dit, département de la Somme, profession de tailleur de limes
fils de Théodore et de Marie ARRACHART, domiciliés à Albert, canton du dit, département de la Somme

N°16 de tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux et ,sourcils châtons

yeux bleus, front ordinaire

menton rond, visage ovale

Taille 1m 67 cent - Taille rectifiée: 1m...cent.

Degré d'instruction générale *
militaire *

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée d'active

29e régiment d'artillerie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Régiment d'artillerie de corps à Laon - numéro 04927

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Groupe territorial 29e artillerie, numéro 17877

Groupe territorial 5e régiment artillerie à pied, numéro 8576

Dépôt du 98e régiment d'infanterie

153e d'artillerie à pied, numéro 45

169e régiment artillerie à pied

Détail des services et mutations diverses

Dans l'armée active

Incorporé au 29e régiment d'artillerie le 15 novembre 1897 comme appelé. Immatriculé sous le numéro 6205. 2e canonnier servant le dit jour.

Envoyé en disponibilité le 30 septembre 1900

Certificat de bonne conduite accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er novembre 1900

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1ère période d'exercices dans le 29e régiment d'artillerie du 19 juin au 16 juillet 1903

A accompli une 2e période d'exercices dans le 29e régiment d'artillerie du 22 octobre au 16 9bre 1906

Passé dans l'armée territoriale le 1er octobre 1910

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Rappelé à l'activité par décret du 1er août 1914 portant ordre de mobilisation

Arrivé au corps le 7 août 1914

Détaché à la Maison René SAULNIER et Compagnie aux Marais commune de Cleppé (Loire)
du 25 novembre 1915 au 5 décembre 1915

Muté à la Maison PETIT à Flers du 12 Xbre 1915

Passé au dépôt du 98^e régiment d'infanterie (application de la circulaire ministérielle N°10849
1/11 du 25 mai 1917)

Maintenu détaché à la Maison PETIT à Flers du 12 Xbre 1915 au 9 février 1919 (article 16 de
la loi du 17 août 1915)

Envoyé en congés illimités de démobilisation le 10 février 1919 (2^e échelon N°2240) en
exécution de la décision ministérielle du 7 décembre 1918 n°26581 1/11

Se retire à Amiens Somme

Dépôt démobilisateur: 17^e régiment d'artillerie, Abbeville

Affecté pour la mobilisation (Plan P) 153^e régiment d'artillerie à pied

Passe dans la 2^e réserve le 1^e avril 1923

Affecté au 163^e régiment artillerie à pied (Plan A)

Localité successives habitées

3 juin 1921, commune d'Albert; Subdivision de région: Péronne

**Contre l'Allemagne

du 7 août 1914 au 9 février 1919

Armées H.H.E. du 7 août 1914 au 4 décembre 1915

Détaché article 6 du 5-12-1915 au 9-2-1919

Illisible

du 17 au 25 avril 1912

Libéré du service militaire le 10 novembre 1925

Note du rédacteur:

* mentions non remplies

** Campagne

Je ne connais pas de descendance pour ce couple

ENFANT DE CHARLES LOUIS ARRACHART ET MARIE JULIETTE ODILE FOLY

Eugène Louis Charles ARRACHART

Né le 30 janvier 1894, à Albert

Fiche matricule

Nom : ARRACHART

Prénoms : Eugène Louis Charles

Numéro matricule au recrutement : 5890

État civil

Né le 30 janvier 1894, à Albert canton d'Albert, département de la Somme, résidant à Boulogne, canton de Boulogne, département de la Seine, profession d'employé au Campement* fils de Charles Louis et de FOLY Marie Juliette Odile, domiciliés à Boulogne, 72 rue de la Paix, canton de Boulogne, département de la Seine

Signalement

Cheveux blonds, Yeux gris

Font bombé, Nez rectiligne

Visage rond, Renseignements physiologiques complémentaires:.....

Taille: 1 mètre 67 centimètres

Degré d'instruction: 2

Décision du Conseil de Révision et motifs

Inscrit sous le n°8 de la liste du canton de Boulogne

Classé dans la 1° partie de la liste en 1914

Détails des services et mutations diverses.

Incorporé le 2 septembre 1914, service comptant du dit jour.- Arrivé au corps et soldat de 2e classe le 6 septembre 1914.

Passé au 106e Bataillon de chasseurs le 11 mars 1915 par [décision ministérielle secrète du 17 février 1915](#). Décédé le 18 octobre 1915 à Cuperly (Marne)

Ambulance 3/VII suites de blessures de guerre. Avis officiel du 13 novembre 1915.

Corps d'affectation

Armée active

9e bataillon de chasseurs à pied – numéro matricule ou au répertoire : 4287

106e Bataillon de chasseurs à pied – numéro matricule ou au répertoire : 10

Campagnes

Contre l'Allemagne du 6 septembre 1914 au 18 octobre 1915

Blessures, citations, décorations etc...

Blessé le 16 octobre 1915 au sud de Sainte Marie à Py cote 170 (État de perte)

Cité à l'ordre du bataillon n°7 du 14 octobre 1915 "*s'est proposé pour aller en plein jour démonter des chevaux de frise allemands à 50 mètres de la tranchée ennemie. A exécuté ce travail pendant plusieurs heures malgré la fusillade ennemie*"

Croix de Guerre »

Classe 1914 – 2^{ème} bureau de la Seine - D4R1 1798

Note du rédacteur : *Je n'ai pas trouvé la signification de cette profession

Sa première affectation est le 9^{ème} bataillon de Chasseurs à Pied, où il arrive le 6 septembre 1914. Son bataillon est stationné à Maurupt-le Montois. Le J.M.O. ne signale aucune arrivée de nouvelles troupes.

Bien que son bataillon, suffisse quotidiennement des pertes : tués et blessés. Il est détaché de ce bataillon pour faire partie du 106^{ème} bataillon qui est train de se créer à la Caserne des Tourelles à Paris.

Là encore le J.M.O. n'indique pas ce mouvement de troupe. Combien sont-ils à Partir ?

Première page du 13 mars 1915, du J.M.O.(26N835/3) du 106^{ème} bataillon des Chasseurs à pied à la caserne des Tourelles.

« En exécution des prescriptions de la [dépêche ministérielle du 17 février 1915 N°2291 1/11](#), 106^{ème} bataillon de Chasseurs à pied formé par les dépôts des 8^e, 16^e, 19^e, 25^e et 29^e bataillon des Chasseurs à pied se constitue à Paris Caserne des Tourelles sous le commandement du chef de bataillon CHENEBLE.

La 1^{ère} compagnie et la section active fournies par le dépôt du 26^e bataillon de Chasseurs à pied et la 6^{ème} compagnie fournie par le dépôt du 16^e bataillon de Chasseurs à pied arrivent le 10 mars 1915 aux Tourelles.

La 5^{ème} compagnie fournie par le 8^e bataillon de Chasseurs à pied, la 3^{ème} compagnie formée par le dépôt du 25^e, et la 4^{ème} compagnie fournie par le dépôt du 29^e y arrivent le 11 mars.

La 2^{ème} compagnie fournie par le 19^e bataillon de Chasseurs à pied y arrive le 12 mars. »

L'on retrouve la décision ministérielle du 17 février 1915. Qui est indiquée comme « secrète » sur sa fiche matricule.

Il n'est pas fait mention de troupes provenant du 9^{ème} bataillon de Chasseurs à pied.



Caserne des Tourelles à Paris (la photo a été prise une dizaine d'années auparavant)



Chasseur à pied



Croix de guerre 1914-1918

Il arrive au 106^{ème} bataillon de Chasseur à pied le 11 mars 1915, à la caserne des Tourelles à Paris.

Le 1^{er} avril 1915, il quitte Paris par la gare d'Austerlitz, pour rejoindre le front. Il continue cependant de compléter son organisation.

La période du 27 septembre au 24 octobre 1915, est couverte par les deux J.M.O.

À l'écriture, ce sont des personnes différentes qui tiennent à jour ces J.M.O.

La remarque que je peux faire sur la différence de tenue des J.M.O. est qu'alors que sur le premier, il est seulement fait un état comptable des tués et des blessés, le second J.M.O. en donne systématiquement une liste nominative de chaque tué ou blessé.

Le 14 octobre 1915, **Eugène Louis Charles**, est cité à l'ordre du bataillon :

« S'est proposé pour aller en plein jour démonter des chevaux de frise allemands à 50 mètres de la tranchée ennemie. A exécuté ce travail pendant plusieurs heures malgré la fusillade ennemie ». Il a reçu le Croix de guerre »

Sa fiche matricule indique qu'il est blessé le 16 octobre 1915, mais le J.M.O. indique le 15 octobre.

Le premier J.M.O. (JMO1) qui va du 13 mars au 27 septembre 1915, indique pour le **15 octobre 1915**:

Bombardement plus actif de part et d'autre au cours de la journée ; dans la nuit une fraction ennemie ayant lancé des grenades sur nos tranchées de première ligne ; il s'en suit une fusillade violente sur toute la ligne de 22h10 à 22h40 ; après tout rentre dans le calme pour le reste de la nuit.

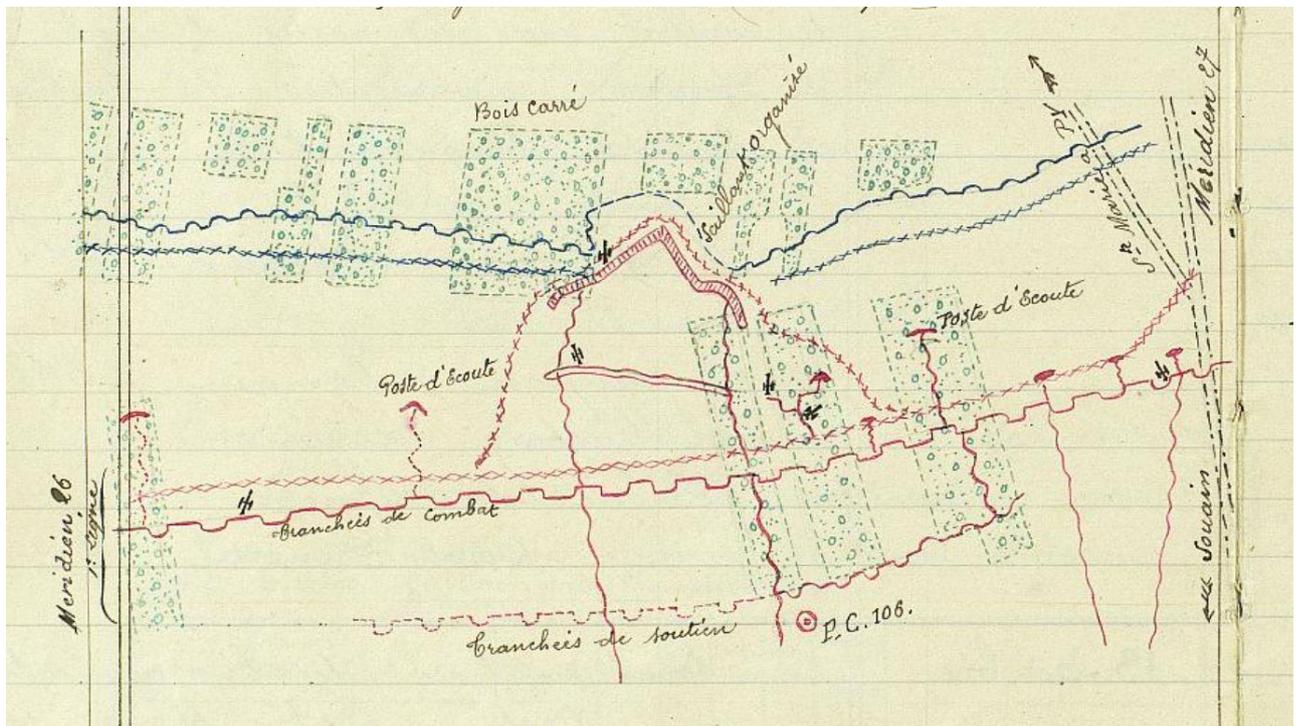
2 tués et 23 blessés. À signaler un certain nombre de blessés par nos propres grenades.

26N835/3 - page 33/34

Le second J.M.O. (JMO2) qui va du 27 septembre 1915 au 5 avril 1919, indique pour le **15 octobre 1915**.

Fusillade violente entre 22h20 et 22h35, en réponse au lancement de grenades par l'ennemi.

L'organisation défensive prend corps et se réalise progressivement (voir croquis)



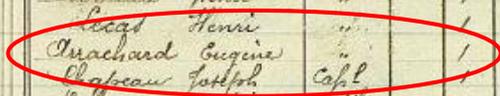
Croquis de la situation au 15 octobre 1915 (les lignes allemandes sont en, bleu)

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

Etat nominatif des Officiers, sous Officiers et Chasseurs tués, blessés, prisonniers et disparus.

Noms	Grades	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chasseurs tués ou perdus	Observations
Gydart Paul Andrie	2 ^e Lt	1					
Lagomy François	"	1					
Blattel Octave	"		1				
Théron Pierre	1 ^{er} Lt		1				
Moréau Paul	Adjut		1				
Tassi Georges	Cap.		1				
Caudron Eugène	2 ^e Lt		1				
Leroy Jules	"		1				
Dubocher Paul	"		1				
Loverriet Armand	"		1				
Gourdin Hybert	"		1				
Moréau Henri	"		1				
Leclat Henri	"		1				
Arachard Eugène	"		1				
Chapeau Joseph	Cap.		1				
Bellanger André	2 ^e Lt		1				
Colas Louis	2 ^e Lt		1				
Bourghelle Léon	"		1				
Colin Jules	"		1				
Guy Adrien	Cap.		1				
Wélt Elie	2 ^e Lt		1				
Chabanne Jean	"		1				
Harfen René	"		1				
Villaden Marcel	Cap.		1				
Hardy Adolphe	"		1				
Boada Jules	2 ^e Lt		1				
Préard Marcel	"	1					



3 24

Total Général 27

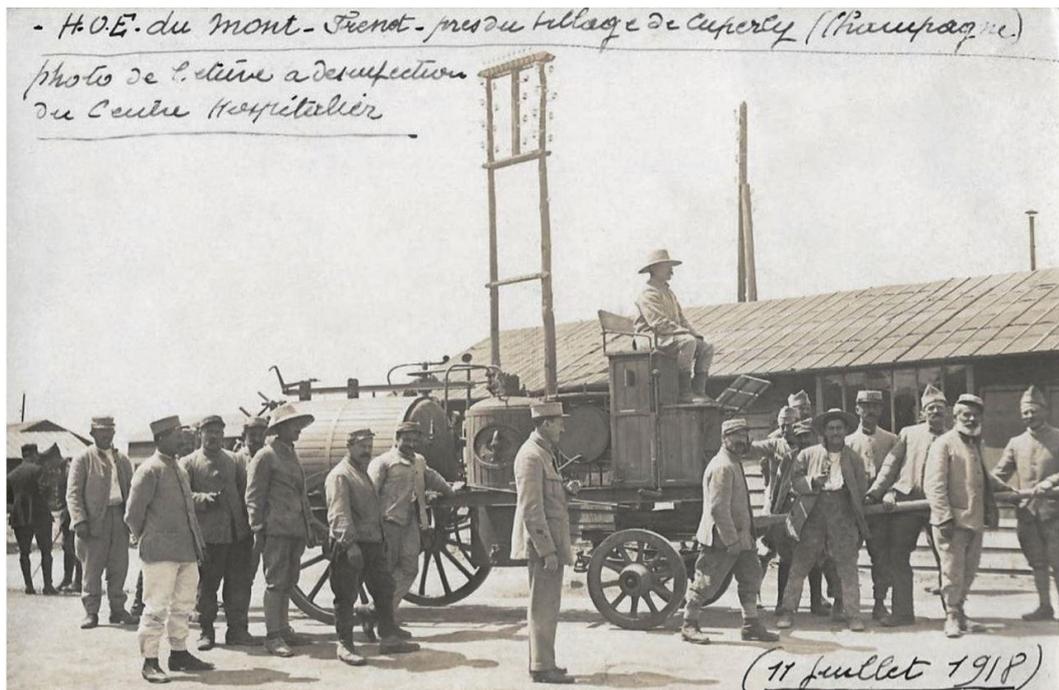


16 Octobre.

Journée calme

État nominatif des officiers, sous-officiers et chasseurs tués, blessés, prisonniers et disparus

L'on peut voir plus haut, qu'il fut grièvement blessé, puisque sa fiche matricule indique (État de perte)



Hôpital Origine d'Étape (HOE) du Mont Ferret, près du village de Cuperly (Champagne).
Photo de la cuve a désinfection du centre hospitalier le 11 juillet 1918. Désolé je n'ai pas trouvé le nom du
généraliste qui m'a fait parvenir cette photo sur le site <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/genemil>



Hôpital d'évacuation à Cuperly (je ne connais pas la date)

Histoire régimentaire :

Les 25^e, 65^e et 106^e bataillons de chasseurs à pied pendant la grande guerre {du 2 août 1914 au 11 novembre 1918}

« Page 143

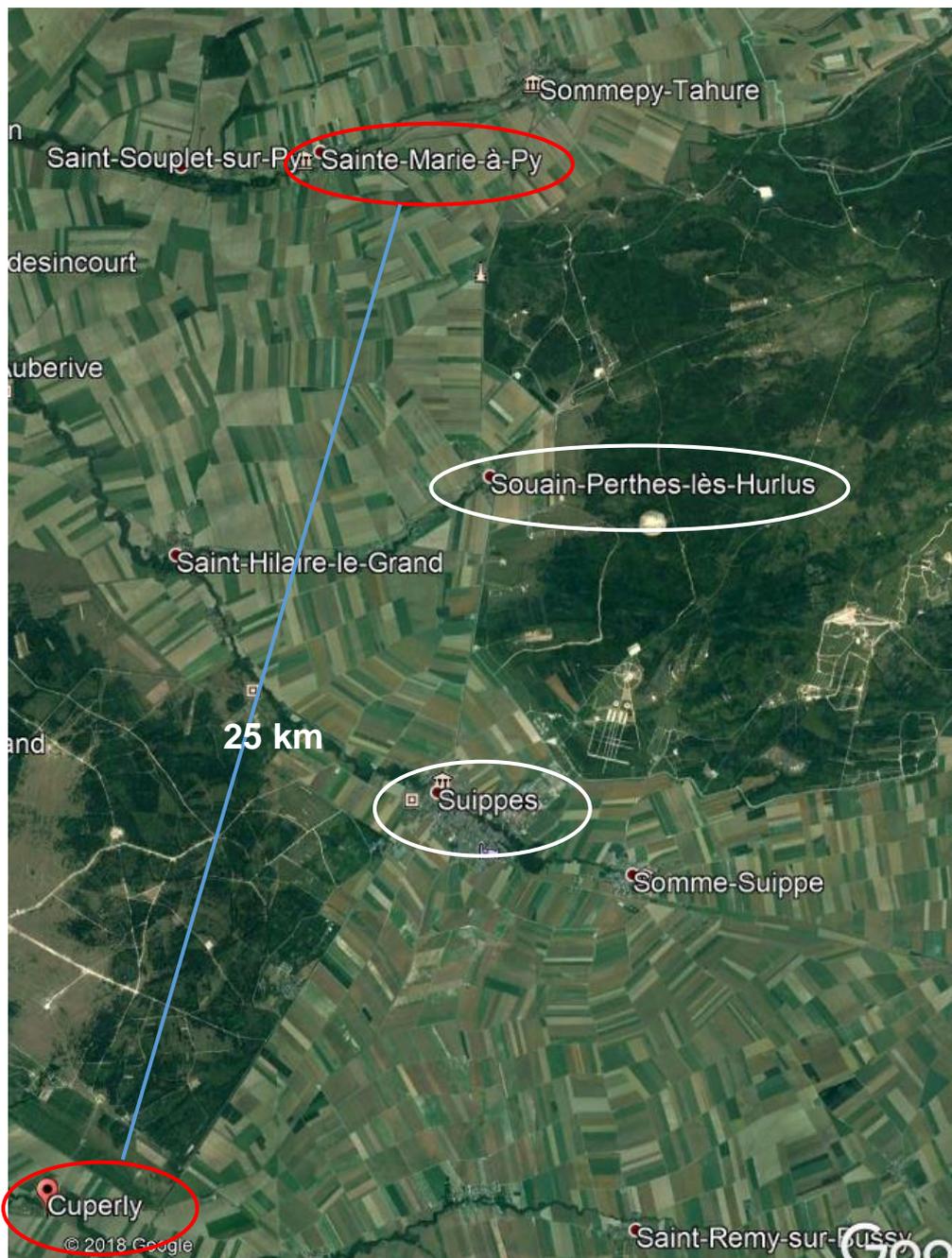
CHAMPAGNE

...Du 1^{er} octobre au 24 octobre, il participe à quelques opérations de détail, il organise la position de la cote 170, sous un violent bombardement, puis le 24 octobre, le 106^{ème} reprends la direction des Vosges à Bruyères.

Page 144

Pendant son séjour en Champagne il avait perdu : 7 chasseurs tués et 97 blessés... »

[Source gallica.bnf.fr/service historique de la défense](http://Source.gallica.bnf.fr/service_historique_de_la_defense)



Source : Google Earth Pro

Le JMO2 indique que le 29 septembre 1915, le bataillon est amené par « camions autos » au bois du Sultan, entre Souain et Suippes.

Sa fiche matricule indique qu'il est blessé à la côte 170 au sud de Sainte-Marie à Py. Le bois de la côte 170 existe toujours sur la commune de Souain-Perthes-lès-Hurlus. Selon les différents actes en ma possession l'on peut en déduire qu'il est pris en charge par l'ambulance 6/VII (6^{ème} ambulance du VII^{ème} corps), à Cuperly où il décède ; mais c'est l'ambulance 3/VII, sans doute plus importante puisqu'elle possède un gestionnaire des décès, qui enregistre celui-ci

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ARRACHART

Prénoms Eugène Louis Charles

Grade Trompette

Corps 105^e B.C. 9 BCP

N° { 10 au Corps. — Cl. 1914

Matricule. { 1890 au Recrutement Service Bureau

Mort pour la France le 19 octobre 1915

à Cuperly (Marne)

Genre de mort Tue à l'ennemi

Né le 2^e janvier 1894

à Albert Département Somme

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 24 Mars 1916

à Boulogne (Seine)

N° du registre d'état civil _____

534-708-1921. [26434.]

« Partie remplie par le corps:

Nom: ARRACHART
Prénoms Eugène Louis Charles

Grade: Trompette
Corps: 106° B.C.P.

N° matricule 10 au corps classe 1914
3890 au recrutement Seine 2° bureau

Mort pour la France le 18 octobre 1915
à Cuperly (Marne)
Genre de mort: Tué à l'ennemi

Né le 30 janvier 1894
à Albert Département Somme

Acte transcrit le 24 mars 1916
à Boulogne (Seine) »

Source : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Transcription sur le registre de l'état civil de Boulogne-Billancourt

« *ARRACHART Eugène Louis Charles*
Transcription

*Expédition de l'ambulance trois/sept secteur quarante, Acte de décès
L'an mil neuf cent quinze le dix-huit du mois d'octobre à quinze heures étant à Cuperly
département de la Marne.*

*Acte de décès de Eugène Louis Charles ARRACHART trompette au cent sixième
bataillon de chasseurs à pied, deuxième compagnie immatriculé sous le numéro Plaque
d'identité, classe mil neuf cent quatorze, Seine deuxième bureau cinq mille huit cent quatre-
vingt-dix, né le trente janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze à Albert département de la
Somme, domicilié en dernier lieu àdécédé à Cuperly, le dix-huit du mois d'octobre à
quinze heures minutes.....du....."Mort pour la France" fils deet
de.....domicilié à Boulogne 7, rue de la Paix, canton dudit département de la
Seine.....domicilié àcanton d.....département d.....conformément à
l'article 77 du code civil, nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et
assurés de la réalité du décès. Dressé par Nous Émile GRILLOT, officier d'administration de
deuxième classe, Gestionnaire de l'ambulance trois/sept, officier de l'état civil, sur la
déclaration de Paul BOZONNAT vingt-six ans, sergent de l'ambulance six/sept et de Émile
FRERE vingt-neuf ans, infirmier de l'ambulance six/sept témoins qui ont signé avec Nous
après lecture.*

Le premier témoin: signé: BOZONNAT

Le deuxième témoin: signé: FRERE

L'officier de l'état civil: signé: GRILLOT

Pour expédition conforme l'officier de l'état civil: signé: GRILLOT

Vu par Nous Amédée BERT, médecin chef: signé: BERT

Vu pour la légalisation de la signature de Monsieur Amédée BERT. Paris le dix décembre mil neuf cent quinze, le Ministre de la guerre, par délégation: le sous-chef du bureau des archives administratives: signé: illisiblement

Mention additive (Loi du trente septembre mil neuf cent quinze)

L'acte ci-contre est incomplet sur les points suivants: Le défunt, domicilié en dernier lieu à Boulogne sur Seine (Seine) fils de Charles Louis et de FOLY Marie Juliette Odile, était célibataire.

Le Ministre de la guerre, par délégation: le sous-chef du bureau des archives administratives: signé illisiblement

L'acte ci-dessus a été transcrit le vingt-quatre mars mil neuf cent seize, trois heures du soir par Nous Jean Victor JOURNOUD adjoint au maire de Boulogne (Seine) Officier de l'état civil par délégation

Signé : JOURNOUD »

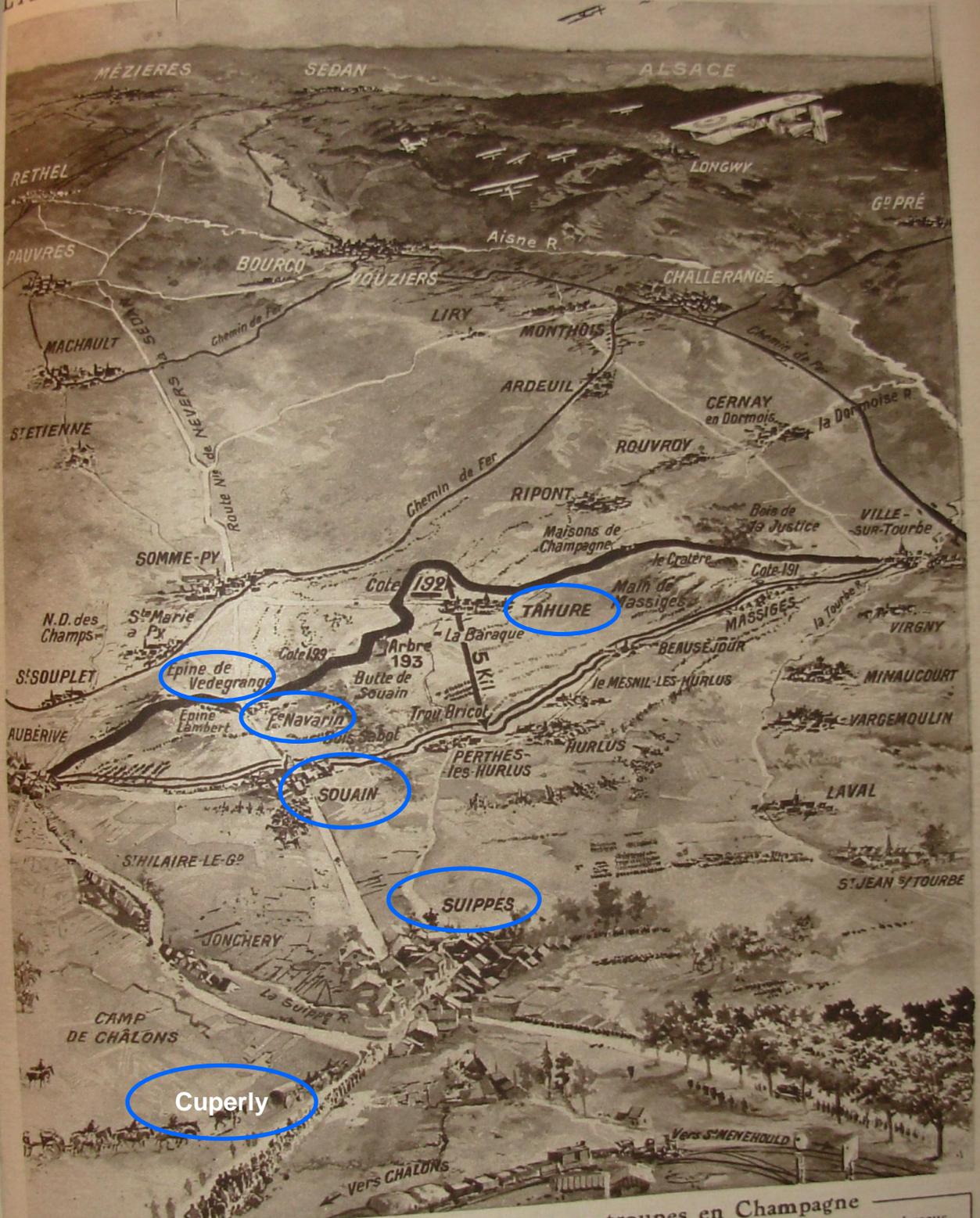
COMMENT LA PRESSE VOIT-ELLE CES COMBATS



« Le Miroir » du vendredi 15 octobre 1915

Canonades réciproques sur le front de l'Aisne, près de Reims, et en Champagne (Auberive, ferme Navarin)

L'AVANCE FRANÇAISE SUR LE FRONT CHAMPENOIS



Carte montrant le terrain gagné par nos troupes en Champagne

Partie des abords d'Auberive à gauche et de Ville-sur-Tourbe à droite, l'offensive de Champagne a porté sur un front large de vingt-cinq kilomètres. Notre avance s'est étendue jusqu'à 5 kilomètres en profondeur, entre l'ancien front de Perthes et la crête de Tahure. Le front atteint le 6 octobre passe au-dessous de l'Épine de Vedegrange, par la ferme Navarin, la butte de Souain, l'arbre 193, la butte de Tahure, située à la cote 192, Maisons-de-Champagne et au-dessous du bois de la Justice.

Carte montrant le terrain gagné par nos troupes en Champagne

« Partie des abords d'Auberive à gauche et de Ville-sur-Tourbe à droite l'offensive de Champagne a porté sur un front large de vingt-cinq kilomètres. Notre avance s'est étendue jusqu'à 5 kilomètres en profondeur, entre l'ancien front de Perthes et la crête de Tahure. Le front atteint le 6 octobre passe au-dessous de l'Épine-de-Vedegrange, par la ferme Navarin, la butte de Souain, l'arbre 193, la butte de Tahure, située à la cote 192, Maisons-de-Champagne et au-dessous du bois de la Justice. »

ENFANT D'HYPPOLITE THÉODORE ARRACHART ET MARIE FÉLICIE DOTTIN

Baudouin Théophile Adolphe ARRACHART, cultivateur

Né le dimanche 3 mars 1878, à Ribemont-sur-Ancre, et enregistré comme enfant naturel, sous le matronyme de **Baudouin Théophile Adolphe DOTTIN**

Légitimé, par le mariage de ses parents le mercredi 18 octobre 1882, à Albert.

Il devient **Baudouin Théophile Adolphe ARRACHART**

Décédé le vendredi 12 janvier 1951, rue de Senlis à Millencourt

Contrat de mariage passé le vendredi 29 mai 1903, devant Maître LENOIR, notaire à Albert

Marié le samedi 6 juin 1903, à Millencourt, avec

Hortense Octavie Zélia MICHELET

Née le lundi 21 mars 1881, à 11 heures, à Millencourt, sous le matronyme **Hortense Octavie Zélia ROUVILLAIN**, reconnue à 17 heures, par sa mère à la rédaction de l'acte de naissance.

Reconnue et légitimée le 21 novembre 1881, par le mariage de ses parents. Elle devient **Hortense Octavie Zélia MICHELET**

Décédée avant le 12 janvier 1951 (acte de décès de son époux)

Fille de Firmin Théodore MICHELET et Marie Palmyre ROUVILLAIN

Il est assez plaisant de constater que ces deux personnes ont eu, chacune de leur côté, un parcours identique de reconnaissance et de changement de nom après leur naissance.

Fiche Matricule & d'affectation créées 6 juin 1822

Nom: **ARRACHART** (Orthographe ARRACHAIT rectifiée)

Prénoms: **Baudouin Théophile Adolphe** (Albert par erreur non rectifié)

Numéro matricule du recrutement: 572

Classe de mobilisation: 1898

État civil

Né le 3 mars 1878, à Ribemont sur l'Ancre, canton de Corbie, département de la Somme, résidant à Millencourt, canton d'Albert, département de la Somme, profession de cultivateur

Fils de Hippolyte Théodore et de DOTTIN Félicie, domiciliés à Millencourt, canton d'Albert, département de la Somme

N°88 de tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux et, sourcils châains

Yeux bleux clairs, front ordinaire

nez moyen, bouche moyenne

menton rond, visage ovale

Taille 1m 64 cm, taille rectifiée 1m.....cent.

Degré d'instruction générale 3

Décision du conseil de révision et motifs

Bon, dispense art.21 aîné de veuve

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée d'active

120e régiment d'infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Régiment d'infanterie de Péronne Saint Denis

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Service auxiliaire

2ème section de C.O.A. N° 1889

2ème section de C.O.A. N° 154

Affectation.....

Détail des services et mutations diverses

Dans l'armée active

Incorporé au 120e régiment d'infanterie à compter du 14 novembre 1899

Arrivé au corps le dit jour immatriculé sous le numéro 1256

Soldat de 2e classe le 14 9bre 1899

Envoyé en disponibilité le 22 septembre 1900

Certificat de bonne conduite accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er novembre 1902

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Réformé temporairement par la commission spéciale de réforme, le 3 mars 1901, pour fracture de la jambe gauche avec œdème

Réformé temporairement 2e fois par la Commission spéciale de Péronne dans sa séance du 11 janvier 1906 pour fracture de la jambe gauche œdème

Réforme n°2 par la Commission spéciale de Péronne dans sa séance du 9 janvier 1907 pour troubles trophiques de la jambe gauche

A accompli une 1ère période d'exercices dans la période considérée comme accomplie (en réforme temporaire)

Passé dans la territoriale le 1er octobre 1912

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Maintenu dans la position de réforme par décision du conseil de révision de Corbie du 23 décembre 1914 (décret du 9 septembre 1914)

Classé service auxiliaire pour "cal et varice jambe gauche" par la commission spéciale de réforme de Péronne du 24 mars 1917 (loi du 20 février 1917)

Affecté à la 2e section COA (AM 9132 2/1 du 28 avril 1917)

Arrivé au corps le 16 mai 1917

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 12 février 1919 (2e échelon n° 1159) en application de la circulaire ministérielle du 7 décembre 1918 n°26511 1/11

Se retire à Millencourt

Dépôt démobilisateur 2e section COA à Amiens

Affecté pour la démobilisation (Plan P) à la 2e section de C.O.A.

Passé dans la 2e réserve le 1er avril 1923

A accompli une période d'exercice dans la C.O.A. du illisible....

Arrivé au corps le 16-5-1917

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er octobre 1919
Libéré du service militaire le 10 novembre 1927
Le 15 novembre 1926

Campagnes contre l'Allemagne intérieur du 16 mai 1917 au 11 février 1919

Époque à laquelle l'homme doit passer dans

La réserve de l'armée active: 1er 9bre 1902

L'armée territoriale: ~~4er 9bre~~ 1912, 1er octobre

La réserve de l'armée territoriale: ~~4er 9bre~~ 1918, 1er octobre

Date de la libération du service militaire: ~~4er 9bre~~ 1924, 1er octobre

Baudouin Théophile Adolphe est maire de Millencourt au moment de son décès (acte de décès)

C'est Charles DELCROIX qui déclare le décès de son beau-père. Ils ont donc au moins une fille, que je n'ai pas trouvée

ENFANTS DE ERNEST ARRACHART ET NOÉMIE BERTHE BLANCHE BRUGAIT

Lucie Ernestine Anne ARRACHART, sans profession

Née le mardi 26 juillet 1898, à Albert

Décédée le dimanche 18 mars 1956, à Vic-sur-Aisne (02290)

Mariée le mercredi 29 décembre 1920, à Albert, avec

Charles Henri Marie Joseph PAMART, négociant en fer

Né le jeudi 13 octobre 1892, rue de Péronne à Bapaume (62450)

Fils de Charles Fernand PAMART et Marthe Françoise Joséphine CRINON

Dont

Henriette PAMART

Naissance calculée en 1922.

Elle déclare le décès de sa mère **Lucie Ernestine Anne ARRACHART**

Je ne lui connais pas de descendance

Maurice Jules Ernest ARRACHART

Né le mardi 16 avril 1901, à 8 heures ½, place d'Armes 5 à Albert

Décédé le vendredi 14 avril 1978, à 16 heures, rue de la République 23 à Bapaume

Marié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Jeanne Céline Aurélie CABOT

Naissance estimée en 1910

Décédée avant le 14 avril 1978

Fiche matricule

Nom: ~~ARRACHART~~ ARRACHART

Prénoms; Maurice Jules Ernest

Rectification faite sur le vu de l'extrait d'acte de naissance en date du 16-12-76

Numéro matricule du recrutement: 550

État civil

Né le 16 avril 1901 à Albert, canton.....*, département de la Somme

Fils de Ernest et de feu BRUGAIT Noémie, domiciliés à.....*

Signalement

*

Décision du Conseil de révision et motifs

Inscrit sous le n° * de la liste du canton d'Albert

Classé dans la 1e partie de la liste en 1921

Corps d'affectation

Enquête le 1-8-77

ACVG Arras par CC

Détail des services et mutations diverses

Incorporé à compter du 5-4-1921 au 20e Régiment des Tirailleurs Tunisiens, Compagnie CHR N°3211

Renvoyé dans ses foyers, passe dans la disponibilité le 5-4-1923

Rappelé à l'activité et arrivé au corps le 2-8-1939

Affecté au 18e Régiment Régional de Travailleurs 1e bataillon - 4e Compagnie

Passe au 19eme Régiment Régional de Travailleurs 3e bataillon 4e compagnie le 14-4-1940

Passe au dépôt d'infanterie N°13 le 10-6-1940

Démobilisé le 30-6-1940

Les services homologués qui figurent sur le présent état sont susceptibles d'être révisés en cas où des éléments nouveaux découverts ultérieurement viendraient soit compléter, soit infirmer les renseignements recueillis au cours des différentes enquêtes effectuées en vue de leurs reconstitution

Antécédents judiciaires et condamnations**

18e Régiment Régional de Travailleurs 4e Compagnie, liste nominative en date du 19-2-40

19e Régiment Régional de Travailleurs 14e Compagnie, liste nominative en date du 16-4-40

Dépôt d'infanterie N°13 non identifié

Renseignements de Paris CC

Localités successives habitées

24-2-78, 23, rue de la République 62450 BAPAUME

C.C. ...illisible...26-7-62 sous le....42216 ...illisible

Adressé à l'office départemental de Arras PdC

SI/DAM 22.02.1978

Modèle N°25

Classe:1921

Recrutement: Péronne

Numéro matricule: 55

Relevé des services

Délivré à la demande de monsieur **ARRACHART Maurice** pour une retraite complémentaire

Nom: **ARRACHART**

Prénoms: **Maurice Jules**

État Civil

Né le 16 avril 1901 à Albert

Fils de Ernest et de BRUGAIT Noémie

Détail des services, mutations, campagnes, blessures, citations, décorations, etc.....

Incorporé à compter du 5.04-1921 au 20e Régiment des Tirailleurs Tunisiens

N° d'ordre pièces justificatives: 17

Décision du Commandant du bureau central d'archives ADM/ves. militaires: Services homologués

Renvoyé dans ses foyers, passe dans la disponibilité le 5.04.1923

Rappelé à l'activité et arrivé au corps le 27.08-1939

Affecté au 18e Régiment Régional de Travailleurs, 1e bataillon, 4e Compagnie
Passe au 19e Régiment Régional de Travailleurs, 3e bataillon, 14e Compagnie le 14.04-1940
Passe au dépôt d'infanterie N°13 le 10.06.1940
Démobilisé le 30.06-1940

À Pau le Colonel PEYREMALE
Commandant le Bureau Central d'Archives Administratives Militaires
P.O. Le Chef de Bataillon MERCURY
Commandant en second
Signé: illisible

Note du rédacteur

*parties non remplies

** Je ne vois pas où sont les condamnations ?



Tirailleurs tunisiens



Je n'ai pas trouvé les insignes des 18 et 19e RRT

Je ne connais pas de descendance pour ce couple

ENFANTS DE CHARLES ÉMILE EUGÈNE ARRACHART ET ÉMILIE FRANÇOISE DUFOURMANTELLE

Charles Émile Eugène ARRACHART, assureur

Né le mardi 9 mai 1893, à 1 heure, rue de Bapaume n°23 à Albert

Marié le lundi 24 janvier 1938, à Amiens, avec

Léonie Georgette Marie GRENIER

Né le 6 mars 1907, à Bécordel-Bécourt (80300)

Fille de Marie Firmin Jean Baptiste Isidore GRENIER et Maria Emilia BEHIN

Je ne connais pas de descendance pour ce couple

Eugène Jean Marie ARRACHART

Né le samedi 22 décembre 1894, à Albert

Mort pour la France le mardi 31 octobre 1916, à Vaux devant Damloup (55400)

Je ne lui connais pas de descendance

Fiche matricule

Nom: ARRACHART

Prénoms: Eugène Jean Marie

Numéro matricule du recrutement 1005

État civil

Né le 22 décembre 1894, à Albert canton dudit, département de la Somme, résidant à Albert, canton dudit, département de la Somme, profession sans

fil d'Émile Eugène et de DUFOURMANTELLE Émilie, domiciliés à Albert, canton dudit, département de la Somme

Marié à.....*

Signalement.

Cheveux châtons, yeux châtons

Front haut, nez long

visage long, renseignements complémentaires.....

Taille: 1 mètre.....centimètres*

Taille rectifiée: 1 mètre.....centimètres*

Marques particulières: 2 cicatrices de blessures joue droite

Degré d'instruction: 2

Décision du Conseil de Révision

Inscrit sous le n° 1 de la liste du Canton d'Albert (Albert)

Classé dans la 2^e partie de la liste en 1914 (déviation de la colonne vertébrale)

Dossier sanitaire

Corps d'affectation.

Armée active

120e régiment d'infanterie – numéro matricule ou au répertoire : 7450

402e régiment d'infanterie – numéro matricule ou au répertoire : 599

111e régiment d'infanterie – numéro matricule ou au répertoire : 13.331

305e régiment d'infanterie – numéro matricule ou au répertoire : 12544

Détail des services et mutations diverses

Incorporé au 120e régiment d'infanterie à compter du * arrivé au corps et soldat de 2ème classe le 19 novembre 1914

Services comptant du 26 août 1914 (Date du télégramme ministériel de conscription de la classe 1914) Décision ministérielle N°445425 du 28 février 1915

Classé dans le service armé par décision du général commandant les Subsidés de la Loire inférieure en date du 26 avril 1915

Passé au 402e Régiment d'infanterie le 12 mai 1915 (décision du général commandant la XI° région du 24 avril 1915)

Passé au 111e Régiment d'infanterie le 6 avril 1916 (Note de Service N° 18755 du 28 mars 1916 du général commandant en chef)

Passé au 305e Régiment d'Infanterie le 7 juillet 1916 (Note de service N° 19319 du 26 juin 1916 du général commandant en chef)

Décédé le 31 octobre 1916 au fort de Vaux (Meuse)

Tué à l'ennemi, avis officiel du ministère de la guerre du 17/11.01916/

Mort pour la France

Campagnes

Contre l'Allemagne du 19 novembre 1914 au 31 8bre 1916

Intérieur simple du 19 novembre 1914 au 12 mai 1915.

Années doubles du 13 mai 1915 au 31 octobre 1916

Blessures, citations, décorations, etc.

[Décoré de la médaille militaire à titre posthume \(journal officiel du 5 novembre 1920\) »](#)

Note du rédacteur

* Ces rubriques ne sont pas renseignées.

Il est affecté au [120° régiment d'Infanterie](#) du jeudi 19 novembre 1904 au mercredi 12 mai 1915. Durant toute cette période ce régiment est stationné dans la région de Verdun. Soit 5 mois et 23 jours

Les périodes les plus dures pour ce régiment furent les 22 et 23 novembre 1914 et le début du mois de mars 1915.

Les pertes s'élèvent pour cette période à :

✚ 606 tués

✚ 1.672 blessés

✚ 758 disparus

Il est à remarquer que seul le nom des officiers tués ou blessés n'est indiqué.

Il est affecté au [402° régiment d'Infanterie](#) le mercredi 12 mai 1915 est fusionné avec le 111° régiment d'Infanterie le mardi 4 avril 1916, soit : 10 mois et 25 jours.

Ce régiment est créé au camp de La Valbonne dans l'Ain. Il part pour Suippes, dans la zone des combats le 21 septembre 1915.

Ce régiment fusionne avec le [111^e régiment d'Infanterie](#) le jeudi 6 avril 1916, soit après 10 mois et 25 jours d'existence. Ses pertes s'élèvent à

✚ 21 tués

✚ 312 blessés

✚ 1.747 disparus

La majorité des pertes eu lieu dès le début du 28 au 30 septembre, avec 2 tués ; 109 blessés et 1621 disparus.

Des très durs combats eurent également lieu, le 22 février 1916, juste avant la dissolution du régiment, avec 14 tués ; 101 blessés et 120 disparus.

Ceci précipita peut-être la fusion des deux unités.

Depuis le samedi 6 février 1915, le 111^e Régiment d'Infanterie est devenu le 9^e Bataillon de Marche.

Si j'en crois ce qu'indique le J.M.O. ce bataillon est un centre de tri qui reçoit des travailleurs, qui exécutent des travaux de génie, pour les autres unités mais ne participe pas aux combats.

Il est affecté au [305^e régiment d'Infanterie](#) le vendredi 7 juillet 1916

Le J.M.O. de ce régiment indique l'arrivée de 340 hommes du 111^e en renfort. Je n'ai pas réussi à situer exactement la position de ce régiment à cette date.

Le 26 août il part pour la région de Saint Dié et Remiremont, dans les Vosges. Le 1^{er} octobre départ pour le fort de Vaux dans la région de Verdun.

Le fort est occupé par les allemands après la reddition du commandant RAYNAL, le mercredi 07 juin 1916 à 06 heures. Les honneurs seront rendus par les troupes allemandes, lors de la sortie des derniers français occupant le fort.





Les corps des soldats reposent derrière le mur de la chapelle



Liste des tués et blessés du fort de Vaux

- **Albert Charles BESSON**, aspirant à la 2e compagnie du **119e régiment d'Infanterie** (matricule 6222 (active)), grièvement blessé le **26 décembre 1916** à **Bezonneux**;
- Albert Besson, canonnier au **114e Régiment d'Artillerie lourde**, tué à l'ennemi le **17 mars 1916** lors du combat de Verdun
- **Hébert Fernand Ernest GUIBAL**, sous-Lieutenant au **158e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le **2 avril 1916** à Vaux
- **Albert Calixte BESSON**, 2e classe au **114e Bataillon de Chasseurs**, tué à l'ennemi le **23 juin 1916** à Froide Terre devant Verdun
- **Pierre Marie LEPIPEC** Soldat au **Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc** tué le **8 juin** au fort de Vaux
- André CURAN, caporal à la 11e compagnie du **53e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le **4 juin 1916** au fort de Vaux
- Georges GALLION né le 2 mai 1897 à Koné , Nouvelle-Calédonie, soldat (matricule 7314) au **1er Régiment d'Infanterie Coloniale** (du Maroc) , tué au combat le 8 juin 1916, au Bois Constant, à l'âge de 19 ans , aucune sépulture n'a pu être retrouvée. Citation à la médaille Militaire (Croix de Guerre étoile de bronze, **Médaille de Verdun**) (à rapprocher de Pierre Marie LEPIPEC , ci dessus)
- **Eugène Jean ARRACHART**, né le 22 décembre 1894 à Albert (Somme), Soldat au **305e régiment d'Infanterie**, matricule 12544, classe 1914, tué à l'ennemi le 31 octobre 1916 au Fort de Vaux (Mémoire des hommes)
- Marcel de PEINDRAY d'AMBELLE, né le 22 mai 1893 à La Plaine des Palmistes (Réunion) sergent au Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, tué le 8 juin 1916 au fort de Vaux
- Leu de PEINDRAY d'AMBELLE, né le 1 septembre 1891 à St Louis (Réunion) 2e classe au 41e Régiment d'Infanterie Coloniale, tué à l'ennemi le 1 août 1916 au bois de Chesnois, près du Fort de Vaux. Son corps n'a jamais été retrouvé

Dès le lendemain le général NIVELLE lancera le 2e régiment de marche de Zouaves ainsi que le régiment d'infanterie coloniale du Maroc, dans de vaines tentatives pour reprendre le fort ; causant de nombreuses et inutiles pertes.

Ce général, pas avare de la vie des soldats, s'illustrera dans les mêmes conditions, d'avril à juin 1917, au Chemin des Dames ; il sera une des principales causes des mutineries de cette même année, qui verra des soldats fusillés du fait de son stupide entêtement.

Le fort est repris le jeudi 2 novembre 1916 par les Français sans aucun combat. Une patrouille française en s'approchant du fort, constatera que celui-ci a été abandonné par les Allemands.

Tant de morts pour cela....

Sources : Secrétariat Général pour l'Administration - Ministère de la Défense, fichier des morts pour la France de la guerre 1914-1918 (<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>)
<http://www.wikipedia.fr>



Poilu d'un Régiment d'Infanterie



Médaille militaire reçue à titre posthume

DERNIERS JOURS D'EUGÈNE JEAN MARIE ARRACHART, AU FORT DE VAUX

De cet état qui est nominatif, dans le document original ; je n'en ai gardé que l'aspect statistique, qui permet de voir dans quelles circonstances se sont passés ces derniers jours.

305^e Régiment d'Infanterie

État des pertes du Régiment du 1^{er} Octobre
au 1^{er} Novembre 1916, inclus.

	Tués	Disparus	Blessés
Mercredi 04 octobre 1916			1
Jeudi 05 octobre 1916			1
Vendredi 06 octobre 1916	1		4
Samedi 07 octobre 1916	1		7
Dimanche 08 octobre 1916			
Lundi 09 octobre 1916			1
Mardi 10 octobre 1916	2		3
Mercredi 11 octobre 1916			6
Jeudi 12 octobre 1916			2
Vendredi 13 octobre 1916	1		
Samedi 14 octobre 1916			1
Dimanche 15 octobre 1916			
Lundi 16 octobre 1916			4
Mardi 17 octobre 1916			1
Mercredi 18 octobre 1916			1
Jeudi 19 octobre 1916			
Vendredi 20 octobre 1916			1
	Tués	Disparus	Blessés
Samedi 21 octobre 1916			5
Dimanche 22 octobre 1916			6
Lundi 23 octobre 1916			1
Mardi 24 octobre 1916			
Mercredi 25 octobre 1916	25	3	75
Jeudi 26 octobre 1916	20	18	97
Vendredi 27 octobre 1916	16	1	19
Samedi 28 octobre 1916	10		36
Dimanche 29 octobre 1916	10	4	43
Lundi 30 octobre 1916	6		39
Mardi 31 octobre 1916	5	1	21
Mercredi 1 ^o novembre 1916	3		29
Total des pertes	97	30	398

31 Octobre 1916.

1^o Guis :

23 ^e	7450	Arrachart Eugène Jean	soldat
14 ^e	8325	Besnard Ernest André Joseph	"
23 ^e	04976	Besset Jean Marie	"
14 ^e	?	Durando Charles Dominique	sergent
"	6375	Rougeyron Antoine Joseph	soldat

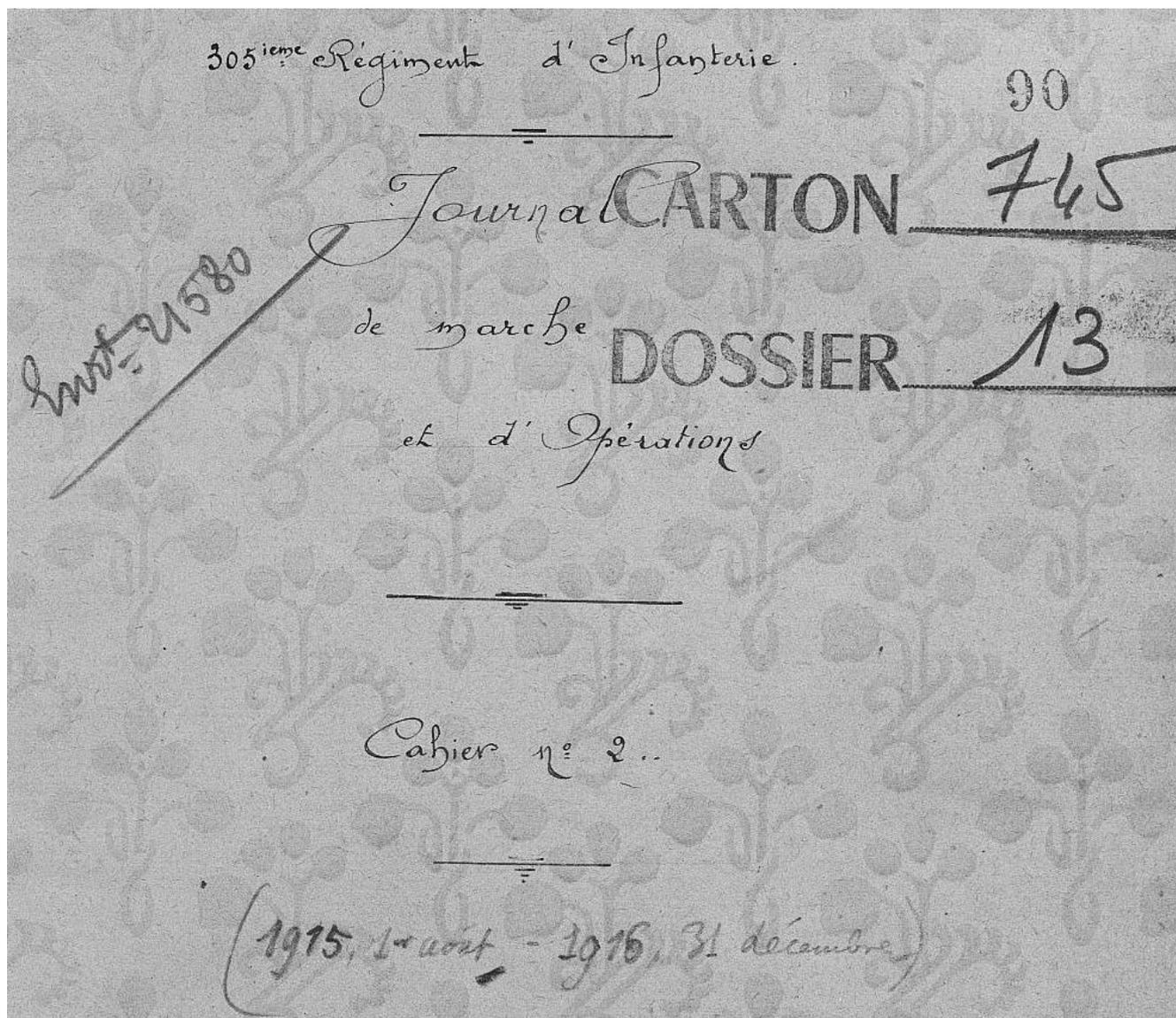
2^o Disparu :

C.M.6	?	Carsalade Jules	soldat
-------	---	-----------------	--------

3^o Blessé :

14 ^e		Vintac Maurice Prosper Emmanuel	Sous-Lieutenant
"	7281	Moussieux Louis Marceau	caporal
C.M.4	02188	Cros Pierre	soldat
15 ^e	04106	Constant Henri Louis	"
14 ^e	?	Delage Camille	"
21 ^e	014831	Delfour Justin Henry	"
"	01874	Duret Benoit Alexis	"
23 ^e	017552	François Alphonse	"
15 ^e	5130	Hesnard Victor Eugène	"
"	11632	Juillard Emile Georges	"

13 ^e	10044	Michel Etienne Jean Marie	soldat
23 ^e	?	Machu Marcel Louis	"
14 ^e	9958	Noutau Jean Marie Joseph	"
15 ^e	010300	Peyssonnel Adrien	caporal
14 ^e	?	Piveteau Pierre Gustave	soldat
15 ^e	03900	Piedeleu Henri Pascal	"
21 ^e	?	Richard Eugène	"
"	02385	Rougerie Etienne	"
"	6639	Colonneur Edmond Marcel	"
C.M.4	?	Viers Jean Jules	caporal
14 ^e	07302	Weigel Antoine Lucien	"



« Journal de marche et d'opération » du mardi 24 octobre 1916

Séjour à Belrupt. Dans la nuit du 24 au 25, le 305 quitte Belrupt Le 4^o bataillon va à la Fontaine-Tavannes, à la disposition du colonel GIRALT (commandant du secteur d'attaque du Maroc). Les 5^o et 6^o bataillons sont mis à la disposition du général de LARDENELLE commandant la 74^o division.

- ✚ Le 5^o à la sortie est du tunnel
- ✚ Le 6^o va à Christophe-est.

Le colonel DUPLAT va à Fontaine-Tavannes.

(NDR : Il s'agit vraisemblablement de Belrupt-en-Verdunois (55100); Belrupt est dans les Vosges (88260). Près de cette ville existe le fort de Tavannes, mais je n'ai pas trouvé de Fontaine-Tavannes, il existe un ravin-des-Fontaines plus au nord, près du fort de Vaux)

Les mêmes évènements vus par la presse :



Du mardi 24 octobre 1916

Aucune information sur le front de Verdun et de l'Argonne en général.

« Journal de marche et d'opération » du mercredi 25 octobre 1916

À 7 heures du matin, le 4^e bataillon atteint la portion du front qui lui avait été assignée ; à cheval sur le boyau des Maitres-Chanteurs. Il fait, dans cette opération une cinquantaine de prisonniers et prend deux mitrailleuses.

« Le Miroir » du mercredi 25 octobre 1916

Au nord de Verdun, après une intense préparation d'artillerie, nous avons prononcé une attaque sur un front de 7 km. Notre avance, qui a été très rapide et qui s'est effectuée avec des pertes légères a été sur certains points de 3 kilomètres. Nous avons repris le village et le fort de Douaumont et nous sommes installés sur la route de Douaumont à Bras. Le chiffre de nos prisonniers est de 3.500 dont 100 officiers.

« Journal de marche et d'opération » du jeudi 26 octobre 1916

Le 5^e bataillon, quitte le tunnel, est mis à disposition du colonel CHALLE et envoyé à la tranchée de Molthe, au sud de la grande carrière. Aussitôt arrivé, il se porte à l'attaque d'un retranchement qu'il occupe, en faisant des prisonniers.

Dans la nuit du 26 au 27, le 4^e bataillon quitte ses tranchées et se porte en réserve, secteur Haie-Renard.

Le 6^e bataillon quitte Christophe-est et occupe la tranchée du Hannan, à la droite du 5^e bataillon.

Le colonel se porte à la tranchée Curtenaz, à la hauteur de son bataillon de réserve, 4^e bataillon.

Le 305^{ème} relève le 230^{ème} d'infanterie.



Du jeudi 26 octobre 1916

Au nord de Verdun les allemands ont lancés deux contre-attaques, sur les ailes de notre nouveau front. L'une dirigée sur les carrières d'Haudremont, a été repoussée. L'autre prononcée contre la batterie de Damloup, a totalement échoué. Le terrain conquis par nous a été maintenu intégralement.

Le commandant du fort de Douaumont a été capturé dans les souterrains.

Nous avons progressé à l'est du bois Fumin et au nord du Chenois. Le chiffre de nos prisonniers est passé à 4.500.

« Journal de marche et d'opération » du vendredi 27 octobre 1916

Les sections de l'adjudant NOIR et du lieutenant DAUSSET, soutenues par la section des mitrailleurs LAINE, occupent la tranchée Gotha, située à une soixantaine de mètres de nos lignes. L'opération réussit pleinement.

« Le Miroir » du vendredi 27 octobre 1916

Sur le front de Verdun violentes réactions de l'ennemi. Quatre fois les allemands ont attaqués les positions que nous leur avons enlevées dans le secteur de Douaumont. Deux assauts dirigés sur le fort et sur notre front à l'est, ont été brisés par notre tir d'artillerie et d'infanterie, malgré le bombardement intense qui les accompagnaient. Une troisième et puissante attaque à débouché des bois d'Hardaumont. Les vagues allemandes ont dû refluer en désordre subissant des pertes importantes. Une quatrième tentative a essuyé également un échec complet.

Le front a été intégralement maintenu. Le nombre total des prisonniers décomptés dépasse 5.000 ; de plus nous avons recueilli plusieurs centaines de blessés.

« Journal de marche et d'opération » du samedi 28 octobre 1916

Le 5^e bataillon tente un coup de main, sur un petit ouvrage allemand. L'opération ne réussit pas ; nos groupes offensifs légers et sections d'attaque, ayant été arrêtés par des feux de mitrailleuses. Dans la nuit, violent bombardement des tranchées, occupées par le 5^e bataillon.

« Le Miroir » du samedi 28 octobre 1916

Au nord de Verdun nous avons fait encore une centaine de prisonniers au cours d'opérations de détail. L'ennemi a dirigé un bombardement continu et violent sur nos premières lignes, notamment sur les ravins d'Haudromont, le fort de Douaumont et la batterie de Damloup. Une tentative d'attaque ennemie à l'ouest du village de Douaumont a été arrêtée net par nos tirs de barrage.

Par ailleurs, sur le reste du front, le mauvais temps est général et entrave les opérations.

« Journal de marche et d'opération » du dimanche 29 octobre 1916

Violent bombardement de toutes nos tranchées, par les batteries allemandes.

« Le Miroir » du dimanche 29 octobre 1916

Au nord de Verdun la lutte est très vive dans la région de Douaumont. Nos troupes ont brillamment enlevé à la grenade une carrière organisée par l'ennemi au nord-est du fort de Douaumont.

« Journal de marche et d'opération » du lundi 30 octobre 1916

Grande activité des avions et de l'artillerie.

« Le Miroir » du lundi 30 octobre 1916

Au nord de Verdun lutte d'artillerie très vive dans les secteurs d'Haudromont-Douaumont, pas d'action d'infanterie.

« Journal de marche et d'opération » du mardi 31 octobre 1916

Le 4^e bataillon, se porte à 6 ½ (NDR : je présume 6 heures 30), à l'attaque d'un ouvrage allemand, tranchée Altenkirches. L'attaque est enrayée par les mitrailleuses allemandes.

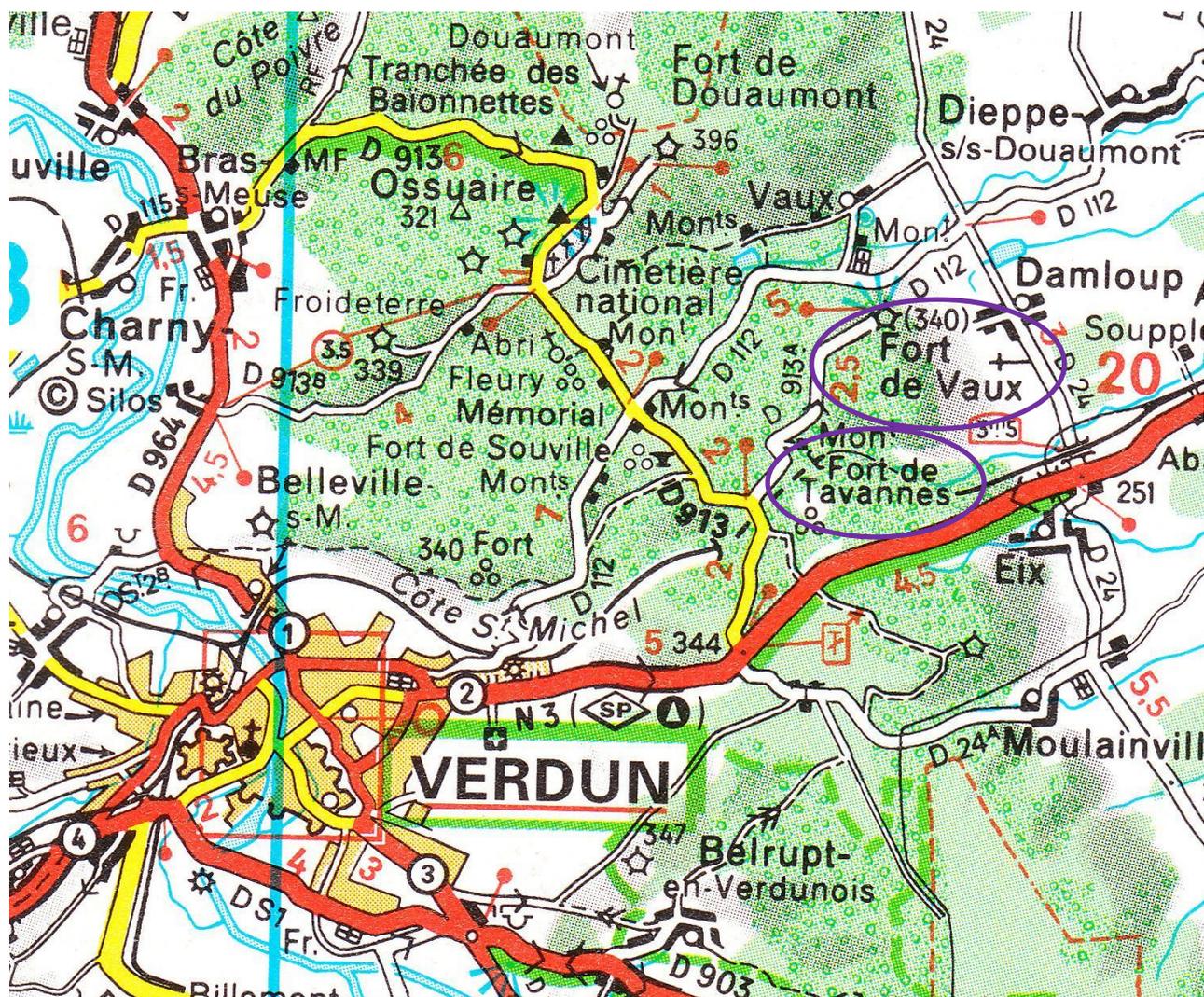
Dans la nuit du 31 au 1^{er} novembre, le régiment est relevé par le 19^e régiment et va à Belrupt.

Mention marginale

Du 25 au 31, le 305 fait plus de deux cents prisonniers.

« Le Miroir » du mardi 31 octobre 1916

Lutte d'artillerie sur la rive droite de la Meuse, moins vive néanmoins dans la région de Douaumont.



« Historique du 305^{ème} régiment d'Infanterie guerre 1914-1918

Pages 14 & 15/

« VERDUN

Juin 1916 - Octobre, novembre 1916

À Verdun, cependant, la lutte continuait toujours violente et les unités, à tour de rôle, étaient dirigées vers la forteresse dont il fallait à tout prix empêcher la chute. La 63^e division d'Infanterie fut envoyée à la fin de mai ; elle prit en main le secteur de Fontaine Tavannes. Le 5^e bataillon s'installa à Dicourt le 6^e à Damloup.

Aucune organisation défensive n'est restée visible sur ce sol criblé de trous d'obus comme une écume et sur lequel l'ennemi continue à déverser sans cesse ses projectiles. Les tranchées sont remplacées par ces mêmes trous souvent pleins d'eau que nos soldats, sous une pluie torrentielle, s'efforcent de réunir entre eux pendant la nuit. Les boyaux de communication vers l'arrière n'ont pas résisté davantage au bombardement continu et corvées de soupe et de matériel, agents de liaison ou brancardiers circulent dans ce labyrinthe détrempé au prix des fatigues les plus pénibles et toujours au péril de leur vie.

Les uns se perdent, incapables de reconnaître un itinéraire dont le bombardement modifie sans cesse l'aspect, les autres s'enlisent dans la boue et des heures se passent à parcourir quelques centaines de mètres ; la nuit ou par temps de brouillard la tâche devient presque surhumaine. Le 305^e vit dans ce chaos, veillant sans cesse, repoussant toutes les tentatives

adverses et soumis à un bombardement qui, en moins de 15 jours, lui met 300 hommes hors de combat.

Relevé dans la seconde quinzaine de juin il garde pendant quelques temps un secteur plus calme en Alsace, puis se rend au camp d'Arches où un nouveau bataillon lui est adjoint. Ainsi formé à trois bataillons, toujours sous les ordres du Lieutenant-Colonel DUPLAT, il s'entraîne aux nouveaux procédés d'attaque qu'il va bientôt avoir à employer.

Vers la fin de septembre, transporté de nouveau à Verdun, le régiment occupe les secteurs de Montagne et du Chinois (est du Fort de Vaux) et reçoit l'ordre d'exécuter les travaux de préparation en vue d'une attaque sur le Fort de Vaux et les positions allemandes avoisinantes. Jusqu'au 22 octobre, sous une pluie continue qui rend les travaux extrêmement pénibles, le 305^e, qui fait partie maintenant du groupe MANGIN, s'attelle à la tâche, exécute abris, boyaux et parallèles de départ.

Le 23 l'attaque est menée par la 74^e division mais elle réussit incomplètement et le 305^e reçoit l'ordre de poursuivre le succès.

Le 25, malgré la fatigue, les unités d'assaut s'élancent avec la plus grande bravoure et le 4^e bataillon (commandant DERODE) atteint les objectifs fixés, faisant de nombreux prisonniers et enlevant plusieurs mitrailleuses. Le 5^e bataillon (commandant BALAY) atteint lui aussi ses objectifs le 26, capturant un butin important. La 17^e compagnie (Capitaine PORTE) a été particulièrement heureuse en cette affaire. Le soldat ROUCHON découvre l'entrée d'une redoute remplie d'allemands ; sans hésiter il y projette une volée de grenades, puis s'élanche suivi presque aussitôt de quelques camarades devant qui les occupants levèrent les bras, 2 officiers, une cinquantaine de soldats, 2 médecins, 8 infirmiers, 22 blessés, un important matériel, des vivres, des munitions, tel est le fruit de leur bravoure.

Du 27 au 31 la lutte se poursuit sans trêve et chaque jour quelques éléments de tranchées ennemies sont entre nos mains, permettant ainsi d'améliorer et d'organiser complètement les positions conquises.

Les journées qui suivent sont des plus pénibles, l'épuisement de tous est considérable, les pertes ont été sévères et les hommes tapis dans les trous inondés souffrent grandement du froid. Chacun demeure stoïque jusqu'au moment où le régiment, relevé et couvert de gloire, se rend à l'arrière pour se reposer et se refaire. »

Riom – imprimerie du « Courrier du Puy-de-Dôme – 8, rue de l'Hôtel-de-Ville – 1920.

Je n'ai pas trouvé mention d'un nom d'auteur.

[Source Gallica.bnf.fr/Service Historique de la Défense.](http://Source.Gallica.bnf.fr/Service_Historique_de_la_Défense)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **ARRACHART**

Prénoms *Eugène Jean*

Grade *Soldat*

Corps *305^e Régiment d'Infanterie RI*

N^o Matricul. { *12544* au Corps. — Cl. *1914*

{ *1005* au Recrutement *Peronne*

Mort pour la France le *31 octobre 1916*

au *fort de Vaux (Aisne)*

Genre de mort *Kuë à l'ennemi*

Né le *22 décembre 1894*

à *Albert* Département *Somme*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o. }

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le *6 Février 1917*

à *Albert (Somme)*

N^o du registre d'état civil

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

531-703-1921. [20434.]

« Transcription

Eugène Jean ARRACHART

Mort pour la France

Trois cent cinquième régiments d'Infanterie

*Acte de décès L'an mil neuf cent seize, le trois novembre à sept heures trente minutes étant à Belrup *, département de la Meuse, acte de décès de **ARRACHART Eugène Jean**, du trois cent cinquième régiment d'Infanterie, né le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze à Albert, canton dudit département de la Somme, venant du cent vingtième d'Infanterie matricule 7450 à ce corps, domicilié en dernier lieu à ** Mort pour la France dans les premières lignes au nord-ouest du fort de Vaux place de Verdun (Meuse) le trente et un octobre mil neuf cent seize à vingt heures par suite de blessure de guerre sur le champ de bataille fils d'Émile Eugène et de DUFOURMONTELLE Émélie. Nous n'avons pas constaté le décès les exigences en service ne nous ayant pas permis de nous porter auprès du décédé dressé par nous BATHIER Pierre, lieutenant officier de détachement au trois cent cinquième d'Infanterie Officier de l'État civil, sur la déclaration de M. LOISEAU Jules Marc, capitaine au trois cent cinquième régiment d'Infanterie âgé de trente-quatre ans et de PITARD Fernand âgé de vingt-deux ans, infirmier au même régiment, témoins qui ont signé avec moi après lecture signé LOISEAU, PITARD et BATHIER, l'officier de l'État civil signé BATHIER, vu*

Par Nous DELHUMEAU Henri Célestin Auguste sous intendant militaire, signé DELHUMEAU Vu pour légalisation de la signature de M. BATHIER Pierre Paris le vingt-neuf janvier mil neuf cent dix-sept, le ministre de la Guerre par délégation, pour le chef de bureau des archives administratives, signé illisible

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le six février mil neuf cent dix-sept, dix heures du matin par nous Émile LETURCQ maire d'Albert.

Signé : LETURCQ »

Note du rédacteur

* Belrup-en-Verdunois (55100)

** cet emplacement est laissé blanc sur le document

ENFANT DE LOUIS FRÉDÉRIC ARRACHART ET APPOLINE HENRIETTE SYLVIE
LEFEBURE

Madeleine Flore Élixa ARRACHART

Née le samedi 13 octobre 1894, à 6 heures, rue de Bray 6 à Albert

Décédée le jeudi 26 novembre 1953, à 15h15, boulevard de l'Hôpital – Hôpital de Pitié-Salpêtrière à Paris XIII°

Elle était domiciliée : 184 avenue Jean Jaurès Paris XIX°

Son acte de décès indique qu'elle est célibataire, celui-ci est déclaré par un employé de l'hôpital. Il ne fait état d'aucune descendance.

ENFANTS DE VICTOR ARRACHART ET HORTENSE LOUISE LASSAL

Octave Hyppolite Désiré ARRACHART, tourneur sur métaux

Né le lundi 5 décembre 1870, à Albert

Marié le lundi 18 juillet 1898, à Albert, avec

Louisa Maria FOURNIER, couturière

Née le dimanche 13 janvier 1878, à Albert

Fille de Pierre Jean Baptiste Édouard FOURNIER et Marie Louise LANGUEBIEN

Fiche matricule

Page 1

Nom: **ARRACHART**

Prénoms: **Octave Hyppolite Désiré.**

Numéro matricule du recrutement: 666

Classe de mobilisation: 1889

État civil

Né le 8 décembre 1870, à Albert, canton, du dit, département de la Somme, résidant à ~~Albert~~
Douai, canton du dit, département ~~de la Somme~~ du Nord, profession de tourneur

Fils de Victor et de Louise LASSAL, domiciliés à Albert, canton du dit, département de la
Somme

N° 40 de tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux et sourcils noirs

Yeux marrons, front ordinaire

nez fort, bouche moyenne

menton rond, visage ovale

Taille 1m 70 cent. taille rectifiée: 1m.....cent.

Degré d'instruction générale 3

Décision du Conseil de révision et motifs

Bon

Engagé volontaire

Compris dans la 4e partie de la liste du recrutement cantonal

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée active

5e Compagnie d'ouvriers d'artillerie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée d'active

1e Compagnie d'ouvriers d'artillerie à Vincennes - Numéro répertoire du corps: 02380

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

Groupe territorial du 17e régiment d'artillerie, numéro répertoire du corps: 7540

16e territorial d'infanterie, numéro répertoire du corps: 9096

19e escadron du train, numéro répertoire du corps: 4083

Détail des services et mutations diverses

Dans l'armée d'active

Engagé volontaire pour trois ans le 1er septembre 1890 à la mairie de Péronne pour la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie

Arrivé au corps le 2 septembre 1890

Immatriculé sous le numéro: 466

Maître ouvrier le 24 avril 1891

Brigadier le 9 février 1892

Nommé Maréchal des logis (décision ministérielle du 30 mars 1893)

~~Envoyé en congé~~

Passé dans la réserve de l'armée d'active le 1er septembre 1893

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

En subsistance au 19e escadron du train

Affecté au G.V.C. d'Amiens 1er octobre 1914

A accompli une 1re période d'exercices dans la 1ère compagnie d'ouvrier d'artillerie du 18 mai au 14 juin 1896

A accompli une 2e période d'exercices dans la 1ère compagnie d'ouvriers d'artillerie du 15 avril au 12 mai 1901

Passé dans la territoriale le 1er septembre 1903

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

A pris part à un exercice spécial de G.V.C. du 5 au 6 juin 1913

Rappelé à l'activité par décret portant ordre de mobilisation générale du 1er août 1914

A rejoint le départ des G.V.C. à Amiens le 1er août

A accompli une période d'exercices dans le service de Garde des Voies de Communication du 7 au 8 juin 1911

A accompli une période d'exercices dans le groupe territorial du 17e régiment d'artillerie du 16 au 29 août 1904

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er octobre 1919

Campagnes

Contre l'Allemagne du 1er août 1914 au 28 août 1914

Contre l'Allemagne du 28 septembre 1914 au 25 novembre 1918

Époques à laquelle l'homme doit passer dans

La réserve d'armée active: 1er 7bre 1893

L'armée territoriale: 1er 7bre ~~1900~~ - 1903

La réserve de l'armée territoriale: ~~1er 7bre 1906~~; 1er octobre 1909

Date de la libération du service militaire: 1er 7bre ~~1915~~ - 1916

Page2

Nom: **ARRACHART**

Prénoms: **Octave Hyppolite Désiré.**

Numéro matricule du recrutement: 666

Classe de mobilisation: 1889

Suite des services dans la réserve de l'armée territoriale

Renvoyé provisoirement dans ses foyers le 28 août 1914

Rappelé de nouveau à l'activité par décision ministérielle du 1er septembre 1914

A rejoint le dépôt des G.V.C. d'Abbeville le 23 septembre 1914

Affecté aux G.V.C. d'Amiens le 1er octobre 1914

Détaché à l'Inspection des forges, 2, avenue de Saxe à Paris par le G.V.C. d'Amiens du 5 mai 1915 (circulaire ministérielle n°01438 du 4 juillet 1915)

Passé au 19e escadron du train des équipages militaires le 15 mars 1918 (application de la circulaire ministérielle n° 10849 1/11 du 25 mai 1917)

Maintenu détaché à l'inspection des forges, 2, avenue de Saxe à Paris du 5 mai au.....(article 6 de la loi du 17 août 1915)

Libéré définitivement du service militaire le 2 janvier 1919, par application de la circulaire ministérielle du 25 novembre 1918 n°25625 1//11

Se retire à Doulaincourt (Haute-Marne)

Dont :

Irène Berthe Noémie ARRACHART

Née le jeudi 6 juillet 1899, à 1 heure, rue de Doullens 5 à Albert

Décédée le mercredi 30 août 1899, à 9 heures, rue de Doullens 5 à Albert

Elle vit 1 mois et 24 jours

Je ne leur connais pas d'autre descendance

Maria Berthe ARRACHART

Née le jeudi 4 avril 1880, rue de Doullens 5 à Albert

Je ne possède aucune autre information sur cette personne

Camille Victor ARRACHART

Né le lundi 6 octobre 1884, à Albert

Décédé le lundi 30 juillet 1962, à Albert

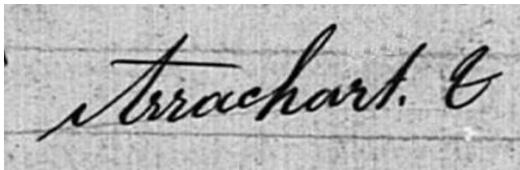
Marié à une date non connue, en un lieu non connu, avec

Louise Charlotte Noémie WATELET

Naissance estimée vers 1890 (acte de décès de son mari)

Décédée avant le 30 juillet 1962 (acte de décès de son mari)

La naissance de **Camille Victor** est déclarée par :

A photograph of a handwritten signature in black ink on a light-colored, slightly textured paper. The signature is written in a cursive style and reads "Arrachart. V".

Victor ARRACHART, père

Fiche matricule & d'affectation créées 1er décembre 1922

Nom: ARRACHART

Prénoms: Camille Victor

Numéro matricule du recrutement: 770

État civil

Né le 6 octobre 1884, à Albert, canton du dit, département de la Somme, résidant à Albert, canton du dit, département de la Somme, profession tourneur mécanicien
fils de Victor et de LASSAL Louise, domiciliés à Albert, canton du dit, département de la Somme.

N° 109 de tirage dans le canton d'Albert

Signalement

Cheveux n, sourcils châtons
Yeux gris, front ordinaire
menton rond, visage ovale
Taille 1m 68 cent. Taille rectifiée: 1m....cent.

Degré d'instruction générale: 3

Décision du Conseil de révision et motifs

Bon

Compris dans la 1e partie de la liste de recrutement cantonal

Indication des corps auquel les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée d'active

17e régiment d'artillerie

Dans la disponibilité ou la réserve de l'armée d'active

17e régiment d'artillerie de campagne

Détail des services et mutations diverses

Arrivé au corps et soldat de 2e classe le 10 octobre 1905 numéro matricule 1943, 2e canonier servant le 13 novembre 1905.

Envoyé dans la disponibilité le 28 septembre 1907

Certificat de bonne conduite "*accordé*"

Passé dans la disponibilité de l'armée d'active le 28 septembre 1907

Passé dans la réserve de l'armée d'active le 1er octobre 1908

Classé non affecté à la Compagnie des chemins de fer économiques comme tourneur à Albert du 10 mars 1909 (n°79)

Classé dans les affectations spéciales comme employé permanent de la Compagnie des chemins de fer économiques du 15 avril 1915 (N°45)

A accompli une 1ère période.....

A accompli une 2nde période.....

Dispensé affectation spéciale

Passé dans l'armée territoriale le.....

~~Classé dans les affectations spéciales comme employé permanent à la compagnie des chemins de fer économiques du 15 avril 1915 (N°45)~~

Maintenu affecté spécial à la compagnie des chemins de fer économiques le 1er août 1927
comme tourneur à Albert
Passé dans la réserve le 1er avril 1923

Localités successives habitées

1.8.1927 Commune d'Albert - subdivision de région, Péronne, domicile

Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914
Affecté spécial 20 mars 1919

Époques à laquelle l'homme doit passer dans:

la réserve de l'armée d'active: 1er 8bre 1908
l'armée territoriale: 1er 8bre 1918
la réserve de l'armée territoriale: 1er 8bre 1924
Date de la libération du service militaire: 1er 8bre 1930

Je ne leur connais pas de descendance

Léonce ARRACHART, garçon-boucher

Né le samedi 28 janvier 1888, à Albert

Décédé le dimanche 8 décembre 1957, à 3 heures, place de l'Insurrection à Ivry-sur-Seine (94200)

Marié à une date non connue, en un lieu non connu (acte de décès de Léonce ARRACHART), avec

Marie Céleste Isabelle DUBOIS

Naissance estimée en 1890

Décédée après le 8 décembre 1957 (décès de son mari)

Fiches matricules & affectation créées 19 juin 1922

Nom: ARRACHART

Prénoms: Léonce

Numéro matricule du recrutement: 659

Classe de mobilisation: 1900 PA

État civil

Né le 28 janvier 1888, à Albert, canton dudit, département de la Somme, résidant à Albert, canton dudit, département de la Somme, profession de garçon boucher (sait tuer)

fils de feu Victor et de feu LASSAL Louise

Marié le CAC renouvelé le 12.5.1936

Signalement

Cheveux n, sourcils: châains

yeux: gris bleu, front ordinaire

nez Moyen, bouche Moyenne

menton Rond, visage Ovale

Taille: 1 m, 81 cent. taille rectifiée:m....cent.

Marques particulières: lobes collés, nez à droite

Degré d'instruction générale: 3

Décision du Conseil de révision

Classé dans la 1^{er} partie de la liste en 1909

Corps d'affectation

4^{ème} bataillon de chasseurs à pied, numéro matricule ou au répertoire: 782

5^{ème} régiment d'artillerie à pied, numéro au contrôle spécial: 210 32 - Numéro matricule ou au répertoire: 02238

11^{ème} régiment d'artillerie à pied

153^{ème} Artillerie à pied, numéro au contrôle spécial: 36

183^{ème} Artillerie à pied

En cas de mobilisation est mis à la disposition des établissements Julien Damoy 31 boulevard Sébastopol Paris

Détails des services et mutations diverses

Inscrit sous le numéro 18 de la liste, parti le 7 octobre 1909 arrivé au corps le dit jour. Passé au régiment d'artillerie à pied avec la batterie le 1^{er} mars 1910. Nommé 1^{er} canonnier servant le 5 novembre 1910. Envoyé dans la disponibilité le 29 septembre 1911. Certificat de bonne conduite "accordé".

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} octobre 1911.

Rappelé à l'activité par décret du 1^{er} août 1914 portant ordre de mobilisation, arrivé au corps le 2 août 1914

Parti aux armées le 2 août 1914

1^{er} canonnier servant 1 avril 16

Passé 151^e art. 1-10-18

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 1^{er} avril 1919 (6^{ème} échelon n°13792) 3 enfants en exécution de la Circulaire ministérielle du 7 décembre 1918 n°265817 se retire à Hodeng-au-Bosc* (Seine-Inférieure)

Dépôt démobilisateur 11^e Régiment d'Artillerie à Rouen.

Affecté pour la mobilisation (Plan P.) au 153^e régiment d'artillerie à pied

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1922

Passé dans la 1^e réserve le 1^{er} avril 1923

Réaffecté au 163^{ème} RA à pied. Exécution du plan pm du 1^{er} avril 1923

Passé le 1^{er} octobre 1923 à la classe de mobilisation 1900 article 58 de la loi du 1^{er} avril 1923.

Classé sans affectation le 16 janvier 1927

Passé à la classe de mobilisation la plus ancienne par application de l'article 58 de la loi du 31 mars 1928 (père de 4 enfants)

Classé affecté spécial tableau III au titre des établissements Damoy 31 boulevard Sébastopol à Paris en qualité de préparateur le 13 février 36

Affecté spécial passé d'office en domicile au recrutement de Seine central le 13 mai 1936 (C.M. 12272 2/1 F du 29 novembre 1935)

Rayé de l'affectation spéciale dégagé de toute obligation militaires le 15-10-1937 et réintégré au recrutement d'origine.

Localités successives habitées

19 novembre 1923, commune d' Albert rue d'Amiens, subdivision de région: Péronne, résidence

23 mai 1927, Ivry-sur-Seine, 31 rue Descartes, subdivision de région: Seine, résidence

6 février 1928, Ivry-sur-Seine, place Ph. Pompée, bâtiment n°4, résidence

M ad Seine le 14/5/36

Note du rédacteur:

*Hodeng-au Bosc (76340)

Dont

Louise Jeanne ARRACHART (sans descendance connue)

Victor Léonce Joseph (dont descendance sur 2 générations)

Léonce Jean Louis ARRACHART (sans descendance connue)

Micheline Pascaline Berthe ARRACHART (sans descendance connue)

Les dates trop proches, m'empêchent d'être plus précis

J'AI FAIT CES RECHERCHES DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L213-2 DU CHAPITRE III DE LA LOI 2008-696 DU 15 JUILLET 2008, « RELATIVE AUX ARCHIVES ».

C'EST POUR CELA QU'IL NE M'EST PAS POSSIBLE D'ALLER PLUS AVANT SUR LES GÉNÉRATIONS SUIVANTES, POUR LESQUELLES J'AI CEPENDANT QUELQUES INFORMATIONS.

REMERCIEMENTS

- ✚ Remerciement spécial à Patricia ARRACHART, qui a accepté de relire ce document et d'y apporter corrections et compléments.
- ✚ Un grand merci à Jacques, généanaute du groupe « genemil@yahoogroup.fr » pour ces nombreuses contributions, toujours très pertinentes.
- ✚ Au fond des **Archives Départementales** numérisées, et disponible par Internet, ce qui comprend :
 - ❖ Les « *Tables Décennales* » remontent à 1792, mais nous ne pouvons avoir les actes qu'à partir de :
 - ❖ Archives religieuses, dites archives BMS : Baptême ; Mariage et Sépulture (Saint Protais) à partir de 1804
 - ❖ Archives laïques, dites archives NMD : Naissance ; Mariage et Décès à partir de 1833
 - ❖ Je remercie globalement le personnel des Archives Départementales pour son aide, à chaque fois que j'étais bloqué.
- ✚ Ces documents sont complétés, surtout pour les périodes plus récentes, dans le cadre de la loi, par la mairie d'Albert qui a toujours répondu présent, avec beaucoup de réactivité et d'amabilités à mes sollicitations. Que son personnel trouve ici mes remerciements.
- ✚ Au **Cercle Généalogique de Picardie** pour la revue « *Le généalogiste picard* »
 - ❖ Numéro 146 ; pages 208 à 232 ; étude sur la famille BAUDELOCQUE signée Marie France GOURDAIN-MALTZKORN.
- ✚ Au site Internet de conversion de monnaie de l'ancien régime : <http://convertisseur-monnaie-ancienne.fr>. Il m'a permis de rendre plus compréhensible l'inventaire et la vente des biens suite au décès de Gaspard Landry ARRACHART
- ✚ Au site Internet « [Ramcal](#) » de conversion entre les calendriers Grégorien et Révolutionnaire qui m'a permis de rendre plus compréhensible les dates entre 1792 et 1806.

- ✚ <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/all/list> et les groupes spécialisés, dont je ne peux pas faire la liste ici. Certaines discussions ont débouchées sur les contacts plus personnels, plus amicaux.

- ✚ <https://nominis.cef.fr/> qui m'a aidé pour la recherche des prénoms difficiles à lire

- ✚ <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> pour les soldats pendant la « Grande-Guerre » : Journaux de Marche et d'Opération (JMO) ; Historique des régiments ; Fiche des Morts pour la France...

- ✚ <http://www.vieuxmetiers.org/> qui m'a beaucoup aidé à comprendre les métiers d'autrefois.

- ✚ **J'ai essayé d'indiquer ma source, après chaque citation ou utilisation. Je suis sûr qu'il y a eu des « loupés ». Que ceux que j'ai oubliés trouvent ici, mes excuses, et la marque de ma gratitude.**